« L'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14684 – 6 F

MARDI 14 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Iran : victoire des « modérés »

SELON des données *encore* partielles, les partisans du président Hachemi Rafsandjani semblent, dès le premier tour de scrutin, assurés de disposer d'une confortable majorité au Parlement, jusqu'alors dominé par les « radicaux », tenants d'une stricte *observance de l'héritage* de l'imam Khomeiny.

Bien que prévisible, l'événement est d'importance. Il s'agissait des premières élections législatives depuis l'accession au pouvoir de M. Rafsandjani. Débarrassé des risques d'une censure directe ou indirecte d'une Assemblée qui ne cessait de lui manifester de la méfiance, et avec laquelle il devait sans cesse composer, le chef de l'Etat et ses proches auront les mains plus libres pour gouverner et préciser *une ligne politique encore bien* floue. Mais on ne saurait oublier qu'il s'agit d'un changement de majorité au sein d'un même *régime qui se* réclame toujours d'un islamisme pur et dur.

TOUTE véritable opposition étant exclue de ce scrutin, les partisans de M. Rafsandjani en ont habilement « verrouillé » les préparatifs pour tenir à l'écart nombre de candidatures présentées par les « durs » ou « radicaux ». Mais, dans bien des cas, ils n'en ont pas moins dû négocier avec ces derniers la composition des listes et la place des candidats de l'un ou l'autre camp. *Cela n'a pas pu se faire sans* accorder aux « durs » certaines garanties ou contreparties. La liberté de manœuvre du président Rafsandjani est très relative... de même que la « modération » qu'on lui prête.

La victoire des « modérés », qui étaient sûrs de recueillir l'approbation d'une population aspirant manifestement à un mieux-être, *devrait se révéler plus significa*tive sur le plan intérieur que sur celui des relations extérieures. M. Rafsandjani aura sans doute à cœur d'assouplir quelque peu un régime qui demeure très répressif, de faciliter encore plus qu'il ne l'a déjà fait le retour des riches exilés, et surtout d'accélérer la « reconstruction » d'une économie dévastée par huit ans *de guerre contre l'Irak.*

LES rapports avec l'étranger, et notamment les pays occidentaux – leurs investissements ou leur coopération étant indispensables, – sont une autre affaire. Certes, M. Rafsandjani et *son gouvernement* ont récemment multiplié les signes d'« ouverture » à l'égard de ces pays, mais principalement dans le souci de rénover et de développer l'industrie pétrolière. Certes, l'une des personnalités qui viennent d'être élues a plaidé pour une normalisation des rapports avec Washington. Téhéran a joué un rôle déterminant pour la libération des otages occidentaux détenus au Liban et a apaisé ses relations avec l'Arabie saoudite et les monarchies voisines. La neutralité de l'Iran durant la guerre du Golfe a été très appréciée par les Etats-Unis et leurs alliés.

Mais les Iraniens ont récem*ment dénoncé* avec force le processus de paix entre Israël et les pays arabes, ont continué de montrer qu'ils n'avaient pas renoncé à *exporter leur révolution* en aidant divers mouvements islamistes et en appuyant la junte soudanaise. Ils consacrent des sommes *considérables à leur* réarmement, ce qui traduit, à l'évidence, une volonté de puissance régionale et inquiète vivement les Américains. Les signaux en provenance de Téhéran restent contradictoires. Peut-être M. Rafsandjani aura-t-il maintenant les moyens de les rendre plus clairs ?

Lire page 6 l'article de JEAN GUEYRAS

La révision de la Constitution et la ratification du traité de Maastricht

M. Mitterrand souhaite « unir » les forces politiques autour d'un « grand acte national »

M. François Mitterrand a indiqué, dimanche 12 avril, au cours d'un entretien télévisé, qu'il souhaite soumettre le projet de révision de la Constitution, rendu nécessaire par le traité de Maastricht, au Parlement réuni en Congrès après adoption du texte par l'Assemblée nationale et le Sénat. Toutefois, le chef de l'Etat n'a pas exclu de recourir à la procédure du référendum si les parlementaires font obstacle au projet.

M. Mitterrand a exprimé la volonté d'« unir » les forces politiques autour de ce qu'il a appelé « un grand acte national ». Les premières réactions de l'UDF, et en particulier de M. Giscard d'Estaing, montrent qu'une partie de l'opposition est prête à rechercher avec le pouvoir un terrain d'entente pour permettre la ratification du traité européen.



L'urgence européenne

par Jean-Marie Colombani

L'a-t-il bien engagé ? C'est au fond la seule question qui vaille, puisqu'il s'agit, si l'on suit le pré*sident de la République, d'un* débat décisif pour le présent comme pour l'avenir du pays.

Oui, M. Mitterrand a donné à la ratification du traité mettant sur pied l'union européenne sa dimension historique, qui n'est pas simplement la poursuite de l'édification d'une œuvre commune économique, mais bien un début de réponse donné à une question politique simple : pourquoi, étant parmi les plus peuplés et les plus riches, sommes-nous les moins puissants ?

Il était urgent, en tout cas, de ressaisir le sentiment européen. Le contexte était rendu particu*lièrement difficile par la faiblesse* du pouvoir dans le pays ; le climat était progressivement dominé par une coalition hétéroclite.

Lire la suite page 14

Destins liés

par Jean-Pierre Langellier

« Patriote » et *« européen »*, François Mitterrand affichait dimanche deux passions : son *pays et le Vieux Continent.* Entre les deux, il est moins question que jamais de choisir. Leurs destins sont liés, leurs succès indissociables. Servir l'un, c'est renforcer l'autre, et vice-versa. *« La France est notre patrie, l'Europe, notre avenir »* : la formule, qu'il affectionne, résonne désormais comme une devise personnelle, claque comme un slogan publicitaire. Rarement le président de la République aura affirmé avec autant de vigueur ses convictions européennes. Rarement l'Europe aura trouvé en lui un avocat aussi ardent. Elle seule a semblé dimanche le faire vibrer. Parlant de Maastricht, M. Mitterrand s'animait : son regard brillait, il serrait les poings et haussait la voix, comme pour persuader les Français de la gravité de l'heure, de l'importance de l'enjeu.

Lire la suite page 15

L'Europe de l'Est en attente de croissance

L'assemblée annuelle de la BERD s'ouvre sur un constat morose

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Les responsables des pays d'Europe de l'Est se *retrouvent* lundi 13 avril à Budapest, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD). Deux ans après la chute *du mur de Berlin, les Etats d'Eu*rope de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) sont encore plongés, à des degrés divers, dans une *récession* économique. A quand la fin de cette récession ? La question résonne d'une rive à l'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, confronté à l'échéance présidentielle de novembre, le gouvernement républicain surveille avec *anxiété l'évolution* des indices économiques.

A l'Est, où les écrans Reuter *sont moins nombreux* et les statistiques moins fiables, les gouvernements attendent avec angoisse la remontée.

« On ne distingue pas de signes manifestes de retournement », écrivait pudiquement l'OCDE en décembre à propos de la conjoncture en Europe de l'Est. Cette année, le mot d'ordre des autorités de Varsovie et de Budapest est *« halte à la récession »*. Les deux pays, en tête de la réforme économique à l'Est, se sont fixé comme objectif de retrouver cette année une croissance zéro.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 24

Non-lieu pour Paul Touvier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a prononcé, lundi 13 avril, un non-lieu au bénéfice de Paul Touvier, l'ancien chef des renseignements de la milice lyonnaise.

Lire page 17.

Remous au Congrès de Russie

Le président Eltsine devait demander, lundi 13 avril, au Congrès de Russie de modifier une résolution votée samedi par les députés. Le gouvernement russe a décidé de démissionner si les dispositions de ce texte sur le budget, le rouble ou les salaires étaient maintenues.

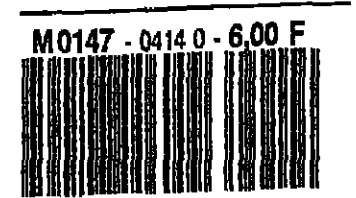
Lire page 4 l'article de JAN KRAUZE

La Cinq a cessé d'émettre

20 février 1986-12 avril 1992 : la cinquième chaîne de télévision a cessé d'émettre dimanche à minuit, après une soirée rétrospective de ses meilleurs moments. La disparition d'une chaîne généraliste ouvre la voie à une recomposition de *l'ensemble du paysage audiovisuel.*

Lire page 25 les articles de MICHEL COLONNA d'ISTRIA et de YVES MAMOU ainsi que la chronique de DANIEI SCHNEIDERMANN, page 28 et le billet de CLAUDE SARRAUTE, page 29

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 29



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec André Gorz

« La tâche d'une gauche moderne devrait être de créer des espaces où les gens se sentent chez eux, entre eux, artisans de leurs relations et maîtres de leurs actes »

« Vous êtes un philosophe de la liberté, et votre objet de réflexion est le social, ce qui implique aussi l'économique et le politique. Cependant, par choix, vous êtes un penseur isolé, indépendant de toute institution, de tout groupe constitué. Pourquoi ce choix ?

– Pour des raisons qui n'auraient guère d'intérêt si l'histoire ne répétait aujourd'hui pour tout le monde ce qui a été ma condition originelle : l'impossibilité dans laquelle j'ai été placé de naissance de m'identifier avec rien de ce qui m'était demandé ou proposé, d'appartenir à aucune communauté ou culture. Mes parents avaient des références culturelles, religieuses, sociales divergentes ; je ne pouvais donc correspondre aux attentes ni de mon père ni de ma mère. J'étais condamné à trahir l'un ou l'autre ou les deux à la fois, un peu comme ces bâtards qui sont des figures centrales dans le théâtre de Sartre. Bref, j'étais condamné à l'autonomie : il fallait me définir, me choisir sans aucune garantie transcendante, et si ce choix ne devait pas être totalement arbitraire, donc révocable, il fallait que je fonde les critères dont il procéderait. La philosophie devenait une affaire de salut personnel.

» Cette condamnation à l'autonomie est aujourd'hui le lot commun. *« Tout ce qui est solide se volatilise, tout ce qui est sacré est profané »* : ces formules, par lesquelles Marx et Engels, dans le *Manifeste du parti communiste*, caractérisaient l'effet désintégrateur des bouleversements perpétuels qu'entraîne la modernisation capitaliste, sont plus vraies que jamais. Personne n'est plus assuré de sa place dans la société, les communautés d'appartenance se sont défaites, les solidarités détruites par des formes sauvages de compétition. Comme l'ont montré les enquêtes de Yankelovich aux Etats-Unis, de Rainer Zoll et de son équipe en Allemagne, les individus ont à se construire eux-mêmes leur identité, à chercher eux-mêmes ce qui est «juste», à former eux-mêmes, électivement, les communautés auxquelles ils puissent se sentir appartenir. Ils vivent les emplois qu'ils occupent comme provisoires, exercent leur profession – quand ils en ont une – sans conviction ni passion, même quand ils la trouvent intéressante, et tiennent pour inaccessible ce qu'ils déclarent néanmoins être leur idéal : un travail créatif, socialement utile, dans lequel ils puissent s'épanouir personnellement.

« C'est au nom de la modernité même que la modernisation capitaliste et sa religion de la croissance sont critiquables »

» Cette société qui n'offre ni sécurité, ni intégration, ni rapports de solidarité vécue, apparaît aux individus comme un ensemble de risques subis et de contraintes externes, comme une énorme machinerie composée de sous-systèmes qui s'engrènent mal et que l'Etat cherche à faire mieux fonctionner en ajoutant à leurs contraintes celles qu'il édicte lui-même.

» Face à cette société devenue étrangère à elle-même – à cette mégamachine bureaucratique-industrielle, – nous avons, dans tous les pays, deux types de rébellion. D'un côté, les gens culturellement armés pour assumer leur autonomie exigent la création et la protection, contre le pouvoir de l'Etat et le pouvoir de l'argent, de nouveaux espaces de socialité autogérée et d'activités autodéterminées. De l'autre côté, nous avons la réaction régressive de ceux qui aimeraient retrouver la sécurité d'un ordre prémoderne, stable, hiérarchisé, fortement intégrateur, où dès sa naissance chacun a sa place assurée et assignée par son appartenance à sa nation ou à sa race. Ce sont là les électeurs de Le Pen en France, de Schönhuber en Allemagne, d'Hajder en Autriche, qui expliquent la désintégration de la société traditionnelle par le fait que des étrangers, des intellectuels et des juifs ont volé leur place aux nationaux.

» On ne fera reculer l'extrême droite que si on y discerne la réaction pathologique à un vrai problème : celui d'un système social au fonctionnement incompréhensible, qui n'assure plus l'intégration, qui assujettit toutes les sphères d'activité et de vie aux impératifs de compétitivité et aux réglementations administratives censées en atténuer les effets.

– Vous avez décrit le fascisme aussi bien que le communisme comme des rébellions contre la modernité. Mais qu'est-ce que la modernité ? N'est elle pas en crise ?

– C'est la thèse post-moderne, essentiellement française. Mais elle procède d'une conception tronquée de la modernité, issue de vingt ans d'un dogmatisme structuraliste pour lequel les individus étaient des produits dénués d'autonomie. Or la modernité ne réside ni dans la croyance au progrès ou au sens de l'histoire, ni dans l'unité et l'universalité de la raison, mais avant tout dans le surgissement de l'individu-sujet revendiquant le droit de définir lui-même le but de ses entreprises, de s'appartenir et de se produire lui-même ; ce qui implique aussi que le sens de ses actes et sa place dans le monde ne lui sont plus garantis par une autorité supérieure ou un ordre «naturel».

» Les interprétations de Max Weber, redéveloppées par Habermas et, à un autre niveau, par Alain Touraine, ouvrent ici des perspectives beaucoup plus éclairantes dans la mesure où elles font apparaître la modernité comme un projet non pas dépassé mais inachevé. La modernité, c'est essentiellement un mouvement d'émancipation et de différenciation d'abord culturelles : la poursuite du vrai, celle du bien, du beau et de l'utile s'autonomisent vis-à-vis du pouvoir, se développent selon leurs rationalités propres, appellent la différenciation des institutions et des pouvoirs, l'élargissement des espaces de liberté.

» Mais la sphère des activités économiques et techno-scientifiques s'est développée et différenciée plus rapidement que les autres en engendrant des appareils qui, par leur dimension et leur complexité, échappent à la compréhension intuitive et ne peuvent fonctionner que s'ils spécialisent, réglementent et standardisent les conduites des acteurs. Le milieu de vie et la vie des gens sont ainsi dominés par les impératifs systémiques d'une mégamachine économico-technico-bureaucratique.

– Et, selon vous, ce paradigme industrialiste, qui est souvent pris pour la modernité, serait plutôt une trahison de la modernité ?

– Oui. Nous restons dans une société prémoderne dans la mesure où – c'est là un aspect essentiel du capitalisme – la sphère technico-économique prétend soumettre les autres sphères d'activité à ses exigences et à sa rationalité spécifiques. C'est au nom de la modernité même que la modernisation capitaliste, sa religion de la croissance, du «plus vaut plus», de l'efficience, sont critiquables. La modernisation capitaliste demande à être elle-même *« rationalisée réflexivement »*, comme dit Ulrich Beck. Ce qui veut dire entre autres : émanciper les autres sphères d'activité et de vie de la domination de l'économie, restreindre le champ dans lequelle elle est en droit de déployer sa rationalité propre.

– Et c'est cette restriction, selon vous, qui est le propre du socialisme ?

– C'en est une condition nécessaire. J'appelle socialiste la modernité en voie d'achèvement – mais cet achèvement ne sera jamais définitif – dans laquelle la sphère régie par la rationalité économique aura pour vocation de favoriser l'expansion des sphères d'activité sans nécessité ni but économique, celles dans lesquelles l'autonomie de la vie individuelle et sociale se déploie en se prenant elle-même pour fin : dans les activités esthétiques, pratico-éthiques, politiques, érotiques, relationnelles, etc.

» Il ne s'agit pas de condamner la recherche par les entreprises de l'efficacité maximale – dont le profit est l'indicateur, – mais de lui imposer des règles et des limites, comme n'a cessé de le faire la lutte syndicale, et de la mettre au service du développement autonome des individus et de la société. Le socialisme est donc le pouvoir de la société de définir démocratiquement les priorités et les buts ainsi que les règles et limites dans le cadre desquels la rationalité économique peut jouer. Le socialisme ne peut jamais être un système et surtout pas un système économique : mais il est ce qui peut donner à l'économique un sens en l'éclairant par des fins situées au-delà de lui.

– Dites-vous cela en raison de l'échec de ce qu'on a appelé le « socialisme réel » et que vous appelez « socialisme irréel ? »

– Non, j'entends que le soviétisme ne pouvait être un socialisme précisément parce qu'il était un système. Et j'emploie le terme système au sens des systémistes et de Habermas pour désigner une « mégamachine » sociale, c'est-à-dire une totalité qui fait concourir des activités individuelles et collectives à la réalisation d'un résultat indépendant des intentions de chacun. L'Etat, l'armée, l'économie, les grands appareils techniques, sont des systèmes ou des sous-systèmes qui fonctionnent parce que les tâches de leurs agents s'engrènent, en raison de leur spécialisation fonctionnelle, comme les rouages d'une machine. Ces tâches peuvent demander intelligence, initiative, autonomie, elles n'en sont pas moins hétéronomes dans la mesure où elles sont définies, requises par une organisation préétablie, en fonction d'un résultat prédéterminé.

– Vous citez beaucoup Habermas, que retenez-vous de ses travaux ?

– C'est aujourd'hui le penseur européen le plus influent, engagé dans tous les combats de son temps. Il est impossible de ne pas se définir par rapport à lui. J'ai commencé à le lire en 1985, après que des étudiants allemands m'ont signalé une certaine parenté entre ce qu'il appelle *« système »* et que j'appelle *« sphère de l'hétéronomie »*, et entre ce qu'il appelle *« monde vécu »* et que j'avais appelé *« sphère de l'autonomie »*. Toutefois, il n'y a guère de place chez Habermas pour l'autonomie des individus, pour le fait qu'ils ne coïncident jamais entièrement avec leur être social.

« Quand l'éducation elle-même se met au service de la spécialisation fonctionnelle, nous ne sommes plus très loin d'une barbarie technicisée »

» Cela dit, je tiens, tout comme Habermas, qu'il est impossible dans une société complexe d'éliminer complètement l'hétéronomie, les contraintes systémiques, les spécialisations fonctionnelles. Mais il est urgent d'en réduire l'emprise. La grande majorité des emplois et des professions sont aujourd'hui des spécialisations fonctionnelles exigées par la mégamachine. Ces spécialisations ne comportent plus de ressources culturelles suffisantes pour alimenter un art de vivre et permettre aux gens de s'orienter dans le monde. Quand l'éducation elle-même se met au service de la spécialisation fonctionnelle, nous ne sommes plus très loin d'une barbarie technicisée. La culture, qui devrait fournir les critères qui nous permettent de juger ce qui mérite ou ne mérite pas d'être entrepris, recherché, réalisé, la culture elle-même est jugée en fonction de son utilité au système économique. Habermas dit que *« le système colonise le monde vécu »*. Il n'y a plus d'autres critères d'appréciation que la performance, la compétitivité, la rentabilité, nous avons une médecine industrialisée où les impératifs systémiques de l'appareil médico-pharmaceutique l'emportent sur le souci de la santé, une industrie culturelle appelée à persuader les consommateurs de la valeur symbolique des marchandises, etc.

» La tâche d'une gauche moderne devrait être d'endiguer, puis de refouler l'emprise des contraintes systémiques, de créer des espaces croissants où les gens se sentent *chez eux, entre eux*, artisans de leurs relations et maîtres de leurs actes. C'est l'aspiration à reconquérir de tels espaces qui est au fondement du mouvement écologiste. Tant qu'elle restera productiviste et étatiste, la gauche déclinera.

– Est-ce que la droite correspond mieux aux aspirations que vous décrivez ?

– Tant qu'elle est dans l'opposition, la droite fait illusion en prétendant que moins d'Etat et plus de marché assurent plus de liberté à tout le monde. Mais, avec la droite au pouvoir, il se révèle vite qu'elle ne desserre les contraintes du système étatique que pour mieux soumettre les gens aux impératifs du système économique. Le faux débat entre moins de marché et plus d'Etat ou plus de marché et moins d'Etat ne laisse aux citoyens le choix qu'entre deux mécanismes de dépossession. On comprend qu'ils refusent cette alternative en tournant le dos aux partis classiques.

» L'issue à l'actuelle crise de société doit être cherchée dans à la fois moins de marché, moins d'Etat et plus d'échanges qui ne sont commandés ni par l'argent ni par l'administration, mais fondés sur des réseaux d'aide mutuelle, de coopération volontaire, de solidarité auto-organisée : l'étoffement de la «société civile», si on veut. L'alternative à la prise en charge par l'Etat, avec tout ce qu'elle comporte comme soumission aux contrôles et classifications bureaucratiques, n'est pas la prise en charge par des entreprises privées mais la démonétarisation, la déprofessionnalisation que représente la prise en charge des gens par eux-mêmes, dans un cadre mutualiste ou coopératif auto-organisé.

– N'est-ce pas une pure vue de l'esprit ?

– Les crèches parentales sont un pas dans ce sens. Dans les pays nordiques, on fait beaucoup plus et beaucoup mieux. Jacques Delors a appelé cela le *« troisième secteur »*. Jean-Louis Laville parle d'*« hybridation »*, parce que dans ces coopératives informelles l'activité volontaire est soutenue par les communes, qui fournissent des équipements, des locaux, du personnel qualifié pour les permanences et la continuité des services auto-organisés. Il est absurde de faire comme si les activités d'intérêt public devaient être nécessairement professionnalisées et salariées. Elle sont souvent mieux assurées quand les gens ont le temps de les assumer eux-mêmes.

– C'est pour cela que vous préconisez la réduction de la durée du travail ?

– Pas seulement. Nous produisons des richesses croissantes avec des quantités décroissantes de travail. Donc, de deux choses l'une : ou bien on cherche à distribuer le travail nécessaire sur tout le monde, en en abaissant progressivement la durée ; ou bien on fait naître une «société duale» avec, d'un côté, une minorité d'hyperactifs et, de l'autre, une majorité de précaires, de chômeurs et d'exclus. Vouloir réduire le chômage par la multiplication indéfinie des emplois de service, cela conduit à professionnaliser, à monétariser et donc à sacrifier aux impératifs du *système* le peu d'activités d'autoproduction, d'autoentretien, de don réciproque, de solidarité spontanée, qui font la richesse de la vie.

« Il faut aujourd'hui nous placer dans la perspective de la semaine de trente heures, voire de vingt heures, sans perte de revenu »

» En trente ans, la durée annuelle du travail a diminué d'un tiers, cependant que la production a plus que doublé. Il faut aujourd'hui nous placer dans la perspective de la semaine de trente heures, voire de vingt heures, ou, mieux, de l'année de mille heures de travail en moyenne (nous en sommes actuellement à mille cinq cents), sans perte de revenu, avec des périodes de travail de plus en plus discontinues.

– Est-ce compatible avec l'impératif de compétitivité ?

– Chacun invoque la compétitivité de l'autre pour soumettre sa propre société aux exigences systématiques de la machine économique. Si les gauches européennes ne s'entendent pas pour assujettir la concurrence aux règles d'un contrat social et de conventions collectives à l'échelle de l'Europe, elles seront balayées au profit d'une régression sociale à l'américaine.

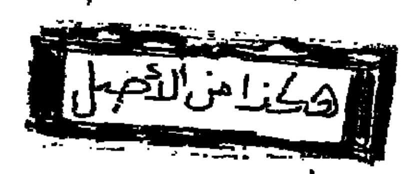
– Et si on vous dit que vous n'êtes pas réaliste, que répondez-vous ?

– Qu'il n'est pas réaliste de croire que nous pourrons persévérer dans un modèle de développement qui nous a conduit au bord de la désintégration sociale et du désastre écologique planétaire. Nous ne serons jamais capables d'aborder correctement le problème Nord-Sud si nous ne nous affranchissons pas de l'impératif systémique du *« toujours plus »* au profit d'une civilisation plus frugale et conviviale, capable de régler son évolution selon la norme du *« suffisant »*. Une société ne peut pas se maintenir sans utopie, au sens que ce terme a chez Paul Ricœur ou Ernst Bloch. »

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT
et THOMAS FERENCZI



*André Gorz, soixante-huit ans, se dit « essayiste », mais possède une égale culture en philosophie et en économie. Né à Vienne, d'un père juif et d'une mère catholique, a fait des études en Suisse pendant la guerre, en 1946 y a connu Sartre auquel il s'était intéressé par la phénoménologie, et s'est établi à Paris à partir de 1948. Professionnellement, il a fait carrière dans le journalisme économique, sous le pseudonyme de Michel Bosquet, à l'*Express *d'abord, puis au* Nouvel Observateur, *dont il a été l'un des fondateurs. Sartre, qui a préfacé son essai autobiographique* le Traître *(1958) l'a fait venir à partir de 1961 au comité de direction de la revue* les Temps modernes, *où il a imprimé une ligne politique que l'on a appelée « italienne », en raison du dialogue mené avec les militants intellectuels les plus progressistes du Parti communiste italien et des syndicats.*
*Durant les années 60 et 70, André Gorz a publié une œuvre considérable de théoricien des luttes ouvrières et de penseur social. Il a proposé notamment une théorie des « réformes révolutionnaires » (*Stratégie ouvrière et néocapitalisme, *1964 ;* le Socialisme difficile, *1967 ;* Réforme et révolution, *1969). A partir des années 80, il a tiré les conclusions de l'absorption de la classe ouvrière par la logique de la production et fait ses* Adieux au prolétariat *(1980). L'un de ses thèmes de réflexion pour sortir de la crise actuelle est la réduction du temps de travail sans diminution du revenu. Son ouvrage le plus marquant est paru en 1988.* Métamorphoses du travail, quête du sens : critique de la raison économique, *chez Galilée, qui vient de publier un recueil d'essais sous le titre* Capitalisme, socialisme, écologie.



Les relations entre Ankara et l'Europe et la question kurde domineront la visite de M. Mitterrand en Turquie

M. François Mitterrand a quitté Paris lundi 13 avril pour la Turquie où il effectue une visite d'Etat de deux jours. Il devait avoir, dès son arrivée à Ankara, une série d'entretiens politiques avec le président Turgut Ozal, le premier ministre Suleyman Demirel et le vice-premier ministre Erdal Inonu. Mardi, M. Mitterrand se rendra à Istanbul. Le programme de cette visite – que domineront les relations entre Ankara et l'Europe et la question kurde – a été très légèrement écourté pour permettre au chef de l'Etat de présider le conseil des ministres mercredi matin à Paris.

Il est encore des esprits chagrins pour se demander s'il faut ou non aller rendre visite aux Turcs. M. Mitterrand – qui sera lundi et mardi le premier chef d'Etat français à se rendre en Turquie depuis Charles de Gaulle en octobre 1968 – a tranché depuis un certain temps, mais quelque peu tardé à mettre ce projet à exécution.

Le moment aujourd'hui n'est pas idéal, puisque deux crises affectent actuellement ce pays, qui rendent cette visite un peu plus délicate : à deux pas des frontières turques, le conflit opposant Arméniens et Azéris à propos du Haut-Karabakh, et, dans tout le sud-est du pays, le regain de tension chez les Kurdes.

Si le président de la République entreprend ce voyage, c'est qu'il estime que suffisamment de progrès ont été accomplis dans le domaine des droits de l'homme pour mériter des encouragements. Les leaders de la coalition au pouvoir à Ankara affichent plus fortement qu'aucun des précédents gouvernements leur volonté de se conformer aux normes démocratiques dans ce domaine et de voir ainsi levée l'hypothèque qui depuis longtemps pèse sur leurs relations avec l'Europe.

Ils ont accédé au pouvoir à l'automne dernier en promettant d'en finir avec tout ce qui, dans la législation turque, porte encore l'empreinte du régime militaire consécutif au coup d'Etat de septembre 1980. Mais – et c'est là que le bât blesse – ceci ne s'applique pas aux provinces de l'Est et du Sud-Est où les activités d'un groupe armé indépendantiste, le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), servent de justification au maintien d'un état d'exception extrêmement répressif.

Les rapports germano-turcs

On n'en est certes plus au temps où la simple idée de l'*« identité kurde » était tenue pour sacrilège* : la langue kurde n'est plus bannie, des députés se présentant comme *défenseurs de la cause kurde ont* pu se faire élire au Parlement en octobre et il y a dans l'actuel *gouvernement des hommes* qui prônent une *« solution démocratique »* aux problèmes du Sud-Est. *Mais les secteurs politiques les plus* conservateurs et surtout une partie de l'appareil d'Etat (police, armée) résistent à l'ouverture.

Tant que des policiers et des militaires tomberont sous les balles du PKK le gouvernement sera bien en peine d'imposer le respect de l'Etat de droit dans cette région. En même temps, brutalités, arbitraire, assassinats par de mystérieuses *organisations ont cours à* l'abri des lois d'exception et poussent vers le PKK une population qui, dans sa très grande majorité, ne nourrit pas *a priori* de rêves indépendantistes.

A chaque accès de violence, et d'où que parte l'étincelle, le terrorisme refait l'unanimité contre lui dans la classe politique et l'opinion. C'est ce qui s'est passé fin mars, lors des fêtes du nouvel an kurde (*Newroz*) marquées par de sanglants incidents, et qui a provoqué, au plan international, une forte détérioration des rapports entre Ankara et Bonn. Le gouvernement de Bonn a réagi avec une particulière fermeté au fait que des armes d'origine allemande aient été utilisées pour *réprimer* les *manifestations* du Newroz.

Réaction d'ordre moral ? Crainte du terrorisme en Allemagne où séjournent *1,5 million d'immigrés* de Turquie dont une bonne partie d'origine kurde ? Ou souci de parer, en période électorale, à des accusations analogues à celles que le gouvernement fédéral avait essuyées précédemment à propos des armes chimiques en possession de la Libye et de l'Irak ? Le ton en tout cas s'est durci entre les deux capitales, des responsables turcs allant jusqu'à reprocher à l'Allemagne de soutenir le PKK, soutien *dont ils savent pourtant bien qu'il* vaudrait mieux le chercher à Damas et Bagdad plutôt que sur les bords du Rhin.

L'absence de Mme Mitterrand

Paris a observé dans cette affaire une très prudente réserve. *Les dirigeants turcs seront d'autant plus* tentés de chercher dans la visite de M. Mitterrand une caution de bonne moralité que cette polémique vient de les opposer à Bonn. Le chef de l'Etat français ne saurait pour autant passer pour le fossoyeur des droits des Kurdes. La France était d'ailleurs avant l'Allemagne, et est encore, considérée comme *« suspecte »* sur cette question.

Mme Mitterrand s'est rendue très populaire dans l'Est anatolien en rendant, en 1988, aux Kurdes d'Irak *réfugiés en Turquie* une visite mal vécue par les dirigeants d'Ankara qui se sentirent mis à l'index *plus que Saddam Hussein.* On n'ignore rien dans la capitale turque des rapports de la fondation France Libertés avec l'Institut kurde de Paris. Estimant sans doute qu'elle ne pouvait assumer à la fois cette casquette *humanitaire* et celle d'épouse du président, Mme Danièle Mitterrand n'a pas voulu être de ce voyage auquel elle était protocolairement conviée.

La presse turque n'a pas manqué de relever, il y a peu, la petite phrase de Roland Dumas disant que pour la France *« la cause kurde est sacrée »*, bien qu'il l'eût prononcée lors d'un entretien avec un Kurde d'Irak, M. Barzani. Elle n'a pas laissé passer non plus celle de Bernard Kouchner évoquant le droit des Kurdes à un Etat, bien qu'on eût tenté de lui expliquer que M. Kouchner n'engageait que lui. Le président de la République a clarifié les choses sur ce point dans un entretien accordé dimanche à la télévision turque et au quotidien *Hürriyet* : *« Je ne suis pas de ceux*, a-t-il dit, *qui pensent qu'il faille encourager la revendication de nombreux Kurdes vers un Etat unifié qui provoquerait d'immenses difficultés avec plusieurs pays »*, a-t-il dit. Il a aussi condamné le terrorisme *« aveugle »*, mais n'en a pas moins ajouté : *« Vous ne trouverez pas de solution et vous ne serez pas approuvés par un pays comme le mien si les Kurdes turcs ne bénéficient pas de tous les droits qui doivent être les leurs. »*

MM. Dumas et Kouchner sont du voyage. Ils devraient notamment plaider pour que les forces alliées chargées depuis la fin de la guerre du Golfe d'assister les populations kurdes d'Irak du Nord et basées en Turquie puissent y poursuivre leur mission au-delà du 30 juin. Ils ont d'autre part entretenu ces derniers mois avec les autorités turques des contacts parfois difficiles, mais finalement fructueux, au sujet des opérations humanitaires que Bernard Kouchner tentait de mettre en œuvre dans le Haut-Karabakh (l'essentiel de l'aide humanitaire acheminée par les Occidentaux vers les Républiques d'Azerbaïdjan et de Turquie transite d'autre part par la Turquie).

Le conflit du Caucase

Ce conflit, au cœur de l'Azerbaïdjan voisin, est l'un des *autres* sujets délicats de la visite de M. Mitterrand. La Turquie penche évidemment dans cette affaire du côté de l'Azerbaïdjan, turcophone, et avec lequel elle n'a pas de contentieux historique. Son gouvernement *s'est cependant efforcé* de rester tant bien que mal en position de médiateur et s'est tourné entre autres vers la *France pour* qu'elle use de son influence sur les Arméniens et contribue à engager un processus de règlement international.

M. Demirel redoutait de se trouver, sur cette question, en porte-à-faux avec l'Europe et les Etats-Unis. Cette politique est difficile à tenir tant l'opinion est sensibilisée au sort des Azéris. La France, *considérée depuis longtemps* comme pro-arménienne, a été vivement prise à partie récemment par la presse turque ainsi que par les milieux de l'islam intégriste et de l'extrême droite nationaliste. Le président Ozal, qui entretient avec M. Demirel une cohabitation des plus polémiques, a jeté de l'huile sur le feu en taxant le gouvernement *d'inertie* dans cette affaire.

L'actualité rend ainsi un peu plus délicat un voyage présidentiel, qui de toute façon l'eût été, tant l'affectivité et le *sentiment d'être* incompris se mêlent en Turquie aux considérations politiques. Sur le sujet, toujours *prioritaire* à Ankara, des rapports avec l'Europe, le réalisme est venu tempérer ce qui pendant longtemps fut vécu comme une blessure d'orgueil.

Les dirigeants turcs ont compris à la fois qu'ils ne pouvaient se faire entendre de la Communauté *que s'ils adhéraient* aux principes démocratiques qui la fondent, et que la situation économique et *démographique de leur pays* rend irréaliste une adhésion à brève échéance. Mais à défaut d'une date, ils *réclament* un accord de principe sur leur entrée future dans la Communauté. M. Mitterrand ne peut le leur donner pour les Douze. Il est probable qu'on attend de lui qu'il se prononce en son nom propre.

Faute de cette perspective de principe, la Turquie se sent « recalée » en tant que pays musulman par *l'Europe chrétienne : c'est à ses* yeux une rebuffade, après soixante-dix ans d'efforts pour faire prendre la greffe du républicanisme laïc, et un encouragement à ceux qui, dans le pays et à ses frontières, prônent l'avènement de l'Etat islamique.

« Complexe » et décrispation

Cette crainte est encore vive, même si les métamorphoses économiques qu'a connues ce pays pendant les « années Ozal » et le rôle *nouveau qu'il espère jouer auprès* des Républiques turcophones de l'ancienne Union soviétique ont *atténué ce que M. Mitterrand* appelle son *« complexe »* et un peu décrispé sa relation à l'Europe.

Pour cette dernière, il y a une *utilité évidente à de bonnes relations* avec ce pays allié dans l'OTAN, allié l'année dernière dans la guerre du Golfe, stable et soucieux *de ses relations* de bon voisinage dans une région troublée, partenaire potentiel de l'Occident auprès *des nouveaux Etats* de l'Asie centrale et du Caucase. Il y a aussi un intérêt économique dont les investisseurs français ont pris conscience ces dernières années (plus de cent entreprises françaises sont aujourd'hui installées en Turquie contre une dizaine *seulement* en 1986). Il y a enfin pour Paris un projet qui consiste à revivifier, à moderniser et à diffuser une *tradition culturelle francophone très* ancienne et qui accompagna sous l'empire les belles heures des élites de Constantinople, du Danube et des Balkans.

CLAIRE TRÉAN

La sauvegarde du traité START

Echec d'une réunion des quatre Républiques « nucléaires » de la CEI

La rivalité entre l'Ukraine et la Russie sur la question du statut des quatre Républiques abritant les forces stratégiques offensives de la CEI (Russie, Ukraine, Kazakhstan et Biélorussie) a fait échouer, samedi 11 avril, la conclusion d'un accord sur la sauvegarde du traité START signé entre les Etats-Unis et l'URSS. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a souligné au cours d'une conférence de presse qu'il était indispensable qu'il n'y ait *« qu'un seul Etat nucléaire »* successeur de l'URSS, faute de quoi *« il y aurait un changement géostratégique radical dans le monde »*. La Russie demande en conséquence aux trois autres Républiques de lui confier le pouvoir de les représenter au niveau du traité. L'Ukraine, en revanche, veut participer indépendamment de la Russie à l'application du traité. *« Il ne s'agit pas de faire émerger un nouvel Etat nucléaire*, a déclaré le chef de la *diplomatie ukrainienne*, M. Anatoli Zlenko. *Mais nous voulons que chaque Etat puisse participer à la ratification et à la mise au point des formalités du traité »*. – (*AFP, Reuter.*)

Le maréchal Chapochnikov en visite officielle en France

Le maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la Communauté des Etats indépendants (CEI), sera en visite officielle en France du *mardi* 14 au vendredi 17 avril, sur l'invitation du ministre de la défense, M. Pierre Joxe. Ce séjour fait partie d'une série de visites de responsables de la défense dans les pays de l'Est que M. Joxe a prévu d'organiser d'ici à juin (*le Monde* des 5 et 6 avril).

Outre ses entretiens avec le ministre français, le maréchal Chapochnikov doit visiter la base aérienne de Dijon (où sont stationnés des Mirage-2000 de défense aérienne), le porte-avions *Foch* (qui est armé notamment de Super-Etendard porteurs de l'arme nucléaire pré-stratégique) à Toulon et l'école de l'arme blindée et cavalerie à Saumur (qui instruit les officiers destinés à servir le prochain char Leclerc).

La visite des dirigeants cambodgiens en Chine

Pékin prépare son retour en Indochine

***Le prince Norodom Sihanouk,* accompagné des chefs des quatre factions khmères participant au Conseil national suprême (CNS) khmer, a effectué, du 9 au 11 avril, une visite officielle *en Chine qui constituait son premier* déplacement à l'étranger en qualité de chef d'Etat depuis son retour au pouvoir en novembre.**

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine populaire, qui compte actuellement ses vrais amis dans le monde, a accordé au prince Sihanouk l'accueil chaleureux répondant à sa fidélité, mais avec un soupçon de condescendance, manifestée par un protocole possessif. L'ancien monarque a été pris en main par le gouvernement chinois au point d'être coupé de tout contact avec la presse occidentale. *Alors que les autorités indiquaient* aux correspondants étrangers que le chef du CNS ne donnerait pas de conférence de presse, celui-ci était placé devant une salle peuplée de représentants des médias de Pékin avant d'être montré, à la télévision, remerciant la Chine de *« son soutien indéfectible »*.

Un traitement égal pour les quatre factions

A son départ, dimanche 12 avril, pour Pyongyang où il allait assister au quatre-vingtième anniversaire du président Kim Il-sung, des policiers chinois barraient l'entrée de *l'aéroport. Le prince fut conduit à* l'extrémité du tapis rouge menant à la passerelle d'un vieil avion de *la compagnie aérienne nord-coréenne*. Seul l'ambassadeur de ce pays avait été invité.

L'ambassadeur du Cambodge à Pékin, un Khmer rouge, et *les* autres membres de l'entourage du prince avaient systématiquement éludé les questions sur la visite, qualifiée d'*« historique »*. Même le communiqué conjoint signé à l'issue du séjour ne fut diffusé que par la partie chinoise.

Par ce texte, le premier signé *avec un pays étranger par le prince* depuis son retour au pouvoir, la Chine s'engage à traiter *« en égales »* les quatre factions, dans l'attente d'élections *« libres et équitables »* dont elle *« respectera le résultat »*. Réitérant son appui aux accords de Paris, elle entérine le rôle des Nations unies sur le terrain sans la moindre *allusion* aux difficultés créées par ses anciens protégés khmers rouges. Elle assure vouloir faire *« tout son possible »* pour contribuer à la reconstruction du pays. En échange, le Cambodge de Sihanouk promet de ne pas établir de relations officielles avec Taïwan.

La Chine a, en outre, obtenu du Cambodge qu'il réclame avec elle *« un nouvel ordre international juste et rationnel établi sur les cinq principes de la coexistence pacifique »*, dogme auquel le régime de Pékin s'efforce de donner un second souffle pour se prémunir contre les pressions occidentales sur sa propre évolution intérieure. Le prince, qui a rencontré à Pékin *tout* le gratin de la République populaire à l'exception de M. Deng Xiaoping, n'a pu que reprendre cette antienne dans les *propos* que lui a prêtés la presse chinoise.

L'ancien prisonnier des Khmers rouges, dont le chef en titre, M. Khieu Samphan, était à ses côtés, est ainsi apparu diplomatiquement très dépendant d'une Chine qui savourait son succès face à un Vietnam symboliquement humilié. Le vol spécial chinois qui était allé le chercher à Phnom-Penh *répondait, sur le mode de la* victoire, à celui du dernier avion chinois qui avait évacué le prince de la capitale khmère, le 6 janvier 1979, la veille de la chute des Khmers rouges devant l'invasion vietnamienne. Treize ans plus tard, la *Chine est fermement décidée* à se réimplanter en Indochine.

FRANCIS DERON

Avant l'entrée en vigueur des sanctions décidées par l'ONU

Tripoli a décrété une journée de deuil national en commémoration du raid américain de 1986

Le colonel Mouammar Kadhafi a de nouveau déclaré, dimanche 12 avril, que les deux Libyens accusés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie *« pourraient, s'ils le voulaient, se livrer à un Etat neutre »*. Le chef de la révolution libyenne avait indiqué, il y a quelques jours, qu'il n'était pas en mesure, sous peine de contrevenir à la loi locale, de prendre lui-même l'initiative de les extrader.

Le colonel Kadhafi, qui s'exprimait devant des journalistes après le départ du *président* égyptien, M. Hosni Moubarak, venu lui rendre visite, a, en outre, affirmé que son *pays avait présenté* de *« nouvelles propositions »* à l'ONU sans en dévoiler le contenu, répétant ainsi ce qu'avait dit, la veille à Genève, le ministre libyen des affaires étrangères, M. Ibrahim Al-Béchari, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

De son côté, M. Moubarak, avant de se rendre à Tripoli, avait déclaré que la *Libye* avait accepté la résolution 731 de l'ONU, qui lui demande de coopérer avec les enquêtes en cours, *« à condition qu'elle ne porte pas atteinte à sa souveraineté »*. Il n'en a pas moins fait part de son pessimisme : *« Nous avons déployé le maximum d'efforts pour le règlement de ce problème, mais nous avons abouti à une impasse. Le Conseil de sécurité a voté une résolution et la balle est dans le camp libyen. »* La réunion à huis clos, dimanche à Rabat, du comité de la Ligue arabe, chargé de l'affaire, *« a seulement permis*, selon des sources diplomatiques arabes, *de faire l'historique de la crise et de ses derniers développements »*.

La Libye a décrété une *« journée de deuil officiel »*, mardi 14 avril, en commémoration du raid de l'aviation américaine sur Tripoli et Benghazi, qui avait eu lieu le 15 avril 1986, a annoncé l'agence libyenne JANA. Cette journée sera marquée par l'interruption de toutes les *liaisons* aériennes, maritimes et terrestres et l'arrêt des communications postales et téléphoniques. Il a, en outre, été demandé à la population de se vêtir de noir ou, à défaut, d'arborer un insigne de deuil. Cette manifestation est organisée à la veille de l'entrée en vigueur de la résolution 748 de l'ONU, qui prévoit, à l'encontre de Tripoli, des sanctions diplomatiques ainsi qu'un embargo aérien et militaire. – (*AFP.*)

□ **La France va construire un centre de formation à la gestion au Vietnam.** – La France et le Vietnam ont signé, samedi 11 avril, à *Hanoï une convention pour la* création d'un centre franco-vietnamien de formation à la gestion, ayant pour objectif de former *« à la gestion moderne de jeunes professeurs, diplômés de l'enseignement supérieur et cadres diplômés ayant une expérience professionnelle de gestion publique ou privée »* et d'assurer *« le recyclage des cadres des entreprises et des administrations économiques et financières »*. – (*AFP, Reuter.*)

EUROPE

RUSSIE : le conflit entre M. Eltsine et le Congrès

Le jeu des fausses menaces

La reprise des travaux du congrès des députés de Russie a été marquée, lundi 13 avril, par la menace de démission du gouvernement, après un samedi de «crise», lorsque à l'issue de laborieuses tractations, les députés ont voté une résolution donnant au président Eltsine trois mois pour renoncer à son autre poste, celui de premier ministre. Pourtant, dimanche soir, les dirigeants du Parlement et le gouvernement avaient rapproché leurs positions.

MOSCOU

de notre correspondant

Il y a les accrochages publics et les compromis de coulisses, les vraies et les fausses menaces. Au terme d'une semaine de guerre en dentelles, le gouvernement russe et le présidium du Soviet suprême ont paru un moment disposés à conclure un armistice, lors d'une réunion à huis clos, dimanche 12 avril. Selon un dirigeant du Parlement, ils avaient réussi *«à rapprocher leurs positions»* et décidé de travailler ensemble à *«l'application des réformes économiques»*. Mais le compromis n'a apparemment pas paru satisfaisant à l'exécutif, et de nouveaux accrochages se sont produits dès la reprise des travaux du Congrès des députés de Russie, lundi.

Faisant mine de mettre à exécution une menace qui était dans l'air depuis plusieurs jours, le premier vice-premier ministre Egor Gaidar a en effet annoncé que le gouvernement avait décidé de *«demander au président Eltsine d'accepter sa démission»*. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, *«cette décision pourra être rapportée si le congrès corrige sa résolution sur la réforme économique ou si le président prend une décision qui permette au gouvernement de continuer à travailler»*.

Le conflit porte à la fois sur la conduite de la réforme économique et sur l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, le Parlement refusant de laisser le gouvernement – et au-delà, le président Eltsine – agir à sa guise. Mais cet affrontement, naturel et d'essence assez démocratique, est en réalité faussé par un déséquilibre fondamental. Les députés savent fort bien qu'en cas de combat «à balles réelles» avec l'exécutif, ils sont assurés de perdre.

Tous les sondages prouvent qu'une écrasante majorité de la population ne souhaite pas, en dépit du mécontentement suscité par divers aspects de la réforme économique, la démission du gouvernement, et que Boris Eltsine, le président-premier ministre, jouit d'une confiance incomparablement plus grande que les parlementaires.

Le jeu consiste donc, pour les députés représentant l' «opposition» (aussi mal définie que l'est le groupe des partisans de l'équipe au pouvoir) à planter des banderilles tout en se gardant bien de trop provoquer la bête, dans une corrida d'un genre particulier : seul le matador court des risques sérieux et le public est contre lui. Les députés ont ainsi tenté de contraindre Boris Eltsine à présenter dans un délai d'un mois un projet définissant clairement les tâches et l'organisation du gouvernement et, par la même occasion, à désigner un candidat au poste de premier ministre qu'il occupe actuellement. Comme prévu, le président russe s'est fâché, il a sermonné les députés, qui ont partiellement obtempéré en lui accordant trois mois au lieu d'un seul. Mais M. Eltsine n'est pas satisfait pour autant : il souhaite avoir la paix jusqu'à la fin de l'automne, le temps que le greffon encore fragile de la réforme ait définitivement pris.

On en est là et, parallèlement, les députés se sont efforcés d'imposer leur point de vue sur certains détails de cette réforme économique par le biais d'une «résolution» qui a donné lieu à une longue bataille d'amendements. Là aussi, la tactique a vite révélé ses limites, le gouvernement faisant clairement comprendre qu'il n'était pas disposé à se laisser mener par le bout du nez et qu'il possédait de puissants moyens de dissuasion.

Vote de confiance

Il en a donné un exemple après le vote d'une résolution invitant l'exécutif à indexer sur l'inflation les dépôts de la population dans les caisses d'épargne. M. Egor Gaidar, le premier vice-premier ministre, s'est alors levé pour déclarer que c'en était trop, que *«l'heure était venue de choisir»*, de *«savoir si nous voulons les réformes et sommes prêts à en supporter les conséquences, ou si nous voulons reculer»* .

Et M. Gaidar de réclamer un vote sur la confiance au gouvernement, suggestion que le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, s'est empressé d'enterrer : il n'était pas question pour lui de s'engager sur un terrain aussi dangereux.

Cette mise en demeure de M. Gaidar n'avait d'ailleurs pas été le seul avertissement adressé samedi au Congrès. A un moment, tous les membres du gouvernement avaient par exemple ostensiblement quitté la salle pour *«délibérer»*, faisant ainsi peser la menace d'une démission, et donc d'une crise ouverte dont les députés *«antiréformateurs»* auraient porté la responsabilité. Lundi matin, la menace a été officialisée. Parallèlement, les animateurs de certains mouvements politiques «amis» de l'exécutif évoquaient la possibilité qu'un certain nombre de députés renoncent à leur mandat, de manière à imposer la tenue de nouvelles élections.

Enfin les délégués du Congrès des députés n'ignorent pas que s'ils échouent, comme c'est de plus en plus probable, à adopter au cours de la présente session une nouvelle Constitution, M. Boris Eltsine pourrait bien soumettre directement à référendum un texte fondamental lui assurant une prééminence institutionnelle sur le Parlement.

En un mot, leurs chances de contraindre l'exécutif à accepter des correctifs allant au-delà de ceux que M. Eltsine a déjà lui-même résolu d'apporter à la réforme économique, sont des plus minces. D'autant que le pouvoir peut évidemment compter sur le soutien de la télévision, qui, ces derniers temps, s'applique à présenter M. Gaidar sous les traits d'un héros luttant vaillamment, avec le soutien de l'Occident, contre les adversaires de la réforme économique en général et le président du Parlement en particulier – ce qui est pour le moins simplificateur.

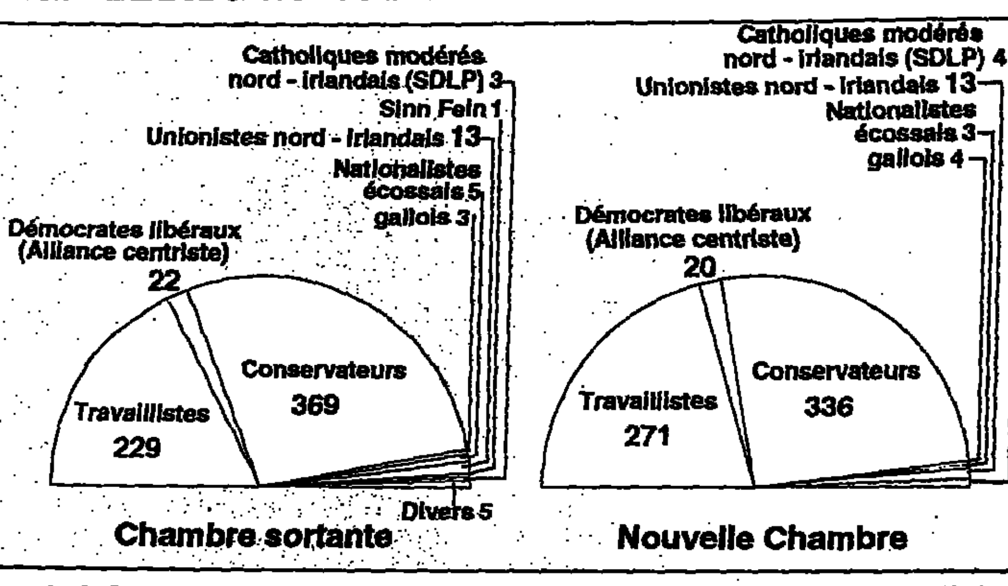
De son côté, M. Khasboulatov, s'efforce de trouver des médias à sa dévotion, mais de manière bien maladroite. C'est ainsi qu'il a manifesté l'intention de faire repasser sous le contrôle du Parlement le quotidien les *Izvestia*, qui, depuis l'échec du putsch d'août dernier, revendique fièrement son indépendance.

M. Khasboulatov a accusé de complète incompétence la direction actuelle du journal et fait valoir que le Soviet suprême pourrait en revanche lui apporter le soutien financier dont le quotidien aurait selon lui désespérément besoin... Le seul résultat pour l'instant est que les *Izvestia* lui ont envoyé une jolie volée de bois vert, affirmant que ni M. Andrei Loukianov, l'ancien président du Parlement actuellement sous les verrous, ni même les ex-grands maîtres de la propagande que furent Jdanov et Souslov, ne s'étaient permis ce genre de propos.

JAN KRAUZE

GRANDE-BRETAGNE : en constituant son nouveau gouvernement

M. John Major a pris en compte les différents courants du Parti conservateur



A gauche, la Chambre sortante. A droite, la nouvelle Chambre des communes. Il y a un siège de plus (651) dans la nouvelle Chambre qu'en 1987. Des élections partielles ont modifié à la marge la répartition des sièges de 1987. Les pourcentages de voix obtenues se décomposent ainsi (entre parenthèses les pourcentages de 1987) : conservateurs : 41,85 % (42,30 %); travaillistes : 34,16 (30,83 %); *démocrates-libéraux : 17,88 % (22,55 %)*; autres : 6,11 % (4,09 %). Comme en 1987 et en 1983 (avec 42,42 % des voix), les conservateurs ont donc obtenu la majorité relative des suffrages, que le système électoral britannique transforme en majorité absolue de sièges.

Après la victoire des conservateurs aux élections législatives, le premier ministre britannique, M. John Major, a procédé, samedi 11 avril, à un remaniement du gouvernement qui comporte moins de changements que prévu. Le chef du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, devait, d'autre part, annoncer, lundi, sa démission. Plusieurs candidats sont dès maintenant sur les rangs, notamment MM. John Smith et Bryan Gould, respectivement chancelier de l'Echiquier et responsable de l'environnement dans le «cabinet fantôme».

LONDRES

de notre correspondant

M. John Major n'a pas voulu profiter de l'autorité que lui a procuré sa victoire électorale pour mettre en œuvre un remaniement de grande ampleur. Jusqu'à présent, le premier ministre n'avait pas les coudées franches pour imprimer sa marque dans le choix des membres d'un cabinet hérité de Mme Margaret Thatcher. La légitimité populaire incontestable qui est maintenant la sienne lui permet de faire face, avec assurance, à une éventuelle fronde émanant de l'aile droite du Parti conservateur, par exemple à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht. Cette autorité nouvelle pouvait l'encourager à choisir une équipe largement renouvelée, notamment pour prendre ses distances avec son prédécesseur. M. Major a préféré opter pour la continuité, c'est-à-dire le maintien d'un équilibre entre les différentes tendances du Parti conservateur.

Le remaniement gouvernemental annoncé samedi ressemble donc davantage, à quelques exceptions près, à un exercice de «chaises musicales», beaucoup de ministres changeant simplement d'attributions. La promotion de M. Michael Heseltine, qui quitte le ministère de l'environnement pour prendre en charge le commerce et l'industrie, était attendue. «Tarzan» – tel est son surnom – est l'un des principaux artisans de la victoire électorale des conservateurs. Sa pugnacité – qui tranchait nettement avec le tempérament plus réservé de M. Major – pour mener campagne contre le Labour a été à la hauteur de sa réputation de «battant», acquise lorsqu'il a pris la tête du combat pour provoquer le départ de Mme Thatcher. Avec M. Douglas Hurd, qui conserve son poste de secrétaire au Foreign Office, les deux hommes, qui avaient un moment brigué la succession de la «dame de fer» sont aujourd'hui les deux ministres les plus importants du gouvernement.

Le chancelier de la récession

La surprise de ce remaniement est le maintien dans ses fonctions du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, dont la prestation, pendant une campagne électorale dominée par les questions économiques, avait été très critiquée. M. Major a sans doute considéré que le chancelier n'avait pas, après tout, démérité, si l'on en juge par les résultats du scrutin. M. Lamont, qui a, d'autre part, été le chancelier de la récession, est «récompensé» en conservant son poste pour la reprise, attendue, de l'économie. Le départ de M. Tom King, ministre de la défense (remplacé par M. Malcolm Rifkind, précédemment ministre des transports), n'est pas surprenant, puisque l'intéressé avait souhaité abandonner ses responsabilités. C'était aussi le cas de M. Kenneth Baker, ex-secrétaire au Home Office (ministère de l'intérieur), dont le poste est repris par M. Kenneth Clarke, qui quitte l'éducation.

Un autre ministre dont le bilan n'était pas jugé convaincant, M. William Waldergrave, passe de la santé au nouveau ministère du *«citizen's charter»* (la *«charte du citoyen»*), chargé de veiller à l'amélioration des services publics. Conséquence de sa défaite dans sa circonscription de Bath, M. Chris Patten, quitte le gouvernement, où il occupait les fonctions de chancelier du duché de Lancaster (dont les revenus financent en partie l'Institution monarchique), mais il conserve – dans l'immédiat – ses fonctions de président du Parti conservateur. La féminisation tant attendue est réalisée par la promotion de Mme Virginia Bottomley, ancienne secrétaire d'État à la santé, celle de Mme Gillian Shephard, ancienne secrétaire d'Etat au Trésor. Enfin, l'aile droite du Parti conservateur est, notamment, représentée par deux thatchéristes convaincus, MM. Michael Portillo, ancien secrétaire d'État à l'environnement promu au rang de ministre, et Peter Lilley.

LAURENT ZECCHINI

La composition du cabinet

Voici la liste des ministres du nouveau gouvernement britannique. Celle des secrétaires d'Etat devait être annoncée ultérieurement :

– *Premier ministre, premier lord du Trésor et ministre de la fonction publique* : M. John Major.

– *Lord Chancellor* (justice) : lord Mackay of Clashfern;

– *Secrétaire au Foreign Office* : M. Douglas Hurd;

– *Chancelier de l'Echiquier* (ministre des finances) : M. Norman Lamont;

– *Secrétaire au Home Office* (ministre de l'intérieur : M. Kenneth Clarke (**);

– *Commerce et industrie* : M. Michael Heseltine (**);

– *Transports* : M. John MacGregor (**);

– *Lord président du conseil* : M. Tony Newton (**);

– *Agriculture* : M. John Gummer;

-*Environnement* (et collectivités locales) : M. Michael Howard (**);

– *Pays de Galles* : M. David Hunt;

– *Sécurité sociale* : M. Peter Lilley (**);

– *Chancelier du duché de Lancaster et ministre du Citizen's Charter (Charte du citoyen)* : M. William Waldergrave (**);

– *Ecosse* : M. Ian Lang;

– *Irlande du Nord* : Sir Patrick Mayhew (**);

– *Education et science* : M. John Patten (**);

– *Santé* : Mme Virginia Bottomley (**);

– *Emploi* : Mme Gillian Shephard (**);

– *Secrétaire au Trésor* : M. Michael Portillo (**);

– *Défense* : M. Malcolm Rifkind (**);

– *Leader de la Chambre des lords* : M. John Wakeham (**);

– *Patrimoine national* : M. David Mellor (**).

(*) Nouveau membre.

(**) Ministre ayant changé de portefeuille

□ **Un troisième mort après les attentats de Londres.** – La police britannique a retrouvé, samedi, dans les décombres, une troisième victime après l'attentat à la voiture piégée dans la City de Londres, dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 avril *(le Monde* daté 12-13 avril). Le bilan définitif des deux attentats de Londres est de trois morts et quatre-vingt-onze blessés. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué samedi ces attentats. Elle a *«regretté les morts et les blessés»* mais promis *«de nouvelles attaques similaires»*. – *(AFP.)*

Signature d'un accord de cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine

Un accord de cessez-le-feu a été conclu, dimanche 12 avril, à Sarajevo entre les parties en conflit, a annoncé le médiateur européen, M. Jose Cutilheiro (Portugal), chargé du dossier de la Bosnie-Herzégovine au sein de la Conférence sur la paix en Yougoslavie.

BELGRADE

de notre correspondante

Arrivé vendredi à Sarajevo, le diplomate portugais s'est d'abord entretenu séparément avec les leaders des communautés musulmane, serbe et croate. Les pourparlers avec le chef de la communauté serbe, M. Radovan Karadzic, se sont tenus à Ilidza, quartier de la capitale contrôlé par les milices serbes. Dimanche, les dirigeants des trois communautés se sont finalement réunis *«en terrain neutre»*, au siège de la force de protection de l'ONU, où ils se sont engagés à empêcher toute activité des formations paramilitaires ainsi que des tireurs isolés et à cesser de bombarder Sarajevo et les autres villes de Bosnie-Herzégovine.

Aux termes de cet accord, qui ne fait pas mention de la position de l'armée serbo-fédérale, toutes les pièces d'artillerie devront être placées sous le contrôle des observateurs de la CEE dans un délai de vingt-quatre heures. Toutes les formations irrégulières devront, par ailleurs, être dissoutes. Ils sont également convenus de procéder, dans les plus brefs délais, à la définition des frontières délimitant les trois *«unités nationales»* qui devraient constituer l'Etat de Bosnie-Herzégovine.

Cette question de délimitation, qui est à l'origine du conflit armé en Bosnie-Herzégovine, sera certainement très difficile à régler. M. Karadzic, qui a insisté auprès de la Communauté européenne pour poursuivre les débats sur la réorganisation de la Bosnie-Herzégovine, est, quant à lui, mécontent du découpage ethnique de la République proposé le 18 mars dernier par M. Cutilheiro et agréé – en principe – par les trois parties concernées. M. Karadzic revendique pour la communauté serbe, qui représente 31,4 % de la population de Bosnie, 65 % du territoire de la République alors que la carte européenne, basée sur la composition ehtnique des districts, ne lui en attribue que 44 %. Il réclame par conséquent une révision des actuelles subdivisions administatives de la Bosnie-Herzégovine afin de créer les unités ethniques les plus homogènes possibles.

La création d'unités ethniques homogènes paraît, cependant, bien improbable par la négociation compte tenu de l'enchevêtrement des populations dans cette République peuplée par 43,7 % de Musulmans, 31,4 % de Serbes et 17,3 % de Croates. Un tel partage ne peut être obtenu que par la guerre, par une guerre de conquête où chaque communauté tentera de récupérer chez le voisin le quartier, le village ou l'enclave où elle peut être majoritaire.

La volonté de cohabitation de la population de nombreuses villes démontre que la guerre en Bosnie-Herzégovine n'est pas un conflit interethnique classique né de la haine entre les différentes communautés. Les affrontements se produisent, en effet, en des points stratégiques bien précis, aux jonctions entre les entités ethniques ou dans des zones qui pourraient servir de corridors pour relier certaines enclaves. En outre, la violence des attaques, suivies par la mise en place immédiate d'un nouveau pouvoir par les milices victorieuses, contribue à terroriser la communauté «vaincue» et à provoquer son exode dans le but d'obtenir un transfert de population et, par conséquent, un changement de la structure démographique.

FLORENCE HARTMANN

DANEMARK : lors d'un congrès extraordinaire

M. Rasmussen a été élu président du Parti social-démocrate

Lors d'un congrès extraordinaire du Parti social-démocrate danois, tenu samedi 11 avril à Vejle (Jutland), M. Poul Nyrup Rasmussen a été élu nouveau président du parti par 359 voix contre 187. Il succède à M. Svend Auken, qui exerçait cette fonction depuis 1987. Par ce remplacement, les sociaux-démocrates, dans l'opposition depuis près de dix ans, espèrent avoir de meilleures chances de revenir au pouvoir.

COPENHAGUE

de notre correspondante

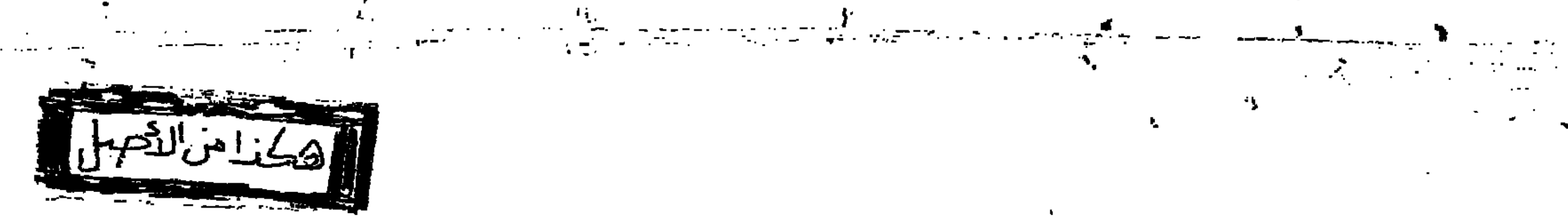
Ce congrès, convoqué à la hâte il y a un mois (*le Monde* du 25 mars), n'a duré que quatre heures. Le bureau directeur avait décidé qu'aucun débat ne précéderait le scrutin portant sur le choix du président. Les deux concurrents devaient disposer chacun de vingt minutes pour exposer leurs points de vue respectifs.

L'importance de l'événement était soulignée par le fait que les deux chaînes de la télévision danoise ont retransmis ces assises intégralement et en direct. C'était en effet la première fois dans l'histoire plus que centenaire de ce parti que les sociaux-démocrates – sauf pour cause de décès ou raisons de santé – remplaçaient un président en cours de mandat. Tous les commentateurs ont relevé que M. Auken, président désigné à l'unanimité en 1987, qui n'a en rien démérité et qui n'a été mêlé à aucun scandale, s'est vu brusquement contesté par les siens. Ceux-ci, pourtant, ne pouvaient guère lui reprocher, chiffres en main, les résultats de sa gestion : depuis qu'il occupait ce poste, les sociaux-démocrates ont progressé à chaque scrutin, parfois très nettement – comme lors des législatives anticipées de décembre 1990. D'autre part, les mauvais esprits ne cessent de dire que le gouvernement centre droit de M. Poul Schlüter applique en fait une politique que la gauche, si elle avait été au pouvoir, n'aurait pas reniée.

Il semble qu'une véritable cabale, où les questions de personnes, les jalousies, les ambitions cachées ont été plus fortes que les divergences politiques ou idéologiques, ait provoqué ce congrès extraordinaire. Les spéculations vont bon train : M. Nyrup Rasmmussen était-il lui-même à l'origine de ce «complot» ou s'est-il laissé entraîner par d'autres courants hostiles à M. Auken? Toujours est-il que plusieurs analystes attribuent ces remous aux frustrations qu'éprouvent les dirigeants et aussi les militants de base d'un parti toujours cantonné dans l'opposition.

Depuis la première guerre mondiale, les sociaux-démcorates danois – sans jamais être majoritaires au Parlement – ont à peu près constamment été au pouvoir. Leurs passages dans l'opposition étaient plutôt rares et toujours brefs. Or, l'actuelle traversée du désert dure depuis près de dix ans, et c'est plus que beaucoup peuvent supporter. Il a donc fallu chercher un bouc émissaire et certains se sont imaginé qu'en changeant de président, le parti pourrait peut-être avoir davantage de chances de revenir aux commandes... L'occasion pourrait se présenter au lendemain du référendum du 2 juin sur le traité de Maastricht (en cas de victoire du «non» (ce qui n'est pas exclu si l'on en croit les sondages) ou en cas de législatives anticipées. Les «impatients» ont estimé qu'il fallait faire immédiatement peau neuve avant ces échéances.

CAMILLE OLSEN



ASIE

AFGHANISTAN

Les islamistes posent leurs conditions à l'acceptation de l'accord de paix de l'ONU

Alors qu'Islamabad et Téhéran manifestent leur satisfaction sur l'« accord de principe » pour la constitution d'une administration provisoire en Afghanistan devant succéder au président Najibullah, les rebelles islamistes demeurent très divisés. Trois des sept factions sunnites de Peshawar l'ont approuvé : le Front islamiste de M. Ahmad Gailani (royaliste), le Front de libération nationale de l'actuel « premier ministre » du gouvernement intérimaire des rebelles, M. S. Mojadeddi, et le Mouvement de la révolution islamiste, de M. Nabi Mohammedi. Deux autres l'ont rejeté : le Ittihad de M. Rasul Sayyaf et la dissidence du Hezb-i-Islami dirigée par M. Yunus Khalès.

Le Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar a, pour sa part, annoncé, dimanche 12 avril, qu'il rejettera *« tout Conseil qui ne serait pas approuvé par les moudjahidines »*. Le chef du Jamiat, à majorité ethnique tadjik, M. Burhanuddin Rabbani, continue d'exiger que la décision finale sur la composition du *« Conseil prétransitoire »* soit *« prise par les seuls moudjahidins »*. Quant à la fédération des huit partis proches de Téhéran (Wahdat), elle réclame que les chiites reçoivent le quart des sièges *« dans tout règlement politique »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

SRI-LANKA

Sanglant Nouvel An bouddhiste

Deux attentats et deux embuscades meurtrières ont précédé le Nouvel An srilankais, célébré dans l'île le dimanche 12 avril. Ces incidents ont provoqué la mort de cinquante-six personnes. L'explosion de bombes posées dans des autobus a fait respectivement vingt-cinq et onze morts le 8 avril à Ampara, dans l'est de l'île, et à Colombo, la capitale.

La police a mis en cause les rebelles tamouls du LTTE, des hindous qui entendent créer un foyer national dans les provinces septentrionale et orientale du Sri-Lanka bouddhiste. Par ailleurs, deux cents guérilleros du LTTE ont tendu deux embuscades aux forces de l'ordre, faisant quatorze morts à Trincomalee et six à Batticaloa. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ALBANIE : nouveau premier ministre.** – Le président albanais, M. Sali Berisha, a nommé un nouveau premier ministre, M. Alexandre Meksi, a annoncé samedi 11 avril l'agence albanaise ATA. Cofondateur du Parti démocratique, M. Meksi, cinquante-trois ans, est un archéologue spécialiste du Moyen Age. – *(Reuter.)*

□ **AZERBAIDJAN : nouvelles violences meurtrières dans le Haut-Karabakh.** – Les responsables arméniens du Haut-Karabakh ont affirmé, dimanche 12 avril, que quarante-cinq personnes, *« en majorité des femmes, enfants et vieillards »*, avaient été tuées, vendredi, lors d'une attaque lancée par les forces azéries contre le village de Maraga, dans le nord de l'enclave arménienne en territoire azerbaïdjanais. Les Azéris ont perdu *« une centaine de combattants »*, selon les sources arméniennes.

Aucune indication sur ces combats n'a été donnée de source azerbaïdjanaise. Azerinform a, en revanche, annoncé qu'un village peuplé d'Azéris, dans le sud de cette région, a été pris, vendredi, par les Arméniens et brûlé, entraînant la mort d'un nombre indéterminé de civils. Les tirs croisés d'artillerie se sont en outre poursuivis entre Arméniens de Stepanakert et Azerbaïdjanais de Choucha. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BURUNDI : des combats ont fait trente-huit morts dans le Nord.** – Des combats impliquant l'armée nationale ont fait trente-huit morts, samedi 11 avril, dans la province de Cibitoke, dans le nord-ouest du pays, selon une source bien informée à Bujumbura. Les troubles avaient débuté trois jours plus tôt, des grenades ayant été lancées contre des camps militaires. Les autorités burundaises avaient mis ces attaques sur le compte du Palipehutu, le Parti pour la libération du peuple hutu, qu'il accuse d'être entraîné militairement au Rwanda. Ces accusations ont été rejetées par le ministre rwandais des affaires étrangères, M. Casimir Bizimungu. – *(Reuter.)*

□ **CANADA : 55 000 fonctionnaires québécois ont manifesté à Montréal et à Québec.** – Environ 55 000 fonctionnaires québécois ont bravé le froid dimanche 12 avril et ont manifesté dans les rues de Montréal et de Québec pour exiger du gouvernement qu'il leur verse une augmentation de salaire cet été. – *(AFP.)*

□ **HAITI : le président « provisoire » s'en prend aux Etats-Unis.** – Le président « provisoire » haïtien, M. Joseph Nérette, a appelé les Etats-Unis à *« mettre un frein aux immixtions inconvenantes de leurs diplomates dans les affaires internes du pays »*, dans un discours prononcé dimanche 12 avril à Port-au-Prince, devant son cabinet ministériel. L'absence à ses côtés de l'auteur du putsch qui l'a installé, le général Raoul Cédras, était une première. M. Nérette a rejeté l'accord signé le 23 février à Washington en vue d'une solution négociée à la crise et a stigmatisé l'embargo décrété par l'Organisation des Etats américains à l'encontre d'Haïti. Par ailleurs, un pont aérien organisé sous les auspices des Nations unies pour rapatrier 1 350 réfugiés haïtiens se trouvant à Cuba devait commencer lundi et durer trois jours. – *(AFP.)*

□ **KÉNYA : des affrontements interethniques ont fait au moins quarante morts en une semaine.** – La police a annoncé, dimanche 12 avril, que des affrontements interethniques avaient fait au moins quarante morts en une semaine dans l'ouest du pays. Quatorze personnes ont été tuées vendredi, près de Bungoma, à 400 kilomètres de Nairobi, des centaines d'hommes armés de la tribu Sabaot ayant attaqué les membres de l'ethnie Bukusu avec des flèches empoisonnées, selon des habitants de Bungoma. Les Sabaot constituent un clan de l'ethnie Kalenjin, à laquelle appartient le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi. Selon la police, 68 personnes ont été tuées en mars dans des violences tribales. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBAN : appel à la grève générale.** – La Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL) a appelé à la grève générale et à des manifestations dans l'ensemble du pays, les 15 et 22 avril, pour protester contre *« la cherté de la vie et l'incompétence du gouvernement »*. Alors que le cours de la livre s'est encore récemment effondré et que des élections sont annoncées pour le mois de juin, ce mouvement de protestation sera organisé sous le slogan : *« Pour un régime parlementaire démocratique qui préserve la monnaie nationale et assure les besoins du peuple. »* – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : le pouvoir a cédé en partie devant les manifestants.** – Les opposants tadjiks qui manifestent depuis trois semaines à Douchanbé ont obtenu, dimanche 12 avril, une promesse de démission du président du Parlement, dominé par le Parti communiste. La loi sur la presse et le code pénal seront aussi amendés. Les députés de la zone montagneuse de l'Est tadjik, solidaires de l'opposition, avaient créé, samedi, une *« République autonome du Pamir-Badakhchan »* – *(AFP, Itar-Tass.)*

□ **L'OLP réunira son conseil central le 8 mai.** – Après avoir été reporté, jeudi dernier, à la suite de l'accident d'avion dont M. Yasser Arafat est sorti indemne dans le désert libyen, le conseil central de l'OLP a été convoqué pour le 8 mai à Tunis, a annoncé, dimanche 12 avril, l'agence palestinienne WAFA. Cette date a été fixée par le comité exécutif, réuni sous la présidence de M. Arafat, qui a rendu hommage à *« la cohésion du peuple palestinien autour de sa direction »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAN : selon les premiers résultats des élections législatives

Les partisans du président Rafsandjani semblent remporter une nette victoire sur les « radicaux » du régime

Les khomeinistes purs et durs semblent avoir perdu – ainsi que tout le monde le prévoyait à Téhéran – le combat d'arrière-garde qu'ils ont livré en décidant de participer aux élections législatives du 10 avril. Ils avaient, un temps, menacé de boycotter le scrutin pour protester contre les mesures discriminatoires prises à leur encontre par le Conseil de surveillance de la Constitution, chargé d'examiner les candidatures. Selon les premiers résultats, enregistrés lundi 13 avril, les radicaux devraient perdre la majorité à l'Assemblée, au profit des « modérés » du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani.

TÉHÉRAN

de notre envoyé spécial

Les données partielles rendues publiques par le ministère de l'intérieur indiquent que les radicaux de Téhéran sont d'ores et déjà pratiquement éliminés du Majlis (Parlement), si l'on tient compte des projections faites à partir de l'analyse de 132 996 votes décomptés dans la capitale et qui représentent 8 % des voix exprimées. L'officielle agence IRNA parle de *« raz-de-marée »* en faveur des partisans du président Rafsandjani.

Les ténors – radicaux – de l'Association des religieux combattants (Rouhaniyoun), MM. Mehdi Karroubi (15 772 voix), l'actuel président du Majlis, Moussavi Khoeniha (15 518 voix), le mentor des étudiants qui prirent d'assaut l'ambassade des Etats-Unis en 1979, et Ali Akbar Mohtachami (13 981 voix), la figure de proue de l'opposition à M. Hachemi Rafsandjani, occupent respectivement les 36e, 37e et 40e places de la liste rendue publique par le ministère de l'intérieur, alors qu'il n'y aura à Téhéran que 30 élus. Ils font pâle figure auprès des trois premiers de la liste des membres de l'Association du clergé combattant (Rouhaniyate), parrainé par le guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, et le chef de l'Etat : l'hodjatoleslam Akbar Husseini (72 076 voix), qui présente à la télévision un programme populaire consacré aux problèmes de la famille, M. Ali Akbar Tourabi (52 566 voix), chargé des affaires des prisonniers de guerre, et M. Cheibani (44 571 voix), un ancien ministre.

En province, où le dépouillement est presque terminé, la victoire des partisans de M. Hachemi Rafsandjani serait également assurée. Selon une liste publiée, lundi, par le *Tehran Times*, 52 d'entre eux seraient déjà élus. Le journal d'expression anglaise, qui reflète le point de vue des officiels, écrit : *« Les pertes subies par les rouhaniyoun* [les radicaux et leurs alliés] *devraient servir d'avertissement à ceux qui ne vivent pas avec le siècle, ignorent les besoins du pays et ce qui se passe actuellement dans le monde. »*

Malaise à Téhéran

L'âpreté de la lutte électorale, émaillée d'accusations et de récriminations mutuelles, a créé à Téhéran un certain malaise qui peut avoir été à l'origine des manifestations qui se sont déroulées samedi devant les locaux du magazine *Farad*. Ce dernier, qui entendait critiquer l'état déplorable dans lequel se trouve le football iranien depuis la révolution islamique, avait publié, à la première page de son dernier numéro, la caricature d'un religieux éclopé frappant dans le ballon. Certains ont cru reconnaître dans ce dessin les traits de l'imam Khomeiny. D'où le courroux de plusieurs centaines d'étudiants de l'université de Téhéran qui ont mis à sac les locaux du magazine, au préalable mis hors la loi par le ministère de la culture et de l'orientation islamique. Selon certains témoins dignes de foi, des cris auraient été lancés par les manifestants contre le président Hachemi Rafsandjani, ce que démentent catégoriquement les autorités et l'ensemble de la presse.

Tout heureux du déroulement harmonieux de l'opération électorale, le gouvernement iranien a amnistié huit prisonniers politiques proches de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, président du Mouvement de libération de l'Iran (MLI). Ils avaient été arrêtés en juin 1990 avec quatorze autres personnalités libérales pour avoir adressé une lettre ouverte au président Hachemi Rafsandjani, dans laquelle ils dénonçaient le *« despotisme »* et *« la dynastie cléricale »* qui ont mené le pays *« au bord du précipice »*.

Cette mesure constitue-t-elle un signe d'assouplissement à l'égard de l'opposition libérale ? Interrogé, M. Ibrahim Yazdi, un proche de M. Bazargan, dont il fut ministre des affaires étrangères aux premiers jours du régime islamique, nous a répondu : *« Oui, si elle est suivie d'une décision autorisant le MLI à avoir une existence légale. »* Or, vendredi, M. Abdallah Nouri, ministre de l'intérieur, avait laissé entrevoir une telle éventualité en affirmant qu'une décision finale sur le statut du MLI serait *« probablement annoncée dans les jours ou mois à venir »*.

JEAN GUEYRAS

AMÉRIQUES

PÉROU : après le « coup d'Etat civil » du président Fujimori

Le Sentier lumineux multiplie les attentats meurtriers

Les guérilleros « maoïstes » du Sentier lumineux ont revendiqué une série d'attentats meurtriers, samedi 11 et dimanche 12 avril, une semaine après le « coup d'Etat civil » du président Alberto Fujimori, qui a dissous le Parlement et suspendu les garanties constitutionnelles. Un commando de ce mouvement a assassiné, dans un restaurant de Lima, le député Roberto Luy Wu, tué sa compagne et grièvement blessé quatre autres personnes. A 800 mètres du palais présidentiel, une cinquantaine de membres du Sentier lumineux ont lancé samedi des bombes de faible puissance sur des militaires sans les atteindre. Deux dirigeants syndicaux ont par ailleurs été assassinés à Ayacucho (600 kilomètres au sud-est de Lima) et Paramonga (180 kilomètres au nord de Lima). Passé à la clandestinité, l'ex-président péruvien Alan Garcia a de son côté appelé la population à la « résistance civile », dans un message publié par plusieurs journaux.

LIMA

de notre correspondante

Huit jours après le « coup d'Etat institutionnel » perpétré le 5 avril par le président Alberto Fujimori, la situation a été en apparence plus ou moins normalisée à Lima . Les chars sont toujours en position devant le Congrès et le palais de justice mais la censure de la presse a été levée . Les vingt et un journalistes qui avaient été emprisonnés ont été libérés, de même que la plupart des dirigeants politiques, notamment les présidents des deux chambres et leurs vice-présidents.

« Ce printemps démocratique aura une vie éphémère, a estimé dimanche 12 avril le sénateur indépendant Raul Acosta (victime d'une féroce bastonnade alors qu'il tentait d'organiser une réunion avec ses collègues du Parlement). *Il s'agit simplement de vendre une image plus positive du régime avant la réunion extraordinaire de l'OEA »* (Organisation des Etats américains), qui devait se dérouler lundi 13 avril à Washington.

Certains membres de l'OEA sont favorables à l'imposition d'un embargo contre le Pérou, mesure qui avait été adoptée l'an passé par cette organisation à la suite du putsch contre le président Aristide à Haïti. Cette éventuelle sanction n'est approuvée ni par l'ex-secrétaire général des Nations unies, le Péruvien Javier Perez de Cuellar, ni par les chefs d'entreprise, ni par les partis politiques libéraux, comme celui présidé par l'ex-président Fernando Belaunde.

Ce dernier considère que cette mesure toucherait en premier lieu les laissés-pour-compte. L'Uruguay et le Mexique appuient discrètement M. Fujimori, tandis que les Etats-Unis, l'Argentine et le Chili ont fermement dénoncé les atteintes à la démocratie.

Plus de 24 000 morts en onze ans

Deux représentants « concurrents » de l'Etat péruvien demandent à être entendus à Washington : d'une part, le ministre des affaires étrangères, Augusto Blaker Miller, qui représente le gouvernement de M. Fujimori, et, d'autre part, le premier vice-président de la République, M. Maximo San Roman, devenu le délégué du gouvernement clandestin, présidé temporairement par le deuxième-vice-président de la République, M. Carlos Garcia y Garcia.

Pour que tous les pouvoirs soient réellement représentés, il ne manquerait plus que les terroristes « maoïstes » du Sentier lumineux, dont la guérilla a fait plus de 24 000 morts au cours des onze dernières années, défilent, comme ils l'ont déjà fait, devant le siège de l'OEA à Washington.

En justifiant son *« autogolpe »* (un coup d'Etat accompli contre... soi-même) par la corruption des pouvoirs législatif et judiciaire, M. Fujimori a indirectement conforté le Sentier lumineux, qui mise sur le pourrissement de l'Etat qu'il veut abattre.

Quelques jours avant le coup d'Etat, la première dame de la nation, Mme Susana Fujimori, avait dénoncé, citant nommément certaines personnes, la corruption régnant dans l'entourage de son époux. Le président Fujimori l'avait vite invitée à se taire.

NICOLE BONNET

ÉTATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

M. Tsongas jette l'éponge

M. Paul Tsongas, ancien sénateur du Massachusetts, a annoncé jeudi 9 avril (*le Monde* du 11 avril) qu'il interrompait sa campagne pour obtenir l'investiture du Parti démocrate en vue de l'élection présidentielle. Bien qu'étant déjà hors de la course depuis un mois, M. Tsongas était arrivé à New-York en deuxième position lors de la primaire démocrate du 7 avril, loin derrière le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, mais distançant nettement M. Jerry Brown.

WASHINGTON

correspondance

M. Tsongas a justifié sa décision par son désir de ne pas être un *« gâcheur »*, c'est-à-dire de ne pas gêner les deux hommes restant en compétition, MM. Clinton et Brown. En fait, le manque d'argent et son incapacité illustrée dans les primaires de l'Illinois et du Michigan à rallier les travailleurs syndiqués, ont déterminé son retrait. Sa décision renforce théoriquement le gouverneur Clinton, que ses victoires récentes placent nettement en tête.

Certains des conseillers de M. Clinton affirment que l'avance de celui-ci est telle qu'il ne peut plus être stoppé sur la voie de l'investiture. Mais d'autres analyses sont possibles. Des sondages menés à la sortie de bureaux de vote new-yorkais confirment une certaine méfiance, en tout cas le manque d'enthousiasme d'un électorat qui ne semble se résigner que faute de mieux à voter pour le gouverneur de l'Arkansas.

En mars, 42 % des électeurs démocrates consultés affirmaient souhaiter l'entrée en lice d'un autre candidat. Dans l'Illinois, ce pourcentage est monté à 48 % et, à New-York, à 66 %. Dans ce contexte, on comprend que M. Brown, malgré ses dernières cuisantes défaites, soit décidé à lutter jusqu'à la fin des primaires pour affirmer sa présence, dans l'hypothèse où la convention démocrate chercherait un nouveau candidat.

La vulnérabilité du candidat Clinton

Les succès de M. Clinton auraient dû normalement éliminer les sceptiques et inciter les dirigeants indécis à *« voler au secours de la victoire »*. Mais plus l'avance de M. Clinton s'accroît, plus les doutes se renforcent sur ses chances de l'emporter en novembre sur le président Bush. Aussi le gouverneur Clinton multiplie-t-il ses efforts pour obtenir un soutien public de personnalités démocrates encore réticentes telles que le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo...

Certes, la ténacité du gouverneur Clinton, qui progresse dans tous les Etats malgré les critiques et insinuations les plus violentes concernant son *« caractère »*, est appréciée par l'état-major démocrate. Mais les stratèges craignent qu'en novembre il ne soit trop vulnérable aux attaques féroces des républicains, bien décidés à fouiller dans son passé, à exploiter les « révélations » sur ses relations extra-conjugales, son attirance jadis pour la marijuana, et son manque de civisme au moment de la guerre du Vietnam. Dans une lettre adressée à l'époque aux autorités militaires pour justifier son refus de s'inscrire à la préparation militaire, le jeune Clinton évoquait ceux qui *« tout en aimant leur pays exècrent les militaires »*. On imagine aisément le parti que les républicains pourraient tirer de ce passage sorti de son contexte, en se drapant dans la bannière étoilée pour mieux dénoncer le mauvais patriote Clinton...

Le désenchantement et le mécontentement des électeurs à l'égard de l'*establishment* et l'absence de personnalités d'envergure encouragent un milliardaire, M. Ross Perot, à présenter officiellement sa candidature. Au cours des dernières semaines, ce dernier affirme avoir reçu des centaines de milliers d'appels téléphoniques l'encourageant dans sa démarche. Mais il est encore loin d'avoir obtenu les 750 000 signatures nécessaires. Sa connaissance des problèmes intérieurs et extérieurs est très limitée et son programme vague. Mais il a l'avantage d'être riche. Sa fortune personnelle est évaluée à plus de 2 milliards de dollars, et il est prêt à dépenser 120 millions de dollars pour financer sa campagne, créant ainsi un certain embarras dans le camp du président Bush. *« Un homme disposant de plus de 2 milliards de dollars doit être pris au sérieux »*, a déclaré le sénateur républicain Gramm, ami du président Bush.

HENRI PIERRE

□ **Le porte-avions *Midway* retiré du service.** – Le *Midway*, dernier porte-avions de l'époque de la seconde guerre mondiale encore en service dans la marine américaine, a été officiellement désarmé et retiré définitivement du service samedi 11 avril à San-Diego (Californie). Le *Midway*, lancé en 1945, a été le premier porte-avions américain construit avec un pont en acier blindé pour supporter le décollage et l'atterrissage d'avions à réaction. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MALI : après deux années de rébellion

Un « Pacte national » a été signé à Bamako avec les Touaregs

Un « Pacte national » accordant un statut particulier au nord du Mali, a été conclu entre le gouvernement et les mouvements rebelles touaregs, samedi 11 avril à Bamako. La signature de cet accord, prévue à Alger le 25 mars après des mois de négociations (*le Monde* du 27 mars), est censée mettre un terme à deux années de rébellion qui ont totalement paralysé le nord du pays.

Il est sans doute trop tôt pour juger de la portée de cet accord, signé quinze mois après celui de Tamanrasset, qui était resté sans effet. La cérémonie de Bamako constitue néanmoins un pas incontestable vers la paix, succès à mettre à l'actif du gouvernement transitoire malien, dont le mandat arrive à échéance.

La signature a en effet eu lieu moins de douze heures avant l'ouverture des bureaux de vote... Dimanche, les Maliens élisaient, pour la première fois de leur histoire, leur président de la république. Pour les autorités provisoires maliennes, qui s'étaient fixé cette échéance pour parvenir à un accord, le suspense a duré jusqu'à la dernière minute. Les responsables des mouvements rebelles feraient-ils le voyage de Bamako? Les quatre mouvements rebelles seraient-ils représentés?

Réunis depuis trois jours dans le nord du pays, les chefs de la rébellion ont finalement délégué à Bamako un porte-parole, M. Zahaby Ould Sidi Mohamed, qui a assuré avoir *« plein mandat »* des dirigeants des quatre branches, MM. Iyad Ag Aghali, du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), Melainine Ould Badi, du Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), Abderahmane Ag Gala, de l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA) et Rissa Sidi Mohamed, du Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA), mouvement qui n'avait pas participé aux négociations d'Alger.

Discussions et amendements

Le pacte prévoit un cessez-le-feu, qui est entré en vigueur dimanche, un allégement du dispositif militaire malien dans les trois régions du Nord qui devraient disposer d'un statut particulier (avec des assemblées interrégionales, régionales et locales), le rapatriement des personnes déplacées et une intégration progressive des rebelles dans l'armée nationale.

D'ores et déjà, le Mouvement populaire de l'Azawad a rappelé, dans un communiqué diffusé à Paris, que ce contenu serait *« rediscuté par les quatre mouvements dans le mois à venir »* et que des amendements seraient proposés avant la signature d'un document final. *« Elaboré et signé dans la précipitation en raison de l'échéance du 12 avril »*, ce pacte *« contient encore des points à développer »* estime le MPA, le mouvement considéré comme le plus modéré des quatre.

Les responsables des mouvements rebelles jugent insuffisantes les garanties qui leur sont offertes. Ils souhaitent notamment la présence, dans un *« Comité de suivi »*, de personnalités extérieures, dont une française. Une requête rejetée par les Algériens, qui ont largement inspiré le texte du pacte et pour lesquels ce conflit ne doit pas dépasser les limites régionales. Les Touaregs demandent également que des précisions soient apportées sur les conditions de retour des populations réfugiées à l'étranger. Et surtout, selon eux, des interrogations demeureront aussi longtemps que les futures autorités n'auront pas repris à leur compte les engagements du gouvernement provisoire. Autant de réticences révélatrices... Bien que la signature du pacte soit de bon augure, apparemment, la confiance entre les frères ennemis n'est pas encore totale.

M.-P. S.

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk à la conquête de la communauté métisse

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire sud-africaine, des membres et des sympathisants du Parti national (NP) de M. Frederik De Klerk ont « toyi-toyé », dansé en sautillant sur place, à la manière des militants noirs des mouvements de libération. C'était à Mitchells- Plain, la plus grande banlieue métisse du Cap, où le président De Klerk s'est lancé, samedi 11 avril, à la conquête d'une communauté dont le Congrès national africain (ANC) et son parti se disputent d'ores et déjà les suffrages (*le Monde* du 7 mars). Des volées de pierres, jetées par des militants de l'ANC et du Parti communiste (SACP), l'ont contraint à abréger son meeting.

Quelque dix mille Métis avaient répondu à l'invitation d président. Les premiers militants non-blancs du NP agitaient des fanions aux couleurs de leur nouveau parti et brandissaient des pancartes de bienvenue. « Frederik, notre héros », pouvait-on lire sur l'une d'elles, comme si l'apartheid et ses discriminations raciales, dont les Métis ont eu à souffrir autant que les Noirs et les Indiens, n'avaient jamais existé.

Dans leur majorité, les Métis sont plutôt conservateurs et assez favorables aux réformes et au NP. Pour eux, qui se sentent plus proches des Blancs, l'ANC est le reflet d'une communauté noire qu'ils craignent. A la fin de la session parlementaire de 1991, le NP avait déjà lancé une campagne de séduction en direction de la chambre métisse du Parlement tricaméral, pour chasser sur les terres du Parti libéral (LP). Trente-cinq députés sur quatre-vingt-cinq avaient immédiatement sauté le pas pour rejoindre les rangs du NP.

Jeu subtil d'alliances

Peu après l'ouverture de la nouvelle session, en janvier, une défection supplémentaire et un jeu subtil d'alliances avec des députés indépendants suffisaient à renverser le pasteur Alan Hendrikse, chef du LP et président de la chambre métis. M. De Klerk s'empressait alors d'asseoir un député NP, M. Jack Rabie, dans le fauteuil de M. Hendrikse, affermissant ainsi l'emprise de son parti sur le Parlement.

« Le président n'est plus perçu comme un oppresseur, mais comme un libérateur. La population de Mitchells-Plain est sortie pour lui manifester son enthousiasme pour les réformes pacifiques », a déclaré le député NP de Bonteheuwel, M. Patrick McKenzie, après le meeting écourté. Le patron des Nats (les militants du Parti national) pour la région du Cap, M. Dawie de Villiers, a estimé de son côté qu'il fallait voir dans la chaleur de l'accueil réservé à M. De Klerk *« la montée en puissance du NP sur la scène politique sud-africaine »*.

Le président De Klerk, dans les quelques mots qu'il a pu adresser à la foule, a confirmé qu'il voulait faire du NP *« la plus influente organisation politique du pays »*. *« Je regarde autour de moi*, a-t-il déclaré, *et je constate que je suis déjà en territoire NP. »*

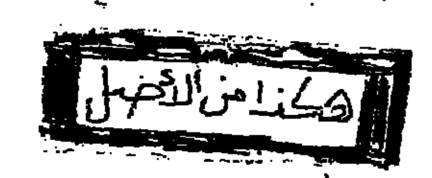
FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE

L'instruction du procès des dirigeants islamistes est achevée

Un policier a été tué, dimanche 12 avril, d'une rafale d'arme automatique, à l'entrée d'un café de Kouba, dans la banlieue d'Alger, par *« des éléments armés non identifiés »* qui ont pris la fuite, a annoncé l'agence officielle APS.

D'autre part, cinq chefs d'inculpation ont été retenus par le juge d'instruction contre le président du Front islamique du salut (FIS), M. Abassi Madani, et six autres contre le vice-président, M. Ali Belhadj, tous deux incarcérés à la prison militaire de Blida, a annoncé, dimanche, le parquet militaire. Celui-ci a précisé que l'instruction du dossier des prévenus est achevée mais que la date du procès n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Vents nationalistes sur le Bade-Wurtemberg

L'extrême droite s'affirme dans le Land le plus riche d'Allemagne. L'afflux massif d'immigrés et le coût de la réunification inquiètent Badois et Souabes peu désireux de partager leur prospérité

BERLIN

de notre correspondant

LIMITROPHE de l'Alsace, situé entre Francfort et *la riche région bâloise*, en Suisse, le Bade-Wurtemberg a largement *profité* après la guerre de la réorientation de l'Allemagne vers l'Europe occidentale pour développer une économie florissante. Membre du club privilégié des régions les plus riches d'Europe, *il a su tirer parti au mieux des* chances offertes par l'intégration européenne.

Il est aujourd'hui quelque peu paradoxal de constater que c'est précisément là, comme en Bavière, que les partis néo-nationalistes allemands trouvent un terrain de prédilection, ainsi que l'ont confirmé les élections régionales du 5 avril.

Au siècle dernier, les anciens pays souabe et badois situés à la périphérie d'un empire allemand en expansion vers l'est, face à une France hostile, étaient une terre d'émigration. Région de « fortes têtes » – petits paysans, vignerons et artisans, assidus au travail et aimant bien l'argent, – elle n'avait pourtant pas toujours été ainsi « en marge » de l'Histoire. *Lieu de passage privilégié depuis* l'Antiquité, elle en a toujours gardé une tradition culturelle particulièrement riche, dont témoignent des villes comme Heidelberg, Ulm, Fribourg-en-Brisgau.

C'est dans ce sud de la République fédérale, à l'écart des hauts lieux industriels traditionnels de la Ruhr ou de l'ancienne Prusse, que s'est joué après la guerre le fameux miracle économique allemand. Le Bade-Wurtemberg est aujourd'hui le centre de l'industrie automobile allemande, de l'industrie électrotechnique. C'est la patrie de Mercedes-Daimler-Benz, de Porsche. Stuttgart, sa capitale, est la région test dans *tous les grands conflits sociaux* de la métallurgie allemande.

Dans les gros bourgs de vignerons, où les chais côtoient désormais les usines les plus performantes, dans les vallées du Neckar et du Danube, sur les pentes arrondies de la Forêt Noire, niche une *population dont* l'opulence ne craint aujourd'hui la comparaison ni avec les *concurrents bavarois ni* avec les Bâlois ou les Alsaciens.

Une qualité de vie enviée dans le pays

Le gouvernement régional est fier de pouvoir offrir aux entrepreneurs désireux de s'installer dans ce Land une qualité de vie enviée dans toute l'Allemagne. Les villages d'autrefois se sont transformés en autant de bourgades prospères, disposant de *tous les équipements* socioculturels souhaitables. Les nouveaux quartiers regorgent de maisons cossues.

Le bilan dont se prévalent les *chrétiens-démocrates qui ont* régné sur la région depuis cinquante ans – parfois en coalition mais le plus souvent seuls – ferait pâlir de jalousie n'importe quel gouvernement européen. Au cours de sa campagne avant les élections régionales, le ministre-président, M. Erwin Teufel, répétait à l'envi que son Land avait le taux de chômage le plus bas d'Allemagne et exportait à lui seul, avec ses quelque dix millions d'habitants, plus que la Suisse ou la Suède. *« Le Bade-Wurtemberg n'est-il pas*, lançait-il, *le premier Land de RFA pour le nombre de patentes ? N'a-t-il pas même un surplus commercial avec le Japon ?* (...) *Le progrès en Allemagne parle souabe et badois. »*

Mais le progrès n'est apparemment plus synonyme de bonheur. L'électorat a infligé à M. Teufel une cuisante déconvenue, désertant en masse l'Union chrétienne-démocrate (CDU) pour l'extrême droite. Avec près de 11 % des voix, le Parti des républicains du leader nationaliste Franz Schönhuber est aujourd'hui la troisième force politique de la région, devant les Verts, en progression eux aussi, et le Parti libéral (FDP), dont l'influence s'effrite au fil des scrutins.

Que s'est-il passé, par exemple, dans les banlieues de Stuttgart, où le score des « Reps » dépasse dans certains endroits 20 % ? A Pforzheim, où il réalise plus de 18 % ? Ou dans la ville universitaire de Tübingen, où il obtient 11,2 % et les Verts trois points de plus ? *« C'est une gifle au Teufel, au diable ! »* (*« Teufel »* veut dire en allemand « diable » – ce qui est la source de bien des jeux de mots...), ricane une vieille femme interrogée à Hausen, un ensemble de *HLM plutôt laids construits* après la guerre, près de Stuttgart. Ici, les « Reps » ont recueilli plus de 30 % des voix. *« Mes enfants ne trouvent pas de logement, et les demandeurs d'asile politique n'ont qu'à lever la main pour en avoir un »*, s'indigne une de ses voisines. Et un jeune homme d'ajouter : *« Enfin ils vont voir que les petits ne dorment pas. »*

Crise du logement

Les demandeurs d'asile ! L'ancienne République fédérale les a toujours attirés. Chaque année, elle a accueilli quelques dizaines de milliers de personnes venant de Turquie, du Proche-Orient, d'Asie, et qui, pour rester, tentaient de se présenter en victimes de persécutions politiques. Disséminés dans les communes, ces *réfugiés attendaient que la justice* statuent sur leur sort – ce qui pouvait prendre des années. Le problème n'*était* pas trop gênant jusqu'au jour où l'Europe de l'Est ex-communiste s'est mise en mouvement. *Ce* sont alors des centaines de milliers de personnes qui ont brusquement afflué en Allemagne de l'*Ouest* : des Allemands de souche, citoyens d'URSS ou des pays satellites, qui ont fait valoir leur droit à la nationalité, puis les Allemands de l'Est, puis les Roumains, les Yougoslaves : 500 000 nouveaux arrivants dans le Bade-Wurtemberg depuis 1988 !

L'effet n'a pas tardé à se faire sentir : le manque de logements, qui *existait déjà*, s'est transformé en une véritable crise. Cent trente mille emplois ont bien été créés *pour la seule année 1990 dans le* Land, mais la compétition pour les travaux les moins qualifiés est sévère. *Les premiers* touchés ont été les couches de population déjà défavorisées, celles qui sont aussi les plus perméables aux slogans simplistes de l'extrême droite. Et il est plus facile pour cette dernière d'exciter la colère contre les Tziganes roumains, les gens de couleur, les Turcs qui peuplent les foyers de demandeurs d'asile que contre leurs compatriotes.

L'extrême droite n'avait pourtant pas attendu cette crise pour montrer le bout de son nez dans le Bade-Wurtemberg. Bien avant la chute du mur de Berlin et l'arrivée massive des Allemands de l'Est, la pénurie de logements, le malaise paysan, la chute de popularité à l'époque du chancelier Kohl avaient bénéficié aux « Reps » qui en 1989 avaient ici obtenu 8,7 % des suffrages aux élections européennes. La même année, ils étaient entrés dans les conseils municipaux de la plupart des grandes villes.

Le parti de M. Schönhuber a profité de ce succès pour s'« établir ». Dans les communes, il s'est forgé une image de respectabilité avec des représentants recrutés dans les classes moyennes et les professions libérales, qui n'ont plus rien à voir avec la caricature de l'activiste néo-nazi. Se présentant comme « bons démocrates », soignant leur langage, ces nouveaux responsables ont su s'immiscer sans bruit dans le paysage politique local pour dénoncer le laxisme de la politique d'immigration ou prendre, par exemple, la défense d'un abattoir local menacé de fermeture. Il ne sera pas si facile de les en déloger.

Travailler dur faire des sacrifices

Au moment où l'Allemagne réunifiée cherche sa place en Europe, *le vote d'une partie de l'électorat* chrétien-démocrate et social-démocrate en faveur de l'extrême droite ne peut pourtant pas être totalement réduit à un vote de protestation. Les classes moyennes, qui ont déserté la CDU, s'inquiètent des coûts de l'unification allemande mais aussi... de l'unification européenne. La confusion des débats actuels sur l'état de l'économie et le sentiment que certaines autorités ont perdu le contrôle de la situation engendrent une peur diffuse dont les effets peuvent être négatifs pour la construction *européenne*.

Le Bade-Wurtemberg est loin de l'Allemagne de l'Est. Après avoir versé, en 1991, 1,5 milliard de deutschemarks – et 2 milliards de plus sont prévus cette année – au Fonds de financement de l'unité allemande, les Souabes et les Badois, comme beaucoup d'autres Allemands de l'Ouest, *estiment qu'ils ont déjà fourni un* effort substantiel.

Pendant la campagne électorale, M. Erwin Teufel n'a pas manqué de rappeler que la réussite économique de la RFA ne s'était pas faite *« du lundi au vendredi »*, qu'il avait fallu travailler dur et faire des sacrifices... Bref, nos conducteurs de Mercedes veulent bien faire preuve de générosité, *mais ils ne sont pas prêts* à payer indéfiniment – surtout s'il s'agit de partager la pénurie ! Et si jamais ils étaient contraints de faire un choix ? Paieraient-ils de préférence pour l'intégration des Allemands de l'Est ou pour les partenaires de la RFA au sein de la Communauté européenne ?

En sacrifiant l'un pour l'autre, les Souabes et les Badois seraient en *fait les premiers perdants*. L'Europe est leur force économique face aux autres Länder allemands. Le vote en faveur de l'extrême droite, dans des régions aussi européanisées que le Bade-Wurtemberg en Allemagne, ou l'Alsace en France, est davantage *un réflexe d'enfants gâtés qu'une* forme de nationalisme. Il montre que le goût de l'ordre établi n'est guère différent de part et d'autre de la frontière.

Plusieurs études le montrent : la jeunesse allemande tentée aujourd'hui par les extrêmes est à *la recherche d'une identité et de* valeurs nouvelles que la société actuelle ne lui offre pas. Et elle se laisse séduire par des slogans tels que *« l'Allemagne aux Allemands »*. Dans le Bade-Wurtemberg, 16 % des moins de vingt-cinq ans ont voté le 5 avril pour *les « Reps » de Franz Schönhuber.*

HENRI DE BRESSON

La photographie hongroise sort de l'ombre

BUDAPEST

de notre correspondant

Deux ans après la chute du régime communiste, la Hongrie continue de renouer avec son passé en déterrant des œuvres jadis occultées par le « réalisme socialiste ». La situation est particulièrement frappante et paradoxale en ce qui concerne la photographie. Internationalement connus, les noms de Robert Capa, d'André Kertesz et de Brassaï étaient encore récemment ignorés de leurs compatriotes. D'origine hongroise, ces photographes ont tous emprunté le chemin de l'exil dans l'Europe déchirée de l'entre-deux-guerres, entre Budapest, Berlin, Paris et ensuite les Etats-Unis.

Un reflet de la réalité

Robert Capa, de son vrai nom Andrei Friedmann, n'est revenu que brièvement en Hongrie en 1948. Le régime communiste a longtemps exploité sa photo fétiche du soldat républicain espagnol tué sur le champ de bataille, sans dévoiler l'identité de son auteur. Il a fallu attendre quarante et un ans pour voir la première exposition Capa en *Hongrie* en 1989. De même pour Kertesz : ses photos n'ont été révélées à Budapest qu'en *1983*...

La mémoire photographique magyare sort doucement de l'ombre. Le premier musée de la photographie hongroise a ouvert ses portes le 20 mars dernier, dans la ville de Kecskemet, à 80 kilomètres au sud de Budapest. *C'est*, en fait, l'aboutissement d'une attente de plusieurs décennies. Le projet d'un musée avait été avancé sans succès à *deux reprises* pendant la guerre. *« Mais le régime communiste n'avait aucun intérêt à montrer des photos, qui, plus que toute autre forme d'art, reflètent la réalité »*, souligne Karoly Kincses, conservateur du musée. Ce passionné de l'image a hérité des archives de l'Association des photographes hongrois. Au total quatre-vingt mille photos, documents et appareils qui avaient été *entassés* dans le désordre le plus complet depuis 1958 dans une minuscule pièce d'une dizaine de mètres carrés. Ce matériel est maintenant rangé et classé dans son musée installé dans l'enceinte d'une ancienne synagogue, qui sert également de centre *de recherches* et *de documentation*.



ANDRÉ KERTESZ/MINISTÈRE DE LA CULTURE, FRANCE

Esztergom, 23 octobre 1916.

Une heure de gloire révolue

Malgré la renommée de la tradition photographique hongroise, Karoly Kincses a mis plus de deux ans à trouver quelque 50 millions de forints (environ 5 millions de francs) pour financer cette opération. La fondation du musée est également soutenue par une vingtaine d'institutions et autant d'entreprises privées qui assurent tout juste les *frais de fonctionnement* du musée et de ses trois employés.

Symboliquement, l'exposition d'ouverture est consacrée à Antal Simonyi, pionnier de la photographie hongroise qui, dès 1850, a tiré le portrait du « Tout-Budapest » de l'époque. Karoly Kincses affirme détenir une centaine de photos de Capa, Kertesz et Brassaï, dont plusieurs inédites. Ces noms, témoins d'une heure de gloire révolue, revivent. Même si une nouvelle génération *de photographes n'assurent pas* encore la relève, un premier pas vient néanmoins d'être franchi : la réhabilitation d'un patrimoine jusque-là officiellement renié.

YVES-MICHEL RIOLS

► **Musée de la photographie hongroise, 6000 Kecskemet Katona-Josef Ter 12. Tél. 36-76-464-24.**

VU D'AILLEURS

« Dieu est loin, l'Europe aussi »

Les Latino-Américains trouvent que la Communauté se désintéresse d'eux et les laisse dans un dangereux face-à-face avec les Etats-Unis

Nous commençons cette semaine une série « L'Europe vue de... » qui se poursuivra régulièrement dans « Espace européen ». Le premier article vient d'Amérique latine.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« *NOS relations avec l'Europe se limitent à des discussions commerciales avec la Communauté, et à des échanges culturels avec les pays qui la composent.* » Cette boutade amère d'un ministre brésilien résume assez bien l'état d'esprit qui prévaut en Amérique latine. Engagés dans un « réajustement » libéral de leur économie, les Etats du continent sud-américain ont l'impression que l'Europe délaisse des relations historiques au profit de ses problèmes internes. Un constat qui intervient au moment où les Etats-Unis n'apparaissent plus comme « le grand Satan », mais comme un partenaire soucieux de se rapprocher de ses voisins du Sud.

Le sous-secrétaire d'Etat américain David Mulford affirmait récemment que « *ce qui est bon pour l'Amérique latine est bon pour les Etats-Unis* », en précisant : « *Nous sommes de plus en plus intéressés par la prospérité économique et le bien-être politique de cette région.* » L'exemple du Mexique symbolise ce rapprochement. La traditionnelle plaisanterie mexicaine « *Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis* » n'a en effet plus cours, bien au contraire. Le président Carlos Salinas de Gortari s'est engagé dans un rapprochement avec un voisin avec lequel il partage 7 500 kilomètres de frontières. Les accords de libre-échange signés l'an dernier et l'entrée progressive du Mexique dans le marché libre du Nord – Etats-Unis, Canada – consacrent ces liens.

L'Argentine du président Carlos Menem, bien que fort éloignée tant culturellement que géographiquement de Washington, n'a de cesse elle aussi de se rapprocher des Etats-Unis. Elle le fait dans le cadre du plan Brady et de « l'initiative pour les Amériques », mais elle a aussi manifesté ses nouvelles intentions par des gestes politiques, comme lors de la guerre du Golfe, quand Buenos-Aires a envoyé trois bateaux aux côtés de la force d'intervention américaine. Les pays andins (Pérou, Bolivie, Colombie, Equateur) multiplient eux aussi les signaux à l'égard de Washington, en ce qui concerne notamment la coopération dans la lutte contre le trafic de drogue.

La fin du contrepoids

Le rôle de contrepoids à « l'empire américain » que cultivaient plusieurs pays du Vieux Continent, la France sur le plan politique et culturel, l'Allemagne pour les investissements – pour ne citer que deux exemples – apparaît de moins en moins évident. Paris n'a pas les moyens de réorienter une politique qui consacre toujours l'essentiel de ses ressources à l'Afrique alors qu'un effort important doit être désormais consenti en faveur des pays de l'Est. Sur un simple plan diplomatique, l'ajournement à trois reprises de la visite que M. Roland Dumas devait effectuer au Brésil n'a pas fait une excellente impression à Brasilia. Bonn, engagée dans sa coûteuse réunification, réduit des investissements qui étaient encore il y a peu, parmi les plus importants.

A ce relatif désintérêt de la Communauté européenne s'ajoutent les difficultés commerciales rencontrées par des pays exportateurs de matières premières et avant tout, de produits agricoles. L'ancien président argentin Raul Alfonsin, lors d'un séminaire à Venise en mars dernier, a ainsi accusé l'Europe de pratiquer une politique « *égoïste et déloyale* ». Dans l'Uruguay Round, la position officielle brésilienne est proche de celles des Etats-Unis. « *Beaucoup plus que de celles de certains pays européens* », précisait le président Fernando Collor de Mello dans un entretien au journal *Veja* au mois de mars. La décision polonaise d'abaisser de 10 % les droits de douanes sur les importations de soja européen est aussi apparue comme un signe supplémentaire de la constitution de ce qu'un diplomate brésilien appelle la « *forteresse européenne* ».

L'unification du Vieux Continent a aussi signifié pour les citoyens latino-américains la quasi-rupture d'un lien affectif. Les citoyens de langue espagnole – et, pour le Brésil, d'expression portuguaise – pouvaient encore il y a quelques années envisager un exil ou une installation définitive outre-Atlantique, grâce à une politique de visas très libérale. Le durcissement et l'unification des législations européennes à l'égard des émigrants rend cette possibilité de plus en plus aléatoire. A cet égard, la multiplication ces derniers mois d'importantes files d'attente devant les consulats européens de candidats au départ est significative.

Rien n'est perdu

Il ne s'agit pas évidemment d'une rupture d'alliance. L'Itamaraty – ministère brésilien des affaires étrangères – répète sans cesse son attachement à une politique étrangère qualifiée d'« *équidistante* ». L'ébauche de Parlement centro-américain est mise en place avec l'aide active des Parlements européens. Les pays du Cône sud (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) sont engagés dans un processus de marché commun (Mercosul) destiné à renforcer la compétitivité dans leurs échanges tant avec les Etats-Unis qu'avec l'Europe.

« *Rien n'est en effet perdu*, souligne un diplomate occidental en rappelant que la CEE dans son ensemble est encore et de loin le premier partenaire commercial du Brésil. *Mais il est vrai que la bureaucratie européenne est très lourde, les prises de position longues et insipides. L'Europe n'a pas saisi les occasions et ne semble pas mesurer à quel point l'Amérique latine, après une longue et sombre période, est en train de devenir une zone de croissance et de développement importante.* »

Comme le résume élégamment le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Resek, « *l'Europe vit une expérience de son histoire qui ne lui permet pas d'accorder une priorité à notre continent.* » « *Mais*, poursuit-il, *la volonté parfois affichée de l'Europe de vouloir abandonner l'Amérique latine aux Etats-Unis, au profit d'un rapprochement avec les pays de l'Est est inintelligente et déplorable.* »

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

TRIBUNE

Pas de retour à Rapallo

par Michael Stürmer

LA géographie, disait Bismarck, est la seule constante de la politique étrangère. Cette phrase vaut aussi pour le rapport que nous pouvons entretenir aujourd'hui avec le traité que, il y a soixante-dix ans, l'Allemagne républicaine et la Russie soviétique signèrent dans la station balnéaire italienne de Rapallo : le monde s'en est brièvement étonné, mais longtemps souvenu.

Les conversations secrètes germano-soviétiques eurent lieu en marge de la conférence de Gênes, la première grande réunion internationale consacrée à la révision de l'ordre d'après-guerre ; un sommet de trente nations pour la pacification de l'Europe, qui devait amener à la même table les vainqueurs et les vaincus. Mais son échec ne fera qu'accroître l'amertume. Rapallo y contribuera aussi. Depuis, le traité est toujours synonyme, pour le nationalisme allemand, d'une possible opposition à l'Ouest ; pour les détenteurs du pouvoir en Russie, de la revendication d'une présence en Europe centrale ; et pour l'Occident, de cauchemar, de menace et de rappel des incertitudes germano-soviétiques.

Dans le monde de l'après-guerre, l'Allemagne a été obligée, qu'elle le veuille ou non, d'être l'avocat de l'Est à l'Ouest. Un jeu à la Rapallo n'aurait donc pas aidé l'Est, n'aurait pas engagé l'Ouest et aurait forcé l'Allemagne à des retrouvailles peu réjouissantes avec l'Histoire.

Hostilité et complicité

Du reste, la situation de 1922 n'a pratiquement rien à voir avec celle d'aujourd'hui. L'Allemagne avait gagné la première guerre mondiale à l'Est en 1917 et l'avait perdue en 1918 à l'Ouest. La défaite de la Russie avait dégénéré en une sanglante guerre civile. Alors que les dirigeants soviétiques attendaient la révolution en Allemagne et y envoyaient leurs militants, ils cherchaient en même temps, et dès le début, dans la Reichswehr et la République bourgeoise, les partenaires d'une grande politique d'alliance contre l'Occident, la République polonaise, la Société des nations et le *statu quo* de l'après-guerre.

Les Allemands, tout en combattant à l'intérieur les communistes comme ennemis de l'Etat, virent dans le puissant allier oriental la chance de recommencer un jeu de milieu de terrain contre l'Ouest, Versailles et la « Petite Entente » nouée par la France dans l'Europe du Sud-Est. Depuis que les Américains s'étaient retirés d'Europe, il manquait à la paix de 1919 le contact avec la réalité. A Rapallo, deux grandes puissances déclassées firent comprendre que l'ordre de 1919 ne pouvait pas durer.

Quand on étudie le texte de l'accord du 16 avril 1922, on ne trouve que peu d'indices d'une grande stratégie. C'est pourquoi on soupçonna pendant longtemps l'existence de clauses secrètes. Mais il n'y en avait pas : la coopération militaire dans le domaine des chars, des avions et des armes chimiques fut un temps florissante – ses conséquences durèrent jusqu'à la deuxième guerre mondiale et même au-delà. La coopération industrielle a souvent été surestimée et fut en réalité décevante. A Rapallo, il ne s'est agi d'autre chose que de tirer un trait sur trois éléments : les dettes de l'avant-guerre, le diktat allemand de Brest-Litovsk et la paix de Versailles imposée par les vainqueurs. Les deux outsiders de l'ordre d'après-guerre se mirent d'accord pour ne pas accepter les règles du jeu de l'Occident, alimentant la méfiance durable de tous ceux qui n'y étaient pas.

La situation de 1922 risque-t-elle de se répéter ? La réunification allemande et la désintégration de l'empire soviétique sont allées de pair. L'unité allemande a été depuis quarante ans solidement préparée par l'intégration à l'Ouest de la RFA, son accession au rang de puissance économique, le capital de confiance amassé et le contrôle des armements. Tout exige que ces ancrages soient traités avec soin.

Reconstruire l'Est

Le passage à l'Est de l'empire soviétique à un ordre nouveau post-soviétique ne peut avoir lieu pacifiquement que si l'Occident prend une part active à la reconstruction de l'Est, et s'il le fait de concert. L'approfondissement et l'élargissement de la Communauté européenne peuvent être théoriquement contradictoires. Pratiquement, il s'agit de créer en Europe une situation qui empêche le jeu des égoïsmes nationaux ou tout au moins le limite. Pour ce faire, l'intégration économique est un moyen, tout comme la participation à l'Alliance atlantique dans le domaine militaire. Il y a mille bonnes raisons pour la coopération germano-russe. Pour une alliance particulière germano-russe, il n'y a que des contre-arguments.

L'Allemagne ne peut pas échapper à sa situation géographique. Elle reste le lieu qui relie entre elles et avec le continent eurasiatique toutes les presqu'îles qui forment l'Europe. Rapallo embrasse les deux, la tentation et la damnation de la situation de l'Allemagne en Europe. Le souvenir en restera encore longtemps à l'Ouest comme à l'Est.

Les Allemands peuvent cependant y trouver une leçon d'histoire d'un type particulier. La Russie n'a pas encore touché le fond de ses catastrophes. La politique allemande doit tout faire pour attirer la Russie dans le système occidental, afin de ne pas en porter seule le fardeau. Mais ce n'est possible que si nous évitons aujourd'hui et demain de recréer le monde qui un jour conduisit à Rapallo.

▶ **Michael Stürmer est historien, directeur de la Fondation de sciences politiques d'Ebenhausen, près de Munich.**

REVUE DE PRESSE

Le déclin des grands partis

« *Les résultats des élections régionales et nationales, en France, en Allemagne et en Italie mettent en valeur un phénomène qui n'a pas été pleinement pris en compte : l'étendue des bouleversements que le décès du communisme a provoqués dans la vie politique intérieure des pays de l'Ouest.* » Comme la grande majorité des journaux européens, *The Independent* a cherché à comprendre les raisons de la récente et brusque poussée électorale en faveur de formations jusqu'alors marginales. Pour le quotidien britannique, les grands partis européens s'étaient confortablement installés dans un monde politique structuré en fonction de la menace communiste. En France, M. Mitterrand « *a semblé incapable de s'adapter au monde nouveau une fois le communisme discrédité* ».

Fin de la peur du communisme

Le même phénomène a touché l'Italie, où les chrétiens-démocrates ont « *pendant quatre décennies préservé leur domination politique en usant de la peur du communisme* ». Quant à l'Allemagne, elle paye le coût élevé de sa réunification. *The Independent* souligne que ces trois pays, « *architectes en chef de Maastricht* », en sont réduits « *à apprécier les coûts plutôt que les bénéfices du partenariat européen* », tandis que « *les problèmes nationaux prennent une ampleur inconnue dans la décennie passée* ».

Il Giornale va plus loin en expliquant que derrière le rejet des partis traditionnels se cache un refus plus fondamental de tout ce qui est « *organique* » : « *C'est comme si les gens s'étaient rendu compte partout que l'idée même de parti appartenait au passé, était l'expression d'une société qui décline dans ses croyances et dans ses besoins. Les partis tels que nous les connaissons sont fils de notre siècle ; même les plus modernes et démocratiques sont modelés sur le premier véritable parti, celui de Lénine. Nos inquiétudes, nos protestations, nos désaffections viennent également du besoin, de la volonté de l'enterrer* », conclut le quotidien italien.

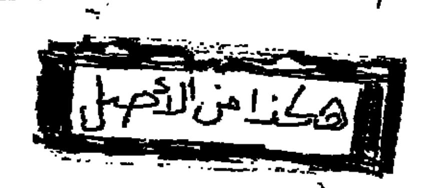
La poussée électorale des mouvements d'extrême droite en Europe se trouve donc alimentée à la fois par la remontée des sentiments nationaux ou nationalistes, et les difficultés d'adaptation de grands partis traditionnels. *Le Soir* explique que « *les grands partis nationaux ont perdu à la fois de leur identité et de leur emprise sur la politique. Leur identité s'est notamment diluée dans la réduction du débat idéologique et dans sa relative inadéquation à la gestion de l'économie* ».

Les succès de l'extrême droite

S'agissant plus particulièrement de la poussée de l'extrême droite, lors des élections dans deux Länder allemands, *Die Welt* se rejouit, quant à lui, des commentaires faits à l'étranger : les succès de l'extrême droite n'ont pour une fois pas été présentés comme « *typisch Deutsch* », et contrairement à ce qui s'était passé il y a vingt-cinq ans, où l'extrême droite avait remporté des succès analogues dans certains Länder, personne ou presque n'a évoqué les « *bruits de bottes menaçant l'Europe* ». « *Dans toute l'Europe on a compris que ce sont partout les mêmes problèmes qui engendrent de telles secousses politiques. Il n'est plus possible de faire passer la xénophobie pour un phénomène spécifiquement allemand* », souligne *Die Welt*. C'est également le point de vue du *Guardian*, qui estime qu'au-delà de certaines spécificités nationales les élections en Belgique, en France, en Italie et en Allemagne, présentent des traits communs, dont le fait que dorénavant « *20 à 25 % de l'électorat européen semble disposé à rejoindre des partis minoritaires* ». Pour le *Frankfurter Allgemeine*, il s'agit là d'un « *avertissement d'urgence* » adressé aussi bien au gouvernement qu'à l'opposition.

En Italie, en revanche, les résultats des élections refléteraient, selon certains journaux, plus la spécificité du pays, notamment les disparités entre le Nord et le Sud. Le *Süddeutsche Zeitung* n'en voit pas moins dans la Ligue lombarde – malgré les dénégations de son leader, Umberto Bossi – des airs de famille avec le Front national et les autres courants de protestation d'extrême droite en Europe. « *La Ligue est d'extrême droite en tant qu'elle essaie d'exploiter la peur d'une vague d'immigration qui viendrait essentiellement d'Afrique. Elle l'est dans sa façon, non exempte de racisme, de rendre les Italiens du Sud responsables de tous les maux du pays* », écrit le quotidien de Munich.

P. S.



ESPACE EUROPÉEN

Les joyaux d'Anvers

Les diamantaires de la capitale flamande maintiennent discrètement une tradition attaquée par les pays où la main-d'œuvre est bon marché

ANVERS

de notre envoyé spécial

« *NE vous y trompez pas. Tout paraît paisible comme ça, mais nous sommes observés. Des caméras nous ont filmés et un guetteur surveille nos faits et gestes.* » Correspondant à Anvers de *la Libre Belgique* et de *Vif-l'Express*, l'avatar belge de l'hebdomadaire parisien, Jacques Hermans est un de ces Flamands francophones dont le parfait bilinguisme et la double culture sidèrent toujours le voyageur venu de l'Hexagone. Au-delà de l'appareil policier, on comprend en l'écoutant que ce quartier des diamantaires juifs fait évidemment partie du patrimoine artistique et économique d'un royaume traditionnellement ouvert aux étrangers, habile à intégrer les talents apporteurs de devises.

Une double mission incombe à la brigade spéciale de vingt-cinq agents, volontaires et équipés de tout le matériel nécessaire, qui veille sur les lieux : dissuader les gangsters de s'attaquer à la précieuse marchandise; déjouer les attentats contre la communauté juive.

Parce que le souvenir de l'explosion d'une voiture piégée, il y une dizaine d'années, est toujours vivace, les précautions furent particulièrement grandes dans quelques rues sous haute surveillance pendant la guerre du Golfe. Mais, au moindre colis suspect, au premier coup de téléphone anonyme, c'est toujours l'alerte à la bombe, le bouclage du quartier. Voilà quelques semaines, le nouvel ambassadeur de France en Belgique, M. Alain Pierret, en fit l'expérience, qui dut renoncer, pour cause d'effervescence sécuritaire, à une visite aux diamantaires pendant sa première tournée à Anvers.

Le respect de la parole donnée

En temps normal, l'étranger pas trop patibulaire peut pénétrer sans difficulté dans la place, tout de suite en sortant de la gare centrale, chef-d'œuvre reconnu de l'« architecture ferroviaire » début de siècle. Il faut prendre à gauche Pelikannstraat et l'on se retrouve dans ce petit îlot lapidaire où le prix du mètre carré bat tous les records de Belgique. Vestingstraat, Hoveniersstraat, Lange Herentalsestraat, les noms de rue sont flamands, mais l'anglais domine parmi les enseignes vantant l'or, le diamant et les pierres plus communes. Barbe et chapeau noir, les juifs orthodoxes vaquent à leurs occupations, de leur magasin à une des [quatre] Bourses anversoises du diamant, à moins que ce ne soit vers un restaurant discret où – coup d'œil infaillible sur le brillant sorti du mouchoir et respect scrupuleux de la parole donnée – ils « topent là » de fabuleux négoces comme naguère les paysans le faisaient sur les champs de foire.

Il y a un contraste saisissant entre l'austérité des personnages, leur refus de l'esbroufe et l'ampleur des sommes en jeu, le caractère « frivole » de la marchandise. *Vivant en bonne intelligence* avec elle, mais à un échelon quand même subalterne dans le professionnalisme, les Indo-Pakistanais sont venus grossir cette population israélite, native d'innombrables contrées et jugée *« très volatile »* par les fonctionnaires belges du fisc, qui savent de quels excès de zèle il faut se garder à son endroit si on veut continuer à la fixer dans le royaume.

Belges parmi les Belges

Le diamant anversois, c'est 7 % des exportations belges, 30 000 emplois dans le commerce et l'industrie, dont 3 800 ouvriers belges hautement qualifiés qui taillent et polissent dans les ateliers spécialisés de la Campine, la campagne flamande aux environs immédiats de la ville.

Quelques figures mènent la barque : Abraham Fischler, naguère établi à Cuba, longtemps président du Conseil supérieur du diamant (Hoge Raad voor Diamant – HRD, – dont les vingt-six membres représentent toutes les branches de la profession); Bernard Finkelstein, formé aux États-Unis, magnat du *commerce du diamant brut*, avec ses fils Charles, Gidéon et David, membre du consistoire israélite. Ce sont des polyglottes, des esprits cosmopolites, de grands voyageurs, mais, plus que les simples « dealers », ils semblent attachés à ce coin de la vieille Europe où la xénophobie est une faute de goût, malgré les apparences créées par la montée des extrémistes flamands du Vlaams Blok.

Alors, Belges parmi les Belges, puisqu'ils ont le plus souvent la nationalité de leurs employés, ils tiennent à la réussite du programme « Anvers, capitale culturelle de l'Europe 1993 », qui mobilise déjà le grand port de l'Escaut. Ils ont fait restaurer la statue de Lodewyk Van Bercken, l'inventeur de la taille du diamant (avec un autre diamant), au cœur de ce XVe siècle où Bruges était le partenaire préféré de Venise pour le commerce des pierres précieuses. Selon la légende locale, il reçut 3 000 ducats de Charles le Téméraire pour ses trois plus grosses commandes, dont le fameux Sancy. Aujourd'hui, les puissants de ce monde ne recourent pas à une débauche de carats pour porter un fétiche pendant une bataille, se réconcilier avec un ancien adversaire ou s'attirer les faveurs d'un pape. Spéculations, placements de sécurité, fastes de parvenus, passions lapidaires et coûteuses amours féminines, contribuent néanmoins à entretenir un chiffre d'affaires qui, à Anvers, a atteint 15,3 milliards de dollars en 1991.

On avait vu mieux certaines années antérieures; la récession se fait aussi sentir dans cette pierre-là. A cause de la concurrence asiatique, il a fallu licencier 10 % des ouvriers qualifiés. Capitale du savoir-faire, Anvers est le premier importateur mondial de diamant brut, pour le réexpédier, taillé et poli, dans de petits colis banalisés qui valent leur pesant de dollars dans la soute des Boeing. Mais, s'agissant de brillants de moindre calibre ou qualité, la main-d'œuvre indienne fait aussi bien, et pour moins cher, que les ateliers campinois.

Les marchés des nouveaux riches

Sourde aux plaintes des Anversois et rendue plus intransigeante *que jamais par la baisse de ses pro*fits en 1991, la De Beers, principal fournisseur (par l'intermédiaire de sa filiale commerciale, la Central Selling Organisation, CSO), maintient un cours du brut très élevé, qui réduit dangereusement la marge bénéficiaire des tailleurs.

C'est parce qu'il avait critiqué trop franchement les pratiques des revendeurs de la De Beers au détriment de la petite industrie locale que M. Fischler a été remplacé, fin mars, à la présidence du Conseil supérieur du diamant par Henich Apfelbaum. Cela s'est fait discrètement, la profession ayant horreur de la publicité. Apparemment, une majorité de responsables n'a pas voulu de conflit ouvert avec la principale source d'approvisionnement. Mais, pour essayer de casser ce monopole de plus en plus mal supporté, d'autres organisent des filières nouvelles. En proie *à des difficultés intérieures*, le Zaïre a beaucoup alimenté le réseau parallèle ces derniers mois, alors que l'Angola et le Libéria, fragilisés par la guerre civile, acceptaient les contrats léonins de la De Beers.

Juste compensation dans une Asie qui casse les prix de la marchandise ordinaire, la Corée du Sud a les moyens de s'offrir de plus en plus de pierres haut de gamme, *cut in Belgium*. Rapport d'une mission diamantaire belge en Asie, du 22 février au 8 mars : *« De récentes études ont démontré que la Corée est le quatrième marché au monde. Le PNB coréen croît chaque année de 10 % et son marché offre dès lors d'énormes possibilités. »* L'essor économique ou, au contraire, la crainte de l'avenir suscitent de brusques demandes dans tel ou tel pays. *« On n'a jamais tant vendu au Sud-Vietnam qu'au début des années 70. Pas besoin d'être grand clerc pour en déduire que la fin du régime approchait*, raconte Abraham Fischler. *Maintenant, la plaie, pour l'approvisionnement, c'est la Russie* (l'URSS avait fourni 13 % du brut importé à Anvers en 1991). *On ne sait plus à qui se fier. Il n'y a plus de règle. »* Grands voyageurs, marchands d'un rêve aussi vieux que l'humanité, les diamantaires d'Anvers ont leur propre analyse de la situation mondiale, qui vaut bien celle des journalistes et des diplomates.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

LIVRES ET REVUES

LA DISLOCATION DU POUVOIR EN URSS

Dans son édition 1991, la Documentation française propose le premier ouvrage analysant l'évolution de l'ex-URSS jusqu'au coup d'Etat d'août 1991. Les péripéties du putsch manqué, ses protagonistes – *individuels* ou collectifs – ayant joué un rôle au cours de la dernière année d'existence du régime soviétique y sont relatés et décrits. Les auteurs de cette compilation, Françoise Barry et Michel Lesage, retracent en outre les points forts de l'année 1990-1991 (économie, politiques *intérieure et extérieure*).

► *URSS : la dislocation du pouvoir.* Edition 1991. Documentation française, coll. « Etudes ». 230 pages. 75 F.

L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Depuis les bouleversements survenus à la fin 1989, l'expression « Europe centrale et orientale » a succédé à celle d'« Europe de l'Est ». Les nouveaux États de l'Est ont vite pris conscience de l'ampleur des problèmes économiques, politiques et sociaux. *Rédigé sous la* direction d'Edith Lhomel et de Thomas Schreiber, le présent volume rend compte de l'état actuel de cette « autre Europe », à partir de l'exploitation de quatre « pistes » : le retour de l'histoire, la conversion des anciens communistes, *l'attitude des pays face à l'unification* allemande et les nouvelles inégalités nées des bouleversements.

► *L'Europe centrale et orientale : de l'espoir aux réalités,* sous la direction d'Edith Lhomel et de Thomas Schreiber, édition 91. Coll. « Les études de la Documentation française ». 295 pages, 110 F.

ÉCOLOGIE POLITIQUE

En Belgique, le Groupe Coudenberg, du nom d'une colline de Bruxelles, est une association de personnalités indépendantes dont l'objectif est *« le ressourcement de la démocratie »*. Il édite notamment dans la collection « Dialogues politiques », ouverte aux animateurs des principaux partis. Le dernier-né de ces livres est l'œuvre de Ludo Dierickx, sénateur du groupe écologiste flamand (Agalev). Dépassant largement le cadre belge, *Ecologie politique* s'adresse à *tous les Verts européens*. La modération de l'auteur et sa connaissance de milieux européens très divers donnent du poids à ses vues, même si on a parfois du mal à le suivre dans sa tentative d'intégration de l'écologie dans *« la valeur d'usage de l'objet »*, par laquelle il s'attaque au productivisme industriel.

► *Ecologie politique, richesse des hommes et des nations*, de Ludo Dierickx. Groupe Coudenberg, 48, rue de Namur, 1000 Bruxelles. 263 pages. 400 francs belges.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LES DECLARATIONS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Une affaire personnelle

L'élection du président de la République au suffrage universel crée une relation directe entre l'homme qui reçoit la charge d'exercer le pouvoir suprême, donc de garantir le destin du pays, et le peuple souverain qui la lui confie. Il en résulte un rapport forcément ambigu, parce que nécessairement émotionnel, dans lequel la personnalité prime souvent la rationalité.

Charles de Gaulle, qui n'avait pas son pareil pour vouvoyer la France, savait à quel point cette «équation personnelle» pouvait devenir déterminante, surtout dans les situations de crise, dans la conduite des affaires du pays. M. François Mitterrand le sait aussi. Sa prestation radio-télévisée du dimanche soir 12 avril, face à cinq interlocuteurs – Christine Ockrent (Antenne 2), Anne Sinclair (TF 1), Ivan Levaï (Radio-France), Jean-Pierre Elkabbach (Europe 1), Olivier Mazerolle (RTL) – avec lesquels il a beaucoup joué, était un long tutoiement familier adressé au pays qui semble lui retirer aujourd'hui la confiance qu'il lui prodiguait hier. Sauf à déchoir et à oublier la *«noblesse»* de son mandat, qui tient au *«formidable présent»* que lui fait le peuple en l'élisant, le président de la République, ne saurait s'offusquer d'un blâme populaire.

M. Mitterrand admet une part de responsabilité personnelle dans la sanction infligée les 22 et 29 mars à son pouvoir et à son gouvernement par les électeurs. Il ne chicanera pas, sur ce point, M. Lionel Jospin. Cet aveu lui arrache le cœur, parce qu'il n'est pas dans sa nature d'admettre facilement ses erreurs, mais il ne tient pas à tricher au moment où il cherche à entraîner la France dans *«la grande entreprise»* de l'Europe unie qu'il aimerait mener à termer avant de rendre son tablier.

Ce sera, toutefois, sa seule concession. Il se moque des supputations de l'opposition : si sa santé ne lui joue pas un mauvais tour, il ira au bout de son mandat. Pas question, comme on le pronostique au RPR et à l'UDF, de précipiter la prochaine élection présidentielle. Il assumera, au besoin, une nouvelle cohabitation en 1993. Il y est *«prêt»*. Mais personne ne lui fera dire que sa cause est perdue d'avance. Il veut croire, au contraire, que M. Pierre Bérégovoy redressera la situation en onze mois.

Il relève, certes, que c'est *«la première fois»*, dans sa carrière, qu'il se trouve devant un tel discrédit de ce Parti socialiste qu'il a fondé, mais on sent qu'il rêve de relever ce défi inédit. Il ne quittera pas non plus l'Elysée sans délivrer une nouvelle imprécation contre *«l'argent qui corrompt»*. Au souvenir des scandales du passé imputables à ses adversaires, il ne supporte pas de voir la gauche clouée au pilori. Il prend même la défense de M. Bernard Tapie, victime, à ses yeux, de *«beaucoup de méchanceté»*.

Mesure-t-il alors à quel point ses paroles peuvent paraître vaines à ses anciens électeurs? A-t-il vraiment conscience que le verbe le meilleur trouve ses limites, après onze ans de pouvoir, dans le bilan des évidences? Comment croire que le président de la République n'ait *«point de part»* dans la *«succession des faits»* qui ont engendré *«les fléaux»* du chômage, de l'insécurité, de la corruption, dont parle le nouveau premier ministre? L'Etat n'aurait-il aucune responsabilité dans l'augmentation du nombre des chômeurs et des corrupteurs? Mais pour M. Mitterrand l'essentiel n'est plus là. L'important, ce sont les roses de l'épanouissement de l'Europe, celles qu'il voudrait voir accrochées, en bouquet, au faîte de cette œuvre historique.

Quand il en parle, il le fait avec fougue, émotion, ses gestes des mains deviennent plus amples. C'est à la jeunesse française qu'il s'adresse et la supplique qu'il lui adresse au nom de son espérance d'*«ancien combattant»* lui vient assurément du cœur. Il ne joue plus et gare à ceux qui essaieraient d'entraver sa démarche. Il en appellerait au peuple si d'aventure le Parlement mettait de la *«mauvaise volonté»* à approuver les accords de Maastricht. Il en fait une affaire personnelle.

Car ce Mitterrand-là, jardinant dans l'adversité, qu'il veut ressusciter, rappelle bougrement celui qui, à son âge d'or, se référait sans cesse à Jaurès pour exalter *«le courage d'aller à l'idéal»* et la vertu des hommes à *«l'âme libre»*. Du grand art rétro.

ALAIN ROLLAT

«Le problème est de savoir si la France s'engage dans une grande entreprise ou, au contraire, si elle s'isolera pour perdre son destin»

La première partie de l'entretien est exclusivement consacrée aux suites à donner aux accords de Maastricht. Le président de la République indique notamment :

«Il faut informer les Français et ne pas cesser, pendant les semaines et les mois qui viennent, le temps qu'il faudra, de leur démontrer l'importance de ces accords, l'importance pour la France, l'importance pour l'Europe. Le reste est affaire de procédure. La première procédure qui vient à l'esprit est celle-ci : selon l'article de la Constitution de notre République (c'est l'article 54), on ne peut pas soumettre un traité, un accord international, à l'approbation soit des Français, soit du Parlement, sans que, préalablement, on ait veillé à ce que ce soit en parfaite harmonie avec la Constitution. C'est à cause de cela, parce que j'avais bien vu que, dans le traité lui-même, il y avait quelques aspects qui méritaient d'être traités de très près et avec la plus grande précision que j'ai saisi le Conseil constitutionnel et que je lui ai demandé : «Relevez vous-même les points sur lesquels il convient de retoucher la Constitution.» Certains paraissaient évidents, mais ces neuf sages étaient mieux qualifiés que quiconque pour dire ce qu'il en était.

» Je saisirai le Parlement, c'est-à-dire les deux Assemblées, de ce projet de révision. Là, les Assemblées ont une attitude déterminée par la Constitution elle-même. Il faut qu'elles adoptent le même texte exactement dans les mêmes termes. Et si l'on devait aller ensuite devant un Congrès, c'est-à-dire la réunion des deux Assemblées (ce qui mettrait un terme au débat), il faudrait qu'il y ait une majorité des trois cinquièmes des parlementaires, sénateurs et députés. Avant qu'on en arrive là, laissons les deux Assemblées discuter pour mettre au point ce texte identique dans chacune des deux Assemblées, pour savoir si elles sont disposées à adopter les révisions constitutionnelles désirables (...). Pour ce qui touche le problème de la révision, c'est à l'évidence, à mes yeux, un problème parlementaire. Maintenant, j'ai besoin de savoir comment vont réagir les Assemblées. Je peux le supposer, mais je n'en sais rien.»

Y aura-t-il, ensuite, un référendum?

M. Mitterrand répond :

«Je n'interdis rien, je dis simplement : il faut ratifier. Je souhaite que les Assemblées facilitent le travail de la France. Pour cela, il faut qu'elles acceptent (et je le répète, c'est une obligation constitutionnelle) la révision. Cette révision, elles vont en débattre, et je fais confiance à la capacité des parlementaires pour discuter d'un sujet qui est exactement dans le cadre de leurs compétences. Si ces parlementaires sont en mesure de réunir une majorité des trois cinquièmes (c'est encore une obligation constitutionnelle) sur les textes de la révision, je ne vois pas pourquoi j'irais compliquer les choses avec le référendum. Ensuite, il faudrait naturellement ratifier (...).

» Mais, pour tout ce qui touche à la révison constitutionnelle, si les Assemblées y sont prêtes, c'est la procédure palementaire qui s'impose. Si telle n'est pas la volonté des deux Assemblées, je me trouverai devant un problème politique grave et, bien entendu, je serai obligé de m'adresser à l'ensemble des Français pour trancher.

» Je ne m'arrêterai pas en chemin et il faut que cela soit fait en 1992. (...)

» Je ne dicte aucune volonté au Sénat et à l'Assemblée nationale. Je leur dis simplement : agissez de telle sorte qu'il soit possible d'en finir dans un temps raisonnable. Quand on dit l'été, c'est raisonnable (...). Si le Parlement veut vraiment m'aider dans la tâche que j'ai entreprise, en cours de route, je verrai de quelle manière non pas chercher comment diviser, scinder, singulariser tel ou tel groupe ou sous-groupe parmi les formations politiques, mais chercher à les unir autour d'un grand acte national.»

Le traité de Maastrich peut-il être renégocié ?

«Il ne peut pas être renégocié. Il faudra dire «oui» ou «non». Et il ne peut pas être ajourné. Le traité lui-même prévoit, dans son article R, dans les dispositions finales, qu'il doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993 (...). Je m'engage pour l'Europe, quels que soient les risques. Il n'y a pas de risque pour moi. Le problème est de savoir si la France s'engage dans une grande entreprise d'où elle sortira plus forte, plus grande, ou, au contraire, si elle s'isolera pour perdre son destin (...). Le succès de la France et celui de l'Europe me paraissent absolument indissociables.»

Le texte commun adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat pourrait-il constituer «une sorte de texte d'union nationale»?

M. Mitterrand répond à cette question en disant : «Bien entendu. J'imagine qu'il ne s'agit pas d'un décalque de nos divisions intérieures; il s'agit d'un choix de la France, et la France doit être engagée par un maximun de Français possible, qu'ils viennent d'ici ou de là. Ce n'est pas un acte de politique intérieure.»

«C'est un projet pour la France»

M. Mitterrand ajoute : «Il y a deux types d'adversaires du traité Il y a ceux qui sont contre par principe; il y a ceux qui sont contre, mais qui n'osent pas le dire. Ceux-là se réfugient dans une volonté procédurière de retardement. En retardant comme cela, on arrivera en 1993 et on n'aura rien décidé. Ceux-là, je les considère comme des adversaires du traité, aussi déterminés que ceux qui ont le courage de le dire clairement (...). Je ne veux pas faire de distinction. Je veux simplement vous dire que le traité doit être adopté tel qu'il a été négocié par douze pays, pas par moi, par douze pays. La France est l'un des douze pays. Cela s'inscrit dans une longue histoire, il faut bien s'en rendre compte. A mes yeux, le traité de Maastricht est un projet de la France, ce n'est pas un texte de la France, puisqu'il a été délibéré à douze. Mais c'est un projet de la France, qui vient de la France. Depuis Jean Monnet, Robert Schuman et tous les autres, mes prédécesseurs présidents de la République, jusqu'à moi, chacun a apporté sa pierre à la construction européenne, et le mérite lui en reviendra tout autant qu'à moi qui suis là au moment de la conclusion, qui aurai la chance historique d'obtenir des Français, j'en suis sûr, l'acquiescement à ce grand acte. C'est un projet de la France. On dira : «Vous êtes d'une génération qui, en effet, a vécu tant de drames qu'on peut comprendre qu'elle soit portée à vouloir réconcilier, associer les pays d'Europe.» C'est vrai, je l'ai souvent dit : je suis né pendant une guerre mondiale, j'ai fait une deuxième guerre mondiale, j'ai forcément la tête pleine de ces images, et pour rien au monde je ne veux que cela recommence. Or, l'existence de la Communauté, avant même le traité de Maastricht, a déjà créé une zone de paix et de sécurité comme il n'en existe nulle par dans le monde, une zone de paix et de sécurité pour nos fils, qui n'auront pas à connaître le même parcours que celui qui a été le nôtre.

» C'est un projet pour la France. Je veux que les Français vivent dans une zone de paix et qu'ils s'y installent pour longtemps, sinon même pour toujours. Cela, c'est une immense réussite, réussite déjà pratiquement enregistrée depuis plusieurs décennies, mais qu'il faut conclure. Il faut la conclure, il faut vraiment maintenant mettre le bouquet au sommet de la maison, parce que l'on a achevé le dernier œuvre, on a fini par réussir. Mais ce n'est pas encore fait, c'est le travail de cette année ; c'est pourquoi les Français devront débattre, discuter – leurs représentants d'abord – du traité de Maastricht.

» C'est aussi un traité, pas simplemnt pour la paix, mais pour la prospérité, la prospérité de la France.»

Invité à réagir aux propos ceux qui s'opposent aux accords de Maastricht parce que ceux-ci prévoient des transferts de souveraineté nationale, le président de la République déclare notamment :

«Il y a beau temps qu'il y a eu des transferts de souveraineté de la France à l'Europe, c'est-à-dire à la Communauté. Cela a commencé dès la signature du traité de Rome, ce n'est pas nouveau. Le général de Gaulle, au moment où il a fait adopter la Constitution actuelle de 1958, n'a pas adapté la Constitution au traité qui avait été adopté l'année précédente, je ne sais pas pourquoi. Après tout, personne n'y a fait attention, mais depuis toujours, depuis l'acte majeur, depuis le traité fondamental, celui de Rome, on a constamment délégué des compétences nationales. Eh bien, on va continuer!

» Je reconnais que la monnaie, c'est quelque chose de capital, que c'est un transfert de souveraineté plus important que la plupart de ceux qui ont été décidés jusqu'ici. Seulement, lorsque vous ajoutez, vous faisant l'interprète de ceux qui font cette objection : «Est-ce qu'on ne va pas perdre notre indépendance monétaire ?», croyez-vous que nous l'ayions, avec douze monnaies séparées, différentes ?

» Est-ce que vous croyez que nous ne sommes pas obligés de tenir compte, en réalité, des taux d'intérêt de tel ou tel pays, en particulier de l'Allemagne ?

» Croyez-vous que nous ne sommes pas obligés de tenir compte du taux de croissance, du taux d'inflation, des déficits ? En réalité, dans ce monde d'aujourd'hui très ouvert, la Communauté, à partir du 1er janvier prochain, n'aura plus ni frontières ni barrières intérieures, c'est-à-dire que si nous n'avons pas une force commune autour d'une monnaie commune, nous serons hors d'état de défendre notre économie. Notre économie, de toute manière, est interdépendante, joue avec, est imbriquée dans le développement de l'économie européenne. Nous sommes en attendant – il faut le dire – soumis aux décisions du dollar. Nous sommes soumis à la puissance du yen, du mark allemand aussi. Sans l'écu européen, auquel participe évidemment le mark allemand, beaucoup de gens diraient que nous sommes dans une zone mark, ce qui n'est une bonne chose. (...) On aura droit à la discussion, à la parole. Les décisions sur les monnaies, et notamment le mark, se prendront à douze. Elles ne seront plus des décisions seulement nationales.»

«Notre patrie ne va pas disparaître»

Mais n'existe-t-il pas un risque de voir la politique monétaire de l'Europe soumise au bon vouloir de hauts fonctionnaires indépendants du pouvoir politique ?

M. Mitterrand admet qu'il s'agit d'un «point sensible, parce que très souvent on a demandé que la Banque de France soit, comme la Banque fédérale d'Allemagne, totalement indépendante des responsables élus politiques. Cela, je ne l'ai jamais accepté, et cela m'est un peu difficile d'accepter que le pouvoir politique de la Communauté, c'est-à-dire le Conseil européen,

Lire la suite page 12

La procédure : un référendum au cas où...

Une certitude : la procédure de révision constitutionnelle, que rend obligatoire la ratification du traité de Maastricht, sera d'abord parlementaire. Une menace : si députés et sénateurs ne mènent pas cette tâche à bien, le président de la République demandera au peuple souverain de se prononcer par référendum. Un doute : rien n'est encore décidé sur la méthode d'approbation du traité lui-même ; sera-t-elle parlementaire ou référendaire?

La décision du Conseil constitutionnel est sans appel : la Constitution de la République doit être modifiée avant que ne soit adopté le projet de loi autorisant le chef de l'Etat à ratifier le traité créant l'Union européenne. Les services du ministère de la justice, traditionnellement compétents en la matière, vont donc rédiger un projet de réforme constitutionnelle, avec l'assistance du secrétariat général du gouvernement et sous l'étroit contrôle de l'Elysée. Ce texte sera soumis à l'avis du Conseil d'Etat, mais comme il ne s'agit que d'un «avis» le président de la République ne sera pas tenu de le suivre. Ce projet sera approuvé par le conseil des ministres, vraisemblablement le mercredi 22 avril.

M. Mitterrand dispose alors théoriquement d'un choix. La Constitution de 1958 prévoit certes, en son article 89, que celle-ci ne peut être révisée qu'après un vote du Parlement. Mais en 1962 le général de Gaulle, pour imposer l'élection du président de la République au suffrage universel, n'avait pas utilisé l'article 89, mais l'article 11 qui permet au chef de l'Etat de soumettre directement à référendum un *«projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics»*. La majorité des juristes avaient contesté cette utilisation, mais M. Mitterrand, qui s'y était opposé, a déclaré, dans la revue *Pouvoirs*, en mars 1988, que l'*«usage»* en avait fait *«une des voies de la révision»*.

L'appel au peuple contre le Parlement

Dans l'immédiat, il s'est fermé cette porte, puisqu'il a clairement dit qu'il saisirait le Parlement. Cette procédure implique que l'Assemblée nationale et le Sénat votent le projet de révision en termes exactement identiques. Les sénateurs, majoritairement dans l'opposition, disposent donc, en la matière, d'un véritable droit de veto.

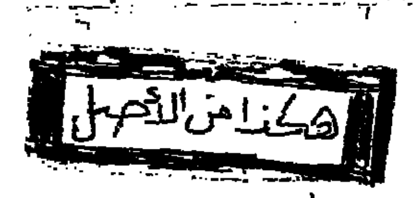
Une fois cette étape franchie, en admettant qu'elle le soit, le président de la République pourra, en vertu de l'article 89, soit soumettre le texte qu'auront voté les deux chambres du Parlement au Congrès, c'est-à-dire à la réunion en commun des députés et des sénateurs, soit le soumettre directement aux électeurs par référendum. Dimanche, il a clairement indiqué qu'il préférait la première solution. Mais il faut què le Congrès approuve la réforme constitutionnelle à la *«majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés»*. Les éventuelles abstentions abaissent donc le seuil de la majorité requise. C'est parce qu'il redoutait de ne pas atteindre cette majorité que Georges Pompidou, en 1973, n'avait pas réuni le Congrès après le vote par l'Assemblée nationale et le Sénat de la réduction à cinq ans du mandat présidentiel.

Si M. Mitterrand redoute la même mésaventure, il peut donc constitutionnellement se tourner vers la voie référendaire. Il l'a clairement annoncé dimanche. Mais il a fait courir une autre menace : si le Parlement ne parvient pas à se mettre d'acord sur un texte de réforme, c'est-à-dire pratiquement si le Sénat le refuse, il utilisera directement le référendum, en se référant à l'article 11. Ce changement de méthode sera toutefois bien délicat, car alors il s'agira clairement de demander au peuple souverain de se prononcer contre ceux à qui il a délégué ses pouvoirs : les parlementaires.

Si l'opposition rechigne à aider M. Mitterrand à bâtir l'union de l'Europe, la polémique institutionnelle pourrait donc renaître. L'article 11 de la Constitution permet toutefois de donner satisfaction à ceux qui souhaitent que les électeurs se prononcent directement sur un choix qui engage leur avenir. En effet, une fois la révision constitutionnelle adoptée, et à condition qu'elle le soit, il restera à autoriser la ratification du traité de Maastricht. Là encore le chef de l'Etat aura le choix. Soit il utilise la voie parlementaire : vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, mais cette fois la majorité des députés pourra imposer sa volonté à celle des sénateurs; soit il demande aux électeurs de se prononcer directement par référendum, comme le permettra alors cet article 11 qui est utilisable pour faire approuver : *«Un projet de loi (...) tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.»*

Pour ce dernier choix, dimanche, M. Mitterrand n'a pas dit où va sa préférence.

THIERRY BRÉHIER



Le nouveau François de Closets

François de Closets

TANT ET PLUS!

COMMENT SE GASPILLE NOTRE ARGENT

GRASSET • SEUIL

L'incroyable vérité !

A REPUBLIQUE

une grande entrepris son destin

LES DÉCLARATIONS

Partage des rôles économiques

Rarement, depuis M. Raymond Barre, un premier ministre aura été autant habité par la «*chose économique*». Rarement pourtant sa mission aura été autant politique. Dans son intervention télévisée du dimanche 12 avril, M. François Mitterrand a établi très clairement le partage des rôles : au chef de l'Etat la bataille de la ratification des accords de Maastricht, qui, à côté de l'union politique, traitent aussi de l'union économique et monétaire et de l'espace social ; au chef du gouvernement l'intendance et la tâche de «*redresser la situation*» de la majorité présidentielle afin d'affronter dans les meilleures conditions possibles les élections législatives dans onze mois.

Quelques jours après sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy a eu droit à l'entière confiance du président de la République – ce qui est la moindre des choses, – mais curieusement sa mission a été déconnectée de l'objectif Maastricht... En mai 1991, Mme Edith Cresson s'était vu charger par M. Mitterrand d'impulser un «*nouvel élan*» avec une priorité clairement établie : «*faire réussir la France dans l'Europe de 1993*». Peut-être parce qu'elle est implicite, ou encore que beaucoup a déjà été fait dans cette voie, la mission de réussir Maastricht n'est plus rappelée à M. Bérégovoy. Sa tâche est de «*redresser la situation*», politique d'abord, puisque M. Mitterrand est convaincu que pour l'essentiel le redressement économique a été accompli, même si les Français n'en sont pas conscients.

Alors que l'économie française a été présentée comme étant profondément «*imbriquée*» dans l'ensemble européen, que notre indépendance monétaire a même été jugée d'ores et déjà très relative, alors qu'il faut «*tenir compte*» des taux d'intérêt, de la croissance et de l'inflation de nos voisins, M. Bérégovoy se voit reconnaître, au-delà des contraintes économiques européennes et internationales, une réelle marge de manœuvre interne. A lui de s'employer, par exemple, même si M. Mitterrand a été d'une étonnante et même choquante discrétion sur ce point noir de son bilan, à enrayer la montée du chômage, en utilisant au besoin le «*trésor de guerre*» constitué par le ministre de l'économie du gouvernement Cresson. Un «*trésor de guerre*» qui lui a déjà permis d'anticiper la suppression du taux majoré de TVA, quand Mme Cresson avait dû, elle, inaugurer son gouvernement en augmentant la cotisation salariale d'assurance-maladie de 0,9 point pour venir à bout, disait-elle, du déficit laissé par son prédécesseur...

M. Bérégovoy a donc bien des atouts. La situation économique, avec la consolidation du franc qui fait même rêver certains d'une prochaine baisse des taux d'intérêt, lui donne, à entendre le chef de l'Etat, quelques marges pour une éventuelle «*inflexion*» de la politique économique de son prédécesseur afin d'éviter à tout prix d'atteindre le seuil des 3 millions de chômeurs. M. Mitterrand, avec lequel il s'est mis d'accord sur la triple priorité de lutte contre les fléaux du chômage, de la corruption et de l'insécurité, semble lui laisser carte blanche quant aux moyens. Mais, comme hier Mme Cresson, M. Bérégovoy est lié par les engagements de Maastricht, qui l'obligent à remplir certains critères de compétitivité, en termes d'inflation, de déficit public, etc., pour pouvoir passer à la phase de la monnaie unique. Même si M. Mitterrand ne le lui a pas rappelé comme naguère à Mme Cresson, M. Bérégovoy devra aussi «*réussir Maastricht*». En onze mois.

MICHEL NOBLECOURT

Suite de la page 10

n'ait qu'un pouvoir un peu indirect sur l'évolution de la banque. Mais c'est l'opinion de la grande majorité de nos partenaires. Il y a beaucoup de Français qui pensent eux aussi que cela est nécessaire, et d'autre part il n'est pas dit que ce seront des fonctionnaires, et seulement des fonctionnaires ; les personnes qui seront désignées là peuvent parfaitement être des politiques».

Mais le chef de l'Etat tient à souligner que «le traité de Maastricht ce n'est pas seulement l'union économique et monétaire, et la monnaie unique, la Banque ; c'est aussi l'union politique, et c'est pourquoi Maastricht forme un tout. Il faut tout adopter, sans déroger à ceci ou à cela. Un pouvoir politique européen va naître, plus structuré, et plus fort que ne l'est le Conseil européen présent, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze. Donc tout va de pair, le développement économique, la monnaie, la Banque, un pouvoir politique capable de décider. (...)

» Mais bien entendu, nos patries vont continuer d'exister. J'avais employé – c'était une formule, elle était née comme cela au hasard d'un débat, parce que c'est un sujet que je traite toujours avec une certaine passion, disons une grande conviction, – j'avais dit : «*la France est notre patrie, et l'Europe notre avenir.* »

« Tu as un avenir, une espérance, une volonté »

» On peut parfaitement harmoniser et allier ces deux notions : notre patrie ne va pas disparaître, la France continuera d'être la France, mais elle est déjà mêlée aux grands espaces du monde, elle est déjà mêlée à tout ce qui se passe en Europe, elle n'est pas indépendante, isolée, et certains théoriciens dans ce domaine rêvent au fond de réenfermer la France derrière ses frontières et derrière des réglementations protectionnistes, qui aboutiraient très vite à notre ruine. Telle est ma conviction.

» C'est pourquoi, en plusieurs circonstances, par exemple en 1983, dans une circonstance difficile, j'ai choisi de rester dans l'Europe.

Que dirait-il, aujourd'hui, « à un jeune Français de vingt ans » ?

M. Mitterrand répond : « Je lui dirais : « Tu as une patrie, elle est belle, elle est grande, elle sera de plus en plus forte si Maastricht entre dans les faits ; et tu as un avenir, parce que tu appartiens désormais à un ensemble de 340 à 360 millions d'habitants capable de supporter la comparaison avec les Etats-Unis d'Amérique, ou le Japon, ou toute autre puissance qui naîtrait sur la surface du globe ; tu as un avenir, une espérance, une volonté. » En même temps, je lui garantirais la paix – ce n'est pas mince, – tandis que les chances de développement seront infiniment plus fortes dans un grand marché que s'il était réduit au marché français de nos 58 millions d'habitants. Tout le monde sait cela. »

La citoyenneté européenne : « Je prendrai des précautions »

A propos du droit de vote qui sera accordé partout aux ressortissants des Douze pour les élections municipales et européennes, M. Mitterrand indique :

« La France doit accepter l'idée contenue dans le traité, à savoir que nous bénéficierons tous d'une citoyenneté européenne, en même temps que d'une citoyenneté française.

» Ensuite, je prendrai des précautions. Certains aspects constitutionnels se posent (...). Un conseiller municipal a, parmi d'autres, deux possibilités selon notre Constitution. Il vote pour l'élection des sénateurs, donc des élections nationales au sens strict.

» D'autre part, les maires disposent de pouvoirs de police par délégation de l'Etat français. Il ne serait pas possible à un étranger de les exercer. Il faut pouvoir élire des étrangers, quand les Français le décident, dans la commune où ils vivent. C'est déjà une épreuve. C'est le citoyen qui dit : « Celui-là, cela fait dix ans qu'il est parmi nous, il est sympathique, il peut nous apporter quelque chose, on l'élit conseiller municipal. » Ensuite, pour l'élire maire ou délégué sénatorial, la question sera posée. Nous avons le droit de la poser. Le Conseil européen se saisira de ce sujet d'ici à 1995. »

« Mais vous imaginez qu'un Allemand soit maire de Strasbourg, ou un Italien de Nice, ou encore un Espagnol de Bayonne, par exemple ? », demande-t-on au chef de l'Etat.

M. Mitterrand estime que le problème du droit de vote des étrangers aux pays de la CEE « n'est pas posé à propos du traité de Maastricht. Il s'agit de savoir s'il existera demain une citoyenneté européenne de la Communauté. Je pense que ce sera une bonne chose. Mais il ne faut pas que le citoyen européen se substitue au citoyen français lorsqu'il s'agit de démarches proprement nationales. »

« J'espère que le gouvernement réussira »

Interrogé sur les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars, le chef de l'Etat explique :

« Si je me suis tu pendant cette période, c'est précisément parce que j'estimais qu'il n'y avait pas à mélanger la fonction de président de la République, par rapport à des élections locales, aussi importantes qu'elles aient été. Cela n'a altéré en rien leur importance. Ce n'est pas du domaine du chef de l'Etat. Je n'ai donc rien dit (...) »

M. Mitterrand, amené à commenter le changement de gouvernement, déclare :

« Je regrette d'avoir été conduit à le faire, car j'ai toujours grande confiance dans les qualités d'Edith Cresson, qui ne mérite pas les injustices dont elle a pu souffrir. Mais il était vrai, à l'issue des élections cantonales et régionales, et à la suite de toute une série de phénomènes qui découlaient de ces deux résultats, que le gouvernement ne trouvait plus les appuis dont il avait besoin. Je l'ai changé. J'espère que ce nouveau gouvernement réussira. »

Après avoir indiqué que le remaniement signifie une « inflexion » *mais pas un* « changement » *de politique, il évoque les résultats électoraux du PS :*

» En 1992, élections locales : c'est en somme la première fois que je me trouve devant une baisse subite et sérieuse. Le Parti socialiste a perdu des voix et des sièges, mais il est très important de constater que les partis traditionnels de droite en ont perdu beaucoup aussi. C'est-à-dire que lorsque je les entends se moquer en disant : « Parti majoritaire à 20 % », s'ils étaient à ma place, s'ils additionnaient tous leurs suffrages à 33 %, et s'ils se partageaient en deux, puisqu'il y a deux grandes formations très concurrentes, comme on le verra au moment de l'élection présidentielle future, on aurait peut-être également 20 % pour l'un, et l'autre aurait 13 %, ou le contraire. Cela se partagerait.

» Personne ne peut vraiment se glorifier de ce résultat. Les Français ont voulu changer dans beaucoup de domaines. Ils ont marqué leur déception. Je considère le résultat de ces élections comme un échec, pardonnez-moi de dire après beaucoup d'autres, une banalité (...).

» Un échec pour tous ceux qui ont participé à la majorité présidentielle et moi d'abord (...). La majorité présidentielle a reculé. En somme, ce n'était pas tout à fait la première fois. Mais c'est la première fois d'une façon aussi sensible. Tirons-en les conséquences, essayons de nous faire mieux comprendre des Français. C'est ce que nous allons faire avec le gouvernement de Pierre Bérégovoy. »

Puis il conclut sur ce thème : « Moi, je m'estime totalement solidaire des échecs de cette majorité et j'en accepte la responsabilité principale, et j'aimerais bien qu'on me dispute un peu moins ma part de responsabilité dans le succès. »

« Le règne de l'argent »

Questionné sur l'éventualité d'un « travail législatif » contre la « corruption », le chef de l'Etat observe :

« C'est vrai de la société telle qu'elle est aujourd'hui, parce que, pour beaucoup de Français, il y a prospérité, règne de l'argent et un certain refus d'en partager les profits, cela est une cause de dégradation morale. Je le constate, je le déplore, j'en souffre. Mais je suis décidé avec le premier ministre à lutter pour que cela cesse (...). Je suis sûr, que dans les partis de l'opposition, qui connaissent aussi leurs misères, on comprend aussi bien que dans la majorité présidentielle qu'il est devenu indispensable de faire cesser cette puissance de l'argent à tout prix, avec ses séductions, et de ce point de vue, croyez-moi, l'effort doit être national. »

« Beaucoup de méchanceté »

Quant à l'entrée de M. Bernard Tapie au gouvernement, le président de la République rappelle :

« J'ai déjà dit depuis longtemps – j'avais prononcé un discours à Figeac (1) dans les années passées – que l'entreprise, il faut qu'elle réussisse. Et elle sera justement le facteur principal de la diminution du chômage. On ne peut pas mélanger les choses, on ne peut pas partir de l'exemple de Bernard Tapie qui est un homme sorti du peuple et qui a vécu dans des condition difficiles jusqu'au jour où il a réussi dans ses entreprises. On ne va quand même pas l'accabler parce qu'il a réussi ! On ne va pas non plus le jalouser parce qu'il était à la tête d'une entreprise sportive.

» Il y a dans cette affaire beaucoup de méchanceté. Mais, moi, je n'enquête pas sur l'honorabilité des uns ou des autres, je constate que Bernard Tapie a été candidat, notamment pour le compte du Parti socialiste dans une grande région française, et que finalement les électeurs, dans son département du moins, semblent l'avoir parfaitement accepté, et même l'ont placé en tête de leurs suffrages (...). Il représente une réussite, c'est cela qu'on lui reproche. »

Estimant que, si la gauche est accusée, c'est «parce que ses adversaires sont d'une très grande férocité», *il poursuit :*

«La somme des malversations déplorables, condamnables, insupportables, commises par des hommes de gauche est loin d'atteindre la somme de tous ces scandales immobiliers qu'on a connus au cours des années précédentes (...). Aucun de nos ministres n'a été assassiné dans des conditions douteuses, douteuses sans qu'on puisse en quoi que ce soit attenter à l'honorabilité des victimes, c'était peut-être l'honorabilité de ceux qui les accusaient (2). Tout cela est un mélange affreux que nous n'avons pas connu. Je dis simplement qu'il n'est pas possible d'accepter de continuer à se laisser aller vers une domination de l'argent qui naturellement corrompt, car s'il y a des corrompus, il y a des corrupteurs. Ce sont ces corrupteurs aussi qu'il faut chasser. J'espère qu'il y aura des sanctions. C'est le rôle de la justice. Mais c'est vrai qu'il faut absolument que le gouvernement coopère sans la moindre réserve à l'œuvre de justice.»

> ### Le traité de Maastricht
>
> De très large extraits du traité signé à Maastricht par les chefs d'Etat et de gourvernement de la Communauté européenne ont été publiés dans les éditions du *Monde* du 8 février.

En réponse à l'évocation du bilan gouvernemental de Pierre Mendès France, qui a fait beaucoup de choses «qui auraient dû lui mériter une plus grande reconnaissance», *dit-il, M. Mitterrand indique :*

«Pierre Bérégovoy, je le souhaite et je le pense, peut rétablir la situation là où elle est négative et je pense qu'il peut mieux faire ressentir aux Français la situation quand elle positive ; elle est largement positive sur beaucoup de plans. Et il est capable de se battre sur les points difficiles, comme ceux de l'emploi, du chômage, de la corruption et quelques autres sujets de ce genre.

» En onze mois, il est capable de redresser cette situation, notamment la situation politique de la majorité au pouvoir. Et je l'aiderai autant que je le pourrai. »

«La force atomique empêche les guerres»

Quelle signification donner à la suspension jusqu'au 31 décembre des essais nucléaires ? Le chef de l'Etat déclare : «La défense de la France continue de reposer essentiellement sur sa force atomique. C'est l'arme de la dissuasion, c'est-à-dire celle qui interdit à quiconque de songer à nous attaquer. C'est l'arme qui empêche les guerres, et on l'a bien vu pendant plus de quarante ans. Lorsque les deux blocs détenteurs l'un et l'autre d'armes nucléaires risquaient à tout moment de passer de la guerre froide à la guerre chaude, ils n'ont jamais franchi le pas parce qu'ils se sont craints mutuellement.

» Cela reste vrai, à cette différence près que l'un des deux blocs s'est dissous, effondré, a disparu. Cela ne veut pas dire que les armes nucléaires qu'il possédait aient disparu elles aussi, puisque plusieurs Républiques sont aujourd'hui détentrices de l'héritage : c'est la Russie, c'est l'Ukraine, c'est la Biélorussie, et c'est également le Kazakhstan. Ces quatre Républiques disposent d'armes nucléaires importantes.

» Elles ont déjà annoncé qu'elles renonçaient à leurs essais nucléaires. Elles se sont engagées également à renoncer à l'usage de l'arme nucléaire.

» Donc, il n'y a plus aujourd'hui qu'une force militaire (je ne dirai pas un bloc, mais une force militaire), c'est celle dans laquelle nous nous trouvons, c'est-à-dire l'Alliance atlantique.

» Nous avons donc, par rapport au problème de l'armement nucléaire, un peu plus de souplesse que nous n'en avions avant.

» Je le répète, la Russie y a déjà renoncé. M. Eltsine m'a envoyé un message hier pour me dire : « *Eh bien, je suis heureux que la France aussi...* »

» Mais pour ce qui concerne la France, il s'agit d'une proposition de la France aux puissances détentrices d'armes nucléaires : nos alliés anglais et américains, et les autres autour de l'ancienne Union soviétique et la Chine. Je leur ai écrit, à chacun d'entre eux, une longue lettre dans laquelle j'ai expliqué mes raison, dans laquelle j'ai dit : « Profitons de cette circonstance... » J'ai des réponses pour l'instant téléphoniques, pas encore de réponses écrites (...).

» Les Etats-Unis ont déjà annoncé qu'ils continueraient leurs expériences, leurs essais.

La perte de souveraineté monétaire peut s'étendre aux politiques budgétaires des États

La création d'une monnaie unique en 1997 ou en 1999 enlèvera à la France, comme aux autres pays de la CEE, un apanage important de souveraineté nationale. L'existence d'une Banque centrale européenne soulignera cette perte de souveraineté dont on comprend que beaucoup de citoyens s'inquiètent, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays. S'inquiètent même à tel point qu'on peut se demander si, en cas de référendum, le oui aux accords de Maastricht l'emporterait partout.

M. François Mitterrand a reconnu que ce transfert de souveraineté était plus important que la plupart de ceux décidés jusqu'ici et qu'il lui était un peu difficile d'accepter que le pouvoir politique de la Communauté, c'est-à-dire le conseil européen, n'ait qu'un pouvoir «*un peu indirect*» sur la future banque centrale. Le président de la République n'en a pas moins rappelé que depuis des années, beaucoup de transferts de souveraineté s'étaient effectués, qu'on avait «*constamment délégué des compétences nationales*» et que cela allait tout simplement continuer. Ce qui est vrai, notamment dans le domaine monétaire, depuis que le franc est entré en 1972 dans le «serpent monétaire», puis en 1979 dans le SME (système monétaire européen).

En fait depuis treize ans, la politique monétaire nationale n'a plus qu'un seul objectif qui est de défendre le taux de change, et non plus comme cela arrivait parfois, la *croissance économique* (cas de la dévaluation de 1969 par exemple).

En dehors du fait que le pas qui sera franchi en 1997 ou en 1999 est d'une autre nature que ceux qui ont déjà été accomplis, qu'il sera d'une certaine façon irréversible, ce qui peut apparaître choquant pour l'esprit dans le processus de relance de l'Europe engagé en 1985, est qu'il s'est fait de façon peu démocratique, les opinions publiques ayant été peu ou pas informées. Cela est si vrai qu'en Allemagne un courant d'opposition à Maastricht, dont il est très difficile de mesurer l'ampleur, se développe.

Les débats au sein même de la Banque centrale – la sourcilleuse Bundesbank – l'éclairent assez bien. Un certain nombre d'Allemands estiment que l'abandon de leur monnaie nationale au profit d'une monnaie européenne unique, qui est déjà un énorme sacrifice consenti sur l'autel de l'Europe, ne peut pas se concevoir sans de solides garanties comme un progrès important dans le domaine politique, assurant qu'un pouvoir central assez fort serait capable de faire entendre raison – et discipline – aux pays qui posent problème par leur comportement : inflation élevée, déficits budgétaires importants, déséquilibres des balances des paiements... Etaient évidemment visés des pays comme la Grèce et l'Italie, dont les désordres sont si anciens qu'ils apparaissent impossibles à soigner.

Le principe de convergence

Or les Allemands n'ont pas obtenu sur ce point capital les assurances qu'ils attendaient. Ce manque inquiète tellement nos voisins qu'une véritable révolte s'était produite au sein de la Bundesbank contre les sacrifices auxquels l'Allemagne était en train de consentir sans contrepartie véritable.

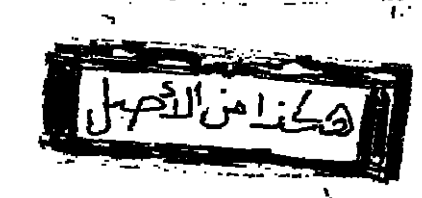
Il est vrai qu'un risque existe de voir les pays les plus riches et les plus disciplinés obligés de procéder à d'importants transferts de crédits pour venir en aide aux pays les plus pauvres et les moins bien gérés. Ce que Bruxelles appelle la politique structurelle risque en fait de prendre la forme de subventions à la consommation plutôt que d'aides aux investissements productifs, comme l'a fait remarquer l'OCDE dans un rapport récent sur le Portugal.

Ce qui peut donner confiance aux pays les plus réticents ou les plus inquiets – comme l'Allemagne – serait une politique de convergence strictement appliquée. Ce principe de la convergence (budgétaire, des prix, des paiements, de l'endettement...) a bien été retenu. Mais outre qu'il apparaît assez lâche et qu'on ne voit pas bien comment il aboutira à forcer certains pays à se couler dans le moule d'une discipline commune, il pose à terme le problème de l'autonomie des politiques budgétaires.

Il y a là un problème essentiel qui a été peu souligné, sans doute parce qu'il est fort gênant. Peut-on espérer que l'abandon de souveraineté nationale qui est consenti avec la monnaie unique n'aura pas un prolongement avec les budgets nationaux ? Les Anglais ont bien vu l'enjeu. S'ils se montrent finalement prêts à admettre la monnaie unique, ils refusent énergiquement et catégoriquement l'idée même d'un abandon de souveraineté nationale pour tout ce qui concerne les dépenses et les recettes d'un pays.

Sans doute l'Europe unie sera-t-elle plus forte, mais les conditions de cette union semblent avoir été mal ou insuffisamment pesées. Il n'est donc pas surprenant que dans chaque pays des voix s'élèvent maintenant pour protester contre la disparition progressive des pouvoirs nationaux.

ALAIN VERNHOLES



DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

» Et moi, j'ai dit, sachant qu'il était vraisemblable que certains n'y renoncent pas : « Jusqu'à la fin de l'année 1992. » J'ai chargé le premier ministre de dire cela à l'Assemblée nationale.

» Ce que je peux vous dire, c'est que si d'autres, poussés par les opinions publiques, devaient y renoncer, si cette initiative française devait conduire nos propres alliés à réfléchir davantage sur les circonstances exceptionnelles dont il faudrait profiter pour diminuer les tensions et les risques nucléaires, ce serait quand même un formidable événement. Je veux que la France tente la réussite de cet événement-là !

» Si cela échoue, c'est-à-dire si les autres puissances nucléaires s'entêtent, la France devra continuer d'assurer sa défense. Elle regrettera l'occasion perdue. Elle aura fait son devoir (...).

Puis M. Mitterrand dément que la suspension des essais nucléaires ait été prise par souci électoraliste : « Il y a trop de gens qui sont habitués à ne voir les problèmes que par leur aspect le plus bas ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous croyez que je vais jouer de la défense de la France pour un résultat électoral ici ou là ? C'est mon genre ? (...) Je veux défendre la France, je veux que la France aussi soit à la tête des nations pacifiques et, le cas échéant, si elle peut donner l'élan pour qu'on diminue considérablement le risque nucléaire, j'en serai fier. Cela n'a rien à voir avec les élections. »

Après avoir affirmé que faire dépendre cette décision d'une discussion au Parlement l'aurait « anéanti », *le chef de l'Etat confirme* « que la base essentielle de la sécurité de la France, c'est la détention de l'arme nucléaire. *Il souligne enfin que la France* « doit aussi diversifier ses priorités, et notamment elle doit, entre autres, avoir une meilleure maîtrise de l'espace et des moyens d'observations ».

« Je suis élu pour sept ans »

A propos de son impopularité dans l'opinion publique, M. Mitterrand déclare : « J'ai été élu président de la République. Pendant mon mandat, comme pendant celui de mes prédécesseurs, il y des variations sensibles de l'opinion. Vous savez bien que le général de Gaulle, M. Pompidou, M. Giscard d'Estaing n'y ont pas échappé, et dans des conditions parfois dramatiques. C'est ce qui m'arrive aujourd'hui aussi et c'est normal. Il faut qu'un peuple bouge. Il a une respiration. On ne va pas lui faire de reproche si, en effet, il supporte mal le lourd poids du chômage. Comment pourrais-je lui reprocher aussi d'être indigné par ce qu'on appelle les affaires, qui frappent un peu de tous les côtés ? C'est insupportable.

» Naturellement, on se retourne toujours vers le président de la République et, de ce point de vue, il y a un certain danger dans nos institutions. nos institutions sur lesquelles vous savez que j'ai exprimé de très fortes réserves en de nombreuses circonstances. Certaines n'ont pas disparu. Il est vrai qu'il est malsain que l'on puisse, à propos de tout et de n'importe quoi, le cas échéant à propos du temps qu'il fait le matin ou l'après-midi, dire : « C'est la faute du président de la République ! » On a un peu tendance à faire cela, à jouer avec les institutions et avec les clés de voûte, comme vous dites. Il faut le supporter, c'est ce que je fais. Mais est-ce que vous croyez qu'il n'y a pas aussi un peu de « précipitation » ? (...) D'autres voudraient bien être président de la République, mais il sont plusieurs, c'est ce qui complique la situation. »

Interrogé sur la réduction de la durée du mandat présidentiel, le président de la République répond : « Je suis élu pour sept ans. A moi d'apprécier la situation telle qu'elle se présente, soit la situation politique de la France, soit ma situation personnelle. Je n'oublie pas que j'ai soixante-quinze ans. Je dois veiller à ce que ma capacité à gouverner la France reste intacte. J'y veille. Je pratique beaucoup d'introspection et je ne manque jamais de m'adresser tous les jours à moi-même un certain nombre de critiques. (...) Je me dis à tout moment : *« Tiens ! Pour cela, il aurait fallu faire mieux... Il aurait peut-être fallu faire mieux... Il aurait peut-être fallu s'expliquer mieux... »* Je suis quelqu'un qui réfléchit, qui est assez scrupuleux (...).

» Il n'empêche que j'ai aussi une notion extrêmement profonde, extrêmement forte de mon mandat. Mon mandat, c'est une noblesse, c'est un formidable présent que m'ont fait les Français et je veux en être digne, de la manière que je déciderai. Mais les institutions sont ce qu'elles sont. J'ai été élu, je continue de l'être et j'exercerai mes fonctions de la manière que je jugerai bonne pour la France, autant que je m'en sentirai parfaitement capable. »

Evoquant l'éventualité d'une nouvelle cohabitation après les élections législatives de mars 1993, M. Mitterrand observe : « Le problème de la cohabitation n'est pas un problème de principe. Les Français élisent qui ils veulent pour le gouvernement quotidien, et croyez-moi, il y aura bien souvent dans l'avenir distorsion entre l'opinion politique du président de la République et l'opinion de la majorité élue. Je souhaite que cela arrive le moins souvent possible. C'est pour cela que je n'ai pas du tout l'intention de considérer comme acquise cette cohabitation en 1993. (...) Je suis tout à fait prêt à la supporter, mais je ne la désire pas. (...) On n'en est pas là. Le combat reste ouvert, le combat politique, le combat civique reste ouvert et, d'ici à 1993, le gouvernement en place va mener ce combat démocratique avec la plus grande fermeté. Je compte beaucoup sur ses résultats. »

Il rappelle ensuite les autres projets de réforme institutionnelle qu'il entend proposer : « J'avais précisé que, pour moi, il s'agissait du président de la République, de la possibilité donnée aux citoyens de demander justice, rétablissement de leurs droits au Conseil constitutionnel, dans certaines conditions. J'avais parlé aussi de l'organisation de la justice. (...) La manière dont le Parlement *doit pouvoir remplir* son mandat sans être constamment soumis à l'imposition des volontés gouvernementales. C'est à cela que je travaille et je compte bien le faire avant la fin de l'année. (...) Je prendrai des précautions pour cela, je consulterai le maximum de gens compétents. (...)

« Une magnifique ambition »

Mais la priorité du chef de l'Etat reste l'approbation de la ratification du traité de Maastricht : « Pour l'instant, nous sommes sur l'approbation de la ratification du traité de Maastricht, qui donne à la Communauté des Douze existante de nouvelles compétences, et qui crée une union économique et monétaire avec une monnaie, puis une banque, et d'autre part une union politique qui donne aux dirigeants, Conseil européen, Commission, Parlement, des pouvoirs importants. C'est cela qui engage, c'est vrai, l'histoire de la France.

» Traversons, si vous voulez, passons par ce gué, et passons sur les rivages de l'avenir dans lequel la France continuera d'exister, où son rôle sera rehaussé, parce que tout pays d'Europe membre de la Communauté vivra dans une zone de paix et de sécurité, grâce à la Communauté, les maux tout alentour ne nous pénétreront pas, mais en même temps cette Communauté sera capable de disposer des moyens de concurrencer loyalement ceux qui aujourd'hui dominent le monde. C'est quand même une magnifique ambition, où les Français joueront un rôle primordial. C'est déjà le cas.

» Alors on ne devrait discuter que de cela. (...) J'espère que ce sera fini dans un délai raisonnable, juin, juillet, à la limite septembre, je n'en sais rien, cela dépendra du bon vouloir de chacun. Mais en cas de *« mauvais vouloir » constaté*, c'est ma décision qui prévaudra, qui primera, c'est elle qui se substituera à toutes les hésitations ! Et je prendrai les moyens pour cela, les moyens que me donne la loi constitutionnelle.

» Quand ce sera fait, nous pourrons passer au toilettage, à l'examen d'une Constitution *qui a montré* ses faiblesses sur les terrains que nous avons décrits tout à l'heure. »

Interrogé ensuite sur la disparition de La Cinq, M. Mitterrand répond : « Permettez-moi de vous dire que c'est moi qui ai brisé le monopole d'Etat sur les moyens audiovisuels, et que c'est à partir de mes décisions qu'il y a eu plusieurs chaînes, plusieurs chaînes autres que d'Etat et que plus d'un millier de radios libres ont pu s'exprimer à travers tout le territoire, c'est moi qui l'ai décidé. (...) On ne peut pas me représenter comme ennemi de la diversité d'opinions exprimées, en même temps que j'ai mis terme aux influences et aux interférences gouvernementales. Jamais la presse n'a été plus libre qu'aujourd'hui !

» Là-dessus, il y a des sociétés privées. L'Etat n'a rien à voir avec cela, sauf sur un point. On a accusé en effet ce qu'on a appelé l'excès de réglementation en disant : l'Etat, dans ses lois sur la coexistence de plusieurs chaînes de télévision et de très nombreux postes de radio, l'Etat a multiplié les précautions, notamment pour que la production française puisse être respectée, que ce ne soit pas uniquement des productions étrangères, et surtout américaines, qui envahissent nos écrans, et d'autres règlements encore.

» Je dois dire que toutes les chaînes privées s'en plaignent, elles voudraient être hors de toute réglementation, ce qui n'est pas très raisonnable. Dans le cadre de l'une des chaînes, je veux parler de TF 1, on se plaint tout autant de la réglementation que l'on s'en est plaint à La Cinq, mais ils ont réussi à disposer d'un vaste public. A La Cinq, il y avait beaucoup de talents, des journalistes de grande classe, et il y a eu d'excellentes émissions, mais l'équilibre financier n'a pas été trouvé. L'Etat pouvait-il se substituer à cette entreprise privée ? C'était impossible. Et c'est là que se trouve, je le crains, la cassure. »

Comme on lui demande si la majorité présidentielle lui est toujours un fidèle soutien, M. Mitterrand souligne : « Elle m'aide tellement que sans elle rien n'eût été possible. Qu'elle soit traversée par des courants contraires, par des discussions, c'est la loi de la démocratie. Moi je fais confiance à cette majorité et particulièrement à ce Parti socialiste dont chacun sait que j'ai pour lui beaucoup d'affection. »

« Un espoir plein la tête »

Interrogé enfin sur l'ouverture d'Euro Disneyland à Marne-la-Vallée, le chef de l'Etat répond : « Cela va apporter en tout cas un surgissement d'activités économiques considérables dans la région où il se trouve. Cela va faciliter la multiplication des emplois, toujours dans cette même région. C'est bien. Quant au monde culturel, je respecte les expressions d'origine étrangère. Disons que ça n'est pas exactement... ma tasse de thé ! »

Comme on lui demande s'il veut être « celui qui a conduit la gauche au pouvoir » *ou celui qui aura été* « un des architectes de l'Europe », *M. Mitterrand conclut :* « Tout cela, pour moi, est lié. Vous savez, mon rôle : il a un commencement et une fin – il approche de sa fin de toute façon. Ce qui devait être fait a été fait. Quand l'historien se saisira de cette tranche d'histoire, j'attends de lui qu'il soit aussi juste que possible et qu'il constate que notre société aura considérablement évolué, et je crois, dans le bon sens – avec des défauts, ici et là, que nous avons soulevés il y a un moment sur le règne de l'argent, *sur sa corruption. Mais être* l'un des architectes de l'Europe, oui, c'est vrai, c'est une grande mission.

» C'est parce que j'aurai été président de la République que j'aurai pu le faire. Donc les choses sont liées. Enfin quand je dis j'aurai pu le faire : j'espère qu'on va le faire ! Je dis aux Français : *« Faisons-le ! »*

» Cela va être pour nous tous l'acte à partir duquel on va aborder l'avenir avec un espoir plein la tête, et surtout un trait sur cette histoire du siècle qui s'achève, qui s'est traduite par tant de morts, de sacrifices, de désastres physiques et moraux, de destruction, de barbarie.

» *Nous avons une Europe civilisée.* Nous l'organisons et l'unissons. Vive l'avenir... et vive l'espoir ! »

(1) A Figeac, le 27 septembre 1982, à l'occasion d'un voyage officiel dans la région Midi-Pyrénées, le chef de l'Etat avait affirmé notamment : *« Il faut que l'ensemble des entreprises puissent échapper aux trois menaces du moment : l'alourdissement de leurs charges, la lourdeur des taux d'intérêt et la surcharge de leur endettement financier. C'est dans ces trois directions que je demande au gouvernement d'agir pour, dans le courant de 1983, écarter ces trois menaces. »* M. Mitterrand avait ajouté : *« Le socialisme à la française, je n'en fais pas une bible. »* Ce discours avait été interprété comme un geste en direction des entreprises et comme l'amorce du revirement idéologique des socialistes.

(2) Deux anciens ministres de la V[e] République ont été assassinés dans des conditions qui, dans un cas, n'ont pas été totalement éclaircies, malgré l'arrestation et la condamnation des meurtriers, et dans l'autre, ne l'ont pas été du *tout. Le premier est Jean de Broglie*, secrétaire d'Etat de 1961 à 1967, tué le 24 décembre 1976. Le second est Joseph Fontanet, secrétaire d'Etat puis ministre de 1959 à 1974 (avec une interruption entre 1962 et 1969), assassiné le 31 janvier 1980. D'autre part, Robert Boulin, alors ministre du travail et de la participation, s'est suicidé le 30 octobre 1979.

Droit de vote des Européens : le compromis est prêt

Le débat franco-français sur le traité de Maastricht semble se polariser sur un seul article d'un texte qui comporte près de 400 pages. L'article 8 B du chapitre sur *« la citoyenneté européenne »* indique en effet : *« Tout citoyen de l'union résidant dans un Etat membre, dont il n'est pas ressortissant, a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. Ce droit sera exercé sous réserve de modalités à arrêter avant le 31 décembre 1994 par le conseil statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission, et après consultation du Parlement européen ; ces modalités peuvent prévoir des dispositions dérogatoires lorsque des problèmes spécifiques à un Etat membre le justifient. »*

Ces *« problèmes spécifiques »* visent particulièrement le Luxembourg, dont certaines communes ont plus d'habitants étrangers que luxembourgeois, et la France. La particularité française est de deux ordres. *D'abord*, les maires, bien qu'élus librement par les conseils municipaux, sont, en dehors de leurs responsabilités purement communales, investis d'une partie des prérogatives de l'Etat : ils sont officiers de police judiciaire et ils gèrent l'état civil. Ensuite, les conseillers municipaux participent, selon la taille de leur commune, soit directement, en tant que grands électeurs, soit indirectement, en désignant ces « grands électeurs », à l'élection des sénateurs. Or, comme le Conseil constitutionnel l'a souligné dans sa décision du 9 avril, le Sénat *« participe à l'exercice de la souveraineté nationale »* ; sa composition ne peut donc pas, dans l'état actuel de la Constitution, émaner de vote où seraient associés des étrangers.

Cette Constitution, après la réforme annoncée par M. François Mitterrand, peut décider que les étrangers disposant de la citoyenneté *européenne* pourront participer à l'élection des conseils municipaux des communes où ils résident, et ainsi, indirectement, disposer d'une certaine influence sur les choix des sénateurs. Peut-elle aller jusqu'à autoriser des ressortissants des autres Etats de la Communauté à être eux-mêmes membres du collège électoral sénatorial ? Théoriquement, rien ne peut l'empêcher ; politiquement, c'est autrement plus délicat.

Une directive de 1989

Un texte du 23 octobre 1989, d'abord, prévoit que ne pourront être électeurs que les Européens installés dans leur Etat d'accueil depuis au moins la durée d'un mandat d'un conseil municipal, c'est-à-dire en France six ans. Pour être éligible, le temps d'implantation serait double, c'est-à-dire en l'espèce douze ans. D'autre part, ces étrangers ne devront pas avoir été privés de leurs droits civiques dans leur Etat d'origine, et ne plus exercer, dans celui-ci, leur droit de vote municipal. Pour le reste, ils seront soumis à la législation de leur Etat de résidence. Surtout, selon l'article 7 de cette proposition de directive, *« les Etats membres peuvent réserver à leurs seuls ressortissants les fonctions de maire ou d'adjoint au maire, ou toute fonction équivalente »*.

Ce même article 7 prévoit : *« Lorsque les membres d'un conseil municipal sont en qualité électeurs d'une Assemblée parlementaire, les Etats membres peuvent prévoir que les ressortissants d'autres Etats membres, membres d'un conseil municipal, ne peuvent participer à cette élection. Il est pourvu à leur remplacement par application des règles de droit interne régissant la désignation de grands électeurs supplémentaires. Lorsque les membres d'un conseil municipal désignent en leur sein les électeurs d'une Assemblée parlementaire, les Etats membres peuvent prévoir que les ressortissants d'autres Etats membres, membres d'un conseil municipal, ne peuvent prendre part à cette élection. »*

Ainsi, si cette directive était appliquée en France, dans les communes de moins de 9 000 habitants, où une partie seulement des conseillers municipaux sont membres du collège *électoral sénatorial*, les citoyens non français seraient exclus de celui-ci, et ne pourraient participer à la désignation de leurs collègues français qui auraient cet honneur. Dans celles qui ont entre 9 000 et 30 000 habitants, où tous les élus municipaux le sont, les français devraient *désigner des délégués* supplémentaires, pris en dehors de l'assemblée municipale, pour remplacer leur collègues européens. Dans celles de plus de 30 000 habitants, où déjà le conseil municipal élit des délégués supplémentaires, le nombre de ceux-ci serait augmenté pour compenser les « européens » du conseil, et ceux-ci ne seraient pas associés à cette élection.

Ce sont probablement des dispositions de ce genre que mettront en place les modalités d'application prévues par le traité de Maastricht. C'est en tout cas manifestement à elles qu'a fait référence dimanche soir le président de la République.

Th. B.

Les réactions dans les partis...

Dans l'opposition

□ **M. Jacques Barrot**, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale : *« Les propos de François Mitterrand ont eu le mérite de la clarté, de la continuité avec ses prédécesseurs et de la détermination. Nous souhaitons que la France fasse de cette ratification un acte de large union nationale. C'est ainsi qu'elle pourra jouer demain les premiers rôles en Europe. »*

□ **M. François Bayrou**, délégué général de l'UDF, juge que, dans ses réponses à propos de la politique intérieure, M. Mitterrand *« a été beaucoup plus faible »* que dans son exposé sur Maastricht. *« Je n'ai pas entendu de nouveauté, peut-être même pas de véritable explication de la politique qu'il attendait de M. Bérégovoy. Il me semble qu'après un message aussi fort que celui que nous avons vécu dans les dernières élections, il aurait fallu une réponse du président de la République beaucoup plus forte : ce n'est pas le cas. »*

□ **M. Charles Millon**, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale : *« François Mitterrand est apparu comme un chef d'Etat éloigné des réalités et ignorant des problèmes des Français. Sur les accords de Maastricht, il a refusé de reconnaître que le gouvernement n'avait pas la légitimité suffisante pour engager une réforme d'une telle envergure et d'une telle importance pour l'avenir de la France. Sur le chômage, l'insécurité et la corruption, il a osé affirmer qu'il n'avait aucune responsabilité. (...) François Mitterrand s'est contenté d'être le spectateur et le commentateur des événements. Il serait grave que l'irresponsabilité soit érigée en système de gouvernement. »*

□ **M. Michel Noir** (ex-RPR), maire de Lyon, a proposé que, sur les accords de Maastricht, *« le gouvernement crée tout de suite une commission consultative »* qui remette rapidement un rapport susceptible d'être adopté par le Parlement. Rappelant que les *« trois quarts »* des responsables de l'opposition, selon lui, sont *« pour Maastricht »*, M. Noir a précisé que cette commission, qui comprendrait *« l'ensemble des responsables de toutes les formations politiques plus de grands experts »*, remettrait un rapport *« qui pourrait faire l'objet d'un consensus et être soumis avec de fortes chances d'un vote très positif aux deux Assemblées »*.

□ **M. Nicolas Sarkozy**, secrétaire général adjoint du RPR, a rappelé que son parti était favorable à la procédure du référendum : *« Si cette affaire de révision est exceptionnellement importante, alors le peuple doit se prononcer*, a-t-il dit. *(...) Le président se trompe lorsqu'il dit qu'on ne peut pas renégocier Maastricht ou modifier quoi que soit de Maastricht, c'est faux. Notamment sur l'affaire du droit de vote, il est prévu expressément que les pays qui ont une spécificité constitutionnelle pourront s'exonérer de l'obligation de donner le droit de vote à des résidents européens. (...) Si le président de la République souhaite rassembler (...) autour de lui un comité consultatif pour discuter de ces réformes, non seulement nous accepterons, mais je peux même dire que nous demandons cette association à une discussion aussi importante. »*

□ **M. Philippe Séguin**, RPR, estime qu'un référendum sur la réforme constitutionnelle pour Maastricht est *« une nécessité morale et politique absolue »*. *« C'est une évolution décisive pour la France, et les Français ne vont pas y être associés »*, a-t-il regretté en s'affirmant *« pas du tout satisfait »* par la procédure parlementaire privilégiée par le président de la République. Il a ajouté : *« Maastricht donne le signal d'un engrenage dans lequel les Etats-nations risquent de se retrouver broyés, le signal d'une Europe fédérale, d'une Europe qui ressemblera aux Etats-Unis. Je voudrais un autre avenir pour la France que celui de la Californie ou du Texas par rapport à un pouvoir central (...) On prend un chemin qui conduit au dépérissement national. On le voit avec un certain nombre de symboles.* [Aux Etats-Unis] *quand un gouverneur d'un Etat s'exprime, il a le drapeau de l'Union et le drapeau de l'Etat. Hier c'était la même chose, le drapeau de l'Union et le drapeau de l'Etat, et il y avait le gouverneur qui s'exprimait. »*

□ **M. Bernard Stasi**, vice-président du CDS : M. Mitterrand *« n'a pas manifesté clairement dans ses propos qu'il avait compris clairement le message que les Français lui ont envoyé lors des élections locales du mois dernier »*.

Dans la majorité

□ **M. Jean-Pierre Chevènement**, PS, ancien ministre de la défense, a déclaré qu'il ne *« partage pas la vision du président de la République »* sur les accords de Maastricht. *« Ces accords vont jouer comme un levier au service d'une politique libérale dont on a vu les méfaits, je ne me sens pas prêt à cautionner la poursuite de cette politique qui a conduit la gauche au point où elle en est »*, a-t-il expliqué en évoquant la perpective de *« trois millions et demi ou quatre millions de chômeurs. »*

□ **M. Jean-Jack Queyranne**, porte-parole du PS : *« Nous allons avoir un débat parlementaire, mais aussi un débat national. La voie a été choisie, nous irons devant les assemblées. (...) Je ne traite pas de « dissident » Jean-Pierre Chevènement, je pense que dans un mauvais moment comme celui-ci, malgré les arguments qu'il avance, je crois qu'il va voir l'essentiel, qui est la construction de l'Europe. (...) 90 % des socialistes sont derrière le président de la République. »*

□ **M. Jean-Pierre Soisson**, secrétaire général de France unie, ancien ministre : *« Rarement le président de la République aura été aussi convaincant, rarement il aura mis une telle force de conviction au service de la construction européenne. (...) Puisse-t-il réussir dans son entreprise. »*

□ **M. Emile Zuccarelli**, président du MRG : *« Les radicaux de gauche se félicitent de l'élan du président de la République pour faire de la France le fer de lance de l'Europe politique, sociale et économique mais aussi l'exemple d'un monde civilisé et pacifique en proposant, sans baisser sa garde, aux pays concernés l'arrêt des essais nucléaires. Contre l'enfermement hexagonal, contre la tentation du repli tribaliste, le président de la République, avec sérénité et ténacité, invite les Français, au-delà de toute appartenance partisane, à dire oui à l'Europe, oui à l'avenir. »*

Chez les écologistes

□ **M. Noël Mamère**, vice-président de Génération Ecologie : *« Génération Ecologie approuve e soutient la volonté européenne du président de la République (...), souhaite que le grand débat sur la ratification des accords de Maastricht ne soit pas exclusivement réservé aux partis parlementaires. (...) Un référendum doit être organisé afin de consulter les Français et de leur demander de choisir l'union de tous les Européens contre l'isolement. »* Sur la réforme du mode de scrutin, GE *« demande à être associé aux discussions qui doivent s'engager sur ce sujet, essentielles pour tous les écologistes. »*

□ **M. Antoine Waechter**, porte-parole des Verts, a demandé que son mouvement soit *« associé »* aux discussions sur les réformes constitutionnelles. Les Verts sont *« favorables à la réforme constitutionnelle qui va permettre des transferts de souveraineté »* dans le cadre des accords de Maastricht, mais ils sont en même temps *« très réservés »*, car *« c'est encore une Europe des marchands qu'on est en train de construire »*, a-t-il ajouté.

A l'extrême droite

□ **M. Jean-Marie Le Pen**, président du Front national : *« La France, c'est évident, n'est plus gouvernée que par un syndic de faillite ». « Le traité de Maastricht flatte la veulerie des peuples comme celui de Munich les avait aveuglés sur les risques de guerre*, a-t-il ajouté. *Un peu comme pour la 5e chaîne de télévision, François Mitterrand fait planer sur la France la menace de l'écran noir. »* M. Le Pen a souhaité l'*« échec »* de *« l'utopie européiste qui annonce des malheurs aussi lourds que ceux provoqués par les régimes totalitaires de toute obédience qui ont ensanglanté le vingtième siècle »*.

Lire page 29 les réactions au PCF

... et dans les organisations syndicales

La dimension européenne des propos du président de la République et l'annonce d'un débat préalable à la ratification des accords de Maastricht sont au centre des réactions des principales organisations syndicales. M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, note que sa confédération *« a fait de la construction de l'Europe un des ses axes d'action »*. M. Kaspar souhaite *« que les forces politiques s'engagent dans ce débat avec une volonté de voir notre pays ratifier le traité de Maastricht, qui constitue un acte nécessaire pour ouvrir la voie à de nouvelles perspectives politiques, économiques et sociales »*.

Soulignant l'importance de *« la dimension sociale »* du traité de Maastricht, M. Kaspar invite en outre *« les organisations syndicales réformistes »* à peser *« ensemble dans ce débat »*. De son côté, FO indique qu'*« il y a longtemps que Force ouvrière réclame un débat public sur les tenants et les aboutissants de la construction européenne »*. La confédération note en outre qu'elle *« interviendra pour rappeler ses attentes et revendications, en particulier pour l'obtention des garanties sociales et d'un droit social européen »*.

Devant le conseil national de l'UDF

M. Giscard d'Estaing souhaite que « la conviction l'emporte sur l'opportunité »

Devant le conseil national de l'UDF, réuni samedi 11 avril à Issy-les-Moulineaux, M. Giscard d'Estaing a confirmé que l'UDF était favorable à la ratification des accords de Maastricht. Outre l'Europe, la préparation simultanée des élections législatives et de l'élection présidentielle sont les deux priorités de l'ancien président de la République.

« Il y a des brumes en dehors, mais je porte un soleil au-dedans de moi. » Au terme du conseil national de l'UDF, M. Giscard d'Estaing n'a pas hésité à solliciter Pascal pour décrire son état d'esprit du moment. Devant ce nouveau « parlement » de l'UDF, convoqué pour tirer les enseignements des dernières élections, l'ancien chef de l'Etat, toujours sous le coup de sa campagne victorieuse d'Auvergne, s'est montré en effet résolument optimiste et délibérement pressé... Soleil au-dedans de lui, parce que *« l'UDF est devenue la première formation politique dans les régions et les départements »*. Parce qu'il est plus convaincu que jamais aussi que cette UDF *« est au centre de gravité de la vie politique française »*, qu'elle a *« les valeurs les plus fortes, les plus belles et les plus généreuses »* et qu'il suffirait *« qu'elles soient affirmées sans crainte et sans mollesse »* pour qu'elles s'imposent définitivement.

Certains orateurs s'étaient pourtant employés tout au long de cette journée d'audit politique à tempérer l'autosatisfaction qui guettait, afin de rappeler que les ombres n'étaient pas seulement en dehors. M. Pierre Méhaignerie exprima ses regrets de constater que *« l'UDF n'était toujours pas perçue comme un grand parti de centre droit »*. M. Charles Millon plaida pour qu'elle se consacre en priorité à la recherche d'une *« nouvelle jeunesse du militantisme »*, qui fait, selon lui, tant défaut au parti de l'opposition. M. Bernard Stasi exhorta chacun *« à ne pas rouler les mécaniques »* et à retrouver *« le sens de la convivialité »*. M. Gérard Longuet souhaita que l'effort soit porté sur *« un large travail d'explication »* auprès des électeurs du Front national. M. Jacques Blanc demanda que l'UDF se mue *« en authentique défenseur de l'environnement »*.

Mais l'intervention la plus remarquée fut certainement celle de M. Bernard Bosson. Le secrétaire général du CDS expliqua en effet, sans prendre de gants, que les résultats de l'opposition chez les jeunes électeurs étaient *« très mauvais »*, que cette opposition devait accepter de *« vivre le pluralisme avec des débats francs »* plutôt que de se limiter *« à une union de façade »* et que, pour les élections futures, *« l'UPF ne devait pas être transformée en assurance-vie pour les sortants »*.

La grande peur de l'affrontement fratricide

Pariant visiblement sur *« cette accélération des échances »* qu'il pronostique depuis des mois, M. Giscard d'Estaing ne s'est guère embarrassé de toutes ces considérations. Le temps n'est plus, à l'entendre, aux états d'âme. Trois priorités s'imposent désormais selon lui. La préparation simultanée des élections législatives et de l'élection présidentielle et, bien sûr, l'Europe. Concernant les élections législatives, le président de l'UDF a souhaité que les candidats de l'UPF soient désignés au plus vite pour pouvoir s'engager dans *« une campagne de proximité »*, la seule qui vaille, juge-t-il, à l'aune de sa campagne auvergnate, la seule qui puisse aussi *« court-circuiter les excès de la société médiatique »*.

Pour l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing a confirmé qu'il « [tiendrait] *parole* » : l'UDF proposera prochainement au RPR la création de deux comités chargés de préparer et de contrôler la procédure des primaires, afin que tout soit mis au point avant l'été. *« Nous avons*, a-t-il dit, *le devoir de dissiper à jamais la grande peur qui existe toujours de voir renaître l'affrontement fratricide. »* Mais M. Giscard d'Estaing a précisé aussi qu'*« il fallait prévoir le cas où l'anticipation de l'élection présidentielle provoquerait un bouleversement du calendrier des primaires »*. Pour se mettre précisément *« à l'abri de tous les accidents de l'Histoire »*, M. Dominique Baudis a suggéré une procédure allégée qui ne concernerait que l'ensemble des élus communaux, départementaux, régionaux et parlementaires de l'opposition.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a souhaité que dans le débat sur la ratification des accords de Maastricht, *« la conviction l'emporte sur l'opportunité »*. *« C'est une œuvre*, a-t-il rappelé, *qui porte une signature française. La signature de Robert Schuman, de Jean Monnet, du général de Gaulle et, vous me permettrez de le dire, de moi-même. (...) L'UDF est favorable à la ratification des accords de Maastricht et l'UDF est désireuse de définir en commun avec ses partenaires du RPR les modalités d'application de certaines des dispositions du traité. »* Dès ce mercredi, le bureau politique de l'UDF conviera le RPR à engager cette concertation. M. Giscard d'Estaing n'a fait aucune allusion aux divisions qui pourraient naître sur cette question dans les rangs même de l'UDF et il s'est bien gardé, cette fois, de rejeter tout projet de référendum. Simplement a-t-il admis que l'UDF pourrait être amenée à *« considérer »* la question du droit de vote et de l'éligibilité pour les ressortissants européens aux élections municipales. Mais en se déclarant ouvert à des consultations sur ce dossier avec le pouvoir, M. Giscard d'Estaing a voulu signifier également qu'il tenait lui aussi à ne pas empoisonner ce débat de querelles franco-françaises.

D. C.

Main tendue

par Daniel Carton

Bien que se défendant de toute considération politicienne sur le sujet, M. Giscard d'Estaing a manifestement l'intention de se saisir du débat de ratification des accords de Maastricht pour redevenir dans le même temps l'interlocuteur privilégié du pouvoir et le symbole de l'union de l'opposition. Son intervention de samedi à Issy- les-Moulineaux a de ce point de vue été éclairante. Elle confirme que, dans sa stratégie de reconquête, l'Europe demeure son terrain de prédilection. L'ancien président de la République s'est lancé à nouveau dans une opération délicate. Ayant conscience d'être au même titre que Robert Schuman ou le général de Gaulle *« signataire de l'œuvre de l'union de l'Europe »* – ce que M. Mitterrand a reconnu volontiers, – l'ancien président de la République a tendu la main, pour la première fois depuis longtemps, à son successeur en lui proposant une concertation commune, afin, a-t-il dit, de tenter d'élaborer un texte qui réponde aux aspirations de l'opposition et du pouvoir. Pour lui, les convictions européennes doivent l'emporter sur l'opportunité politique. Il entend le prouver.

Mais, dans le même temps le président de l'UDF ne peut oublier qu'il fut aux dernières élections européennes de juin 1989 la tête de la liste d'union RPR-UDF. Il est significatif qu'il se soit bien gardé, samedi, de prendre à rebrousse-poil ses partenaires du RPR. Il n'a pas réitéré son hostilité au référendum et, surtout, il a fait une concession importante en envisageant, comme certains centristes le lui avaient recommandé, de dissocier droit de vote et éligibilité des ressortissants européens aux élections municipales.

Toute la question est désormais de savoir si M. Giscard d'Estaing va être suivi dans sa démarche combinée d'ouverture et d'union. Faut-il ou non aller débattre avec M. Mitterrand, s'asseoir autour de la même table avec les socialistes? Il y a gros à parier que, dans les jours à venir, cette question-là va dominer toutes les autres, d'autant qu'apparemment le président de l'UDF a lancé cette idée sans concertation avec quiconque. Dès dimanche matin, à « L'heure de vérité », M. Charles Millon se disait d'accord pour une telle initiative, sans préciser s'il engageait l'ensemble du groupe UDF de l'Assemblée nationale, assez tendu sur le sujet. En saluant *« la clarté »* des propos de M. Mitterrand et en souhaitant, par la voix de M. Jacques Barrot, *« que la France fasse de cette ratification un acte de large union nationale »*, les centristes ont aussi confirmé qu'ils étaient disposés à une telle démarche.

La réponse de M. Jacques Chirac sera attendue. Les divergences ne vont pas non plus manquer de s'exprimer plus ouvertement et secoueront tous les groupes. Référendum ou pas? Peut-on débattre d'un sujet aussi essentiel avec une Assemblée finissante? M. Philippe Séguin est déjà revenu à la charge lundi en ironisant sur M. Mitterrand *« gouverneur »* de la région France et faisant prendre au pays *« le chemin du dépérissement national »*. L'union va être plus que jamais un combat.

L'urgence européenne

Suite de la première page

Dans cette coalition, on trouve des archéo-bonapartistes (M. Séguin) et des socialistes nationaux (M. Chevènement), mêlés au *« non radical »* des communistes et au refus de l'extrême droite – ces trois derniers courants, au nom du nationalisme, étaient hostiles à la guerre contre l'Irak, – au point qu'une inquiétude diffuse commençait à sourdre, et paraissait ébranler les convictions d'une partie de l'opposition; le débat, enfin, n'était généralement abordé que dans ses aspects irritants (la dénonciation de la technocratie bruxelloise) ou franchement répulsifs (le labyrinthe des procédures nécessaires avant de toucher au but).

Il était donc impératif de clarifier le débat. Après tout, le précédent fâcheux de la Communauté européenne de défense est bien là pour rappeler que la France a déjà, dans le passé, ouvert elle-même des portes qu'elle s'est empressée de refermer : ce danger-là était, précisément, en train de resurgir.

M. Mitterrand n'est naturellement pas le plus mal placé pour l'affronter : il tient son rang parmi les Français qui ont tenté de mettre sur pied une identité européenne; il prend la suite – avec la complicité active de Jacques Delors – de Jean Monnet, Robert Schuman, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Son prédécesseur à l'Elysée avait d'ailleurs, la veille, dégagé le terrain et surtout levé le doute qui pesait sur l'attitude de l'UDF : celle-ci était sur le point de tomber dans le piège tendu par le RPR, et qui consistait, au fond, à évacuer les dissensions internes au mouvement chiraquien sur le dos de Maastricht, et à prendre prétexte de l'« illégitimité » du PS pour, au moins, ajourner le débat et attendre que l'opposition soit revenue au pouvoir.

M. Giscard d'Estaing n'a donc pas voulu manquer ce rendez-vous avec l'histoire et s'est heureusement souvenu qu'il préside aux destinées du parti européen; il est également fondé à penser qu'une UDF restant ferme sur ses positions peut entraîner derrière elle toute l'opposition, et reléguer au rang de marginaux les adversaires, déclarés ou masqués, du traité.

Agir en deux temps

M. Mitterrand n'a cependant pas saisi la perche que lui tendait M. Giscard d'Estaing, et qui consistait à l'associer à la rédaction du projet de révision constitutionnelle; au contraire, l'actuel chef de l'Etat a surtout évoqué, pour leur rendre hommage, ceux qui, comme M. Chevènement, s'opposent à la ratification du traité de Maastricht. Comme s'il s'agissait pour lui de bien souligner qu'il met l'opposition face à ses responsabilités, et qu'il entend assumer sa fonction en obligeant les uns et les autres à se déterminer par rapport à la position présidentielle. C'est après tout du parachèvement de son œuvre qu'il s'agit. La difficulté est que la réussite, ô combien souhaitable en ce domaine, n'est pas en elle-même, pour le président, une garantie de survie.

Car si M. Mitterrand a paru, sagement, éviter de perturber le débat européen par des considérations de politique intérieure, celles-ci n'en sont pas moins, inévitablement, présentes. M. Mitterrand s'apprête à agir en deux temps : la révision constitutionnelle, par la voie parlementaire, d'abord; puis la ratification.

Il ne s'est vraiment exprimé que sur la première étape, laissant ouverte la seconde. C'est sans doute qu'il veut attendre de voir si le déroulement de la procédure de révision lui permet de soumettre la ratification à référendum, car il y aurait là, a-t-il dit, *« une chance historique d'obtenir des Français l'acquiescement de cet acte »*. On voit mal qu'une opposition ayant accepté la révision constitutionnelle puisse refuser ce pour quoi cette révision a eu lieu, c'est-à-dire la ratification. Comment imaginer alors qu'elle puisse prôner le « non » à un référendum de ratification? Comment pourrait-elle éviter de relégitimer un président, qui affronterait alors mieux armé une seconde cohabitation qu'il est *« prêt à supporter »*?

L'objectif de M. Mitterrand est en tout cas clairement de faire approuver par l'opposition, quelle que soit la voie de ratification choisie, un texte du président de la République, qui le placera en bien meilleure posture pour achever son mandat. Mais M. Mitterrand, aujourd'hui, n'a plus tous les moyens de se défendre : il n'est pas vraiment maître du référendum, de quelque référendum que ce soit, tant le risque existe de voir l'opinion se saisir de cette occasion pour lui indiquer, plus clairement qu'il n'accepte de le faire lui-même, où se situe la responsabilité. M. Mitterrand pourrait donc bien, en dernier ressort, se trouver piégé.

Ce serait évidemment désastreux pour le choix européen de la France, à un moment où celui-ci, n'étant plus ni dicté par la discipline de la guerre froide ni inspiré par Washington, peut être enfin librement consenti et donc mieux assumé.

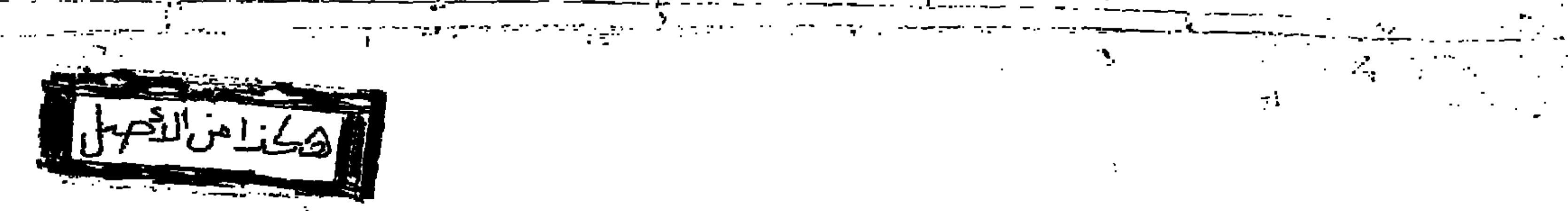
Faire l'Europe relève, en effet, d'un pari pascalien. C'est une dynamique à la fois nécessaire et encombrante, urgente et dérangeante, évidente et discutable, au cœur de cette *« complexité »* chère à Edgar Morin qui, dès 1987, s'efforça de *« penser l'Europe »* à rebours des discours technocratiques ou des raisonnements économiques (1). Car tel est le défi qu'il faudra pouvoir aborder de front une fois le traité de Maastricht ratifié : comment échapper à la fatalité d'une Europe perçue comme une machine bureaucratique, froide et contraignante? Comment donner chair, culturellement, socialement et intellectuellement, à l'ambition européenne?

Un véritable *« nœud gordien »*, écrivait Morin, qui soulignait ce paradoxe d'une communauté de destin construite au nom du futur, et non plus du passé : *« Une nation a en commun son passé (...) Elle est entretenue par une mémoire commune, des règles et des normes communes (...) Or nos mémoires historiques européennes n'ont en commun que la division et la guerre. Elles n'ont d'héritage commun que leurs inimitiés mutuelles. Notre communauté de destin n'émerge nullement de notre passé qui la contredit. Elle émerge à peine de notre présent parce que c'est notre futur qui nous l'impose. Or jamais jusqu'à présent ne s'est créé une conscience ou un sentiment de destin commun à partir du futur, c'est-à-dire du non-advenu. »*

De cette contradiction naissent peurs et craintes, frilosité et incertitude. C'est dans cette fragilité, cet espace encombré de risque et d'improbable, que l'action politique doit retrouver son sens et sa grandeur.

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) Edgar Morin, *Penser l'Europe*. Gallimard, 1987



DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Destins liés

Suite de la première page

Il lui fallut bien sûr parler d'autre chose, aborder l'intendance, s'attarder sur la procédure parlementaire ou le débat constitutionnel; *mais il le fit* comme à regret, concédant à l'accessoire, à l'éphémère, avant de revenir avec une ferveur nouvelle à l'essentiel, au durable, à l'avenir de cette Europe dont il aimerait, avoue-t-il, rester aux yeux de l'Histoire l'un des *« grands architectes »*.

Pour M. Mitterrand, Maastricht représente à la fois un épilogue et un lever de rideau. Le traité *« s'inscrit dans une longue histoire »*, celle de l'Europe – il est l'occasion solennelle de *« tirer un trait »* sur un siècle de *« destruction »* et de barbarie – *et celle* de la France, depuis Jean Monnet et Robert Schuman.

Il n'est pas question, pour M. Mitterrand, d'en monopoliser la gloire. Certes, le président croit en l'Europe depuis quarante ans et rappelle au passage le bon choix de 1983, lorsque *« dans une circonstance difficile »* il choisit de *« rester dans l'Europe »*, résistant à ceux qui lui conseillaient de faire sortir le franc du serpent. Mais s'il a aujourd'hui la *« chance historique »* de *« mettre le bouquet au sommet de la maison »*, le président n'oublie pas de rendre hommage à ses prédécesseurs à l'Elysée, qui ont, chacun, *« apporté sa pierre »*.

Ni ajournement, ni renégociation

« Ratifier Maastricht », cette *« immense réussite »*, c'est surtout exalter l'avenir, faire un acte de foi et d'espérance, donner à la France la chance d'être chaque jour plus prospère, une fois solidement accrochée à ce *« môle »* – autre mot à son goût – qui offre aux Douze un bienfait inestimable : *« la paix et la sécurité »*.

Pour convaincre les frileux et les nostalgiques, M. Mitterrand ne se contente pas d'exalter l'enjeu européen. Il minimise aussi les risques encourus par l'intérêt national. Non pas en niant l'évidence, à savoir les abandons partiels de souveraineté qui n'ont cessé de jalonner l'histoire de la construction européenne. Mais, au contraire, en les assumant et du même coup en les banalisant.

Voilà trente-cinq ans, souligne le chef de l'Etat, que la France consent, comme ses partenaires, à des transferts de souveraineté – Communauté Européenne oblige – et cela n'a pas porté atteinte de manière décisive à sa souveraineté. Rappelant que les économies des Douze sont déjà totalement interdépendantes, il reconnaît – comment faire autrement ? – que la monnaie unique privera les pays d'Europe de leur plus vieux privilège étatique. *Mais il s'en sort* par un « clin d'œil », un brin démagogue, en observant qu'après tout l'instauration de l'écu atténuera la suprématie de l'économie allemande.

Dernière certitude de M. Mitterrand : le traité de Maastricht ne peut être ni ajourné ni renégocié. Le texte signé le 7 février devra être ratifié tel qu'il est. C'est à prendre ou à laisser. A ses yeux, ce nouveau « ni-ni » est crucial. Le chef de l'Etat a bien senti le danger qu'il y aurait à céder, ne serait-ce que d'un pouce, à tous ceux qui, de Dublin à Copenhague, souhaitent introduire d'ultimes amendements pour satisfaire des considérations domestiques.

L'Irlande, qui aurait aimé voir modifier un protocole du traité pour tenir compte de son débat interne sur l'avortement – mais n'imagine pas son destin hors de l'Europe, – a déjà pris bonne note de la fermeté communautaire à son endroit. Le Danemark, en proie une nouvelle fois au « spleen » au moment où ses voisins – paradoxe scandinave – piétinent aux portes de la Communauté, ne pourra désormais attendre aucune complaisance de la France. Car, s'agissant de l'Europe, M. Mitterrand, lui, ignore le doute. L'introspection lui suffit.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Dissuader qui ?

par Jacques Amalric

« La défense de la France continue de reposer essentiellement sur sa force atomique. (...) C'est l'arme qui empêche les guerres. » « Il n'y a plus aujourd'hui qu'une force militaire (je ne dirai pas un bloc, mais une force militaire), c'est celle dans laquelle nous nous trouvons, c'est-à-dire l'Alliance atlantique. »

Ces deux affirmations, prononcées dimanche soir à quelques minutes d'intervalle, par le président de la République, ne sont-elles pas contradictoires à terme ? N'y a-t-il pas quelque entêtement à considérer comme « essentielle » et à qualifier de « clé de voûte » du système de défense français – pour reprendre l'expression utilisée par M. Pierre Bérégovoy devant l'Assemblée nationale – une force de dissuasion qui n'aurait plus d'ennemi potentiel à dissuader ?

M. Mitterrand le sait bien. C'est bien pourquoi, sans craindre de se contredire, il a évoqué à la fin de ses explications consacrées à la suspension des essais nucléaires la nécessité pour la France de *« diversifier ses priorités »* en matière de défense. N'était-ce pas reconnaître qu'il devrait exister dorénavant plusieurs « priorités » et que la dissuasion nucléaire, qui a contribué à maintenir la paix en Europe pendant les quarante années de la guerre froide, ne pourra plus être, demain, l'alpha et l'oméga de la sécurité de la France ?

Pourquoi, alors, ne pas le proclamer clairement ? Ne pas déclencher le débat qui s'imposera tôt ou tard sur la place de la dissuasion nucléaire dans la doctrine de défense de la France ? D'abord parce que la maîtrise de la force de dissuasion est un attribut essentiel du président de la République. M. Mitterrand a encore lourdement insisté sur ce point dimanche soir. Reconnaître que la dissuasion ne « fonctionne » plus aujourd'hui comme hier, c'est reconnaître l'érosion d'un pouvoir mythique.

La seconde raison des réticences présidentielles réside dans la nature hybride de la dissuasion française, tout à la fois arme diplomatique et arme militaire. S'interroger sur son rôle reviendrait à s'interroger sur le fameux « rang » de la France dans *le monde, qui repose désormais* sur un ordre révolu. Manifestement, M. Mitterrand ne l'estime pas opportun, à l'heure où bon nombre de Français sont déjà troublés par les *« abandons de souveraineté »* supplémentaires qu'implique le traité de Maastricht. Comment, en effet, leur expliquer que la « rente nucléaire » est en voie d'épuisement tout comme les privilèges moraux et internationaux (cf. le siège de membre permanent du Conseil de sécurité) dus à l'obstination du général de Gaulle et de *ses diplomates qui ont* conquis de haute lutte pour la France, en 1945, le statut de vainqueur de la deuxième guerre mondiale ?

Au vrai mais difficile débat, M. Mitterrand préfère donc la manœuvre discrète : on réduit les crédits de la défense consacrés au nucléaire, on s'interroge en cercle très restreint mais on proclame, pour satisfaire le bon peuple, que tout est comme avant et que la France fait toujours partie des *« plus puissants pays du monde »*. En même temps, par le biais de la suspension des essais nucléaires, le président de la République tente de transformer une faiblesse en atout : maintenir en survie, par le biais du désarmement, le « club » des nations au-dessus des autres par la vertu du nucléaire. Mais c'est un exercice à haut risque, difficilement compatible avec la mise en place d'une défense européenne tant qu'on ne voudra pas aborder au grand jour l'avenir de la force de dissuasion française.

Il se heurte déjà à l'hostilité ouverte des Etats-Unis, qui ont fait échouer à l'automne dernier le projet de conférence des puissances nucléaires, avancé par M. Mitterrand, pour superviser la dénucléarisation des Républiques de l'ex-URSS, à l'exception de la Russie. Et depuis, les dirigeants américains ont fait savoir qu'ils poursuivraient à leur guise les essais nucléaires et ne font pas mystère de leur volonté de gérer seuls le dossier nucléaire soviétique, qui se révèle plus ardu que prévu : la Russie a certes suspendu ses essais mais a beaucoup de mal, contrairement à ses promesses, à « récupérer » les armes tactiques et stratégiques stationnées en Ukraine, au Kazakhstan et en Biélorussie ; et elle a encore plus de difficultés techniques à les démanteler.

Proposer des négociations dans ces conditions, revient sans doute à s'exposer à une fin de non-recevoir américaine. Washington espère régler, par des réductions unilatérales et des pressions de toutes sortes, la faillite de l'ex-URSS. A terme, l'obstination nucléaire de la France lui paraît condamnée. La meilleur réponse ne consisterait-elle pas, de la part de Paris, à réévaluer sereinement et unilatéralement les risques, les menaces et les besoins, ce qui ne signifierait nullement la fin de la dissuasion mais permettrait de prendre en compte la fin de sa toute-puissance ?

Défense : diversifier les priorités

Expliquant que la suspension, pour un an, des essais nucléaires n'aura pas d'incidence grave sur la politique de défense de la France, M. Mitterrand a évoqué la perspective de devoir *« diversifier les priorités »* en matière de stratégie. Cela revient à reconnaître que la dissuasion, qui, jusqu'à présent, mobilisait plus du tiers des investissements, n'a plus la même priorité que précédemment (*le Monde* du 10 avril) et que d'autres efforts peuvent désormais retenir l'attention, à commencer par l'observation ou la transmission spatiales.

Le chef de l'Etat a estimé que les nouvelles inflexions pourraient *apparaître dans le travail en cours*, au niveau du ministère de la défense et des états-majors, d'élaboration de la prochaine loi de programmation. En principe, le Parlement devrait être saisi de ce texte à sa session de printemps.

Pour l'instant, ce travail de diversification des priorités s'avère une opération délicate. Pour au moins trois raisons principales. D'abord, le contexte international extrêmement mouvant rend hasardeuse une perception sur le long terme des menaces ou des risques, dans un temps où la conception des armes, s'étalant sur des décennies, exige de maintenir le cap sur les programmes qui ont été finalement retenus. Ensuite, les armées doivent s'attendre à une longue période de « vaches maigres » sur le plan des crédits et, dans une ère d'austérité, il est difficile de faire mieux – c'est-à-dire espérer rénover l'appareil de défense – avec encore moins d'argent que prévu. Enfin, en mars 1993, les élections législatives peuvent amener au pouvoir une autre majorité qui s'empresserait de revoir les priorités de défense, restreignant la programmation militaire à venir à la seule exécution du budget de 1993.

C'est en cela que la révision des objectifs de défense, annoncée par le chef de l'Etat, est un travail qui ressemble à la quadrature du cercle ou à l'art d'un funambule sur son fil qui, à chacun de ses pas, remet en question l'équilibre de sa marche. Depuis les années 60, les armées n'ignorent pas que la programmation est *« un travail de pure poésie »*, comme l'avait qualifiée un premier ministre socialiste, M. Michel Rocard.

JACQUES ISNARD

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Succédant à un Algérien

Un médecin français, M. Dalil Boubakeur devient recteur de la Mosquée de Paris

M. Dalil Boubakeur, médecin français, a été élu, dimanche 12 avril, recteur de la Mosquée de Paris, à l'unanimité des trente membres de l'assemblée générale de la Société des habous et lieux saints de l'islam, gestionnaire de la Mosquée. Il succède à M. Tedjini Haddam, algérien, qui était recteur depuis le 10 juin 1989 et dont l'appartenance au Haut Comité d'Etat (HCE) à Alger depuis le 14 janvier dernier avait donné lieu à une polémique. M. Dalil Boubakeur est le fils de Si Hamza Boubakeur, recteur de 1957 à 1982, toujours président d'honneur de la Société des habous.

La démission de M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, et son remplacement par M. Dalil Boubakeur marquent la fin, au moins provisoire, d'une crise de trois mois à la tête de cette institution. Rappelé le 14 janvier en Algérie, par la nouvelle direction politique du pays, pour figurer parmi les cinq membres du Haut Comité d'Etat (HCE), M. Haddam s'était livré depuis à une sorte de valse-hésitation entre Paris et Alger, au grand mécontentement de la communauté musulmane et des autorités françaises, qui estimaient incompatibles ses fonctions religieuse et politique (*le Monde* du 8 février). Si Paris ne souhaitait pas «polluer» ses relations avec Alger pour cette affaire de mosquée, l'Algérie a fini par se laisser convaincre qu'elle avait plus à perdre qu'à gagner au maintien en force de son contrôle sur ce lieu de culte parisien et qu'il était temps, pour elle, de tourner une page d'histoire.

Le sort de M. Haddam était scellé le 5 mars, quand M. Lakhdar Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, en voyage en France, confiait à M. Roland Dumas qu'Alger souhaitait garder M. Haddam au HCE, admettant enfin que le cumul des deux postes n'était plus possible. Au cours de l'une de ses rares interventions publiques à la fin du ramadan, M. Haddam avait laissé entendre, selon certains témoins, qu'une fois réglée la crise actuelle en Algérie, il reviendrait à Paris reprendre ses fonctions à la tête de la Mosquée. Toutefois, sa démission, annoncée dimanche 12 avril à l'assemblée générale de la Société des habous, semble formelle. M. Dalil Boubakeur, son successeur, a déclaré dimanche au *Monde* que «le docteur Haddam a posé une démission définitive et souhaité une élection *effective*».

La situation semble donc clarifiée. Le retrait de l'Algérie, apparent et peut-être provisoire, est un élément nouveau dans le dossier de la Grande Mosquée, dont la propriété fait l'objet, depuis 1957, de contentieux successifs. Nommé par Guy Mollet président de la Société des habous (dont le siège était à Alger) et recteur, vilipendé par l'Algérie devenue indépendante, Si Hamza Boubakeur devait céder, en 1982, après plusieurs tours de passe-passe, le contrôle de la Mosquée à cette même Algérie.

Depuis, celle-ci s'offrait le luxe de nommer à sa tête deux personnalités algériennes : Cheikh Abbas, qui ne parlait pas français, de 1983 à 1989 ; puis M. Tedjini Haddam, célèbre chirurgien d'Alger, personnalité du FLN et ancien ambassadeur de son pays en Tunisie et en Arabie saoudite. Pour calmer l'irritation de M. Joxe, ministre de l'intérieur, furieux d'être ainsi exclu du jeu, le président Chadli promettait alors à la France que M. Haddam serait le dernier Algérien recteur d'une Mosquée qui rêve d'être la vitrine d'un islam français.

C'est chose faite aujourd'hui. M. Dalil Boubakeur reprend un double et lourd héritage : celui de son père et celui de l'Algérie. Son élection donne apparemment satisfaction au gouvernement, qui a enfin un recteur musulman français. De même, ses premières déclarations en direction de la communauté musulmane (*voir encadré*) sont habiles. Elles vont dans le sens de l'apaisement et de l'ouverture. Mais sa désignation ressemble trop à une manœuvre, permettant à son père, Si Hamza Boubakeur, président d'honneur de la Société des habous, de garder le pouvoir, pour que les critiques soient désarmées et l'avenir assuré.

Un statut de plus en plus contesté

M. Dalil Boubakeur n'ignore pas que le gouvernement français souhaite une réforme des statuts et des méthodes de gestion de la Société des habous, en vue de faire de la Mosquée de Paris un lieu-phare représentatif de l'islam dans la multiplicité de ses composantes. La communauté musulmane compte plus de trois millions de membres et la Mosquée de Paris ne peut plus être gérée comme autrefois, de manière personnelle et autoritaire.

M. Dalil Boubakeur convient d'ailleurs que sa gestion ne peut plus ressembler à celle de son père dans les années 60 et 70 : «*Le temps des recteurs géniaux, capables de tout faire, est révolu,* nous a-t-il dit. *Nous n'avons pas les moyens en hommes et en matériel suffisants pour embrasser la totalité des problèmes de l'islam en France.*» Le nouveau recteur entend d'ailleurs séparer «*le problème de la Mosquée, ses structures, sa légalité, son autorité*», de celui de l'organisation de l'islam en France. Malgré ses appels au dialogue, le nouveau patron de la Mosquée ne doit pas compter sur une démobilisation d'organismes qui s'étaient retournés contre M. Haddam, comme la Fédération nationale des musulmans de France (une centaine d'associations), réclamant à la tête du lieu de culte parisien une «*équipe représentative*». De même, le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) attend du gouvernement une «*position nette*». Pour son porte-parole, M. Serigné Dramé, l'élection de M. Boubakeur est «*une magouille de plus*». «*L'Algérie se désengage et le problème redevient franco-français,* ajoute-t-il. *Si le gouvernement ne réussit pas à faire changer le statut de la Mosquée, les musulmans ne croiront plus au discours sur l'émancipation de leur communauté.*»

HENRI TINCQ

« Un lien naturel entre l'islam et la France »

M. Dalil Boubakeur est né le 2 novembre 1940, en Algérie, à Philippeville. Arrivé en métropole en 1957 avec son père, célèbre professeur à Oran, il a fait ses études de médecine à Paris et il exerce à la Pitié-Salpêtrière en cardiologie. Il est élu au conseil de l'ordre depuis 1972. Il a étudié le Coran en Algérie et a poursuivi sa formation islamique à Paris. A la tête de la société des habous, il a suivi le sillage de son père, recteur de la mosquée de Paris de 1957 à 1982, comme vice-président de 1987 à 1992.

Il a été aussi vice-résident de l'Assemblée des médecins musulmans. Ouvert au dialogue interreligieux, il est membre de la Fraternité d'Abraham depuis sa création en 1968. Le fils de Si Hamza Boubakeur veut être l'homme de la continuité. Il a publié dès son élection, dimanche 12 avril, un message destiné à tous les musulmans de France, «*quels que soient leur citoyenneté, leur pays d'origine ou leur situation sociale*», pour «*œuvrer ensemble et donner de l'Islam en France une image d'unité*». «*La mosquée de Paris,* ajoute M. Dalil Boubakeur, *est un lien naturel entre l'islam et la France et n'aura pas d'autre objectif que de favoriser les conditions d'une émergence de l'identité islamique et de sa représentativité dans ce pays. Il ne peut y avoir de communauté musulmane en France que dans l'union fraternelle édictée par la charia*».

H. T.

IMMIGRATION

Evoqué au cours d'un colloque international

Un nouveau projet de loi sur les zones de transit est en préparation

Un nouveau projet de loi créant des zones de transit est en préparation au gouvernement pour remplacer le texte censuré par le Conseil constitutionnel. Le principe de ces zones a été débattu et parfois contesté lors d'un colloque international, qui a réuni, vendredi 10 et samedi 11 avril à Paris, au Sénat, quelque deux cents juristes et représentants d'associations humanitaires venus de seize pays à l'invitation de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE) (1).

La plupart des pays riches ont instauré dans leurs aéroports un sas d'entrée où peuvent être retenus par la police les étrangers non admis sur le territoire et les demandeurs d'asile. Qu'il s'appelle «centre de réception», comme à Francfort, «zone stérile» comme à Montréal ou «zone internationale», comme à Paris actuellement, ce lieu se caractérise par le flou juridique qui y règne et par le peu de protection dont jouissent ceux qui y séjournent.

Le colloque de l'ANAFE aura révélé cette situation internationale de non-droit, apportant un éclairage qui manquait jusqu'à présent dans le débat français sur les «zones de transit». La réunion, prévue de longue date, intervenait au moment où le gouvernement prépare un nouveau projet de loi pour tenir compte de la décision du Conseil constitutionnel qui a censuré l' «amendement Marchand». Un nouveau texte, rédigé avant le changement de gouvernement, prévoit qu'un étranger non admis pourrait être retenu pour une durée maximale de vingt-quatre jours (au lieu de trente dans la version précédente), avec intervention du procureur de la République au bout de quarante-huit heures, et d'un magistrat du siège après quatre jours, et à nouveau au-delà de quatorze jours.

Refoulements expéditifs

Ce projet, qui a déjà fait l'objet d'un avis très critique de la commission nationale consultative des droits de l'homme, doit être réexaminé en réunion interministérielle en vue d'une présentation au conseil des ministres dans les semaines à venir. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a guère convaincu les participants français au colloque de l'ANAFE. Certains avocats souhaitent que ces zones acquièrent un statut international et soient gérées par une instance telle que le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU. D'autres estiment cette position utopique, en regard de l'urgence.

Des accusations visant les pratiques de la police de l'air et des frontières (PAF) et du ministère de l'intérieur ont fusé de la tribune : demandes d'asile non enregistrées, refoulements expéditifs, obstacles au travail des avocats. Certains des orateurs du colloque ont cependant affaibli la portée de leur indignation en troublant la sérénité de la plaidoirie de la défense livrée au nom de l'efficacité des contrôles aux frontières par M. Jean-Marc Sauvé, directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur. Atmosphère lourde qui témoigne d'un manque de dialogue entre l'administration et les avocats, les aumôniers d'aéroport et les militants des droits de l'homme.

Reste la question du futur texte sur les zones de transit. La décision du conseil Constitutionnel a conduit l'ANAFE à accepter le principe des zones de transit, mais dans une acception différente de celle du ministère de l'intérieur. Alors que ce dernier souhaite en faire une catégorie nouvelle de rétention légale, l'association estime que la législation actuelle ne nécessite que des aménagements. L'ordonnance de 1945 permet en effet de maintenir des étrangers en rétention pendant sept jours sous contrôle d'un juge au-delà de vingt-quatre heures. L'administration estime ce texte inopérant pour les demandeurs d'asile et dans le cas où l'avion de retour se fait attendre plus de sept jours. L'ANAFE exige que tout refus d'entrée puisse faire l'objet d'un recours suspensif, et que l'étranger placé en zone de transit soit informé de ses droits et puisse communiquer avec une association humanitaire et un conseil juridique.

Dans ce dernier domaine, qui détermine souvent du sort de l'intéressé, des progrès ont été faits, avec la présence d'interprètes et de cabines téléphoniques dans les «zones internationales» de Roissy et d'Orly. Mais de nombreux refoulés sont encore empêchés de communiquer avec l'extérieur en toute illégalité. La présence de représentants d'organisations non gouvernementales, promise par M. Marchand lors du débat parlementaire, pourrait aider à atténuer le soupçon permanent qui pèse sur cet espace non identifié que reste la zone de transit.

PHILIPPE BERNARD

(1) L'ANAFE regroupe des associatons humanitaires et de soutien aux étrangers comme Amnesty International, la CIMADE, la FASTI, le GISTI, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, et des syndicats CFDT du transport aérien.

FAITS DIVERS

Ressenti dans l'est de la France

Un séisme aux Pays-Bas et en Allemagne fait 21 blessés

Un séisme de magnitude 5,8 selon l'Institut de physique du globe (IPG) de Strasbourg (5,6 selon les autorités du Land de Rhénanie-Westphalie, 5,5 selon l'Institut royal météorologique de Belgique) s'est produit le 13 avril à 3 h 20 dans le sud-est des Pays-Bas, non loin de... Maastricht. La secousse a été ressentie dans une vaste région comprenant une partie des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France. D'après les premières informations, il y aurait 21 blessés – dont 4 atteints assez sérieusement – dans la petite ville allemande d'Heinsberg.

Selon l'IPG de Strasbourg, l'épicentre aurait été situé par 51° nord et 5,67° est et le foyer du séisme à 10 kilomètres de profondeur.

[Toute l'Europe rhénane (au sens large du terme), depuis Bâle jusqu'à la mer du Nord, est connue pour être le siège, de temps à autre, de tremblements de terre parfois violents. Bâle a ainsi été détruite par un séisme en 1356, la région de Bruxelles éprouvée le 11 juin 1938 par une tremblement de terre de magnitude 5,5 et Liège fortement secouée et assez endommagée le 8 novembre 1983 par un séisme de magnitude 5 dont la profondeur n'était que de 3 kilomètres. Toute cette sismicité est une conséquence de la «montée» de l'Afrique vers le nord qui est déjà la cause de la surrection des Alpes. Le long et autour du fossé rhénan, la pression de l'Afrique a créé un fossé d'ouverture encadré par tout un système de failles. En Belgique, au sud de Bruxelles et de Liège, l'ouverture est «relayée» par une faille de coulissage dont le compartiment nord glisse vers l'est et le compartiment sud vers l'ouest. La jonction du système des failles d'ouverture et de la faille de coulissage donne, dans les régions de Liège et de Maastricht, une situation tectonique complexe. Y. R.]

Un pilote de la Patrouille de France se tue au cours d'un exercice

Un avion de la Patrouille de France, de type Alpha-Jet, s'est écrasé, lundi 13 avril en fin de matinée, à proximité de l'autoroute A 7, entre Lançon-Provence et Pélissanne (Bouches-du-Rhône). Le pilote a été tué. Il avait réussi à s'éjecter de l'appareil mais son parachute s'est mis en torche.

La Patrouille de France était en train de mettre au point un programme qui devait être présenté, mercredi 15 avril, devant les chefs d'Etat-major de l'armée de l'air.

SOCIÉTÉ

L'ouverture d'Euro Disney à Marne-la-Vallée

La foule sans les embouteillages

Euro Disney, le quatrième parc au monde (deux aux États-Unis, un au Japon) créé par la Walt Disney Company, et le parc à thèmes Euro Disneyland ont ouvert, dimanche 12 avril à 8 heures, à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), avec une heure d'avance sur l'horaire prévu. En dépit de la grève du RER, les visiteurs se sont présentés très nombreux mais les embouteillages annoncés n'ont pas eu lieu : quelque 9 000 des 11 500 places des parkings ont été occupées.

La veille, vers 23 h 30, une explosion d'origine criminelle avait détruit un pylône EDF sur la commune de Croissy-Beaubourg, à Marne-la-Vallée. Trois lignes électriques, dont deux alimentant Euro Disney, ont été endommagées, et un feu de forêt s'est déclaré sur cinq hectares. Dans la soirée de dimanche, la diligence d'une attraction d'Euro Disneyland s'est renversée ; quatre personnes ont été blessées et admises à l'hôpital de Lagny (Seine-et-Marne).

Rêve organisé

C'était la journée des mickeymaniaques, ceux pour qui la reconstitution d'un univers de dessin animé dans un parc d'attractions mérite un départ en pleine nuit de Cologne, une traversée de l'Angleterre ou de l'Atlantique. Ceux qui avaient prévu il y a un an, deux ans, ou *« de tout temps »*, qu'ils seraient là, le 12 avril à 9 heures, au parc Euro Disneyland, avaient tenu leurs promesses, et étaient arrivés au pied des caisses du parking avec quatre heures d'avance, le temps de faire un travelling du soleil levant sur les portes de la Brie.

Les conseils de la prévention routière – elle-même fut étonnée de son succès – ne les avaient pas découragés et, en fait de bisons, seuls ceux du Buffalo Bill's show (300 F par personne, bière et *chili con carne* compris) intéressaient Annie, cinquante-deux ans, abonnée au *Journal de Mickey*, et son mari, coiffeur à Vincennes. Le couple, domicilié à Champs-sur-Marne, avait réservé depuis un an au Disneyland hôtel, un palace victorien dépositaire de *« la pantoufle de vair de Cendrillon »* (1 930 F la chambre, 140 F le petit déjeuner *« avec Mickey »*). Un week-end d'évasion à 10 km de la maison. Une assistante sociale londonienne avait planté un mari lève-tard pour partir toutes affaires cessantes à Marne-la-Vallée : *« Et pourquoi pas ? Cela n'arrive qu'une fois dans une vie. »* On ne ferait les comptes qu'à la sortie : 900 livres (près de 9 000 F) pour quatre personnes en trois jours.

C'était une journée de rêve organisée, encadrée dès la sortie du parking – *« marche pas par là »* – et jusqu'au *Mark-Twain*, le bateau du Mississippi qui fait le tour du Far West : *« Regardez où vous mettez les pieds »*, *« Interdit de boire, de manger, de fumer »*. La technologie, les lasers, les hologrammes présidaient aux frissons dans le manoir hanté, plutôt que les toiles d'araignée, rêve reconstitué, plus que parfait. Sur les épaules de son père, un enfant ne s'y retrouvait pas : *« Je voudrais aller au Disney. »*

Il y avait surtout des adultes et beaucoup de touristes étrangers, on aurait presque dit une majorité. Des Asiatiques en tour organisé, un groupe de Philippines venues du Wisconsin. Les Américains étaient les maîtres à bord, ils cherchaient les détails nouveaux, relevaient *« l'élégance du château »*, le moucharabieh dans le bazar de l'Adventureland, quand d'autres semblaient encore saisis d'une petite panique devant la démesure du site, les jazz bands, les automates, les artifices, l'accumulation de détails à saisir, consommer, digérer, comme cette grand-mère du Pas-de-Calais : *« Le chèque, tu l'as pris ? »* Une Suissesse, perplexe devant le geyser haut de 20 mètres, se raccrochait à un élément de plus grande familiarité : *« C'est incroyable, le nombre d'arbres. »* Annie était abasourdie par le nombre de balayeurs qui viennent ramasser les mégots jusque sous les semelles des « invités ». *« Ce parc, les Français auraient été capables de le faire, mais pas l'organisation. »*

Etait-ce le fait de la vieille Europe ? Ou du temps, de plus en plus grisonnant au fil de la journée ? On était loin en tout cas de l'ambiance californienne d'Anaheim. *« Les Français ont l'air stupéfait »*, relevait Joyce, une Américaine élevée à deux pas de Disneyworld, qui s'était aussi rendue à Tokyo pour l'inauguration du parc en 1983. Il manquait, il est vrai, les shorts débordants, le fluo, les oreilles de souris sur toutes les têtes, le pop-corn, l'ice-cream, les applaudissements pendant la parade, les effusions avec Minnie, tout ce qui rend, là-bas, le culte édifiant quand on n'y adhère pas.

On en vit deux tout de même qui avaient joué aux princes pour de vrai. Deux jeunes de Mantes-la-Jolie, qui avaient trouvé une *« combine »* pour dormir à l'hôtel, dans une chambre avec minibar et *« un petit bouton dans la salle de bains pour mettre le son de la télé à dix chaînes »*. Eux, les attractions ne les avaient pas impressionnés. *« Le circuit de voitures, ça roule à 5 à l'heure, c'est pour les grands. »* Mais, dans le melting pot Disney, ils avaient changé de peau. Ils n'étaient plus Arabes dans le regard des Français. Un Américain leur avait payé un verre et ils avaient l'adresse d'une *« meuf »* : Simone, de Lucerne. *« Les Américains, ils sont sympas, c'est incroyable, ils te font confiance. »*

CORINE LESNES

Rentrée tranquille au parc Astérix

BEAUVAIS

de notre correspondant

Samedi 11 avril, au parc Astérix, qui rouvre ses portes après l'hiver, c'est la fête, mais sans la bousculade. Sous l'effigie du petit Gaulois qui les contemple, l'air narquois, du haut de son rocher, les visiteurs ont l'air de flotter dans un costume trop large. M. Olivier de Boisredon, le PDG du parc, se frotte pourtant les mains : *« Nous avons fait 1 400 entrées depuis ce matin. Nous en ferons 2 000 aujourd'hui. C'est ce que nous avions prévu. »*

Mais la question que se posent les 850 employés (dont 170 permanents) en ce jour d'ouverture, semblable à ceux des trois saisons précédentes et pourtant différent, est de savoir comment se comportera le petit héros de Goscinny et d'Uderzo face à Mickey. Les successeurs de Walt Disney ne seraient-ils pas capables de réussir là où César en personne a échoué, en parvenant à capter les faveurs du monde celtique tout entier ? Par précaution, les producteurs d'Astérix ont fait avaler quelques gorgées de potion magique à leur héros. Parc Astérix SA a investi 19 millions de francs cet hiver. Le parc ouvre donc avec quelques nouveautés dont un cortège de tacots dans une France humoristique d'un autre âge. Les tarifs, qui avantagent le petit Gaulois (1) face au géant de Marne-la-Vallée, ont été complétés par une formule d'abonnement et un forfait hébergement. Des innovations, ajoutées aux atouts d'un parc largement ouvert sur la nature, l'eau, la forêt, permettront-elles de tenir tête à la petite souris et à ses troupes ? M. de Boisredon en est persuadé : *« A long terme, nous devrions bénéficier de l'arrivée d'un million de familles européennes attirées par Euro Disney. »* Mais M. de Boisredon convient aussi qu'il y a difficilement place pour deux parcs dans le budget d'un ménage.

JEAN-MARIE DEROY

(1) Le tarif d'entrée pour un adulte est de 150 F, pour un enfant de moins de douze ans, de 105 F, et gratuit pour les enfants de moins de trois ans.

La cour d'appel de Paris prononce un non-lieu en faveur de Paul Touvier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a prononcé, lundi 13 avril, un non-lieu au bénéfice de Paul Touvier. Agé de soixante-dix-sept ans, l'ancien chef des renseignements de la milice lyonnaise avait été remis en liberté le 11 juillet 1991.

L'instruction du juge Jean-Pierre Getti avait retenu finalement sept crimes. La chambre d'accusation a considéré que, pour six d'entre eux, il n'existe pas de charges suffisantes. Concernant le septième dossier, celui de Rillieux-la-Pape – sept otages juifs avaient été fusillés au lendemain de l'assassinat de Philippe Henriot, ministre de l'information du maréchal Pétain – la chambre d'accusation estime qu'il résulte de l'information des charges suffisantes. Mais que ce crime ne répond pas à la définition de crime contre l'humanité participant *« de l'exécution d'un plan concerté accompli au nom d'un Etat pratiquant de façon systématique une politique d'hégémonie idéologique »*.

La superfinale des championnats d'orthographe à l'ONU

Une formule à réinventer pour 1993

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

« Ce championnat est un événement important qui permet de créer un lien entre francophones du monde entier. De plus, c'est une dictée qui oblige à revoir les connaissances. Ça nous remet un peu dans le bain ... ». Venue tout droit de Bangkok (Thaïlande) en compagnie de ses deux enfants, Truchai Sodsoon a d'abord passé vingt-six heures dans l'avion avant de pouvoir participer à la superfinale 1992 des championnats d'orthographe qui a eu lieu le 11 avril à New-York.

Cette fonctionnaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui avait remporté la finale seniors de son pays en 1991, faisait partie des deux cent soixante superfinalistes sélectionnés l'année dernière, représentant cent huit pays, et qui, tous, espéraient le sans-faute à la dictée conçue par la linguiste Micheline Sommant et par Bernard Pivot, lequel s'est transformé en maître d'école pour en faire la lecture dans la vaste salle de l'Assemblée générale de l'ONU, habituellement réservée à l'examen de textes plus austères.

Mais les pièges d'une dictée au titre évocateur (« Des fleurs pour les champions ») en ont décidé autrement. Les « gypaètes barbus », les « satyres gracieux » et les « zeuzères tachetées de bleu » ont eu raison des espoirs de la candidate thaï et c'est un superfinaliste français, Bruno Dewale qui a réalisé le « zéro faute ». Doublé, au demeurant, par un autre sans-faute aux trois tests complémentaires destinés à départager les ex aequo de cette superfinale organisée notamment par le magazine *Lire*, Antenne 2- FR 3 et par le Crédit agricole et au cours de laquelle d'autres superfinalistes, issus de pays francophones ou non, ont réalisé un score comparable (1).

Après l'UNESCO en 1991, les organisateurs de cette manifestation suivie par quelque deux cents millions de téléspectateurs et d'auditeurs, avaient choisi le siège des Nations unies pour son double symbole d'universalité et de paix entre les peuples. Dans cette enceinte où siègent à présent cent soixante-quinze pays membres, le français est non seulement l'une des six langues officielles reconnues par l'Organisation mais aussi, avec l'anglais, l'une de ses deux langues de travail.

Interrogé à l'issue de la remise des prix, Bernard Pivot a confirmé que *« la dictée, sous sa forme actuelle, c'est fini ! »*. A l'avenir, ce championnat qui a célébré cette année sa huitième édition, devrait passer par une nouvelle formule, à définir, reposant sur une organisation plus modeste. Et moins coûteuse. *« Nous étions obligés de concevoir des dictées de plus en plus difficiles et, dans le même temps, nous avions des candidats devenus meilleurs chaque année, capables d'avaler quatre dictionnaires par cœur »*, explique Jacques Simon, le directeur de ces championnats d'orthographe. *« Sous peine de constituer une caste de finalistes qui auraient découragé tous les autres candidats, il fallait inventer autre chose. C'est ce que nous allons faire pour l'année prochaine »*.

SERGE MARTI

(1) Catégorie France. – Juniors : Patrice Bulat (zéro faute). Seniors amateurs : Pierre Labat (idem). Seniors professionnels : Bruno Dewale (zéro faute, idem aux trois tests complémentaires). Couple : M. et Mme Paoli (une faute à eux deux). Catégorie pays francophones. – Juniors : Eric Vovan (Canada, zéro faute). Seniors amateurs : Francine Stettler (Suisse, idem). Seniors professionnels : Janny Cotteron (Suisse, une demi-faute). Catégorie pays non francophones. – Juniors : Peter Yordanov (Bulgarie, zéro faute). Seniors : Raquel Ramalhet (Brésil, une faute et demie). Prix spéciaux coopération. – Junior : Ashreen Peerbaye (île Maurice, cinq fautes). Seniors : Chantal Nko'o (Cameroun, six fautes).

Des fleurs pour les champions

Aux Jeux olympiques d'Albertville, le tracé de la descente a été modifié pour épargner des ancolies, dont certaines espèces sont menacées de disparition. Devant cette initiative, qui eût songé à se récrier ? Ce virage ajouté révèle un autre tournant, phénoménal, inouï : la volonté des hommes de mille* neuf cent quatre-vingt-douze de ne plus sacrifier la nature à un hédonisme aveugle.

« Que la montagne est belle ! », chantait-on en chœur. A condition que soient sauvegardées les marmottes et les belettes fauves, préservés les gypaètes barbus, protégés les écureuils acajou et les mouflons aux cornes hélicoïdales. A condition encore que les gentianes bleu violacé et les edelweiss argent, continûment effleurés par la brise, ne soient pas considérés comme de la roupie de sansonnet.

Prenons exemple sur les viticulteurs, qui bichonnent leurs vignes aux sarments noueux et aux pampres vrillés, et qui, lorsque le cep choit, le relèvent avec un échalas.

Respectons les saisons, qui d'ère en ère se sont succédé, tout entières jalonnées par le frai, la nidification et, aux prémices attendues de l'été, par la transhumance. *(Fin de la première partie.)*

Lorsqu'ils se sont élancés des cimes et des faîtes, les skieurs olympiques ont-ils eu une pensée pour la petite ancolie ? Tels des genets d'Espagne, des rennes du Canada ou des élands d'Afrique, ils se sont rués tout schuss vers la ligne d'arrivée.

Pareils à des satyres gracieux ou à des zeuzères tachetées de bleu, les patineurs se sont laissé porter par la magie des glaces, virevoltant sur les carres affûtées de leurs patins, réussissant des triples axels pour égayer d'or leurs tenues amarante, rouille ou écarlates.

Mais la plus belle médaille ne revient-elle pas à la Nature ?

(Fin de la deuxième partie.)

* Tolérer aussi *mil*.

Texte établi par Bernard Pivot et Micheline Sommant le 11 février 1992 et révisé par le jury national.

ENVIRONNEMENT

Une manifestation à Grenoble et sur le plateau de Trièves

L'autoroute Ambérieu-Sisteron est contestée par les écologistes

Deux mille personnes se sont rassemblées samedi 11 et dimanche 12 avril à Grenoble, puis sur le plateau du Trièves (Isère), pour exprimer leur opposition au projet de construction d'une autoroute entre Ambérieu-en-Bugey (Ain) et Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence). Ce nouvel axe devrait assurer, à partir d'Aix-en-Provence, le doublement de l'autoroute de la vallée du Rhône, proche de la saturation. Les mouvements écologistes entendent faire de ce dossier leur principal cheval de bataille contre la politique des transports conduite par le gouvernement.

GRENOBLE

de notre correspondant

Les deux cents kilomètres de l'autoroute A 51 (Ambérieu-Grenoble-Sisteron) cumuleront, selon les adversaires de ce projet, tous les handicaps possibles. Tout d'abord cette autoroute s'inscrira, à partir de Grenoble, dans une zone de montagne. Le tracé retenu en décembre 1991 par le ministre des transports, M. Paul Quilès, prévoit notamment la traversée du plateau du Trièves (Isère) et la remontée de la vallée du Champsaur (Hautes-Alpes) pour gagner la ville de Gap.

L'autoroute projetée bouleversera nécessairement ce territoire d'une grande beauté, que vantait Jean Giono dans ses romans. Les protecteurs de l'environnement rejettent les affirmations des ingénieurs de l'équipement qui assurent savoir faire des *« autoroutes écologiques »*, faiblement traumatisantes pour le paysage. Ils sont certains que la nouvelle voie *« saccagera »* l'un des sites de moyenne montagne le plus remarquable et le mieux protégé jusqu'à aujourd'hui, le Trièves.

De surcroît les très grandes difficultés techniques imposées par ce site alpin, qui culmine à 1 200 mètres d'altitude, feront de cette autoroute l'une des plus coûteuses jamais réalisées en France. Plus de dix milliards de francs seront nécessaires pour construire les 145 kilomètres qui séparent Grenoble de Sisteron. L'ouverture de l'A 51 rend obligatoire la construction d'ouvrages gigantesques et extrêmement coûteux pour détourner les automobiles et les camions en transit. Un tunnel de quatre à cinq kilomètres de long, creusé sous le massif du Vercors, serait indispensable. Son financement par l'État et les collectivité locales – environ 3 milliards de francs – n'est nullement assuré.

Enfin, les opposants au projet autoroutier contestent l'argument selon lequel cet axe va désenclaver le nord du département de l'Isère et surtout celui des Hautes-Alpes. *« L'A 51 n'amènera pas une révolution économique à Gap. Une autoroute n'irrigue pas, elle assèche »*, affirme M. Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports qui, avec France nature environnement, appelait à la manifestation des 11 et 12 avril. Il doute d'autre part que cet axe puisse servir pendant longtemps de *« soupape de sécurité »* à l'autoroute de la vallée du Rhône. Sous la pression du trafic, en augmentation constante, celle-ci ne pourra pas échapper à des travaux de réaménagament ou à son doublement.

L'autoroute Ambérieu-Sisteron prend dès lors une dimension hautement symbolique pour tous ceux qui contestent la politique menée depuis plusieurs décennies par les pouvoirs publics dans le domaine des transports routiers. Les écologistes et les associations d'usagers ne sont, semble-t-il, qu'au début de leur combat contre la future autoroute alpine.

CLAUDE FRANCILLON

Une initiative de Mme Ségolène Royal pour l'A 14. – Le nouveau ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a rencontré dimanche 12 avril à la préfecture des Yvelines une délégation d'élus et d'associations riveraines de la future autoroute A 14, qui doit notamment traverser la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Mme Royal a annoncé la nomination d'une *« personnalité indépendante »* pour tablir la confiance entre les parties prenantes. Le gouvernement era les choix techniques *« avant la in du mois »*. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, dimanche, sur la terrasse du château de Saint-Germain pour protester contre le projet de tracé.

DÉMOGRAPHIE

Selon une étude de l'INSEE

Près d'un enfant sur trois naît hors mariage

Avec 30 % de ses enfants nés hors mariage, la France se situe au second rang des pays de la Communauté européenne, assez loin tout de même du Danemark où près de la moitié des enfants naissent de couples non mariés.

En vingt ans, la situation de l'enfant naturel a complètement changé en France. Hier, il était marginal, habitait le plus souvent la région parisienne ou les très grandes villes, et son père ne le reconnaissait que rarement. Aujourd'hui, près d'un enfant sur trois naît hors mariage, un peu moins des deux tiers sont reconnus par leur père et leur répartition sur le territoire français est beaucoup plus harmonieuse : *« L'enfant naturel n'est plus le bâtard que la fille séduite venait cacher à Paris ou dans les grandes villes, mais un enfant désiré dont le statut ne diffère quasiment pas de celui de l'enfant issu d'un couple marié »*, explique Brigitte Rabin dans une étude sur les naissances hors mariage publiée dans le magazine *Economie et Statistiques* de l'INSEE, qui vient de paraître.

Il faut toutefois noter que la proportion des pères reconnaissant leur enfant varie en fonction de la catégorie socio-professionnelle de la mère. Le plus fort taux de reconnaissance se trouve quand la mère est cadre, le plus faible, quand la mère est sans activité. Or c'est dans cette catégorie qu'il y a le plus fort nombre d'enfants naturels.

Les distinctions entre les naissances d'enfants naturels et les naissances légitimes s'estompent : qu'elles soient mariées ou non, les femmes ont des enfants de plus en plus tardivement et même la répartition salsonnière des naissances hors mariage (pic en juillet) tend à se rapprocher de celle des autres naissances (pic en mai). Ce qui fait dire à Brigitte Rabin que les naissances hors mariage semblent être l'aboutissement d'un projet délibéré, alignant les couples non mariés sur le modèle traditionnel de la famille.

Ch. Ch.

SPORTS

FOOTBALL : la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis

Le nouvel horizon des pionniers du « soccer »

Neuf villes ont été retenues pour accueillir la première Coupe du monde de football organisée aux Etats-Unis du 17 juin au 17 juillet 1994 (1). Si l'aménagement des stades ne constitue pas un obstacle insurmontable, les organisateurs devront convaincre leurs compatriotes de s'intéresser à un sport qui, pour l'instant, ne passionne qu'une minorité d'adolescents et d'étudiants.

DETROIT

de notre envoyé spécial

Des matches de football américain, du moto-cross, des courses de camions et même un concert des Rolling Stones... Le Silverdome de Detroit, un stade de 73 000 places installé à Pontiac, dans la banlieue de la capitale de l'automobile, croyait avoir tout vu, tout connu. En 1994, il accueillera pourtant quelques rencontres d'un sport et d'une compétition nouveaux pour lui : la Coupe du monde de football – de « soccer » comme on dit aux Etats-Unis, – la première jamais organisée dans ce pays.

La surprise des habitants du Michigan n'a d'égale que celles des amateurs de football à travers le monde. Des neuf stades retenus (1), le Silverdome est le plus fascinant. Cette gigantesque bâtisse, cernée de parkings à perte de vue, est couverte d'un toit qu'il n'est pas question d'ôter en 1994. Pour la première fois dans l'histoire du football, des matches de Coupe du monde auront donc lieu en salle, dans une sorte de Bercy à la mode américaine. Les organisateurs s'engagent à faire pousser une pelouse naturelle sous cette gigantesque serre.

Relancer un championnat professionnel

Mais ce défi de jardinier n'est sans doute pas le plus audacieux. En attribuant aux Etats-Unis l'organisation du quinzième tournoi mondial, la Fédération internationale (FIFA) a, elle aussi, tenté un pari : séduire un pays pour lequel il n'est de vrai football que celui pratiqué avec un petit ballon ovale par des gaillards casqués.

Certes, dans les années 70, l'Amérique s'est bien essayée au soccer, mais l'expérience a tourné court, faute de racines assez profondes. En enrôlant des joueurs prestigieux (Pelé, Beckenbauer...), les clubs se sont lancés dans une course aux armements qui les a menés à la faillite. Une fois passée une période d'euphorie durant laquelle les spectateurs ont paru se prendre de passion pour ce sport qu'ils ne comprenaient guère, les stades se sont vidés et les propriétaires de clubs ont cessé d'investir à perte dans ce soccer qui n'attirait pas les chaînes de télévision. Les équipes, créées de toutes pièces, ont disparu une à une, dans l'indifférence.

Le football professionnel, officiellement décédé en 1984, ne s'est jamais remis de cet échec. Aujourd'hui encore, il n'existe aucun championnat national digne de ce nom. Seule une compétition en salle parvient tant bien que mal à survivre mais ce jeu – deux équipes de six joueurs sur un terrain en synthétique aux dimensions réduites – n'est aucunement comparable au football. Le tournoi de 1994 pourrait permettre de relancer une véritable compétition. *« Si nous ne parvenons pas à organiser un vrai championnat professionnel en 1995, nous pourrons considérer que la World Cup aura été un échec »*, admet M. Roger Faulkner, le président du comité d'organisation de Detroit.

Ce chef d'entreprise d'origine anglaise, qui fut président d'un club aujourd'hui disparu (Detroit Express) se veut optimiste. Il estime que le soccer a un avenir. A condition de ne plus commettre les mêmes erreurs que par le passé et de s'appuyer sur des bases plus solides. Or ces bases existent désormais. Moins violent que le football américain, ce sport est très en vogue chez les jeunes, garçons et filles (un tiers des effectifs). Au-delà des émigrés d'origine mexicaine ou cubaine, il attire les Américains de souche. *« Seize millions d'entre eux y ont joué au moins une fois en 1991 »*, se réjouit M. Faulkner. *« Aucun pays au monde n'a autant de jeunes pratiquants »*, renchérit M. Alan Rothenberg, l'avocat californien qui préside le comité d'organisation général.

Des championnats scolaires et universitaires sont organisés à travers le pays. Chaque collège dispose de son club. Les talents ne manquent pas. En 1991, en Italie, l'équipe nationale des moins de dix-sept ans a atteint les quarts de finale du championnat du monde. La sélection féminine, composée d'étudiantes, est championne du monde en titre. Cet été, la sélection olympique (moins de vingt-trois ans) devrait participer aux Jeux de Barcelone. Seule l'équipe nationale masculine, éliminée au premier tour du Mondiale en 1990, tarde à s'affirmer. Mais son entraîneur, le Yougoslave Bora Milutinovic, ancien sélectionneur du Mexique et du Costa-Rica, promet qu'elle surprendra en 1994. L'essor du soccer est à ce prix : les Américains ne se passionnent pour un sport que si ils ont une chance de s'y distinguer.

Les organisateurs, malgré le soutien actif d'un passionné de football comme l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, disputent en fait un match acharné, à l'issue incertaine. Les obstacles ne manquent pas sur la route de ce qu'ils décrivent déjà, dans un élan d'optimisme bien présomptueux, comme *« la plus grande Coupe du monde de l'histoire »* .

Ils doivent d'abord convaincre leurs futurs hôtes que les Etats-Unis sont en mesure d'organiser une telle compétition. De New-York à San Francisco, le discours est résolument positif. Le terrain de Chicago est-il trop étroit ? Il sera agrandi, quitte à démolir les premiers rangs des tribunes. Les travées du Silverdome sont-elles séparées de l'ère de jeu par une simple barrière, très facile à emjamber par un supporter irascible ? On installera une fosse. Et de l'herbe naturelle à Détroit. Et un centre de presse à Dallas. Et des musées, des restaurants, des expositions...

Pas d'écrans publicitaires pendant les matches

Sécurité, transports, hébergement... Les Américains, bien qu'ils répugnent à évoquer la question du coût financier (2), ont réponse à tout. Même à la plus angoissante des interrogations : les stades seront-ils pleins ? *« Trois millions cinq cents mille billets seront mis en vente et nous les vendrons tous »*, promet M. Rothenberg. L'argument avancé pour justifier cette assurance semble irréfutable : la population américaine est ainsi constituée que chaque équipe ou presque pourra compter sur ses « compatriotes » expatriés : l'Italie jouerait à « domicile » à New-York, la Pologne à Detroit...

Cet enthousiasme résiste mal à la réalité des faits. Dans leur majorité, les Américains savent à peine qu'il existe une Coupe du monde de soccer et qu'elle aura lieu dans leur pays en 1994. La plupart d'entre eux n'ont pas conscience de la portée d'une telle compétition. Ils croient à la plaisanterie lorsqu'un Européen leur explique qu'elle attirera plus de 6 000 journalistes, et bénéficiera, dans le monde entier, d'une audience largement supérieure à celle du Superbowl, la finale du championnat de football américain. Afin que les habitants de Detroit prennent conscience de l'enjeu économique d'une telle épreuve, le comité d'organisation local avance un argument de poids : en 1982, le Superbowl, organisé à Detroit avait rapporté 360 millions de francs à la ville. En 1994, le soccer devrait rapporter le double.

« Si nous arrivons à convaincre les médias, le public suivra ; les gens aiment ce qu'on leur dit d'aimer », remarque un membre du comité d'organisation. A un peu plus de deux ans du coup d'envoi, la tâche s'avère ardue, comme le confirment la rareté des articles de presse consacrés au soccer (ils sont, toutefois, en augmentation) ou encore la question de la vente des droits de télévision. Contrairement à ce qui se passe lors des Jeux olympiques, les grands « networks » ne se disputent pas le privilège de retransmettre en exclusivité les cinquante-deux matches d'un tournoi qui, *a priori*, ne passionnera guère le grand public. Après tout, la finale du Mondiale italien de 1990 entre l'Argentine et l'Allemagne, retransmise aux Etats-Unis par la chaîne cablée TNT, n'avait obtenu que 2 % d'audience.

Pour 1994, les négociations sont en cours. Onze rencontres devraient être retransmises en direct par un network, les quarante et unes autres étant attribuées à des chaînes câblées. M. Rothenberg assure que ce dossier sera bouclé avant une trentaine de jours, mais il refuse de préciser sur quelles bases financières. Seules certitudes : les matches ne seront pas interrompus par des écrans publicitaires, ainsi que l'auraient souhaité certaines chaînes américaines et les rencontres auront lieu dans l'après-midi (en milieu de soirée en Europe). Lancés dans un courageux défi, les organisateurs de la World Cup font figure, selon le mot de M. Jim Trecker, responsable de la presse au comité d'organisation, de *« pionniers »*, et le soccer est leur nouvelle *« frontière »*.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Boston (stade Foxboro, 61 000 places), Chicago (Soldier Field, 67 000), Dallas (Cotton Bowl, 72 000), Detroit (Silverdome, 73 000), Los Angeles (Rose bowl, 102 000), New-York (Giants Stadium, 77 000), Orlando (Citrus Bowl, 70 000) San-Francisco (Stanford, 86 000) et Washington (Robert-F.-Kennedy, 56 500) .

(2) Chacun des neufs comités locaux est indépendant du point de vue financier. Toutes les dépenses (aménagement des stades, installations des centres de presse...) sont à sa charge. Il bénéficie du soutien plus ou moins actif des autorités locales (municipalité, gouvernement de l'Etat) et s'efforce d'associer des entreprises au financement des opérations.

CYCLISME : Paris-Roubaix

Le sacre de Gilbert Duclos-Lassalle

Le Français Gilbert Duclos-Lassalle a gagné, dimanche 12 avril, la quatre-vingt-dixième édition de Paris-Roubaix. A trente-sept ans, le vétéran du peloton s'est imposé seul, devant l'Allemand Olaf Ludwig et le Belge Johan Capiot, après avoir mené la course pendant près de cent kilomètres. Son coéquipier Jean-Claude Colotti s'est classé cinquième.

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Il s'est jeté dans la tranchée d'Arenberg en fidèle lieutenant, prêt une nouvelle fois à conduire ses troupes au profit d'un autre. De ce haut lieu de Paris-Roubaix, sente forestière aux pierres déchaussées, il est sorti en tête, et en chef de guerre. Il allait livrer cette bataille pour son propre compte. Duclos-Lassalle ne servirait pas cette fois de piédestal à la gloire de ses coéquipiers. Il avait enfin décidé de s'ériger sa propre statue, dans ce granit qui pave encore quelques routes du Nord. Dans chacun de ces chemins de plus en plus édentés, et que seul il semblait attendre avec impatience, il a écœuré un à un ses adversaires. Il a tenu à distance le peloton des favoris, dont le panache de poussière obscurcissait davantage le ciel gris. Il a su résister jusqu'au bout au dernier de ses poursuivants.

Un tour de piste peut suffire à boucler une carrière professionnelle de seize années. En pénétrant seul dans le vélodrome de Roubaix, Gilbert Duclos-Lassalle n'a pas seulement obtenu le plus beau de ses trophées. Il a forcé Paris-Roubaix à lui rendre justice, à lui accorder la plus méritée des récompenses. La course est connue pour ridiculiser les avances de ceux qui la désirent trop. Bernard Hinault, qui la détestait, s'en était emparé à la hussarde, au terme d'une opération commando. Duclos-Lassalle, lui, clame depuis des années son amour de la classique. Mais il a dû attendre sa quatorzième participation pour voir la prophétie de son ancien coéquipier, Jean-Pierre Danguillaume, se réaliser.

« Si tu parviens au vélodrome avant que son portail soit fermé, un jour tu seras un grand de Paris-Roubaix », lui avait dit son aîné, avant son premier départ, en 1979. Gilbert Duclos-Lassalle avait toujours terminé dans les trente premiers de la course. Il avait deux fois frôlé la victoire. Mais les derniers mètres lui ont toujours été fatals, comme dans cette étape du Tour de France qui s'achevait à Roubaix, et qu'il perdit sur la ligne, en même temps que la courroie de son cale-pied.

A force de repousser son prétendant, la course semblait à bout d'arguments. Dimanche, Duclos-Lassalle n'a eu qu'à ouvrir son encyclopédie personnelle de l'échec sur les pavés, au chapitre 1980, pour trouver le bon exemple. *« Cette année-là, j'étais en compagnie de De Vlaeminck et Thurau, lorsque Moser nous a lâchés juste après l'Arenberg*, expliquait-il. *J'y ai pensé dès que j'ai vu que nous nous retrouvions à quatre. Je me suis dit qu'il n'y avait aucune raison que je n'arrive pas à attaquer comme l'Italien. »*

Fourche hydraulique

Dans son impatience de remporter enfin sa course fétiche, le Béarnais a même bousculé plusieurs des clichés qui collent à Paris-Roubaix. Celui qui veut qu'un coureur se montre humble face au mythe, qu'il cache ses certitudes derrière les aléas de la course. *« A l'hôtel, ce matin*, n'hésitait pas à déclarer le coureur, *j'ai vu le directeur de l'équipe, et je lui ai annoncé que j'allais gagner. »* Celui, surtout, qui associe l'épreuve au mal absolu. Bien calé au centre de la chaussée, Duclos-Lassalle semblait survoler les pavés. *« Quand j'ai vu à quelle allure nous roulions, je me suis dit que la journée allait être très courte. Et avec notre nouvelle fourche hydraulique, je l'ai achevée sans avoir mal aux bras ni aux mains. »*

Cette fourche dotée d'un amortisseur, importée des Etats-Unis à 50 000 francs pièce, paraissait presque paradoxale entre les mains d'un coureur qui dit aimer avant tout Paris-Roubaix pour son côté authentique. Un penchant pour la tradition qu'il retrouve chez lui, près de Pau, dans de longues parties de chasse à la palombe et à la bécasse, qui ont failli lui coûter une main en 1983, et pour la défense de laquelle il s'est inscrit en dernière position sur la liste « Chasse, pêche nature et traditions » des dernières élections régionales. *« Dans le vélo, c'est moi qui tire les hommes*, explique-t-il. *En politique, je les pousse plutôt. »*

A près de trente-huit ans, c'est ce rôle d'entraîneur d'hommes qui a fait de Gilbert Duclos-Lassalle, ovationné à Roubaix mais acclamé depuis des années à chacune de ses sorties, l'un des cyclistes français les plus populaires. Depuis son entrée chez Peugeot en 1977, le coureur est resté fidèle à la même équipe, devenue « Z » il y a six ans. Il y est à la fois le grand frère, le confident, le tacticien en course, qui commande la manœuvre du haut de son expérience. Cette autorité morale, cette gentillesse proverbiale, ont largement débordé sur le peloton, dont il est en quelque sorte le patriarche. Elles ont conduit, dimanche, les autres membres de l'équipe « Z », Greg LeMond en tête, à se sacrifier sans hésiter pour leur capitaine de route et à le laisser profiter, seul à l'avant, de son sens de la course.

JÉRÔME FENOGLIO

HANDBALL : avant les Jeux olympiques

Crise de croissance

Discrétion des commanditaires et du public, clubs en difficultés financières : le handball français traverse une période difficile au moment où l'équipe nationale vient d'obtenir sa première qualification aux Jeux olympiques. Un passage obligé, selon la fédération, qui a modifié la formule des championnats de France pour la saison 1993-94 lors de son assemblée générale des 11 et 12 avril.

Le 17 octobre 1986, Paris perdait sa bataille olympique contre Barcelone. Ce revers allait entraîner la mutation du handball français. *« Nous étions désespérés*, explique Jean-Pierre Lacoux, président de la Fédération française de handball (FFHB). *Si Paris avait accueilli les Jeux olympiques, l'équipe de France de handball aurait été automatiquement sélectionnée. A l'époque, les Bleus évoluaient en Mondial B et ils étaient trop modestes pour rêver à une sélection olympique. Nous avons dû adopter une stratégie plus offensive. »* Quatre ans plus tard, l'équipe de France décroche son ticket pour Barcelone, le premier de son histoire.

Entre-temps, le handball français a beaucoup changé. Depuis 1986, la plupart des clubs sont passés d'un statut d'amateur à un statut de professionnels, salaires et primes à la clef. Les budgets ont pris de l'embonpoint. La course aux champions s'est organisée, d'autant que les formations ont été autorisées à accueillir deux athlètes étrangers. *« Le basket parie sur ses clubs, le volley sur son équipe nationale, nous essayons de concilier les deux supports, ils ne sont pas de trop pour assurer la promotion du handball »*, assure Jean-Pierre Lacoux. Aujourd'hui, les vingt-quatre clubs de la Nationale 1 sont les viviers de l'équipe de France. En 1993-1994, le championnat inaugurera une nouvelle formule. Seize clubs au lieu de vingt-quatre accéderont à l'élite.

Ce changement sportif et économique n'a, pour l'instant, pas touché le public. Le handball traîne encore cette désuète image de sport scolaire, peu courtisé par les médias et peu doté par les sponsors : la discipline change mais l'intendance ne suit pas (1). Ce sport des périphéries des grandes métropoles est le plus souvent financé par les collectivités territoriales, dont les subventions ne sont pas élastiques. *« Certaines formations ont vécu au-dessus de leurs moyens en investissant des sommes qu'ils n'avaient pas toujours »*, regrette Jean-Pierre Lacoux.

Meilleurs à Barcelone qu'à Paris

Vénissieux, par exemple, le champion de France 1992 n'a pas bouclé son budget pour la saison prochaine. Il reste à trouver 5,5 millions de francs sur les 8,5 millions prévus . Les joueurs n'ont pas été payés depuis deux mois. Il faut trouver au plus vite des parrains pour participer à la Coupe d'Europe. Pourtant, Christophe Boher, directeur du club, est confiant : *« Nous allons vers une union avec les footballeurs de l'Olympique lyonnais. Il nous faut rassembler nos forces en créant des clubs omnisports, à l'image des Espagnols de l'Atletico de Madrid. »*

Après l'« amateurisme » de l'association loi de 1901, voici les sociétés d'économie mixte (SEM). L'OM Vitrolles, marié avec l'Olympique de Marseille, l'Union sportive de Créteil et bientôt Gagny, sans doute, ont adopté ce statut. *« Cela nous permettrait de trouver des sponsors ou d'accéder à une reconnaissance médiatique, mais cette structure économique est beaucoup plus lourde à supporter qu'une simple association. Charges sociales, salaires des joueurs, elle est en partie responsable de l'inflation des budgets »*, explique André Morin. Le président de l'Union sportive de Créteil, qui regroupe handballeurs et footballeurs, s'oppose fermement au professionnalisme du métier. *« Ce n'est pas de salaire qu'il faut parler, mais de collaboration avec des entreprises. Ici, en créant un club inter-entreprises, nous tentons d'installer des structures qui permettraient aux athlètes de travailler et d'envisager un avenir professionnel, tout en évoluant au meilleur niveau. »* Ce système dégonflerait le budget de l'US Créteil. *« Nous pensons passer la saison prochaine en dessous de la barre des 10 millions de francs. Par les temps qui courent, il convient d'être plus modeste, c'est la condition de notre survie. »*

Une médaille à Barcelone pourrait-elle faire « décoller » le handball en France ? *« La compétition sera rude*, constate Jean-Pierre Lacoux. *Nous sommes dans le groupe des meilleurs, la CEI, la Roumanie, l'Allemagne, l'Egypte et les Espagnols, qui joueront devant leur public. Une chose est sûre, en tout cas. Nous serons meilleurs à Barcelone que nous aurions pu l'être à Paris. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Le budget annuel de la FFHB s'élève à 46 millions de francs : 10 millions sont octroyés par l'Etat, 35 millions proviennent des cotisations et de la participation financière des clubs. Reste... 1 million de francs alloués par les sponsors.

Les résultats

BASKET BALL

Championnat de France
(Quarts de finale, matches aller)

*Limoges b. Roanne	107-56
*Gravelines b. Antibes	58-56
Lyon b. *Pau-Orthez	82-81
*Cholet b. Villeurbanne	86-70

Les matches retour seront disputés les 17 et 18 avril

ESCRIME

Tournoi de Varsovie

Jean-François Lamour a remporté samedi 11 avril, le tournoi de Varsovie de sabre, épreuve sélective pour les Jeux olympiques de Barcelone. Le champion olympique de Séoul a battu en finale l'Allemand Felix Becker.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-cinquième journée)

Monoco b. *Nantes	4-1
*Toulouse b. Paris-PSG	3-0
*Marseille et Montpellier	0-0
Caen b. *Metz	2-1
*Nîmes b. Toulon	1-0
*Saint-Etienne et Lille	1-1
*Lens b. Lyon	4-2
Nancy b. *Le Havre	2-1
*Auxerre b. Cannes	3-1

Classement : 1. Marseille, 52 pts ; 2. Monaco, 51 ; 3. Paris-SG, 45 ; 4. Auxerre, 41 ; 5. Montpellier et Caen, 40 ; 7. Le Havre, 37 ; 8. Lens, Lille et Nantes, 35 ; 11. Saint-Etienne, 34 ; 12. Toulouse, 33 ; 13. Metz, 32 ; 14. Toulon, 31 ; 15. Lyon et Nîmes, 29 ; 17. Sochaux, 28 ; 18. Cannes et Rennes, 25 ; 20. Nancy, 23.

Deuxième division
(Trente-troisième journée)
GROUPE A

Valenciennes b. *Dunkerque	1-0
*Laval b. Amiens	5-1
Tours b. *Guingamp	2-1
*Red Star et Bourges	1-1
*Louhans-Cuiseaux b. La Roche-sur-Y...	1-0
*Rouen et Angers	0-0
*Beauvais et Le Mans	1-1
Ancenis b. *Orléans	1-0

Exempt : Sedan

Classement : 1. Valenciennes, 42 pts ; 2. Angers, 41 ; 3. Laval, 36 ; 4. Le Mans et Guingamp, 35.

GROUPE B
(trente-troisième journée)

*Mulhouse et Alès	1-1
*Bastia b. Saint-Quentin	2-0
*Annecy et Rodez	0-0
Gueugnon b. *Grenoble	3-2
*Bordeaux b. Saint-Seurin	3-0
*Châteauroux et Perpignan	2-2
*Nice et Martigues	0-0
*Epinal b. Ajaccio	1-0
*Istres b. Strasbourg	4-2

Classement : 1. Bordeaux, 50 pts ; 2. Strasbourg et Istres, 47 ; 4. Bastia, 39 ; 5. Perpignan et Ajaccio, 35.

A l'issue de cette trente-troisième journée du Groupe B, Bordeaux est assuré de remonter en première division.

MOTOCYCLISME

Grand prix d'Australie

Déjà vainqueur sous la pluie à Suzuka (Japon), l'Australien Michael Doohan (Honda), s'est imposé en 500 c³, dimanche 12 avril à Eastern Creek, dans le Grand Prix d'Australie, deuxième épreuve du championnat du monde de vitesse. Il a devancé de 6 s l'Américain Wayne Rainey (Yamaha) et de 18 s l'Australien Darryl Beattie (Honda). En 250 c³, la victoire est revenue à Luca Cadalora (Honda).

TENNIS

Tournoi de Tokyo

Vainqueur du Néerlandais Richard Krajicek (6-4, 6-4, 7-6), dimanche 12 avril, en finale du tournoi de Tokyo, l'Américain Jim Courier a repris au Suédois Stefan Edberg la première place au classement de l'Association des tennismen professionnels. Le Suédois qui restait sur trois victoires consécutives à Tokyo, avait été battu en demi-finale par Krajicek.

GOLF : le Masters d'Augusta

La « veste verte » pour Fred Couples

L'Américain Fred Couples, numéro un mondial, a remporté le Masters de golf dimanche 12 avril à Augusta (Georgie). Avec un total de 275, soit 13 sous le par, il a devancé de deux coups son compatriote Raymond Floyd, vainqueur en 1976 et battu au play-off en 1990 par l'Anglais Nick Faldo. A trente-deux ans, Fred Couples, qui comptait déjà deux victoires cette année, remporte ainsi son premier tournoi du grand chelem.

La fameuse « veste verte » qui récompense le vainqueur du tournoi d'Augusta lui a été remise par le tenant du titre, le Gallois Ian Woosnam, qui a terminé à huit coups. Les Européens, qui avaient triomphé ces quatre dernières années, ont été cette fois nettement dominés par les Américains, qui occupent neuf des dix premières places. Seul l'Australien Greg Norman a pu s'immiscer entre eux à la neuvième place.

CARNET DU Monde

Naissances

Jacques-Henri NADAL

a la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

née le 26 mars 1992, à Saint-Amand, au foyer de Véronique Nadal-Fevrier.

Décès

– Mme Albert Bouvier,
son épouse,
M. et Mme Dominique Bouvier,
Le comte et la comtesse Bernard de La Bourdonnaye-Blossac,
M. et Mme Vincent Bouvier,
M. et Mme Fabrice Bouvier,
ses enfants,
Ses treize petits-enfants,
Mme André Peugeot,
sa belle-mère,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Albert BOUVIER,

le 10 avril 1992, à Paris, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 15 avril, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière ancien de Senlis (Oise).

– Mme Yves Debroise,
Véronique et Olivier,
ses enfants,
Mme Maurice Layolle,
sa sœur,
M. Robert Debroise,
son frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves DEBROISE,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu à Paris le 11 avril 1992.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 15 avril, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation. L'inhumation aura lieu le même jour à Rennes dans l'intimité familiale.

11, rue Pétrarque,
75116 Paris.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Galienne FRANCASTEL,

survenu le 1er avril 1992.

– Mme Jean Kerrest-Grosdider,
Catherine et Armel Kerrest,
Anne et Michel Girard-Kerrest,
Guillaume et Alain Desrocques-Kerrest,
Ronan Kerrest,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean KERREST,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
des services civils de l'Indochine,
ancien directeur
à l'assemblée de l'Union française,
ancien maire de Landevennec.

Les obsèques ont eu lieu à Landevennec, le 8 avril 1992.

29560 Landevennec.

– Les membres du conseil d'administration et la direction de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la Gironde,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Henri LAFFONT,
président du conseil d'administration,
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques auront lieu à Lestiac-sur-Garonne, Langoiran (Gironde), le mardi 14 avril 1992. Rassemblement devant la mairie à 14 h 30.

– La direction et le personnel de la Société générale des métaux, Sogemet, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LASCOMBES,
administrateur de la société,
et qui fut son directeur général
depuis sa fondation en 1968
et pendant vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *le lundi 13 avril 1992.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

161, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le directoire,
Le comité de direction et le personnel de la société BRL,
ont le regret d'informer du décès de *leur collaborateur,*

M. François LAUVIN,
chef du service équipement,

survenu le 29 mars 1992 dans sa quarante-quatrième année.

BRL,
1105, avenue Pierre-Mendès-France,
30001 Nîmes.

– Mme Raymond Trèves,
M. et Mme Bernard Camblain
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Trèves
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond TRÈVES,

survenu le 10 avril 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Jean-Pierre NGUYEN-HUU-HAU,

il fallait lire que la cérémonie aura lieu le 14 avril 1992, au funérarium de Montrouge, à 9 h 30.

(Voir le Monde *du 11 avril.)*

Anniversaires

– Il y a huit ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Mais il reste à jamais présent dans *notre esprit, nos pensées et nos cœurs.*

Avis de messe

– La messe à la mémoire de

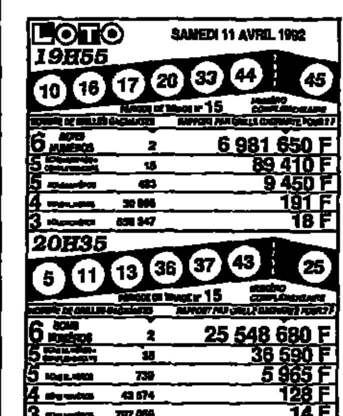
Roger CHAPELAIN-MIDY,
artiste peintre,

sera célébrée mercredi 15 avril 1992, à 16 heures, en l'église Saint-Médard.

Communications diverses

– **Université européenne de la recherche.** La séance du 21 avril 1992 du séminaire de Marc Sautet sur les sources inexplorées de la pensée de Nietzsche n'aura pas lieu. Elle sera remplacée par une séance ultime en juin. La prochaine séance, sur la morale, se tiendra le 12 mai, à 18 heures, salle de débats A, pavillon Joffre. Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5757

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II								■	
III				■					
IV					■				
V		■	■	■					
VI					■				
VII								■	
VIII			■						
IX		■			■				
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Peut nous apporter du muguet. – II. N'est généralement qu'un trou. – III. Armée ancienne. Souvent cité avec la taille. – IV. Mis en balance. Pas entouré. – V. N'a évidemment pas peur de la solitude. – VI. Peut nous éviter d'avoir des ampoules. Laisser sa peau. – VII. Peut fermer brusquement la « porte ». – VIII. Pas dévoilé. A poil, pour la garde. – IX. Pronom. Boîte pour protéger les verres. – X. Bien joué. Note. – XI. Qui a circulé. Sur la Ruhr.

VERTICALEMENT

1. Des nèfles et des prunes. – 2. Quand on s'y met, il n'y a plus rien d'emprunté. Pas indifférent. Lettre. – 3. Sans taches. Coule en Sibérie. Terre. – 4. Participe. Comme un père au théâtre. – 5. Poisson. Saint. Pour le contrôle d'une pièce cylindrique. – 6. Qu'on peut trouver un peu partout. – 7. Agissent comme d'heureuses circonstances. – 8. On ne perd rien quand elle est fine. Nom de roi. – 9. Peut être enflammée quand on est mordu.

Solution du problème n° 5756

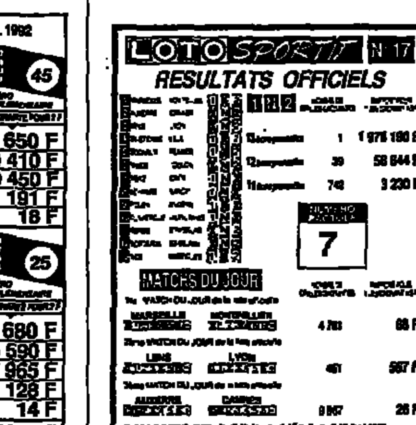
Horizontalement

I. Inoculation. Boa. – II. Vue. Nids. Four. – III. Oreilles. Erudit. – IV. Tarte à la crème. – V. Inde. Cs. Go. Cr. – VI. Ecosse. Vrille. – VII. Rus. Aumonier. O.S. – VIII. Net. Remède. Pu. – IX. At. Ah ! Uppercuts. – X. Pédiatre. Asie. – XI. Proglottis. E.V. – XII. Ossature. Enivré. – XIII. Erine. Ana. – XIV. Noël. Bec. Agencé. – XV. Tus. Sereines. As.

Verticalement

1. Ilotier. Appoint. – 2. Rancuniers. Où. – 3. Overdose. Dosses. – 4. Cuites. Taïga. – 5. Uélé. S.A. Halte. – 6. Laceur. Tourbe. – 7. Anels. Meurtrier. – 8. Tisa. Compétence. – 9. Id. Ce. NEP. – 10. Oser. Videuse. An. – 11. Regréer. Nage. – 12. Fumoir. Cabines. – 13. Bode. Pus. Van. – 14. Oui. Cloutier. Ca. – 15. Artères. Sévères.

GUY BROUTY



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

201 MON 01

PP Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

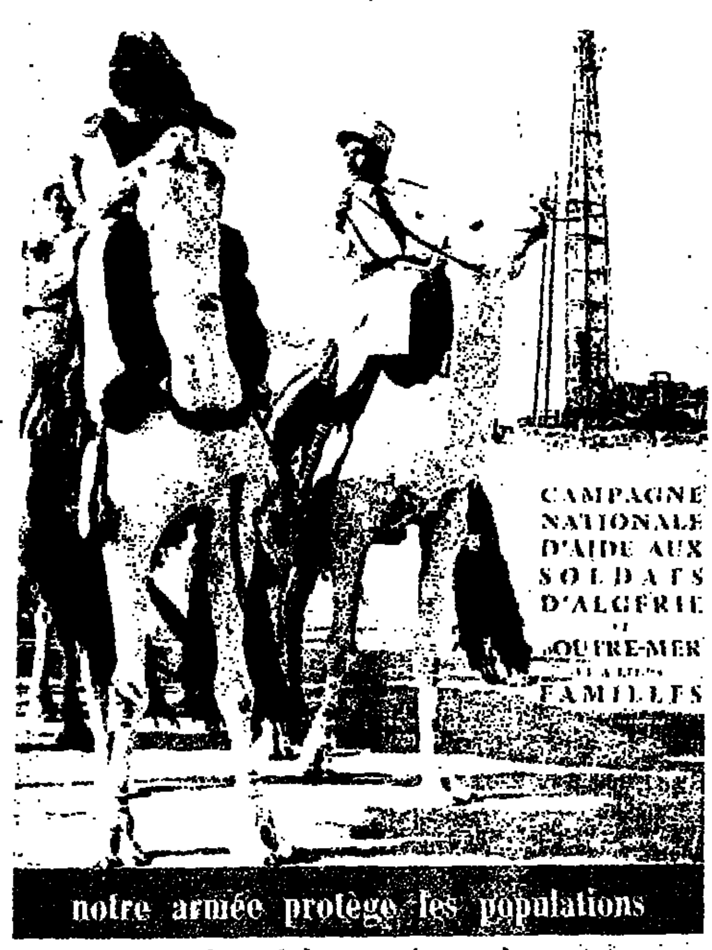
Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CULTURE

EXPOSITIONS



Affiche de la Fondation maréchal de Lattre pour sa campagne d'aide aux soldats d'Algérie et d'outre-mer et à leurs familles

Regards sur l'Algérie

Trente ans après la guerre « sans nom » deux expositions racontent la naissance d'un pays

Le Musée d'histoire contemporaine a eu les yeux plus gros que le ventre en se lançant dans une exposition,« La France en guerre d'Algérie »,dont le but est de faire le portrait d'un conflit mais aussi celui d'une époque à travers une multitude de traces : photos, journaux, couvertures de magazines, dessins de presse, affiches de propagande ou de films, pochettes de disques, livres, peintures, cartes postales, lettres, sans oublier l'attirail du parfait soldat chargé de « pacifier » le bled.

Il fallait un Centre Pompidou pour se lancer dans une entreprise pareille, un espace beaucoup plus fonctionnel qu'un coin de musée, pour oser reconstituer un intérieur français du début des années 60. Les trois salles logées dans le majestueux Hôtel des Invalides ont été transformées en un invraisemblable capharnaüm où s'entrechoquent les typographies des « une » de *France Soir*, du *Figaro* et du *Monde*, les affiches de propagande, la poitrine de Gina Lollobrigida ou de Martine Carol en couverture de *Paris Match*, un dessin de Siné ou de Bosc, un disque fluorescent de Johnny Hallyday, des affiches lacérées par Raymond Hains ou Villeglé, des clichés par dizaines dont l'accumulation lasse l'œil et l'appel de René Coty en 1956 : *« Quand nos chers soldats reviendront, leur tâche magnifique de sauvegarde et de pacification accomplie, que ce soit la France reconnaissante qui les accueille »*...

Difficile dans ces conditions de déceler les perles, comme ce tract distribué par l'armée française (*« un champ inculte + un Français = un terrain cultivé. Un Fellagha = un désert... »*), un texte émouvant d'Albert Camus (*« Trêve pour les civils »* dans *l'Express* du 10 janvier 1956), un dessin corrosif de Siné, ou ce terrible – et minuscule – document photographique représentant *« une centaine de villageois marchant devant le blindé pour ouvrir le passage sur une route minée »*.

A vouloir tout mettre au même niveau, à trop vouloir montrer, on ne voit plus grand-chose, et cette guerre sans nom échappe au visiteur qui ne gardera que quelques traces anecdotiques. Mieux vaut se plonger dans le catalogue, fort réussi, mélange foisonnant de textes denses et d'illustrations, preuve que la juste place de tout ce qui est donné à voir est dans ces pages et non sur les murs du Musée d'histoire contemporaine.

Un catalogue, c'est justement ce qui manque à l'expostion « La libération de l'Algérie : arrêt sur images », présentée à l'Institut du monde arabe. Près de deux cents photos retracent le mouvement nationaliste algérien depuis le massacre du Constantinois en mai 1945 jusqu'à cette photo de Marc Riboud, prise en juillet 1962, où l'on peut lire sur le pare-brise d'une voiture : *« Libres et heureux »*.

La plupart des images viennent des archives d'agences comme Keystone, Roger Viollet, Dalmas, voire des services de l'armée. Elles n'ont qu'une valeur documentaire (photos d'identité, portraits, manifestations, arrestations, etc.) et ont été réalisées par des auteurs souvent anonymes. Les tirages sont médiocres, mais acceptables, pour ce type de clichés que seules des légendes denses font « vivre » au point qu'un regard distrait n'en retiendra aucun. Bref, les photos sont instructives, mais on les attend – une fois de plus – dans un livre et non dans une exposition.

MICHEL GUERRIN

► « La France en guerre d'Algérie », Musée d'histoire contemporaine-BDIC. Hôtel national des Invalides, cour d'honneur, 75007, Paris. Tél. : 45-51-93-02. Jusqu'au 28 juin. Catalogue : 322 p., 330 F.

► « La libération de l'Algérie : arrêt sur images ». Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005, Paris. Tél. : 40-51-38-38. Jusqu'au 7 juin.

ARTS

Là sculpture dans le boudoir

Retrouvailles avec le plus habile modeleur du XVIIIe siècle français grand pourvoyeur de nus

CLODION
au Louvre

« Le charmeur que ce Clodion avec son art de sculpteur pour les appartements, avec cet art où personne n'a su apporter comme lui la séduction du croquis, de l'esquisse (...) – le seul artiste qui ait modelé les grâces menues et grassouillettes du corps de la femme du XVIIIe siècle, avec un rien de réminiscence antique. » De qui cet éloge sans réserves ? D'Edmond de Goncourt en 1881, c'est-à-dire de l'un de ceux qui réinventent le XVIIIe siècle et ses artistes sous Napoléon III et les remet à la mode dans les ateliers comme dans les salons. Chez les collectionneurs bourgeois de la Plaine Monceau, Watteau et Fragonard prennent possession des murs. Sur un beau meuble Louis XV, vrai ou faux, une terre cuite de Clodion redevient nécessaire, les prix gonflent, et l'on voit des imitateurs plus adroits qu'honnêtes le pasticher et reproduire ses groupes, par surmoulage au besoin. Ventes douteuses et procès de fondeurs font scandale. Clodion échappe à l'oubli qui avait suivi sa mort en 1814.

Brève résurrection, qui finit peu après 1900. Les nymphes que des chèvre-pieds lutinent dans les roseaux ne captivent plus les amateurs et les conservateurs, se soucient peu de l'artiste. En 1912, Jacques Doucet vend ses Clodion avec l'ensemble de sa collection consacrée au XVIIIe. Il n'est plus convenable désormais d'aimer cet art réputé futile et décoratif – antimoderne autrement dit. Clodion disparaît à nouveau.

Il ressurgit d'un coup, au Louvre, dans des salles pénombreuses, pour une exposition doctement historique, accompagnée d'un catalogue encore plus docte. L'érotisme caressant et diffus de Clodion pâtit un peu de cette présentation compassée. C'est que le sculpteur, on le sent, n'est pas encore lavé des accusations qui l'ont poursuivi. Ainsi du soupçon d'immoralité : Clodion, qui avait épousé en 1781 Flore Pajou, fille du sculpteur Pajou, n'était pas, dit-on, d'une fidélité inébranlable – pas plus que sa femme du reste. Ils divorcèrent, pour finir. Clodion était de surcroît « *colérique* » et ne méprisait pas la richesse. D'héritages en spéculations immobilières et financières heureuses, de commandes d'amateurs en ventes en série, il jouit d'une large prospérité. Il n'en survécut pas moins miraculeusement à la Révolution et travailla pour le Directoire, le Consulat et l'Empire, lui dont la carrière semblait devoir mourir avec l'Ancien Régime et les fermiers généraux.

Ces éléments composent plutôt la figure d'un officiel que celle d'un maudit, celle d'un bourgeois propriétaire et libertin que celle d'un chercheur d'absolu. Erreur. Mauvais usage des mythologies. Clodion déjoue les apparences. En 1756, à dix-huit ans, il entre en apprentissage chez son oncle, Lambert-Sigisbert Adam, sculpteur et membre de l'Académie royale ; en 1759, il est l'élève de Pigalle ; en 1762, il part pour l'Académie de France à Rome, y devient l'ami du directeur, le peintre Natoire, et y séjourne jusqu'en 1771.

« Des grâces menues et grassouillettes »

Autant de symptomes de conformisme croit-on. Mais non : de retour à Paris, Clodion s'abstient d'exécuter le marbre qui lui vaudrait d'entrer à son tour à l'Académie royale et se consacre à ses terres cuites galantes. Aussi n'obtient-il jusqu'à la Révolution qu'une seule et unique commande royale, un Montesquieu assis pour la série des grands hommes de la France – commande qui tourne mal.

Au Salon de 1779, il expose un modèle en plâtre de la statue, modèle qui suscite aussitôt une cabale, et contraint Clodion à recommencer. Il exécute alors un Montesquieu conventionnel et pompeux, à l'opposé de sa première version, tourmentée et « *bizarre* ». Tout au loin des années 1780, tirant les conséquences de l'affaire, il ne travaille que pour des collectionneurs privés. Il décore leurs hôtels, en collaboration avec l'architecte Brongniart. Dans la glaise et la pierre, il sculpte pour eux les « *grâces menues et grassouillettes* » chères aux Goncourt – pour eux et non pour les néo-classiques prêcheurs qui prennent alors le pouvoir artistique.

L'anti-David

Pour eux, pour le trésorier général Jacques-Louis Bouret de Vézelay par exemple, il conçoit des frises d'allégories. Des figures féminines à demi nues symbolisent l'Astronomie, la Géométrie, la Musique ou la Peinture. Mais ni la Force, ni la Vertu, ni la Monarchie, ni la Foi ne sont représentées. Seuls les arts et les sciences, le beau et le vrai, méritent hommage. Le modelage est à la hauteur de ces impératifs.

Du côté de la vérité : exactitude des mouvements, justesse des anatomies, variété des visages et des expressions. Du côté de la beauté : arrondis des plissés, boucles des chevelures, grâce des proportions. La supériorité de Clodion tient à cet équilibre. De l'allégorique, il sait ne pas tomber à la fadeur du style idéaliste. Du véridique, il sait ne pas tomber dans les stéréotypes des expressions codifiées par l'usage. Clodion, ou l'anti-David.

La contradiction est d'autant plus flagrante que le sculpteur et le peintre puisent aux mêmes références grecques et romaines. Mais quand David célèbre à grands effets pathétiques les vertus publiques, l'inflexibilité et l'ardeur militaire, Clodion rêve d'une autre Antiquité, sans guerres ni sermons. Aux flancs de ses vases de terre rose, il incise des dessins d'enfants et de jeunes filles qui, par leur élégance et leurs élisions, font songer à Fragonard au moins autant qu'à Vien. Les hauts faits ne le retiennent pas, mais des sujets plus quotidiens, sacrifices aux dieux lares et au dieu Amour, danses et baignades.

Ses statues conseillent la volupté, et point du tout l'ascétisme – la volupté des lignes et de la glaise prise à pleines mains à l'opposé des traits raides et des couleurs plates, celle des compositions tournoyantes et spiralées à l'opposé de la géométrie triangulée et rigide de David. Pour que l'exposition soit absolument explicite, il n'y manque que le *Serment des Horaces*, qui aurait fait un étrange constraste au milieu de ces sculptures exactement contemporaines et exactement incompatibles.

Peut-être aurait-on mieux compris pourquoi Clodion, malgré sa notoriété à éclipses, a eu des admirateurs très remarquables et pourrait tenir lieu d'ancêtre éponyme à toute une tradition artistique. On y rangerait, outre les Goncourt, Renoir, dont les baigneuses sont sœurs des naïades clodionesques, Cézanne, qui étudia de très près la sculpture française des XVIIe et XVIIIe siècles, et, naturellement, Rodin. Ce dernier aimait tant Clodion qu'il le pasticha à ses débuts et qu'on l'a même soupçonné d'avoir contribué à la multiplication des « à la manière de Clodion » dans les années 1870...

PHILIPPE DAGEN

► Musée du Louvre, Hall Napoléon, tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 29 juin. Un catalogue très détaillé et savant accompagne l'exposition (380 p., 340 ill., 350 francs) .

Textiles contemporains à Lausanne

Une Biennale de charme où les créateurs japonais donnent le ton

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Jean Lurçat, le père fondateur dont on va célébrer le centenaire de la naissance, n'y reconnaîtrait pas ses petits. Depuis 1962, « sa » Biennale de la tapisserie a tellement changé ! D'ailleurs le terme, aujourd'hui restrictif, de « tapisserie » a été proscrit. Il s'agit, désormais, d'art textile contemporain. C'est-à-dire d'objets dont la plupart ont quitté le mur, se regardent en trois dimensions et dont certains sont installés hors du Palais de Rumine dans les rues et les parcs de Lausanne. Quant à la laine originelle tissée sur les métiers de haute ou de basse lisse, elle est délaissée au profit de matériaux aussi hétéroclites que le métal, le bois, le papier, la paille, le bambou... et l'intestin de vache.

La Biennale précédente s'exténuait dans la répétition appauvrie de ses devancières. Celle-ci, qui ne fait pas oublier le temps des apparitions lyriques de Magdalena Abakanovicz, Jagoda Buic, Sheila Hicks ou Pierre Daquin, possède un charme particulier : *elle* est toute en légèreté, raffinement, transparence. Les Japonais, passés maîtres dans l'art de sublimer le presque rien par l'acte créateur, entraînés par la tradition du bouddhisme zen aux agencements propices à la méditation, semblent avoir inspiré la poétique générale de cette Biennale. Ils y sont en nombre et excellent à symboliser avec simplicité les énergies du cosmos.

Ainsi, Shihoko Fukumoto fait déferler l'indigo de la mer sur des vagues de fils de lin. Le couple Kobayashi, dans une installation occupant une salle entière, évoque *l'Esprit de la terre* avec du papier, de la soie et des tiges d'aluminium – jardins de bambous sous un ciel de guirlandes. Chika Ohgi miniaturise à l'extrême une forêt à l'aide de papier découpé et de feuilles d'argent tandis que Harue Takami nomme *Fontaine* un joyeux épanchement de houppettes de couleurs vives sur une surface blanche.

Japonisante, l'Américaine Marilyn Metzer a composé un kimono géant en plumes blanches ornées de calligraphies, qu'illumine une seule plume rouge. L'Allemande Hiltrud Schaeffer utilise le papier végétal structuré avec des fragments de rotin pour dresser un alignement de formes semblables dont l'opacité trouble se déchiquette de station en station. La Brésilienne Shirley Paes Leme édifie une sorte de campement pour rêver avec des branches d'eucalyptus incurvées et du papier aux allures d'ailes de papillon. La Hongroise Ilona Lovas – *c'est elle* qui utilise de l'intestin de vache séché – invite aux projections de l'imaginaire sur une lanterne magique géante aux étonnantes variations parcheminées.

Dans l'ordre de la transparence, le réseau de fines branches de bouleau tressé par la Suédoise Margareta Klingberg, l'assemblage gracile de tissus colorés sur des cubes de bois de la Néerlandaise Lam de Wolf ou les fuseaux de dentelle teintés disposés au mur par la Belge Betty Cuykz, peuvent rivaliser avec les structures géométriques ajourées de la Japonaise Asako Ishisaki.

Quelques-uns échappent aux évanescences nippones : la Polonaise Anna Goebel, avec son *Demi-cercle* en rugueux volumes de papier d'emballage et de ficelle ; le Français Guy Haudouin qui, à l'aide de papier coloré tressé, fixe au mur un feu d'artifice prodigue en étincelles ; la Colombienne Olga de Amaral, au lourd tissu baroque, comme un rideau de théâtre, constellé de feuilles d'or et d'argent ; ou l'Italien Mario Martinelli, qui projette sur le mur une silhouette humaine éclatée en quelques éléments de grillage métallique.

Hors les murs, les œuvres de la Biennale s'intègrent inégalement au paysage urbain. Deux jolies réussites au moins : le cerf-volant de Charlotte Herben (néerlandaise) composé d'habits à l'étendage qui planent au-dessus d'une place de marché, et le tissu de mailles de fer inégales de Lucie Schenker (suisse) qui, suspendu dans une ruelle montante, offre aux passants une perception fantomatique de la vieille cité. Cela s'appelle *Dissolution du rideau de fer*.

A l'intérieur du Palais de Rumine, une œuvre conjugue, elle, la grâce et la force. Tunisienne, Fatma Charfi M'Seddi a créé une surface de poudre de marbre sur laquelle elle a répandu des formes de papier noir tordues. Ainsi, d'étranges convulsions d'insectes ou d'homoncules dramatisent ce désert blanc. Elle a entrepris ce travail pendant la guerre du Golfe. A elle seule, cette œuvre inventive justifierait l'existence d'une Biennale dont on sait qu'elle est fragilisée par l'insuffisance des moyens financiers et menacée d'un bannissement du Palais de Rumine.

J.-J. L.

► XVe Biennale de Lausanne : art textile contemporain, au Musée cantonal des beaux-arts, Palais de Rumine ; jusqu'au 28 juin.



CULTURE

ARTS

La modulation vaudoise

Vingt et un artistes suisses dans l'aventure de l'art moderne

CINQUANTE ANS D'ART VAUDOIS
à Lausanne

Sur les hauteurs de Lausanne, il y a de la douceur dans l'air. Le parc aimable de la Fondation de l'Hermitage domine le Léman de ses verdures étagées.

S'il y a quelque unité dans l'exposition de vingt et un peintres et sculpteurs vaudois portant sur un demi-siècle de création – de 1890 à 1940, – elle est à rechercher dans la sérénité climatique, teintée parfois de mélancolie, un certain art de vivre lentement, même si quelques tempéraments rebelles échappent à l'atonie d'une paix sans histoire. Mais Patrick Schaeffer, organisateur de l'exposition sous l'autorité de François Daulte, n'a pas prétendu affirmer une quelconque identité vaudoise. Il montre simplement que, dans cette petite patrie, des artistes ont participé avec talent aux mouvements plastiques de leur temps, quelquefois en s'exilant définitivement à Paris, souvent en allant y vivre quelques années avant de revenir travailler au pays natal.

François Bocion, l'ancêtre, a préféré regarder sans fin les lumières changeantes sur le Léman. Dans la rétrospective qui lui a récemment été consacrée par la Fondation, ses pochades alertes et vives le servaient mieux que les tableaux assez académiques ici exposés.

Des expatriés majeurs, Théophile-Alexandre Steinlen et Félix Vallotton, ont marqué la vie parisienne. Du premier, une peinture, *les Blanchisseuses*, et un pastel, une belle fille rousse au manteau bleu, sur fond d'agitation urbaine, rappellent que sa modernité influença le jeune Picasso. Pour Vallotton, on a extrait d'une collection privée un triptyque, *le Bon Marché*, aux couleurs acides d'éventaires bigarrés, d'éclairages artificiels, très caractéristique du réalisme à cru qui rend son œuvre si bizarre. Un portrait de jeune fille en combinaison, avec une légère tendance à la géométrisation, peut laisser croire à de la tendresse. Mais à y regarder de plus près, on se dit que l'érotisme glacé de Balthus n'est pas loin.

L'attribution d'une salle à chaque artiste favorise le choix des œuvres capitales. Celle de René Auberjonois, délicate à l'extrême, donne le ton d'une exposition largement feutrée. Des dessins dont le trait pur accuse les déformations expressives qu'il fait subir aux personnages, des peintures à la couleur rentrée, comme le *Portrait de la violoniste*, d'une sensualité pudique comme la jolie baigneuse de 1906, qui se détache sur un fond pointilliste, témoignent d'une âme inquiète, altière, et d'un grand raffinement dans les harmonies intimistes. Ce maître, admirateur de Cézanne, lié à Ramuz, à Stravinsky, à Derain, compagnon de Dubuffet dans la curiosité pour un art marginal, a joué un rôle d'initiateur auprès de ses compatriotes.

Alice Bailly, qui, dès 1913, s'intéresse à l'expression plastique du mouvement avant de s'adonner à une figuration attendrie qui fait d'elle une Marie Laurencin helvétique; Rodolphe-Théophile Bosshard, qui module avec subtilité un cubisme tempéré, aux nuances frémissantes, puis pratique un néo-classicisme décoratif; Gustave Buchet, cubiste plus orthodoxe que les autres, poussant jusqu'à la pure abstraction géométrique : tous illustrent l'apport vaudois à ce qui fut l'art moderne.

Hors frontières, issu d'une autre planète, il y a Louis Soutter, qui passa une grande partie de sa vie interné. Son cousin Le Corbusier et Auberjonois ont contribué à faire connaître son œuvre de solitaire. On trouve à la Fondation de l'Hermitage quelques dessins de personnages trapus, costauds, androïdes d'un autre univers mental, et quelques peintures élémentaires : des silhouettes noires faites au doigt sur une constellation de taches. Avec Soutter, le pays vaudois possède un barbare d'exception.

D'autres artistes méritent, certes, l'attention, comme Marius Borgeaud, Abraham Hermanjat, Wilhelm Gimmi, Charles Chinet, Marcel Poncet, Raoul Domenjoz, Steven-Paul Robert, le sculpteur Edouard Marcel Sandoz. Mais, quelle qu'ait été leur carrière, ils ont l'allure plus «provinciale» que les servants d'un cubisme aux douceurs vaudoises ou cet illuminé de l'exil intérieur qu'est l'irrécupérable Soutter.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Jusqu'au 10 mai à la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne.

THÉÂTRE

Lyon entre la pompe et le deuil

Un anniversaire : le bicentenaire du Théâtre des Célestins Une disparition : le Centre dramatique national

Honneurs et peines pour les scènes lyonnaises : au même moment, le Théâtre des Célestins célèbre avec éclat son bicentenaire et le Centre dramatique national de Lyon (CDNL) s'apprête à disparaître à moins d'un quart de siècle d'existence. La ville, qui finance le premier établissement et récupère les murs du second, dont elle est propriétaire, pour y installer la Maison de la danse, a clairement exprimé ses préférences. La présence d'un artiste comme Alain Françon, directeur du CDNL, n'a pas semblé vitale à l'équipe du maire, M. Michel Noir. Il lui suffit que brillent, en centre-ville, les ors et les rouges grand chic grand genre des Célestins.

Ce beau théâtre à l'italienne, ouvert en avril 1792 dans un ancien couvent, a eu jadis sa part de tribulations : incendié à deux reprises, puis reconstruit, il a affiché, au fil des décennies, des programmations tour à tour hardies et provincialement ronronnantes.

Les tentatives de certains directeurs pour le «délyonnaiser» n'ont pas été sans risques. Charles Gantillon, par exemple, qui l'a géré entre 1941 et 1967, avant le recours au système de régie municipale, a payé cher son audace d'infliger aux notables l'électrochoc occasionnel d'une création d'Armand Gatti ou d'un spectacle du jeune Patrice Chéreau (*l'Héritier de village*). Accablé par un déficit que la ville n'entendait pas combler, il a assumé sa défaite discrètement, à la lyonnaise, en se jetant sous un train.

Après lui, le tandem Albert Husson-Jean Meyer, doté de moyens plus substantiels, a failli réussir l'équilibre entre les divertissements de bon aloi exigés par les habitués, les paisibles classiques pour matinées scolaires et de prudentes créations de textes d'Alberto Moravia ou Peter Ustinov. «Failli» seulement, car lesdites créations motivaient nettement moins le public averti que celles de Roger Planchon ou Marcel Maréchal; les tournées Karsenty-Herbert faisaient médiocrement recette; et les classiques puisés par Jean Meyer dans son propre répertoire de mises en scène anciennes étaient souvent bien essoufflés.

Seul aux commandes après le décès d'Albert Husson, Jean Meyer a eu toutefois la bonne idée de proposer pour dauphin un de ses disciples, Jean-Paul Lucet. Très vite, le nouveau patron des Célestins allait redynamiser l'établissement grâce à deux cartes maîtresses : en remplaçant les comédies de tournées poussives par des succès de théâtres privés parisiens agrémentés d'acteurs vedettes venus du cinéma (Nathalie Baye, Fanny Ardant ou Zabou), et en programmant des classiques dépoussiérés par Gérard Desarthe ou le groupe Tse.

Un excellent vendeur

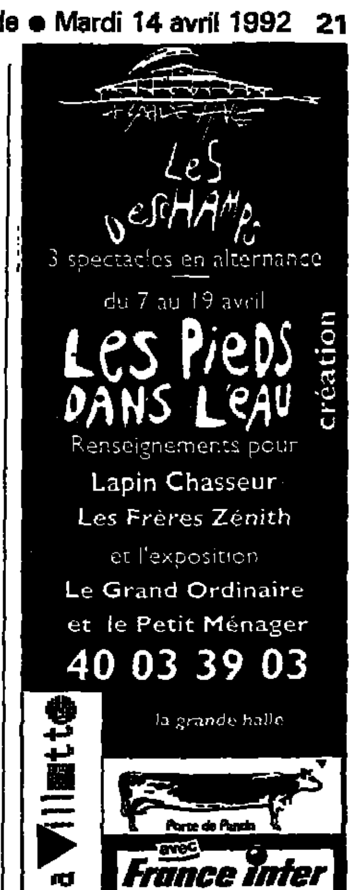
Jean-Paul Lucet a pu ainsi se targuer, lors de la récente soirée des Molière, de présenter chez lui «*tout le paysage théâtral français*» : à cette réserve près que Gérard Desarthe n'a été programmé aux Célestins que comme metteur en scène du *Cid*, et que Gildas Bourdet a montré sur la scène lyonnaise son spectacle le plus sage, *l'Héritage*... Quant aux jeunes créateurs lyonnais dont les Célestins ont produit une œuvre (ce qui fut le cas de Sylvie Mongin Algan et Philippe Delaigue), ils ont dû s'astreindre chaque fois à travailler sur une pièce classique imposée.

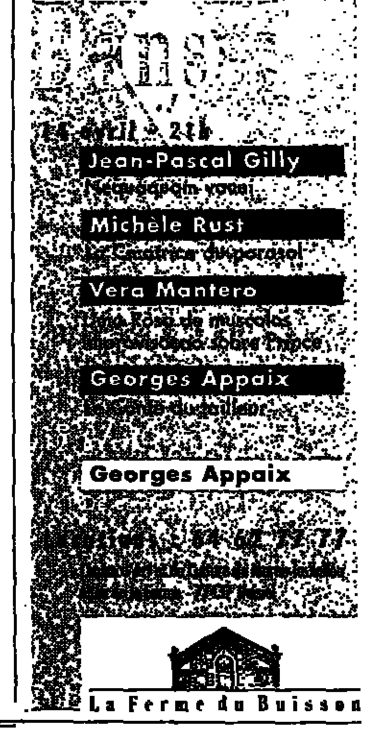
Dans ses propres mises en scène, Jean-Paul Lucet s'est trouvé en phase avec un public qui n'a pas les mêmes attentes que celui du TNP ou du CDNL en matière de création contemporaine. *Loire*, d'André Obey, son dernier spectacle, était artistiquement plus proche des spectacles des Comédiens routiers d'avant-guerre que d'une quelconque avant-garde! Mais certains effets poétiques d'époque ont beaucoup plu aux habitués.

Le résultat, c'est un théâtre toujours plein, qui annonce quarante mille abonnés. Jean-Paul Lucet, assurément, est un excellent vendeur qui exploite ce fonds de commerce trop négligé par ses confrères du théâtre public : les ors et les rouges, les velours et les stucs, l'apparat et les fêtes à l'ancienne, comme celle du bicentenaire avec ses divertissements rétros : un dialogue d'opérette de Christian Marin et Jean-Paul Lucet; une confidence de Jacqueline Delubac sur ses relations avec Sacha Guitry; ou le duo surprenant, sous le regard complice de Simone Garnier et Mick Micheyl, de Mimie Mathy et Jean-Marie Proslier...

Le départ d'Alain Françon du Théâtre du Huitième, dans quelques semaines, se fera avec moins de fastes. Après sa dernière création lyonnaise – des monologues de Feydeau superbement interprétés par Gilles David, – il va mettre en place un Centre dramatique national doublement décentralisé puisqu'il s'appuiera sur plusieurs scènes nationales de la région Rhône-Alpes, à Chambéry et Annecy notamment. Marcel Maréchal, qui avait inauguré le Centre dramatique national de Lyon en obtenant l'ouverture d'un théâtre dans ce qui devait n'être, initialement, qu'une salle des fêtes, a dit sa tristesse de voir s'achever ainsi vingt-quatre années de belles aventures scéniques. Pierre Arditi, qui a beaucoup joué au Huitième, lui a fait écho devant les caméras de la cérémonie des Molière. Mais la recherche du prestige a gagné, à Lyon, contre les défis artistiques de la création.

BERNADETTE BOST





CINÉMA

Les méfaits de Gavroche

LOULOU GRAFFITI
de Christian Lejalé

Le jour où Anémone est plaquée par son homme, il pleut à verse et un autre homme, son supérieur hiérarchique, lui pique son invention – un hélicoptère téléguidé portant une caméra. En revanche, ce jour-là, elle rencontre Loulou Graffiti, orphelin en rupture de DDASS, gamin évidemment déluré – Jan Vancoillie – en cheville avec un cambrioleur chevaleresque, Jean Reno. Pendant quatre-vingt-dix minutes, le gamin va essayer de rapprocher l'homme et la femme pour lesquels il éprouve une égale affection. Il y parviendra en toute dernière minute et, entre-temps, il ne se sera pas passé grand-chose.

Loulou Graffiti, premier long métrage de Christian Lejalé, tourne autour du gamin, avatar contemporain de Gavroche. En générique de fin, il chante un air qui pourrait figurer dans le spectacle *les Misérables*. L'intrigue, les dialogues, les situations semblent d'ailleurs avoir été pensés pour une comédie musicale dont on aurait oublié la musique. Et le *rythme*.

Un gentil point de départ ne suffit pas, les contes pour enfants exigent au moins autant de soin que le cinéma «pour adultes».

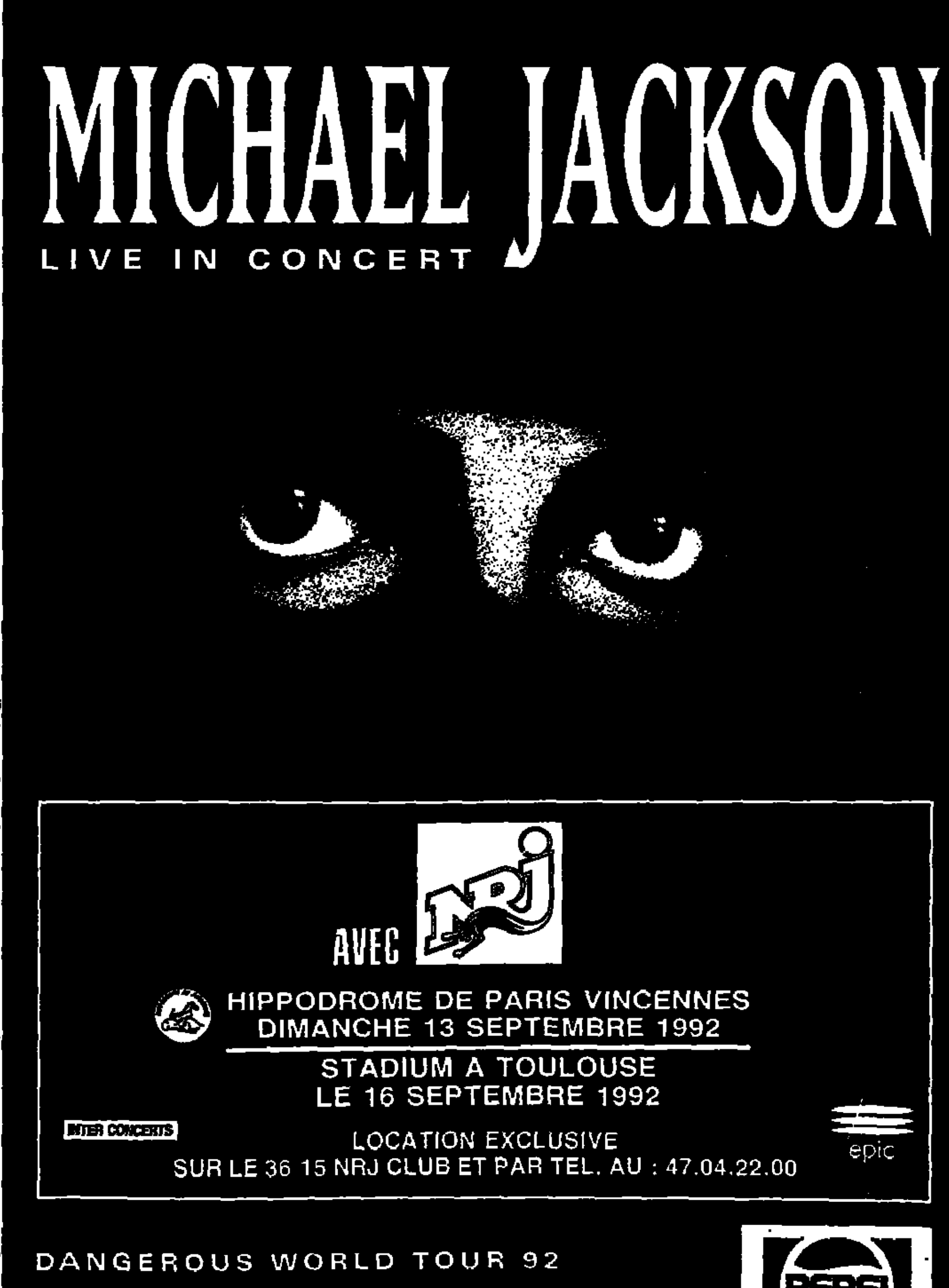
Le meilleur de la séance, c'est finalement le court-métrage *Télécommandes* de James Huth, qui précède le «grand» film, jolie variation sur la solitude audiovisuelle.

C. G.

□ **Exposition «Storyboard».** – La mise en dessins, pour aider à leur réalisation, des plans d'un film – le *storyboard* – est une technique en usage depuis fort longtemps. Le *storyboard* est aussi devenu la pierre de touche d'un débat vieux comme le cinéma, entre les tenants de la «fabrication» sous la bannière de Méliès et ceux du camp Lumière qui privilégient l'enregistrement de la vie telle qu'elle va. Il arrive aussi que le *storyboard*, document révélateur sur un film et son metteur en scène, soit lui-même une œuvre d'art. Tous ces aspects, historiques, critiques et esthétiques, sont représentés à l'exposition «Storyboard, 90 ans de dessins pour le cinéma» du Palais de Tokyo, où on pourra découvrir les esquisses destinées à *M le maudit* ou à *Brazil*, à *Citizen Kane*, *Ivan le terrible*, *les Oiseaux*, *Cléopâtre*, *Cotton Club* ou *l'Amant*. A cette occasion est également publié un livre faisant le point sur la question, grâce à plusieurs entretiens avec des cinéastes et des dessinateurs.

► Au Palais de Tokyo du 15 avril au 25 juin.

► *Storyboard, le cinéma dessiné*, éditions Yellow Now, 192 p., 150 F.



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Chœur de Chambre Accentus : 20 h 45 mar. Pierre-Hédouard Gercin (piano), Marie-Laurence Lebon (harpe), Laurence Equilbey (direction). Brahms.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Tatiana Nicolaeva : 19 h mer. Piano. Bach Andreas Schmidt : 19 h jeu. Baryton, Rudolf Jansen (piano). Schubert Pavel Berman, Vardan Mamikonian : 19 h mer. Violon, piano. Debussy, Franck, Schnittke, Sarasate.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Quatuor Sharon : 20 h 30 mer. Kubelik, Weingartner, Rosenthal, Ingelbrecht Christine Demangel, Jeff Cohen : 12 h 30 jeu. Mezzo-soprano, piano. Klemperer, Bernstein, Paray, Wolf, Baton.

BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). Par si, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : 20 h 30 mer. Frédéric Chaslin (direction). Nguyen-Tien Dao, Schaatun, Ferneyhough, Barraqué.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Carmela Apollonio, Lucio Lupoli : 12 h 45 mer. Alessandra Ruffini, Orfeo Zanetti : 12 h 45 ven. Chœur et orchestre Orphée : 18 h 30 mar. François Vellard (direction). Jomelli.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnes Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart Thérèse Hindo : 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Sinfonia Sacra : 20 h 30 mar. Haendel.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : 20 h 30 dim. ; 16 h lun. Bach, Haendel, Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Parenthèse : 17 h 30 dim., lun. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Laurent Brack (dir.). Vivaldi, Haydn.

ESPACE QUARTIER LATIN (45-87-39-70). André Simony : 20 h 30 jeu. Guitare. Bach, musique d'Amérique latine.

FIAP (45-55-85-93). Marcelo Haschke de la Puebla : 20 h sam. Jean-Marc Wellenreuther (guitare). Pujol, Aguado, Williams, Walton, Brouwer, Barrios. Les samedis de la guitare.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Ensemble vocal Métyamorphose de Paris : 20 h 30 sam. ; 18 h dim. Bertrand.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Dorota Zarowiecka-Helders, Per Helders : 20 h 30 jeu. Piano, violoncelle. Lutoslawski, Beethoven, Schnittke, Chopin.

MUSÉE D'ORSAY. Xavier Phillips, Yoko Kaneko : 18 h 45 jeu. Violoncelle, piano. Bridge, Kodaly, Faure, Debussy.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Qu'est-ce que la vie courante? : 20 h 30 14 h 30 jeu. Textes, adaptation de Muriel Bloch, François-Noël Bing, Barbara Belhaj d'après la Maison déserte, le Violon de Crémone. Les Trois 8 (musique), Muriel Bloch (conteuse) Sextuor de l'orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h 30 ven. Tchaïkovski, Dvorak.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Muriel Bekouche, Gabin Linale : 22 h mer. Piano, violoncelle. Beethoven, Schubert, Chaplin Patrick Toffin, Hiroshi Kobayashi, Rémy Seguin : 22 h jeu., ven., sam. Clarinette, piano, violoncelle. Beethoven, Brahms Alexandre Markeas : 22 h lun. Piano. Bizet, Rossini Albine Berlioz, Catherine Cournot : 22 h mar. Soprano, piano. Bellini, Puccini, Thomas, Strauss.

ORATOIRE DU LOUVRE. Orchestre Sinfonia Sacra : 20 h 30 sam. Maîtrise de l'oratoire du Louvre, Florian Hallard (direction).Le Messie de Haendel.

PALAIS DE L'UNESCO. Frédéric Borsarello, Daniel Raclot : 20 h 30 mar. Violoncelles. Mozart, Rossini, Offenbach.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Il Seminario Musicale : 19 h 30 mer. Gérard Lesne (direction). Charpentier Ensemble Clément Janequin : 21 h mer. Dominique Visse (direction). Sermisy, Clemens Non Papa, Des Prés, Crecquillon Ensemble la Colombina : 19 h 30 jeu. Josep Cabré (direction). Brito, Morales, Victoria, Llenas, Cardoso Les Jeunes Solistes : 21 h ven. Rachid Safir (direction). Ockeghem, Tallis, Obrecht, Dufay, Huber Ensemble Vocal Akademia : 20 h 30 sam. Laurent Stewart (orgue), Christine Pubieau (viole de gambe), Françoise Lasserre (direction). Palestrina, Scarlatti, Allegri, Monteverdi Ensemble Sagittarius : 20 h 30 dim. Michel Laplénie (direction). Scandellus, Schutz Ensemble Gilles Binchois : 22 h sam. Dominique Vellard (direction). Messe Pascale Groupe Vocal de France : 21 h jeu. John Poole (direction). Gesualdo, Petrassi, Swayne.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Pierre Amoyal, Pascal Rogé : 20 h 30 mer. Violon, piano. Prokofiev, Brahms. Mozart, Fauré Homero Francesch : 20 h 30 jeu. Piano. Bartok, Schubert, Albeniz, Liszt.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Radu Lupu (piano), Kurt Sanderling (direction). Mozart, Bruckner Mathieu Papadiamandis : 15 h jeu. Piano. Schumann, Brahms, Liszt.

SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Trio Sonorités rares : 20 h 30 mar. Scheidler, Wiszniewski, Sprongl, Megevand, Bondon, Brenet.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Serguei Edelman : 18 h mer. Piano. Prokofiev, Chopin.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Jean-Claude Pennetier (piano), Heinz Wallberg (direction). Brahms, Chopin, Beethoven Bruno Rigutto : 20 h 30 mar. Piano. Chopin Ensemble instrumental Stradivaria : 20 h 30 ven. La Psalette de Lorraine, Rose-Marie Hoffmann (soprano), David Cordier (alto). Gerd Türk, Gilles Ragon (ténor), Philippe Huttenlocher (baryton basse), Pierre Cao (direction).Passion selon saint Jean de Bach.

Périphérie

NANTERRE. UNIVERSITÉ PARIS-X, AMPHI B2. Ensemble international de Paris : 18 h mer. Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Amin Kouider (direction). Dvorak, Tchaïkovski.

SAINT-DENIS. UNIVERSITÉ PARIS-VIII (49-40-65-28). On a crié : 17 h mer. Oratorio de Philippe Leroux sur un texte de M. Duras. Ensemble vocal de l'université de Saint-Denis, ensemble instrumental Futurs Musiques, Chœurs de Saint-Denis et de Franconville, Denis Gautheyrie (dir.).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. EGLISE. Chœur de la cathédrale de Salisbury : 20 h 45 mar. Marie-Claire Alain (orgue). Byrd, Harris, Wood, Poulenc, Langlais, Schütz, Gabrielli, Tomasi, Shepard, Bach.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Thérèse Mercier, Jean-Pierre Loublier : 20 h sam. Récitant, piano. Verlaine, Lully, Debussy, Liszt. La Musique et les mots.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Bouzignac, Ockeghem.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h mer. Mie Kobayashi (violon), Frédéric Chaslin (direction). Mendelssohn, Gagneux, Beethoven.

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 11 mai. 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Jacques Offenbach. Franscico Araiza (ténor), José Van Dam (baryton), Georges Gautier (basse), Martine Dupuy, Natalie Dessay, Nadine Denize, Leila Cuberli (sopranos), Orchestre et chœur de l'Opéra de paris, Ion Marin (direction), Roman Polanski (mise en scène) Rehda (chor.) Un bal masqué jusqu'au 25 avril. 19 h 30 jeu., lun. Luciano Pavarotti, Dennis O'neill (ténors), Alexandru Agache (baryton), Aprile Millo, Lubica Rybarska, Nuccia Focile (sopranos), Susan Shafer (mezzo-soprano), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 30 avril. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano).

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). La Scala di Seta : 21 h ven. D'après Rossini. Glenn Chambers, Michel Vaissière (barytons), Claudine Cheriez, Fabienne Masoni (sopranos), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténors), Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrilleux (violon), Renaud Garcia- Fons (contrebasse), Jean- Louis Martinier (accordéon), Michel Rostain (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 jeu., mar. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Lee Konitz Quartet : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Nancy Holloway, Philippe de Preissac Quartet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Steves Potts : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 28 avril. 22 h 30 mar. ; Sigfried Kessler, R. Mailhe, C. Barretto : O. Legoas ; Tao Ravao :

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam session : jusqu'au 15 avril. 22 h 30 mer. ; Yes, Yes, Yes : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 19 avril. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 27 avril. 22 h 30 lun.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Pierre Michel Sivadier : 22 h mer., jeu. Piano ; Jean-Pierre Bertrand : 22 h lun., mar. Piano.

BATACLAN (47-00-30-12). Raggamuffin Festival : 20 h dim.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Quartet Patrick Tilleman : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders Trio : 22 h 45 dim. ; Michel Hausser Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Rythm' Winners, Solid Stuff : 22 h jeu.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Bocquel Connection : 17 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Regard : 22 h 30 mer., jeu. ; Michel Herblin, Karny Quartet : 22 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Black Ballad : jusqu'au 26 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Comédie musicale de Frank Cassenti. Archie Shepp (saxophone, chant), Le Velle (chant), Youval Micenmacher (percussions), le Ballet Nimbe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Harlem nocturne, Jean-Michel Proust : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Tom Cat Dixieland Jazz Band : 21 h 30 dim., lun., mar.

CITY ROCK (43-59-52-09). Time Tigger : 0 h mer. ; Les Cochons dans l'espace : 0 h jeu. ; Alice Circus : 0 h ven. Ze Boom : 0 h sam. ; Beale Sreet Blues Band : 0 h dim. ; Milwalkee : 0 h lun. FBS : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Gong : 19 h 30 mer. ; Jesus et Marie Chain : 19 h 30 lun. ; Naughty by Nature : 19 h 30 ven.

ESPACE ORNANO. Les Shériff, les Skippies : 19 h 30 mer. ; Gavin Friday : 19 h 30 sam. ; L7, Therapy : 19 h 30 mar.

ESPACE WAGRAM (45-51-74-10). No Man's Land : 22 h 30 ven.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Turk Mauro : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Trio Arvanitas : 22 h 30 dim., lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Chris Lancry : 22 h 30 mer. ; Matthew Skoller Blues Band : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Jam Session : jusqu'au 26 avril. 17 h dim. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Holly Lane : 22 h 15 mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 30 avril. 22 h 15 jeu. ; Clem Hashford : 22 h ven. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : 22 h lun. ; Chris et Azad : 22 h mer.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Charles Brown : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 26 avril. 22 h 30 dim. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 19 avril. 12 h dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jacky Rault, Jean-Claude Lubin, Luigi Trussardi : 22 h mer. Batterie, piano, contrebasse ; Stephan Patry Quartet : 22 h jeu., ven. ; Jacky Samson, Bibi Louison, Philippe Soirat : 22 h sam. Contrebasse, piano, batterie, Edouard Labore (saxophone) ; Catherine Bardin Quartet : 22 h dim. ; Ahmet Gulbay Trio : 22 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Cry Babies : 0 h ven. ; Bruno Grimaldi, Face to Face : 0 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozzoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun. ; Philippe de Preissac Group : 21 h mar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Philippe de Preissac : 22 h 30 mer. ; Quartet Stardust : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Trio René Utreger : jusqu'au 29 avril. 22 h 30 ven., sam. Au club ; Trio Alair Bouchet : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Alain Boucher : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Calligaris All Stars : 22 h mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Ivresse publique : 20 h 30 mer. ; Transytones : 20 h 30 jeu. ; Gonokox : 23 h ven. ; The Strike : 23 h sam. ; Dezibel : 20 h 30 lun.

NEW MORNING (45-23-51-41). Steve Smith, Jimi Tunnel, Bendik, Victor Bailey : 21 h 30 mer. ; John Hammond : 21 h 30 jeu. ; Allan Holdworth, Chad Wakerman, Steve Hunt : 21 h 30 sam. Skuli Sverrissen.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Kevin Ayers : 22 h mer., jeu. ; Trio Mosalini-Beytelmann-Caratini : 21 h 30 ven., sam., dim. ; Travelling : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Luther Allison : 21 h mer., jeu. ; Mambomania : 21 h ven. ; Patrick Afane : 21 h sam. ; Dis bonjour à la dame : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Guy Laffitte Quartet : 21 h mer., jeu. ; Tonton Swingueur Jazz Group : 21 h ven. ; Jazz at Five : 21 h sam. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). John Ruocco : 23 h mer., jeu. Saxophone, Balthazar Thomass (piano), Thomas Stabenow (contrebasse), Falk Willis (batterie) ; François Rilhac, Michel Boss, Alain Marquet : 23 h ven., sam. Piano, trompette, clarinette ; Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 23 h mar. Saxophone, piano.

REX CLUB (45-08-93-89). Welcome to Julian : 23 h 30 mer. ; Rex Appeal : jusqu'au 7 mai. 23 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 17 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 18 avril. 23 h sam. ; Kadance : jusqu'au 26 avril. 23 h dim.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Five o'clock : 22 h mer. ; Marc Laferrière Dixie Land Jazz Band : 22 h jeu., ven., sam. ; Alain Bouchet Quintet : 22 h dim. ; Ticinum Jazz Band : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Michel Grailler Trio, Christian Escoudé : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Emmanuel Sourdeix Trio, Eric Barret : 22 h 30 lun. ; Canelle Quartet : 22 h mar.

THÉATRE DE LA MAINATÉ (42-08-83-33). Lulu Borgia : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux et J.-L. Mahjun : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; Train Robbers : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & co : 22 h mar. ; Sharon Evans : 1 h sam.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). Sue et les Salamandres : 20 h 30 mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Teddy Edwards, Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

AUBERGENVILLE. LA NACELLE (30-95-37-76). Bill Deraime : 20 h 30 sam.

AUBERVILLIERS. THÉATRE DE LA COMMUNE. Charlie Haden & Liberation Music Orchestra : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BOBIGNY. SALLE PABLO-NERUDA (43-85-66-00). Palace, Baron samedi s'endimanche : 19 h 30 sam. La Marmite infernale. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BONNEUIL-SUR-MARNE. SALLE GÉRARD-PHILIPE (49-80-37-48). Arthur H : 20 h 30 sam.

BOULOGNE. LATITUDES PORTE DE SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Rosemain Trio : 22 h ven., sam.

CERGY-PONTOISE. ESSEC (30-30-43-69). Sapho : 20 h 30 mar.

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Arthur H : 20 h 45 ven. ; Cas 6 : 20 h 45 sam.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). TSF : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Henri Texier & Carnagnol's Band : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

CRÉTEIL. 186• AVENUE (48-99-75-40). Journal Staff : 21 h ven.

EPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-41-40). World Saxophone Quartet, African Percussions : 20 h 30 mer.

FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES (46-61-30-03). Arthur H : 20 h 30 mer. Dans le cadre du Chorus de Hauts-de-Seine.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). The Barking Dogs : 20 h 30 ven.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-75-72-58). Arthur H : 20 h 45 jeu.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-12). Face au toro : 21 h ven. Jean-Marc Padovani (saxophone), Enzo Corman (chant), Yves Rousseau (contrebasse), Franck Tortiller (vibraphone), Pierre Guignon (drums) ; Iida Sawada : 21 h sam. Kazuki Iida (piano), Georgi Sawada (contrebasse) ; Incidences : 21 h mar. ; Narvalo : 21 h jeu. Jean-Marc Bisson (guitare), Philippe Longi (contrebasse), Mel Wetters (drums).

NANTERRE. UNIVERSITÉ PARIS-X. Les VRP : 18 h jeu.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Fools, Face to Face, Mama's Boys : 20 h 30 sam.

SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). BSA, Torpedeo, 10 Petits Indiens : 20 h 30 sam.

SAINT-DENIS. UNIVERSITÉ PARIS-VIII. Ultramarine : 17 h jeu.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Jimmy Oihid : 21 h mar.

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL (45-90-25-12). Bex'tet : 20 h 45 mar.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Dee Dee Bridgewater : 21 h mar.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Vienna Art Orchestra : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival Banlieues bleue.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Pigalle, les Satellites, Corman et Tuscadu : 18 h 30 mer.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gina et l'orchestre : jusqu'au 30 avril. 20 h 30 mer., jeu., sam., lun., mar. ; 17 h dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

LA CIGALE (42-23-38-00). Fabienne Thibeault : 20 h jeu., ven., sam., dim.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Les Caramels fous : 21 h mar. Les Aventures de l'archevêque perdu.

OLYMPIA (47-42-25-49). Carole Laure : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim ; Maxime Le Forestier : 20 h 30 mar.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on ice : jusqu'au 21 avril. 15 h jeu., lun., dim. ; 20 h 30 ven., mar. ; 17 h 30 21 h sam.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Nathalie Dupuy : jusqu'au 2 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., dim. ; La Marmaille nue : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE TRÉVISE (40-22-94-68). Gérard Berliner : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Claude Meurisse : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 30 avril. 22 h 30 mer., dim., mar. ; Estela Klainer : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 jeu., ven., sam.

Périphérie

BOURG-LA REINE. SALLE MUNICIPALE (46-63-76-96). Le Quatuor : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

CHATENAY-MALABRY. LE REX (46-83-45-40). Dora Lou : 21 h ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Anne Pekoslawska : 22 h ven.

CLICHY. THÉATRE RUTEBEUF (47-39-28-58). Romain Didier, Laurent Malot : 21 h ven.

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Argenteuil-Argentine : 20 h 45 mar.

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Sapho : 21 h 30 dim.

GENNEVILLIERS. CINÉMA JEAN-VIGO (47-98-80-04). Eric Lareine : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Jean-Louis Mahjun : jusqu'au 23 avril. 20 h 45 jeu. ; 18 h dim.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Maxime Le Forestier : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Claude Nougaro : 20 h 45 mar. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

SÈVRES. SEL (45-34-28-28). Sapho : 20 h 45 mar.

VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Serge Dangleterre, Nationale bleue : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

VILLENEUVE-LA-GARENNE. CINÉMA ANDRÉ-MALRAUX (47-98-11-10). Karim Kacel : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Sydney Ribeiro, Hélène Marquié : 20 h 45 mer. Victoria Gutierrez Dans le cadre de Solos sans frontières Dominique Auclert, Dominique Baratier-Ivanoff : 20 h 45 jeu. Dominique Cordeau. Dans le cadre de Solos sans frontières Noa Dar. Donnolla Bucca, Sarah Fardo : 20 h 45 ven., sam. Roberta Zerbini. Dans le cadre de Solos sans frontières.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Compagnie Cadagiani : jusqu'au 18 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Palmerland. Noal Cadagiani (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Sylphide : jusqu'au 23 avril. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Livret d'Adolphe Nourrit d'après Philippe Taglioni. Ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Michel Quéval (direction), Pierre Lacotte (chorégraphie), Jean-Marie Schneitzhöffer (musique).

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Philippe Chevalier, Compagnie Sollelis : jusqu'au 22 avril. 20 h 20 mer., jeu., ven., sam., lun., sam. Histoire inachevée de M. P..., Règle d'or, le Vide, la Cicatrice du parasol.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Ballets Ethery Pagava : jusqu'au 23 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h 30 20 h 30 ven. La Légende de Mélusine, Ethery Pagava (chor.).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : jusqu'au 19 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical d'Alain Porte d'après des contes mythologiques de l'Inde. Nita Klein (mise en scène). Malakiva (chor.).

Périphérie

ARGENTEUIL. SALLE JEAN-VILAR (39-61-25-29). Compagnie Mic Guillaumes : sam. Val d'aimant, Mic Guillaume (chor.).

BEZONS. CAC (39-82-20-88). Compagnie Caroline Marcadé : 21 h ven. Giulietta au pays de l'élan noir, Caroline Marcadé (chor.).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. SALLE SIMONE-SIGNORET (34-90-90-90). Ballet de Bali : 21 h mer.

MANTES-LA VILLE. SALLE JACQUES-BREL (30-94-15-93). Ballet de Madrid : 20 h 45 ven. El Rango, Le Bolero, Antologia flamenca. Chorégraphies de Rafael Aguilar.

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-00). Bertrand Lombard, Patrick Bossatti : 19 h mer., jeu., ven. Mano danse de nada. Georges Appaix : 21 h ven. De et par, Georges Appaix (chor.).

PAVILLONS-SOUS-BOIS. ESPACE DES ARTS (48-48-10-30). Compagnie Jacqueline Cachemire : 20 h 30 ven. Akademiduka, Jacqueline Cachemire (chor.).

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Compagnie Larsen : 21 h jeu. Orphée, mettez-y du vôtre..., Stéphanie Aubin (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Kalpana : 20 h 30 mar. Danses de l'Inde du sud.

PARIS EN VISITES

MARDI 14 AVRIL

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 14 h 45 et 17 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Impressionnistes », 11 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux Impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins, sur les traces de Toulouse-Lautrec », 14 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Cours et passages pittoresques du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

« Vieilles maisons, cours secrètes du quartier Maubert », 14 h 30, métro Maubert, sortie rue des Carmes (Sauvegarde du Paris historique).

« La dynastie des Gobelins et l'historique de la Manufacture », 14 h 30, métro Gobelins, côté Manufacture (Paris, capitale historique).

« L'hôtel de Rohan et l'exposition : Voyages aux îles françaises d'Amérique », 14 h 30, 87, rue Vieille-du-Temple (C. Merle).

« Histoire du Paris souterrain racontée dans les catacombes » (lampe de poche), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 14 h 30, métro Blanche (C.-A. Messer).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« Le mystère Louis XVII à l'église Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Europ explo).

Exposition : « L'eau à Paris », 18 heures, Archives de Paris, 18, boulevard Sérurier (Association d'histoire et d'archéologie du vingtième arrondissement).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de Charente, 18 h 30 : « La vision de la banlieue parisienne dans le cinéma français de 1958 à 1988 », avec L. Moinereau.

Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 19 h 45 : « A l'écoute de la langue maternelle », avec le docteur U. Coco (La Maison de toutes les couleurs).

Le Forum, 102 *bis*, rue de Vaugirard, 20 heures : « La profession, évolution ou résignation ? », par J. Barbin (Crehe).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures : « L'ordre de la Rose-Croix Amorc ». Entrée libre (Centre culturel Amorc).

Le Monde International

Le Monde des Carrières Européennes en Entreprises

ÉCONOMIE

BILLET

Le CNPF incompris

Décidément, le patronat français fait preuve d'une remarquable constance. Dans un entretien publié lundi 13 avril par *les Echos*, M. François Perigot, président du CNPF, reprend une nouvelle fois son credo favori. Pour créer des emplois, affirme-t-il, *« il faut surtout alléger le coût du travail et, dans ce domaine, je pense qu'on pourrait être plus hardi »*.

Le CNPF serait-il un grand incompris ? A écouter son président, tout porte à le croire. Celui-ci se dit *« sceptique sur les effets à long terme des mesures annoncées »* le 8 avril par le nouveau premier ministre (abattement forfaitaire pour stimuler le travail à temps partiel, propositions d'emploi ou de qualification pour 900 000 chômeurs de longue durée). *« M. Bérégovoy*, regrette-t-il, a *voulu conserver le* statu-quo *alors qu'il faut mettre la France en état de compétitivité. »*

Pourtant, le numéro un patronal ne ménage pas ses efforts pour montrer la voie à suivre : adapter le SMIC (en le calculant sur une base annuelle et en permettant d'y déroger) et réduire « globalement » les charges. M. Perigot propose en outre de transférer au régime d'assurance-chômage (17 milliards de déficit cumulé en 1992) *« une part de cotisations affectées à d'autres régimes excédentaires ou moins prioritaires »*. En clair, commencer par désengager les entreprises du financement de la politique familiale que l'Etat devrait assurer.

Le lamento du président du CNPF fait peine à voir. La création d'un SMIC-jeunes est, dans les faits, déjà largement entamée. La multiplication des formes d'emploi spécifiques (apprentissage, formation en alternance) permet l'embauche de jeunes rémunérés en dessous du SMIC. Les nouveaux abattements forfaitaires pour encourager le travail à temps partiel en font un instrument essentiellement destiné aux salariés peu qualifiés. Enfin, affirmer, comme le président du CNPF, que les résultats mitigés des « *exo-jeunes* » tiennent au fait que cette mesure n'est pas « pérennisée » n'est guère convaincant.

Alors que les employeurs préfèrent jouer sur l'emploi plutôt que sur les salaires, le patronat – comme, d'ailleurs, le gouvernement – devrait sérieusement s'interroger sur l'impact réel d'une réduction du coût du travail. *« J'attendais un discours plus mobilisateur, un appel à l'initiative, à la prise de risque, à l'action »*, déplore M. Perigot à l'adresse du nouveau premier ministre. Peut-être pourrait-on lui retourner le compliment.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les discussions au sein du groupe des pays les plus industrialisés

Le plan d'aide massive des pays industrialisés à la Russie semble progresser

Les principaux pays industrialisés semblent avoir confirmé leur engagement pour une aide massive à la Russie, d'un montant total de 24 milliards de dollars, lors des réunions de travail tenues pendant le week-end à Paris. Cependant les modalités techniques de ce plan d'assistance ne font pas encore l'unanimité.

Selon des sources japonaises, la rencontre des vice-ministres des finances et autres responsables du G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) a permis de *« faire avancer sensiblement le dossier »*. Le Japon affirme maintenant qu'il ne se soustraira pas à ses obligations alors qu'il avait traîné les pieds en raison du différend territorial avec la Russie sur les îles Kouriles. Les Etats-Unis et l'Allemagne sont les pays qui poussent le plus fort pour qu'un plan d'aide complet et massif soit prêt avant la visite aux Etats-Unis de M. Eltsine les 16 et 17 juin, ou, au plus tard avant le sommet du G7 début juillet à Munich.

Outre le G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada), plusieurs autres pays devraient faire partie de la liste des donateurs, dont d'autres Etats de la CEE, la Corée et l'Arabie saoudite. A l'issue d'un entretien, samedi 11 avril, avec le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, M. Pierre Bérégovoy, a souligné que la préparation de ce plan *« avançait dans une bonne direction »*.

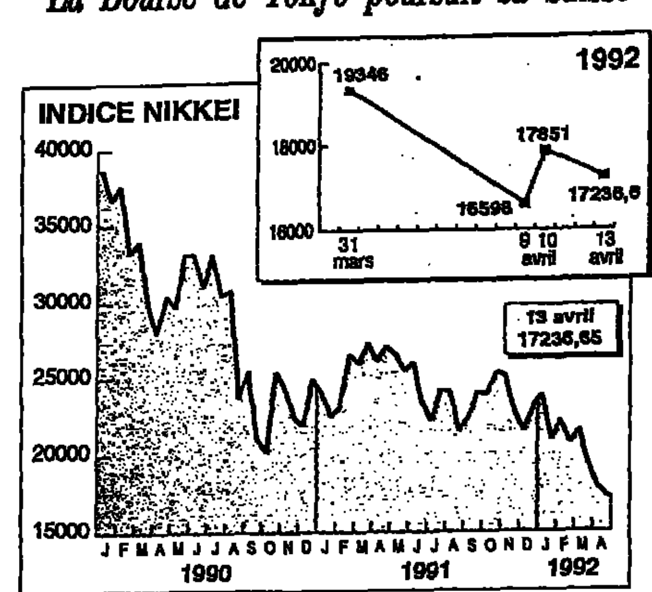
« Accord total » au sein du G7

A Washington, la Maison Blanche a affirmé qu'il y avait *« accord total »* au sein du G7 pour la création d'un fonds de stabilisation du rouble qui coûtera 6 milliards de dollars et pour un soutien à la balance des paiements russe à concurrence de 18 milliards de dollars.

« Clairement, la Russie est prioritaire », a souligné M. Lamberto Dini, directeur général de la Banque d'Italie, qui présidait à Paris la rencontre des suppléants du G10 qui sont en fait onze avec, outre le G7, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et la Suisse. Seule dissonance : M. Hans Tietmeyer, vice-président de la Bundesbank, a laissé entendre que de nombreuses difficultés restaient à aplanir avant que l'aide puisse être effectivement versée. *« Il est très important que soit mise en place* [en Russie] *une politique macro-économique appropriée »* ayant le soutien explicite du FMI.

Tandis que M. Brady séjournait dimanche 12 avril à Budapest à l'occasion de la réunion de la BERD (voir l'article de Françoise Lazare), les prochaines échances cruciales pour l'aide occidentale à l'économie russe seront la réunion des ministres des finances du G7 à Washington le 26 avril et, juste après, celle du comité intérimaire du Fonds monétaire international. Le FMI devrait alors donner son feu vert à l'adhésion de la Russie et d'autres Républiques de l'ex-URSS, condition *sine qua non* à l'octroi des premiers prêts de cette institution.

La Bourse de Tokyo poursuit sa baisse



La Bourse de Tokyo est repartie à la baisse lundi 13 avril. Elle n'est donc pas parvenue à confirmer la vigoureuse reprise (+7,5 %) observée vendredi 10 avril. L'ampleur du recul a été analogue à celui enregistré quasi quotidiennement la semaine dernière (– 3,44 %). Comme à l'accoutumée, le volume d'activité a été faible (280 millions d'actions échangées contre 380 millions lors du rebond de vendredi), les investisseurs préférant se tenir à l'écart.

L'Est en attente de croissance

Suite de la première page

Selon les principaux organismes de conjoncture, seule la Hongrie devrait retrouver en 1992 une croissance légèrement positive, tandis que la Pologne et la Tchécoslovaquie devront attendre 1993, la Roumanie ou la Bulgarie plus longtemps encore.

L'Europe de l'Est est en train de vivre une période extrêmement délicate, qui figurera en bonne place dans l'histoire économique du vingtième siècle. Depuis 1988, c'est-à-dire depuis le début de l'effondrement des régimes communistes, et sans compter l'ancienne Union soviétique, la production a chuté de 25 %. Cette moyenne cache d'importants écarts *(voir tableau)*, mais partout l'année 1991 a été particulièrement douloureuse. La fin de la période est encore loin d'être tracée, et dans leurs efforts de redressement économique, les responsables de l'Est se heurtent à de nombreux obstacles.

Première source de frustration, l'état de grâce dont ont bénéficié les nouveaux gouvernements démocratiques est bel est bien retombé. A chaque élection, l'on tremble devant les risques de montée du populisme ou de l'autoritarisme. Même en Hongrie, où les progrès du marché sont les plus frappants, la situation politique est très instable et le découragement de la population grandissant (*le Monde* du 10 avril). Le taux de chômage s'échelonne dans la région entre 6 % et 12 % de la population active (20 % en Yougoslavie), alors qu'il était encore pratiquement inexistant en 1989. Et comme le précisait la commission économique pour l'ONU de l'Europe (CEE-ONU), dans son rapport de conjoncture publié le 6 avril, *« le chômage devrait continuer à progresser même lorsque la production aura recommencé à augmenter »*.

L'intérêt porté par les pays industriels est lui-même un peu retombé. L'ancienne URSS fascine autant qu'elle effraie, et à l'inverse, d'autres régions du monde, comme l'Amérique latine, l'Afrique australe ou l'Asie du Sud-Est apparaissent aujourd'hui plus prometteuses qu'il y a encore un ou deux ans.

Deuxième source de frustration, la lenteur prévisible des progrès à accomplir. Après les effets spectaculaires des réformes monétaires (stabilisation de la monnaie, convertibilité partielle, libération des prix, fin des pénuries) – qui ont d'ailleurs aggravé la récession, – les transformations structurelles sont partout très lentes. Comme le souligne l'étude de la CEE-ONU, les entreprises d'Etat, qui avaient, pendant la période communiste, l'habitude de masquer leurs faiblesses pour satisfaire aux besoins du Plan et aux exigences des politiques, ont aujourd'hui tendance à exagérer leurs difficultés et à refuser de payer leurs impôts. Les privatisations massives s'avèrent très difficiles à mettre en œuvre et aucun des schémas compliqués conçus en Hongrie, Tchécoslovaquie ou Pologne, n'a pour l'instant porté ses fruits.

La troisième source majeure de frustration est la dépendance à l'égard des capitaux étrangers. L'un des moyens les plus efficaces de sortir rapidement de la crise économique serait en effet d'obtenir une augmentation de l'investissement. On sait, par exemple, à quel point l'augmentation de l'investissement des entreprises a influencé la forte croissance de l'économie française à la fin des années 80. L'investissement peut venir de trois sources : l'Etat, les entreprises ou l'étranger. Or, à l'Est, les finances publiques se trouvent toutes dans des situations très tendues. Les recettes budgétaires ont fortement chuté et les organismes internationaux interdisent aux gouvernements d'accumuler des déficits, qui pourraient mettre en péril la stabilité de leur monnaie et leur crédibilité internationale.

Point, donc, de grands projets qui pourraient stimuler l'emploi et la production. Les entreprises, quant à elles, en sont avant tout à gérer leur restructuration, voire leur disparition. Et, partout, le secteur privé est encore bien trop restreint pour que ses investissements aient des répercussions fortes sur l'activité d'ensemble.

Les apports de capitaux étrangers

Les apports de capitaux étrangers sont donc jugés essentiels. Or, ceux-ci reposent sur des critères subjectifs autant qu'objectifs, dont manifestement la Hongrie a profité ces deux dernières années, et la Pologne a souffert. Sans parler de la Roumanie, dont l'instabilité politique effraie les hommes d'affaires, ou la Bulgarie, dont l'énorme dette extérieure fait reculer tout investisseur potentiel. En Tchécoslovaquie, il est frappant de voir avec quelle rapidité se creuse le fossé entre la République tchèque, où les investissements étrangers, allemands en particulier, sont nombreux, et la République slovaque, qui reste beaucoup plus isolée. Sur 2 milliards de dollars d'investissements étrangers directs effectués l'an dernier en Europe de l'Est, 1,4 milliard est entré dans la seule Hongrie.

Quant aux organismes internationaux, ils font beaucoup pour financer la balance des paiements, pour apporter des aides techniques dans des secteurs variés, mais opèrent finalement peu d'investissements. A terme, la BERD devrait monter de grands projets d'infrastructure à l'Est, mais au cours de sa première année d'activité, elle s'est surtout concentrée sur le secteur privé ou sur le financement de petits projets.

L'investissement est important, mais ce qui compte encore davantage, c'est *« l'établissement des conditions d'un investissement rentable »*, souligne un spécialiste de l'Europe de l'Est. Ces conditions, qui passent autant par la privatisation que par le renforcement des structures juridiques et financières, la transformation du comportement des consommateurs et des industriels, mettront longtemps encore à se mettre en place. Ainsi, même si d'un point de vue conjoncturel, la chute de la production sera limitée cette année, de nombreux spécialistes jugent que l'année 1992 sera plus délicate encore que la précédente.

On peut féliciter les pays de l'Est pour avoir surmonté la première étape de la réforme économique, menée dans une situation politique complexe et dans un climat économique considérablement assombri par l'effondrement des liens économiques avec l'URSS. Leur impatience à voir repartir la croissance s'explique aisément, car des indices positifs auraient des répercussions psychologiques importantes. *« Ces pays verront un jour s'ouvrir la possibilité d'une croissance très dynamique »*, juge un expert. Mais au cours des prochaines années, le scénario d'une croissance très lente, ou même toujours négative, paraît le plus probable.

FRANÇOISE LAZARE

Production dans les pays de l'Europe centrale et orientale
Variation en pourcentages

	Estimations				Prévisions	
	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Bulgarie	2,4	– 0,4	– 13,6	– 20	– 6	– 2
Tchécoslovaquie	2,3	1	– 1,1	– 12	– 5	1
Hongrie	0	– 0,2	– 5	– 7	1	2
Pologne	4,7	0,5	– 12	– 8	– 1	0
Roumanie	– 2	– 7,9	– 10,5	– 9	– 4	– 1
Yougoslavie	– 1,7	0,6	– 8,5	– 15	–	–

Source : OCDE, CEE-ONU.

A l'issue d'une réunion à Paris

L'OCDE estime que la reprise mondiale se manifestera au cours des prochains mois

La reprise de l'économie mondiale n'est pas encore au rendez-vous, mais elle se manifestera au cours des prochains mois, sans permettre toutefois un assouplissement des politiques monétaires, ont estimé samedi 11 avril à Paris les responsables économiques des principaux pays de l'OCDE.

« Globalement, nous avons maintenant l'impression qu'il existe un espoir fondé de reprise. Mais cette reprise mondiale ne sera pas très musclée », a souligné M. Hans Tietmeyer, vice-président de la Bundesbank, à l'issue d'une réunion à Paris d'un groupe de travail de l'OCDE. *« Quelques signes d'une reprise sont là aux Etats-Unis. Bien sûr il faut rester prudent. Les signaux sont en demi-teinte. Mais, dans l'ensemble, ils sont plus positifs »*, a ajouté M. Tietmeyer.

M. Tietmeyer a précisé qu' *« il existe un accord global sur le fait qu'il n'y a pas réellement de marge de manœuvre pour une politique monétaire de relance »*. Le vice-président de la « Buba » a affirmé qu'il n'y avait pas de raison de relever ou de baisser les taux d'intérêt en Allemagne dans l'immédiat. Les perspectives de reprise sont particulièrement nettes au Japon et en Allemagne. Après un premier trimestre médiocre au Japon *« il y aura une reprise au deuxième trimestre et surtout dans la deuxième moitié de l'année »*. L'Allemagne devrait enregistrer une croissance de 2 % cette année, avec + 1,5 % dans la partie occidentale et + 10 % dans la partie orientale. Des conclusions qui divergent avec celles du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, pour qui le temps est venu d'œuvrer pour stimuler la reprise de la croissance mondiale.

□ **Baisse de 3 % du prix du gaz à compter du lundi 13 avril.** – Le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a décidé une baisse de 3 % des tarifs du gaz distribué par les réseaux publics à compter du lundi 13 avril, a annoncé le ministère, dimanche. Cette décision concerne les abonnés aux tarifs domestiques et *« marque la première baisse depuis le 1er janvier 1989 »*. Elle ramène ainsi le prix du gaz à son niveau de début 1991, avant que la hausse du prix du gaz importé consécutif à la guerre du Golfe n'entraîne une hausse des tarifs, selon la Rue de Bercy.

□ **M. Raymond Lévy exclut toute fusion des activités automobiles de Renault et de Volvo.** – Le président de Renault, M. Raymond Lévy, a rejeté catégoriquement, samedi 11 avril, toute idée de fusion des activités automobiles de Renault et de Volvo. L'esprit de l'accord avec le suédois Volvo est *« une coopération complète sur l'ensemble de nos activités »*, a souligné le patron de Renault, qui intervenait sur Radio Classique. *« Il est totalement exclu d'appliquer une idée selon laquelle c'est Volvo qui prendrait les camions et Renault les automobiles »*, a t-il indiqué.

Bon cru 1991 pour l'industrie pétrolière française

Les raffineurs devront investir 12,5 milliards de francs dans la distribution « propre » de carburants

Le cru 1991 a été plutôt bon pour les deux compagnies pétrolières hexagonales (Elf et Total) et les cinq filiales de majors étrangers (Shell, Esso, BP, Mobil et Fina), selon l'état des lieux dressé lundi 13 avril par l'UFIP (Union française des industries pétrolières).

L'activité raffinage-distribution a assuré en 1991 des marges confortables aux « sept sœurs ». Ces dernières ont gagné en moyenne 157 francs par tonne vendue contre 96 francs en 1990, *« sans augmentation des prix à la pompe »*, précisent les pétroliers. Les raffineurs soulignent qu'ils ont subi une nette dépréciation de leurs stocks en raison de la baisse du cours du pétrole brut consécutif aux flambées de la guerre du Golfe. Ils oublient un peu vite que cette baisse leur a profité lors de leur réapprovisionnement... Au total, l'effet semble avoir été neutre. Les sociétés pétrolières ont poursuivi la modernisation de leurs réseaux. Le nombre de points de vente s'est à nouveau réduit en 1991 : 22 900 au 31 décembre 1991 contre 24 500 en 1990.

Cette évolution devrait être accélérée par les aménagements imposés par la directive européenne, en cours d'adoption, sur la protection de l'environnement en matière d'industrie pétrolière.

Les sociétés pétrolières estiment le coût de ces transformations à 12,5 milliards de francs. Les raffineurs comptent par ailleurs engager 4,7 milliards de francs pour la période 1991-1994 dans de nouvelles unités de fabrication d'essence sans plomb.

COMMUNICATION

La fin des émissions de la chaîne privée

Neige et silence sur La Cinq

La cinquième chaîne de télévision a cessé ses émissions dimanche 12 avril à minuit. Le président de l'Association de défense de La Cinq, Jean-Claude Bourret, a appelé ses adhérents à la mobilisation pour jouer un rôle lors de la réattribution des fréquences. Il a annoncé le lancement d'un hebdomadaire tiré à 400 000 exemplaires. Pour sa part, l'UDF a dénoncé *«l'atteinte au pluralisme de l'information»*, les *«manœuvres»* et les *«contraintes excessives»* qui ont abouti à cette première disparition d'une chaîne généraliste. Le président de la République a estimé que la chaîne n'a *«pu trouver son équilibre, son public, ses annonceurs; l'Etat n'a rien à voir avec cela»*.

«C'est fini.» Les lettres blanches s'estompent. La neige électronique s'installe sur les écrans, accompagnée d'un étrange silence. Comme si toute la tension d'une soirée d'adieux se relâchait d'un coup, dans *les yeux rougis et les larmes* discrètes. Minuit, «l'émission» est close, place à l'émotion, plus vivace hors écran.

Dehors, quelques centaines de motards accourus au chevet de la *«chaîne des sports mécaniques»* réclament Jean-Claude Bourret en faisant vrombir leurs moteurs. Un étage plus bas, repartis à l'assaut d'un buffet, des jeunes gens très «Neuilly-Auteuil-Publicité» se demandent dans quelle boîte de nuit terminer une telle fête.

Mais pour l'heure, dans la grande salle des informations de La Cinq, la tristesse est palpable. Plus qu'elle ne l'a été pendant trois heures d'un immense compte à rebours, égrenant bons et mauvais moments de six ans d'aventures cathodiques. C'était une veillée des années 90, autour de ce téléviseur qui a remplacé les cheminées. *Elle se voulait digne : elle le* fut. Tous les genres d'une chaîne qui s'affirmait généraliste passés en revue : un zeste d'humour avec les *bêtisiers*; amour, aventure et action au rythme des fictions; sans oublier, bien sûr, les pauses de publicité...

«Abandonnés par de mauvais maîtres»

Dernier journal, dernière météo, dernier direct, la famille Cinq s'était réunie. Elle pleurait ses morts au champ de l'information. S'étourdissait de chiffres, d'images, de montages, s'escrimant à tout faire entrer dans le cadre : des séries au Paris-Dakar, des films érotiques, présentés ironiquement comme un *«espace de liberté qui meurt»*, aux grandes heures d'années riches en bouleversements. Les anciens étaient là, l'ex-rédacteur en chef Jacques Hébert, *«révolté et triste»*, ou le gourou berlusconien de la programmation Carlo Freccero, revenu d'Italie pour voir mourir «sa» chaîne, qui ne comprend toujours pas, ou plutôt qui n'accepte pas cette mort.

Sous les fenêtres du boulevard Pereire, une cohorte d'irréductibles supporters attend depuis des heures. Des bureaux, on leur jette quelques poignées de pin's. Dans la régie finale qui s'éteint, ou bien errant autour des caméras et des ordinateurs de la salle d'informations, nombreux sont ceux que l'amertume tenaille. Ils se disent *«à demain»* sans y croire. La fausse gaieté de la soirée les a irrités; ils voulaient une *fois encore dénoncer les responsables*, hurler, ne pas *«rendre gentiment les clés»*. Comme le dit l'animateur de l'émission «Mille et une pattes», Pierre Rousselet-Blanc, ils se sentent *«un peu abandonnés, comme des animaux, par de mauvais maîtres»*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

La recomposition du paysage audiovisuel au MIP-TV

La mort de La Cinq en direct, dimanche 12 avril, n'a pesé en rien sur l'intense activité du vingt-neuvième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui se tient à Cannes du 10 au 15 avril.

CANNES

de notre envoyé spécial

Le spectacle continue. La mort de La Cinq, dimanche 12 avril, n'a pas empêché le Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui se tient à Cannes du 10 au 15 avril, de rouvrir ses portes le lendemain, comme si de rien n'était. Personne n'a proposé une quelconque minute de silence et les rares Américains, Allemands ou Britanniques qui ont porté attention à la fin d'une chaîne en France ont pris la chose comme une péripétie du débat politique, juridique et économique qui agite en permanence le paysage audiovisuel français. Lundi 13 avril, les centaines d'écrans de télévision qui crachent à jet continu du dessin animé, de la fiction ou du documentaire pour mieux attirer le chaland ont continué comme la veille.

Néanmoins, sur le versant purement français du MIP, la mort de La Cinq ne pouvait être évacuée sans commentaires. MM. Le Lay et Mougin, respectivement président et directeur général de TF 1, qui réunissent traditionnellement la presse au cours d'un déjeuner, ont annulé cette rencontre à la dernière minute, sans explication. Entre la contrainte de ne pas se réjouir de la disparition d'un concurrent et l'impossibilité de verser des larmes de crocodile, sans doute ont-il préféré le silence. M. Jean Drucker, PDG de M 6, a, lui, conservé l'âme sereine. Réitérant ses attaques contre une réglementation qui bloquerait en France tout épanouissement commercial et financier des chaînes de télévision, il a déploré que *«personne ne tire la leçon de la disparition de La Cinq»*. *«Pendant que les chaînes se meurent, l'usine à produire des décrets continue à fonctionner»*, a déclaré M. Drucker, faisant ainsi allusion au fait qu'au plus fort de l'agonie de La Cinq, au cours du mois de mars, le *Journal officiel* a publié des décrets durcissant plus encore les contraintes de diffusion des chaînes de télévision.

La naissance d'Arte

M. Drucker a aussi profité du MIP pour réitérer sa demande de pouvoir récupérer les émetteurs de La Cinq pour les zones du territoire français où M 6 n'est toujours pas diffusé. Bien qu'il ne soit pas évident que cette demande soit agréée par les pouvoirs publics, la mort de La Cinq a commencé de profiter à la filiale de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion). Durant les trois premiers mois de 1992, les reports de publicité ont entraîné une hausse de 11 % des recettes financières de la chaîne.

Quant à M. Jérôme Clément, il a lui aussi annoncé la mort d'une chaîne, la SEPT, et la naissance d'une autre, Arte, chaîne culturelle franco-allemande. Lancé en 1988, le projet de chaîne culturelle franco-allemande a connu un enfantement difficile. Après plusieurs années de débats politiques et techniques, Arte verra finalement le jour et diffusera le 30 avril 1992 pour la première fois, à 20 heures, simultanément en France et en Allemagne. Mais alors que d'emblée la chaîne culturelle bénéficiera de 10 millions de téléspectateurs potentiels en Allemagne, elle n'en aura que quelques centaines de milliers en France. En fait, M. Clément devra attendre plusieurs semaines, voire quelques mois, pour bénéficier du réseau hertzien qu'il espère, celui de La Cinq. M. Clément s'est bien gardé de répondre aux questions sur ce sujet. *«Ceux qui attendaient des révélations sur le réseau de diffusion seront déçus»*, a-t-il affirmé.

M. Clément a, d'autre part, annoncé que le tandem franco-allemand deviendrait prochainement un trio. La RTBF (Radiotélévision belge francophone) a accepté le principe d'un ralliement à Arte, les modalités techniques (financement et programmes) étant encore en cours d'élaboration. Le budget Arte s'élèvera à 1,2 milliard de francs en 1992, apporté à parité par les pôles français et allemand. Bien que tout recours à la publicité soit interdit à cette chaîne publique, le parrainage et le mécénat lui permettront d'accroître ses ressources. Répondant aux critiques nombreuses en France sur l'élitisme de la chaîne culturelle, M. André Harris, directeur des programmes de Arte, a affirmé que *«la vocation de la chaîne était d'être vue par le plus grand nombre et que le critère de l'audience resterait déterminant»*.

Preuve que la vie continue, M. Jean Dondelinger, commissaire européen chargé des questions de culture et de l'audiovisuel à Bruxelles, a révélé au MIP que la Commission aurait achevé avant la fin avril une directive sur la télévision en haute définition, qui rendrait obligatoire la diffusion en format 16/9 ou en D2 Mac de tout programme par satellite à partir de 1994. Pour ce faire, la Commission devrait dégager un budget de 850 millions d'écus (environ 6 milliards de francs) sur quatre ans, dont 25 % seront consacrés à la production de programmes. Produire des programmes est finalement le seul mot d'ordre que les acteurs du MIP comprennent.

YVES MAMOU

Nouvelle assemblée générale des journalistes

Un Livre blanc critique la direction du «Figaro»

Une assemblée générale de la rédaction du *Figaro*, réunie lundi 13 avril, devait se prononcer sur une nouvelle grève ainsi que sur le Livre blanc rédigé par des journalistes femmes syndiquées à FO et à la CGC, et présenté avec le soutien du SNJ. Ce document réclame le retrait de l'accord signé par le vice-PDG du *Figaro*, M. Philippe Villin, et le Livre CGT, concernant l'intégration au secrétariat de rédaction d'ouvriers du Livre, et dresse un véritable réquisitoire contre la direction.

Accusée d'avoir mis en place *«une hiérarchie parallèle»*, celle-ci est critiquée pour *«sa mauvaise gestion des relations humaines»*. Les auteurs jugent surtout *«inadmissibles»* le détournement d'informations opéré *«pour préserver des relations amicales personnelles»* entre la direction et certains hommes d'affaires, ainsi que la confusion entre rédaction et publicité, obligeant à citer dans des articles les annonceurs de la page et à signer des «portraits-interviews» réalisés par les commanditaires *«avec l'accord du gestionnaire du journal.»* Ce Livre blanc demande aussi l'intégration de pigistes, une refonte de la politique salariale – en notant que la hiérarchie du quotidien a été augmentée de 17 % en 1990 et de 22 % en 1991 – et la fin de la disparité entre les salaires féminins et masculins (30 % en moyenne).

Y.- M. L.

VIE DES ENTREPRISES

L'allemand Colonia passant sous le contrôle commun des deux assureurs

L'UAP et Suez seraient parvenus à un accord sur Victoire

Après plus de deux ans de négociations à rebondissements, M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP (Union des assurances de Paris) et M. Gérard Worms, président de Suez, seraient finalement parvenus à un compromis sur le groupe Victoire. Cet accord devrait être entériné avant la fin du mois par les conseils d'administration des deux groupes. Il ménage à la fois la volonté de l'UAP de rentabiliser un investissement de 14 milliards de francs réalisé en 1989 dans la filiale à 50,1 % de Suez, la compagnie d'assurances Victoire, et celle de Suez de conserver une position forte et internationale dans l'assurance.

Aux termes du compromis, l'assureur allemand Colonia passera sous contrôle commun de l'UAP et de Victoire, présidé par M. Jean Arvis. Un nouveau holding constitué à parts égales (50 % chacun) par les deux assureurs pourrait détenir la participation du groupe de M. Arvis dans Colonia Konzern, la société mère du troisième groupe d'assurances allemand, Colonia. D'autre part, la participation de l'UAP dans Victoire devrait revenir de 34 % à moins de 7 %. L'assureur nationalisé devrait se désengager essentiellement de la Compagnie industrielle dont il détient 46 % et qui possède 50,1 % de Victoire. L'UAP possède également en direct environ 11 % de la compagnie de M. Arvis.

Si le différend qui empoisonne les relations entre Suez et l'UAP depuis plus de deux ans est en passe d'être résolu, les groupes ne seront pas encore au bout de leurs peines. Il faudra faire preuve de beaucoup de persuasion pour convaincre les dirigeants de Colonia de ne pas s'inquiéter d'un nouveau changement d'actionnariat. Comme le prouve les difficultés des AGF avec le numéro deux allemand de l'assurance, AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs), les groupes français, de surcroît nationalisés, n'ont pas une image très favorable outre-Rhin.

Et, en Allemagne, le management a beaucoup de pouvoir vis-à-vis des actionnaires... surtout quand ils sont étrangers. Dernière difficulté, le contrôle à parts égales de Colonia nécessitera beaucoup de diplomatie. M. Arvis n'a jamais fait mystère de sa volonté de conserver le contrôle de Colonia. Et, de l'autre côté, M. Peyrelevade n'est pas homme à laisser les rênes à un autre.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRATS

□ **EDF obtient l'assistance technique de la centrale nucléaire chinoise de Daya Bay.** – EDF vient de signer un contrat de 200 millions de francs avec la Chine pour l'exploitation de la centrale nucléaire de Daya Bay. L'établissement public, qui assistait déjà la Guandong Nuclear Power Joint Venture Company (GNPJVC) pour les phases de construction et de démarrage de la centrale, va détacher du personnel français pour la conduite et la maintenance des installations et formera en France des équipes chinoises. Le contrat, d'une durée de deux ans et demi, prévoit aussi des transferts de données techniques et de retour d'expérience à partir du parc nucléaire français.

□ **DTP terrassement construit la piste de l'aéroport de la Réunion.** – La société DTP terrassement, filiale de Bouygues, a été chargée de réaliser la nouvelle piste de Saint-Denis-Gilot, le principal aéroport de l'Ile de la Réunion. Elle sera longue de 3 200 mètres et permettra aux avions gros porteurs de relier cette région d'outre-mer à l'Europe sans escale. Le contrat représente environ 320 millions de francs et le chiffre d'affaires de DTP terrassement est de 450 millions.

RÉSULTATS

□ **Total confirme une hausse de 42 % de son bénéfice net pour 1991.** – Le groupe pétrolier Total a dégagé, conformément à son estimation de janvier, un bénéfice net (part du groupe) de 5,810 milliards de francs en 1991, en hausse de 42 % par rapport à 1990 (4,064 milliards de francs), grâce notamment aux bonnes performances du secteur raffinage distribution, qui contribue pour près de la moitié au résultat opérationnel de l'entreprise. Lors d'une conférence de presse jeudi 9 avril à Paris, M. Serge Tchuruk, PDG de Total, s'est surtout félicité de l'amélioration de la situation financière du groupe. Les fonds propres ont augmenté de 29 à 45 milliards de francs (+ 55 %). Le ratio d'endettement s'établit à 25 % en 1991, contre 37 % en 1990.

□ **Crédit agricole Ile-de-France : ralentissement de la progression des bénéfices.** – L'augmentation des résultats du Crédit agricole Ile-de-France, qui s'effectuait à très vive allure ces dernières années (+ 40 % en 1989, + 21 % en 1990), s'est ralentie en 1991 (+ 10,1 %) à 444 millions de francs, en raison de l'essoufflement de l'activité économique. Le produit net bancaire a augmenté de 13 %, et le résultat brut d'exploitation de 18 % à 1,25 milliard de francs, avec des provisions en hausse de 30 % à 296 millions de francs. Le développement de la banque s'est poursuivi de manière satisfaisante avec une progression des parts de marché sur la région parisienne : + 6,6 % pour les dépôts à vue, + 11,8 % pour l'épargne bancaire et + 6,1 % pour les crédits. Le dividende brut augmente de 19,6 % à 24 F. Pour la première fois cette année, les résultats du groupe ont inclu ceux de la Banque de gestion privée, détenue à 55 %, dont le résultat a été légèrement positif à 1,3 million de francs.

□ **Le Bourget (collants) double son bénéfice.** – Le bénéfice net (part du groupe) du fabricant de collants Le Bourget a doublé l'an dernier, à 16,1 millions de francs, contre 7,8 millions de francs en 1990, selon un avis financier publié jeudi 9 avril. Le bénéfice net représente ainsi 2,6 % du chiffre d'affaires, contre 1,5 % en 1990 (mais 3,3 % en 1990), relève la société, qui ne donne pas d'indications sur le niveau du dividende qui sera servi au titre de l'exercice écoulé. Le Bourget, dernier fabricant de collants français détenu par des intérêts nationaux (depuis la cession récente de Dim et de Well), avait annoncé dès la fin janvier que ses résultats seraient en progression *« sensible »*.

CAPITAL

□ **La Banexi devient actionnaire de COM-DEV Images.** – Banexi communication (du groupe BNP) entre à hauteur de 12 % au capital de COM-DEV Images, la filiale de la Caisse des dépôts spécialisée dans les programmes de télévision. La Banexi apporte pour cette opération les 5 % qu'elle détenait dans Canal J et dans Canal 8 Mont-Blanc. COM-DEV Images, filiale de Communication-Développement, détiendra donc des parts dans des chaînes thématiques : 31 % de Canal J (enfants), 20 % de Ciné-Cinéma, 17 % de Planète (documentaires), 12,8 % d'Euromusique, 36,3 % de Canal Infos, 10,3 % de TV Sport, 5 % de Paris-Première, ainsi que 15,3 % de la chaîne locale de Savoie 8 Mont-Blanc, et des parts dans les sociétés de production Ellipse, NEP TV, TV Concept.

NOMINATION

□ **M. Le Ray reconduit à la tête du conseil de surveillance du CENCEP.** – M. Alain Le Ray a été reconduit à la présidence du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), lors d'une réunion de l'assemblée générale qui a élu les membres du conseil de surveillance pour six ans. Le conseil de surveillance nouvellement constitué a également nommé vice-président M. Yves Bordas, président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'épargne d'Auvergne. Le conseil d'orientation et de surveillance du CENCEP est composé de vingt-trois membres, dont dix-huit élus par l'assemblée générale, deux représentants des salariés et trois membres du Parlement (deux députés et un sénateur). Président de l'Institut international des caisses d'épargne, M. Le Ray est actuellement membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 avril ↓

Expectative

Après le rebond observé à la fin de la semaine précédente, la Bourse de Paris se montrait très réservée, lundi 13 avril, dans un marché très calme. En repli de 0,48 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait peu avant l'ouverture de Wall Street une baisse de 0,75 % à 1 959,33. Les investisseurs étaient perplexes sur l'évolution de la Bourse de Tokyo dans les jours prochains après son nouvel accès de faiblesse quelques heures auparavant.

Face à cette incertitude de poids, les analystes cherchaient des signes de réconfort, comme l'éventualité due à la baisse des taux d'intérêt en France dans le sillage de l'initiative américaine. Mais personne n'y croit vraiment, cette décision étant très liée à la politique allemande. Or outre-Rhin, les chances d'assouplissement de la politique monétaire sont faibles. La prudence était de mise sur l'ensemble des places européennes, à l'exception de Londres, où la City savourait encore la victoire surprise des conservateurs la semaine dernière aux élections législatives en s'appréciant de 1 % à l'ouverture.

Du côté des plus fortes hausses de la séance, figuraient Centrest, Sogénal, Europe 1 et la Scoa. En baisse on notait Hachette, au lendemain de l'arrêt des programmes de La Cinq, les Nouvelles Galeries, Olipar, Dynaction et Pernod-Ricard. L'action Euro Disney perdait plus de 1 % au cours de la séance, ne profitant visiblement pas de l'inauguration en fanfare du site de Marne-la-Vallée. A la veille de la publication de ses résultats, Michelin était en léger recul, les analystes s'attendent à une perte de 1,5 à 2 milliards de francs pour l'exercice 1991 après un déficit de 4,8 milliards de francs en 1990.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	3-4-92	10-4-92
Valeurs franç. à rev. variable	110,8	112,3
Valeurs industrielles	110,1	112,5
Valeurs étrangères	100,3	101,8
Pétrole-Energie	94,7	99,9
Chimie	115,9	117,8
Métallurgie, mécanique	120,1	121,5
Electricité, électronique	108,8	110,2
Bâtiment et matériaux	116,8	116,8
Ind. de consom. non alim.	114,3	114,6
Agroalimentaire	110,4	113,3
Distribution	117,5	117,7
Transports, loisirs, services	112,4	113
Assurances	114,3	114,9
Crédit banque	108,8	110,5
Sicomi	98,8	98,2
Immobilier et foncier	96	98,7
Investissement et portefeuille	112,8	112,8

Base 100 : 31 décembre 1991

Valeurs franç. à revenu fixe	99,2	99,8
Emprunts d'État	98,8	92,2
Emprunts garantis et assimilés	98,4	100,1
Sociétés	99,7	100,1

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 243,6	4 301
Valeurs étrangères	3 980,7	4 028,4

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	812,4	820,6
Valeurs étrangères	540,7	544,4

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	118,5	119,2
Emprunt d'État	119,4	120,1
Emprunts garantis et assimilés	177,7	118,8
Sociétés	117	117,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	3-4-92	10-4-92
Indice général	527,9	535
Produits de base	433,9	449,2
Construction	606,1	598,2
Biens d'équipement	276,6	277,5
Biens de consom. durables	558,8	573,1
Biens de consom. non durables	782,7	794,6
Biens de consom. alim.	912,5	935,5
Services	528,7	533,8
Sociétés financières	524,8	522,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	420,5	412
Valeurs industrielles	531,9	542,5

TOKYO, 13 avril ↓

Chute

La Bourse de Tokyo a de nouveau plongé, lundi 13 avril, de 3,4 %, ne parvenant pas à maintenir ses bonnes dispositions de vendredi. L'indice Nikkei a clôturé à 17 236,65 yens après avoir cédé 614,01 yens. Des ventes liées aux contrats à terme (futures) ont fait chuter les cours, alors que les investisseurs, qui se désespèrent de voir le marché trouver un soutien, ont préféré rester à l'écart. Les transactions ont porté sur 280 millions d'actions contre 380 millions vendredi 10 avril, seul jour de hausse la semaine dernière avec un rebond de 7,5 %.

Cette nouvelle séance de baisse est intervenue parallèlement aux déclarations du premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, sur l'accentuation du ralentissement de l'activité économique nippone et sur la nécessité pressante d'un plan de relance.

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 13 avril
Akai	520	545
Bridgestone	1 130	1 110
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	1 340	1 340
Honda Motors	1 570	1 580
Matsushita Electric	1 320	1 280
Mitsubishi Heavy	569	568
Sony Corp.	4 230	4 080
Toyota Motors	1 400	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4226	4222	Immob. Hôtelière	1156	1145
Amault Associés	277	279	Intermt. Computer	153	
B.A.C.	70	70	I.P.B.M.	62	
Bque Vernes	795	757	Locamic	77	77
Boiron (Ly)	456	461	Matra Comm.	172	171
Boisset (Lyon)	223	230	Molex	170 10	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	849	870	Publ.Filipacchi	383	390
Calberson	360	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
Cardif	890	890	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Sanbo	325	318
C.F.P.I.	260	260	Sopra	328	320
C.N.I.M.	1109	1109	TF1	422	420 50
Codetour	275	....	Thermador H. (Ly)	382	...
Conforama	1123	1160	Unilog	254	245
Creeks	210	210	Viel et Cie	112	111 50
Dauphin	300	....	Y. St-Laurent Groupe	870	840
Delmas	1000	1000			
Demachy Worms Cie	340	340			
Devanlay	1012	1000			
Deville	218	....			
Dollfus	112	110			
Editions Belfond	187	....			
Europ. Propulsion	185	185			
Finacor	120	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	114	109			
G.I.M.	350	....			
Gravograph	183	....			
Guintoli	880	870			
I.C.C.	197	193			
Idianova	90	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 135 397

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,34	108,52	108,66
Précédent	107,92	108,12	108,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,75	1,35	0,44	0,85

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 261

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 989	2 006	1 993,50
Précédent	1 958	1 970,50	1 964,50

CHANGES

Dollar : 5,588 F ↑

Lundi 13 avril, le dollar s'est redressé sur les marchés des changes européens et japonais. En ce début de semaine, le marché reste très calme selon les opérateurs. A Paris, le billet vert a clôturé en hausse à 5,588 F contre 5,5015 F à la cotation officielle de vendredi 10.

FRANCFORT	10 avril	13 avril
Dollar (en DM)	1,6240	1,6518
TOKYO	10 avril	13 avril
Dollar (en yens)	132,19	133,30

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (13 avril) .... 9 7/8-10 %
New-York (10 avril) .... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	9 avril	10 avril
Valeurs françaises	112,10	113,70
Valeurs étrangères	100	102,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	533,50	535
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 943,60	1 974,06

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 avril	10 avril
Industrielles	3 224,90	3 255,36

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 avril	10 avril
100 valeurs	2 436,40	2 572,60
30 valeurs	1 885,70	2 001,11
Mines d'or	112,30	114,50
Fonds d'État	86	88,19

FRANCFORT

	9 avril	10 avril
Dax	1 720,25	1 736,07

TOKYO

	10 avril	13 avril
Nikkei Dow Jones	17 850,66	17 236,65
Indice général	1 282,56	1 270

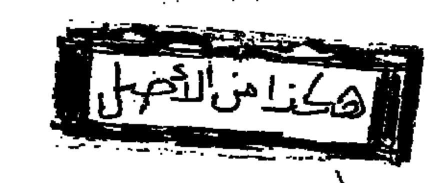
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

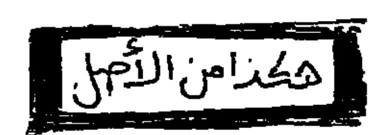
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5520	5,5540	5,6327	5,6377
Yen (100)	4,1660	4,1697	4,2205	4,2262
Ecu	6,9325	6,9345	6,9307	6,9377
Deutschemark	3,3845	3,3850	3,3862	3,3892
Franc suisse	3,6743	3,6782	3,6872	3,6938
Lire italienne (1000)	4,4960	4,4980	4,4719	4,4771
Livre sterling	9,8058	9,8150	9,7968	9,8130
Peseta (100)	5,3946	5,3992	5,3610	5,3710

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4375	C.N.E 3%	4580	4501	4501	- 1 72
881	B.N.P. T.P	880	880	880	....
966	Cr Lyon. T.P	900	900	909	+ 1 00
1345	Renault T.P	1377	1380	1377	....
1600	Rhone Poul. T.P	1620	1630	1640	+ 1 23
1096	Saint Gobain T.P	1157	1149	1122	- 3 03
902	Thomson T.P	936	....	....	....
740	ACCOR	791	790	789	- 0 25
730	Air Liquide	765	769	758	- 1 18
690	Alcatel-Alsthom	625	625	619	- 0 96
1670	Als.Superm	1685	1655	1645	- 2 37
305	A L S P I	314 90	311	311	- 1 24
490	AGF Sté Centrale	510	505	501	- 1 76
1050	Aux. Entrepr.	982	990	983	+ 0 10
152	Avenir H. Média	156	156	155 10	- 0 58
885	Axa (ex Cie Midi)	945	935	938	- 0 74
161	Bafip	162 50	162	162	- 0 31
138	Bail-Equipem	131 50	131	130 50	- 0 76
770	Bail Investiss.	788	810	801	+ 1 65
460	Bancaire	479	479	475	- 0 84
760	Bazar H.-V.	814	818	819	+ 0 61
610	Beghin-Say	623	621	616	- 1 12
1240	Berger (M)	1395	1376	1390	- 0 36
400	Bertrand Faure	420	415	415	- 1 19
660	Bic	735	730	730	- 0 68
1050	B.I.P.	1099	1100	1100	+ 0 09
345	BIS	337	343	338 30	+ 0 39
375	B N P (CI)	377 80	376	372 50	- 1 40
800	Bolloré Tech.	780	769	800	+ 2 56
2860	Bongrain	2899	2885	2875	- 0 83
800	Bon-Marché	775	785	775	....
590	Bouygues	620	616	616	- 0 65
119	BP France	114 50	113 50	115	+ 0 44
1060	B S N	1131	1125	1128	- 0 27
1070	Canal Plus	1113	1120	1120	+ 0 63
310	Cap Gem.S.	329	327 80	325 60	- 1 03
2620	Carrefour	2673	2679	2666	- 0 28
161	Casino	169 90	167 10	168	- 1 12
97	Casino ADP	102	101 90	99 60	- 2 35
2150	Castorama D.I.	2217	2230	2224	+ 0 32
182	C.C.F.	187 80	184	185 20	- 1 38
54	CCMC Ly.	50 80	51	51	+ 0 39
355	C.D.M.E.	385	385	385	....
185	C.E.G.I.D.	176	176 50	170 10	- 3 35
141	Centrest (Ny)	139	145	147 80	+ 6 33
400	C.E.P. Comm.	424	415	415	- 2 12
129	Cerus	142 70	142 60	141 20	- 1 06
825	Cetelem	800	730	800	....
300	CF Int.	297	298	299 50	+ 0 84
340	CGI Info.	340	339 10	338	- 0 59
1220	C G I P	1196	1192	1206	+ 0 84
655	CGP	640	630	630	- 1 56
1190	Chargeurs S A	1175	1165	1160	- 1 28
380	Christian Dior	370	368	368	- 0 54
580	C I C A (M)	632	639	639	+ 1 11
320	Ciments franc.	352 20	352	353	+ 0 23
730	Clarins	720	719	716	- 0 56
515	Club Méditer.	530	521	523	- 1 32
194	CMB Packa.	190 10	190	190 50	+ 0 21
810	Coles	850	837	850	....
250	Cpt. Entrep.	241	241	241	....
1260	Compt Mod.	1315	1300	1290	- 1 90
280	CPR (Paris Réé.)	264 50	262	258	- 2 46

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
935	Créd. Foncier	990	990	981	- 0 91
225	Crédit Loc France	225 60	224 90	225	- 0 22
575	Cr Lyon.(CI)	601	596	600	- 0 17
1100	Crédit Nat.	1119	1116	1120	+ 0 09
310	CSEE	385	381	383	- 0 52
2830	Damart	2900	2900	2900	....
335	Dassault Aviation	330	329	330	....
198	Dassault Electr.	196	184 10	193	- 1 53
1500	De Dietrich	1520	1510	1505	- 0 99
98	Dév.P.d.C.(Li)	98	98	97	- 1 02
153	Dév.R.Sud-Est	154 20	155	155	+ 0 52
305	D M C	314 30	315	312 10	- 0 70
415	Docks France	420	419 50	419 50	- 0 12
355	Dynaction	342	342	330	- 3 51
2210	Eaux (Gle)	2300	2280	2268	- 1 39
905	E.B.F.	890	890	889	- 0 11
430	Ecco	449 80	446	448	- 0 40
350	Elf Aquitaine	375 40	374 50	373 30	- 0 56
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1150	1160	1159	+ 0 78
250	Erap-Elf (Certif)	262	256 10	256 10	- 2 25
395	Essilor	422 80	422	418	- 1 14
186	Essil.Inc.(DP)	189 50	188	185	- 2 37
740	Esso	818	806	806	- 1 47
1610	Eurafrance	1600	1610	1590	- 0 63
585	Eurocom	610	610	610	....
160	Eurodisneyland	140 90	140 80	138	- 2 06
910	Europe 1	1020	1028	1050	+ 2 94
42	Eurotunnel	39 55	39 80	39	- 1 39
1459	Exor	1445	1443	1443	- 0 14
118	Finextel	120	120	122	+ 1 67
370	Fives Lille	390	392	395	+ 1 28
2900	Fromager. Bel	3150	3160	3150	....
1770	Gal.Lafayette	1880	1860	1869	- 0 59
1900	G.A.N.	1945	1940	1940	- 0 26
560	Gascogne (B)	555	558	561	+ 1 08
1420	Gaz et Eaux	1455	1465	1435	- 1 37
605	Géophysique	666	664	660	- 0 90
495	Gerland Ly.	665	665	665	....
750	Groupe André SA	770	770	770	....
525	Groupe Cité	508	519	522	+ 2 76
370	GTM-Entrep.	380 10	377 50	385	+ 1 29
1640	Guyenne-Gas.	1700	1719	1715	+ 0 88
170	Hachette	149	145	141	- 5 37
475	Havas	494	489	492 80	- 0 24
345	Idia	332	338	330	- 0 60
320	Imétal	330	329	333	+ 0 91
147	Immob. Phénix	133 80	131	133 50	- 0 22
88	Ingénico	88 40	88	87 55	- 0 96
5920	Inst. Mérieux	6410	6400	6400	- 0 16
450	Interbail	450	450	450	....
800	Intertechnique	815	815	819	+ 0 49
936	J. Lefebvre	920	902	890	- 3 26
630	Klépierre	580	590	581	+ 0 17
715	Labinal	744	744	740	- 0 54
345	Lafarge	375 20	373	371 50	- 0 99
310	Lebon	320	325	325	+ 1 56
4100	Legrand	4400	4400	4416	+ 0 36
2270	Legrand (DP)	2620	2590	2570	- 1 91
430	Legris Industries	417	419	416	- 0 24

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Locindus	710	710	710	....
4410	L.V.M.H.	4489	4430	4410	- 1 76
490	Lyon.Eaux/Dumez	517	516	510	- 1 36
121	Majorette Ly	123	123	123	....
330	Mar. Wendel	325	330	325	....
161	Matra	167 10	165	165	- 1 26
510	Merlin-Gerin	531	523	526	- 0 94
89	Metaleurop	91 90	90	91	- 0 98
49	Métrologie In.	51 95	51 10	51 10	- 1 64
158	Michelin	170 40	164	168 80	- 0 94
156	Min. Salsig (Me)	156 10	....	....	....
80	MMB	73	72 60	71 50	- 2 05
177	Moulinex	176	174 20	176 50	+ 0 28
1140	Navig. Mixte	1178	1179	1140	- 3 23
109	Nord-Est	111 40	110 10	110	- 1 26
270	Nordon (Ny)	278	272 10	272 10	- 2 12
530	Nouv Galeries	589	555	550	- 6 62
184	Olipar	176	170 10	168 10	- 4 49
760	Oréal	848	847	845	- 0 47
380	Paribas	388 50	387 10	386 80	- 0 44
198	Pechiney Int.	196 80	198 90	197 60	+ 0 36
330	Pechiney (CIP)	354 50	353 10	350	- 1 27
1470	Pernod Ricard	1644	1626	1592	- 3 16
715	Peugeot	719	716	713	- 0 83
280	Pinault	313 50	312 90	309 90	- 1 15
665	Plastic-Omn.	693	698	695	+ 0 29
520	Poliet	542	533	534	- 1 48
690	Primagaz	715	715	715	....
845	Printemps	730	727	730	....
3440	Promodès	3475	3470	3441	- 0 98
645	Radiotechn.	617	617	620	+ 0 49
5490	Redoute (La)	5560	5580	5490	- 1 26
185	Rémy Cointreau	177	177	175 60	- 0 79
580	R. Poulenc CIP	600	600	599	- 0 17
355	Rober Financ.	376	....	....	....
72	Rochette(La)	70 90	70 90	70	- 1 27
2220	Roussel Uclaf	2185	2150	2150	- 1 60
3150	R. Impt.Ly *	3160	3180	3170	+ 0 32
182	Sade (Ny)	182	183	181	- 0 55
1780	Sagem	1607	1609	1610	+ 0 19
515	Saint Gobain	565	562	561	- 0 71
1280	Saint Louis	1276	1268	1260	- 1 25
1600	Salomon Ly.	1342	1350	1350	+ 0 60
340	Salvepar (Ny)	365	360	365	+ 2 82
1500	S A T	1610	1535	1540	- 4 35
230	Saul. Chât.	235	232	231	- 1 70
1100	Saupiquet (Ns)	1120	1139	1139	+ 1 70
680	Schneider	690	692	695	- 0 72
18 50	SCOA	18 15	18 65	18 50	+ 1 93
440	Scor s.a.	440	438	438	- 0 45
2070	S.E.B.	2148	2120	2120	- 1 30
450	Sefimeg	459	446 10	450	- 1 96
113	Sélectibanque	116 40	117 90	118 50	+ 1 80
225	Sextant A.	228 50	229	223	- 2 41
810	S F I M	837	835	832	- 0 60
235	S.G.E.	237	238	236	- 0 42
460	Simco	459	459 90	457	- 0 44
785	Sk. Rossignol	778	778	770	- 1 03
470	Sligos	469	465	463	- 1 28

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
500	Société Géné.	531	526	526	- 0 94
65	Sodexco(B)	67	67 20	67	....
147	Sodero(Ns)	146	149	148	+ 1 37
1010	Sodexho	1055	1047	1051	- 0 38
83	Sogenal(Ny)	76 20	79 95	79 95	+ 4 92
380	Sogerap	418 10	420	418	- 0 02
1320	Sommer-Allib.	1410	1400	1402	- 0 57
400	SOPHIA	420	420	415	- 1 19
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	797	797	793	- 0 50
310	SPEP	339	338 90	328	- 3 24
335	Spie-Batignol.	354 70	350 10	352	- 0 76
755	Strafor Facom	790	774	774	- 2 03
320	Suez	329	327	327 80	- 0 36
1180	Synthélabo	1277	1273	1273	- 0 31
152	Thomson CSF	164 90	166	166 30	+ 0 85
220	Total	249 60	249 50	250 30	+ 0 28
158	– (certif)	165 30	165 20	164 10	- 0 73
225	Trailor Fin.	218 80	210	212	- 2 21
520	U.A.P.	549	547	544	- 0 91
310	U F B Locab.	282 50	280	280	- 0 88
735	U I C	739	740	740	+ 0 14
480	U I F	467 50	462	465	- 0 53
720	U I S	721	721	731	+ 1 39
520	Unibail	543	540	541	- 0 37
700	Valéo	738	731	727	- 1 49
285	Vallourec	265	264 50	265	...
320	Vie Banque	318	318	316	- 0 63
340	Worms et Cie	350	352	354	+ 1 14
1290	Zodiac	1308	1290	1290	- 1 38
1060	Elf Gabon	1085	1117	1115	+ 2 76
108	Amax	97 90	98	99 90	+ 2 04
141	Amer. Barrick	136	139 10	140	+ 2 94
125	Amer. Express	125	125	124 40	- 0 48
230	A.T.T.	228 90	233 50	234	+ 2 23
190	Anglo Amer.C.	180	183 10	183 60	+ 2 00
335	Amgold	332	....	....	....
250	Banco Santander	235	....	....	....
815	B.A.S.F.	834	837	837	+ 0 36
1000	Bayer	984	991	1002	+ 1 83
44	Blaubeim Plc.	45 20	45 90	46 05	+ 1 88
37	Buffelsfont.	36 15	37	37 85	+ 4 70
140	Chase Manh.	123 90	126 70	126 70	+ 2 26
2580	Daimler Benz	2620	2630	2650	+ 1 15
143	De Beers	140	141 30	142 30	+ 1 64
2420	Deutsche Bank	2420	2424	2414	- 0 25
1200	Dresdner Bank	1196	1200	1191	- 0 42
61	Driefontein	61 20	60 80	61 95	+ 1 23
265	Du Pont-Nem.	262	262 70	262	....
230	Eastman Kodak	214	214 70	216 50	+ 1 17
15	East Rand	14 60	14 80	14 50	- 0 68
38	Echo Bay	34 90	35 20	35 90	+ 2 87
250	Electrolux	241 80	....	....	....
121	Ericsson	117 90	117	116 40	- 1 27
310	Exxon Corp	314	319 70	318 90	+ 1 56
225	Ford Motor	218	221 30	223 30	+ 2 43
45	Freegold	44 80	45 35	46	+ 2 68
17	Gencor	17 50	17 50	17 50	....
445	Gén. Elect.	415 30	424	424 10	+ 2 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	210	215	215 50	+ 2 62
355	Gén. Belgique	343	343 10	343 10	+ 0 03
85	Gd. Métropol	92 40	93 80	93	+ 0 65
55	Guinness	58 10	58 10	58 35	+ 0 43
21	Hanson PLC	22 50	22 20	22 05	- 2 00
30	Harmony Gold	28 10	29 35	29	+ 3 20
470	Hewlett Packard	430	422 60	422 60	- 1 72
33	Hitachi	34 10	34 10	34 30	+ 0 59
855	Hoechst	900	900	900	...
72	Homestake	65 50	66 10	65 10	- 0 61
122	I.C.I.	130 10	130 20	130 20	+ 0 08
485	I.B.M.	468	477 40	477 10	+ 1 94
375	I.T.T.	354 50	356 60	356 70	+ 0 62
171	Ito Yokado	160 50	160 60	162 40	+ 1 18
55	Matsushita	56 45	54	54 05	- 2 52
3 55	Maxwell	3 55	....	....	...
240	Mc Donald's	232 20	232 10	231 60	- 0 26
835	Merck	831	847	850	+ 2 29
505	Minnesota M.	486 70	486	485 40	- 0 27
44	Mitsubishi	42 60	41 90	42 10	- 1 17
340	Mobil corp.	339	347	343	+ 1 18
330	Morgan J.P.	313 70	.	....	....
35250	Nestlé	35450	35150	35150	- 0 85
128	Norsk Hydro	128 50	131	128 20	- 0 23
101	OFSIL	100 30	101 60	101 60	+ 1 30
1710	Pétrofina	1730	1730	1730	..
435	Philip Morris	424	429	430	+ 1 42
110	Philips	109	109 30	108 20	- 0 73
54	Placer Dome	53 75	55 40	55 35	+ 2 98
565	Procter Gamble	543	551	551	+ 1 47
192	Quilmès	216	210	210	- 2 78
25	Randfontein	23 50	23 50	24 05	+ 2 34
325	Rhone Poul. Rorer	310	306 90	306 90	- 1 00
430	Royal Dutch	440 50	442 50	441 10	+ 0 14
54	R T Z	56 70	57	57 45	+ 1 32
1 63	Saat.& Saatchi	1 64	1 65	1 65	+ 0 61
34	St Helena	33	33 70	33 40	+ 1 21
325	Schlumberger	312 10	319	318 10	+ 1 92
43	Shell transp.	46 10	46 15	46 80	+ 1 52
2230	Siemens	2306	2310	2304	- 0 09
430	Siemens Nixdorf	430	425	425	- 1 16
171	Sony	177	172 40	173	- 2 26
74	Sumitomo Bank	56 10	55 50	54 70	- 2 50
161	T.D.K.	167	164 80	161	- 3 59
62	Telefonica	58 10	57 60	58 10	....
24	Toshiba	25	24 95	24 60	- 1 60
555	Unilever	545	554	550	+ 0 92
305	Unin.Techn.	298	299 50	300	+ 0 67
315	Vaal Reefs	305	305	305	...
1200	Volkswagen	1265	1252	1250	- 1 19
385	Volvo	390	390 10	390 10	+ 0 03
155	West. Deep.	157	167 60	167 60	+ 0 38
440	Xerox Corp.	406 50	399 30	399 30	- 1 77
117	Yamanouchi	108 10	106 10	106	- 1 94
2 08	Zambia Cop.	4 75	4 72	4 51	- 5 05

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100 05	7 39
10,80% 79/94	101 36	6 55
Emp.Etat 13,4%83	105 75	4 17
Emp.Etat 12,2% 84	100 85	6 26
10,26% mars 86	104 52	0 90
OAT 10% 5/2000	107 90	8 79
OAT 9,9% 12/1997	104 80	3 30
OAT 9,8% 1/1996	102 85	1 98
PTT 11,2% 85	106 30	3 86
CFF 10,30% 86	103 30	2 12
CFF 10,25% nov 90	107 10	0 81
CNA 10 % 1979	100	1 32
CNB Bques 5000F	98 61	2 52
CNB Paribas 5000F	98	2 52
CNB Suez 5000F	98 20	2 52
CNE 11,5% 85	101	8 90
CNI 1/82 5000F	98 55	2 52
CNT 9 % 86	98 60	0 13
CRH 10,90% déc.85	106 30	2 81
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1022	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % prov. 89	596	....
Ly Eaux cv 6,5%	767	....
Thoms. cv 9,2% 86	866	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	953	925
Applications Hydr.	1525	1521
Arbel	540	530
Bains C.Monaco	1075	1084
B.Hypoth.Europ.	386	....
B N P. Intercont.	358	354 90
Beghin-Say (C I)	484	485
Bénédictine	2840	2800
Bidermann Internat.	470	465
Blanzy Ouest	2450	....
B T P	65 10	65 10
Cambodge	900	880
Carbone Lorraine	500	484
Case Poclain	8	8
C.E G.F (Frigor.)	722	730
Centenaire Blanzy	378	385
Cerabati	68	..
Champex Ny	95	....
CIC (CIP)	210	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2262	....
Cogifi	350	340
Comiphos	555	554
Cie Industrielle	6700	6960
Cpt Lyon Alemand	361 10	366
Concorde	825	825
Constr.Mét.Prov.	23	24
Crédit Gén.Ind.	102 20	103
Cr Universel (Cie)	366	356
Darblay	700	....
Degremont	2000	2009
Delmas Vieljeux	3095	2946
Didot Bottin	626	618
Docks Fr. R. Picarde	1200	....
Eaux Bassin Vichy	2705	....
Eaux Vittel	953	953
Ecia	316	315 10
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1903	1900
Finalens	304 50	300
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1822	1822
Foncière (Cie)	520	....
Fonc.Lyonnaise	700	694
Foncina	351	351
Fougerolle	940	935
France I.A.R.D.	744	....
France SA (La)	2050	2075
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	590	589
Genefim	330	325
Gévelot	401	....
G.F.C.	345	344
Groupe Victoire	1331	1300
G.T.I (Transport)	186 30	191
Immobail	342	....
Immobanque	667	670
Im.Marseillaise	5260	5240
Immofice	438	442
Invest.(Ste Cle.)	3320	....
Lambert Frères	287 20	287 10
Lille Bonnières	1130	1130
Locafinancière	475	....
Louis Vuitton	725	734
Louvre	2819	2801
Lucia	1000	....
Machines Bull	33	34 10
Mag.Uniprix	188	183
Magnant	750	....
Métal Déployé	459	460
Mors	92 30	94 60
Navigation (Nle)	211	....
Optorg	332	330
Oréal (CI)	425	421
Origny-Desvroise	665	675
Palais Nouveauté	1370	....
Paluel Marmont	640	640

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	165	165
Paris France	225	234
Paris Orléans	220	220
Parthena Invest.	295	290 30
Pathé Cinéma	850	....
Piper Heidsieck	1405	1405
Porcher	480	489
Promodès (CI)	1830	....
Publicis	780	765
Rochefortaise	108 30	109
Rosario	170	165 90
Rougier	280	280
S.A.C.E.R.	455	455
S.A.F.A.A.	195 70	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	335	335
Saint Dominique (F.)	112 30	112 50
Salins du Midi	611	614
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	700	700
Senelle	406	....
S.Eaut.Part. (M)	136	130
Silic	590	595
Slavia	170	174 60
S.I.P.H.	226	220
S.M.C.I.	115	....
Sofal	550	564
Soffo	388	380
Sofical	1180	1180
Sofirem (ex Saturn)	78	77
Sofragi	2407	2407
Soudure Autogène	927	923
Sovabail	485	....
Stemi	496 10	....
Taittinger	3050	3075
Testut-Aequitas	360	360
Tour Eiffel	235	235
Ufiner	1110	1140
Vicat	445	449
Viniprix	1435	1435
Virax	130	....
Maroc Sté Brasserie	247 20	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	728	....
Akzo Nv Sico.	442	446 90
Alcan Aluminium	106 60	106 10
American Brands	251	252 70
Arbed	653	652
Asturienne Mines	99	94 10
Banco Popular Espa.	571	570
B.Reglements Int.	19000	19000
Can.Pacifique	77 80	77 40
Chrysler Corp.	97 95	94 45
C I R	8 20	....
Commerzbank	897	907
Dow Chemical	324	340
Fiat	21	21
GBL (Brux Lamb.)	514	514
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	79	79 90
Goodyear Tire	370	377 80
Grace and Co (WR)	203 90	....
Honeywell Inc.	390	396 60
Johannesburg	89 30	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21	21 90
Midland Bank	33 50	35
Noranda Mines	76 10	76
Olivetti priv.	9 95	....
Pfizer Inc	400	401
Ricoh	18 10	....
Robeco	287	292 60
Rodamco NV	151	150 30
Rolinco	279 60	284 70
Saipem	5 90	...
Sema Group	22	..
SKF Aktiebolaget	96 10	97 10
Tenneco Inc.	186 10	....
Thorn Electrical	78	....
Toray Ind.	22 80	....
West Rand Cons.	7 70	7 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	...
Calciphos	96 10	91 50
C G H Cogemhor	10 20	....
Coparex	650	650
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	330	...
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soudure Ind.	30	..
Gachot S.A.	69 50	70
Guy Degrenne	460	....
Lecteurs du Monde	150	....
Nicolas	1200	...
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	...
Romento N.V.	214 30	216 10
St-Gobain-Emballage	1703	....
S.E.P.R.	800	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	319 80	..
Waterman	990	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 599	5 639	5 850	5 880
Ecu	6 921	6 923	....	....
Allemagne (100 dm)	338 690	....	....	....
Belgique (100 F)	16 462	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 790	....	310	310
Italie (1000 lires)	4 489	4 489	4 750	4 750
Danemark (100 krd)	87 310	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 752	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 915	2 909	3 300	3 300
Suisse (100 f)	370 730	370 920	382	382
Suède (100 krs)	93 320	93 230	97	97
Norvège (100 k)	86 320	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 129	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 384	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 943	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 688	4 653	4 950	4 950
Japon (100 yens)	4 162	4 142	4 280	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/4
Or fin (kilo en barre)	60600	61200
Or fin (en lingot)	61450	61000
Napoléon (20f)	346	351
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	345	350
Pièce Latine (20 f)	345	349
Souverain	442	444
Pièce 20 dollars	2080	2060
Pièce 10 dollars	1005	1020
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2285	2260
Pièce 10 florins	360	383

SICAV (sélection) 10/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	205 61	200 11
Agepargne	824 24	788 75
Améri-gan	7498 02	7209 63
Amplia	262702 47	262702 47 •
Amplitude	632 40	613 98
Arbitrages Court.T.	7110 04	7110 04
Associc.	1081 21	1081 21
Atout Futur	416 47	406 31
Aurecic	1152 33	1118 77
Avenir Alizes	1730 60	1698 67
Axa Capital	169 15	161 87
Axa Court Terme	7822 47	7822 47
Axa Croissance	962 06	920 63
Axa Europe	131 76	128 09
Axa Investissements	115 01	110 06
Axa NPI	129 49	123 91
Axa Oblig. France	151 16	144 66
Axa Première	117 95	117 60
Axa Sélection	149 77	143 32
Axa Valeurs PER	128 23	122 71
Cadence 1	1036 60	1016 27
Cadence 2	1046 27	1025 76
Cadence 3	1038 74	1018 37
Capimonétaire	6214 14	6207 93
Capioblig.	6337 06	6212 80
Capitacic	1295 12	1275 98
Cosmos	1305 36	1273 52
Comptavalor	3483 03	3457 84
Convertimmo	357 21	350 21
Credinter	475 16	461 32
Crédit Mutuel Capital	1263 85	1239 07
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	862 33	862 33
Créd.Mut.Ep.long.T.	199 29	193 96
Créd.Mut.Ep.Monde	1232 31	1199 33
Dieze	1326 48	1294 13
Drouot France	887 09	848 89
Drouot Sécurité	245 59	235 01
Ecocic	1080 78	1049 28
Ecuper	135 79	129 94
Ecureuil Capitalisation	2540 39	2515 24
Ecureuil Géovaleurs	2311 26	2243 94
Ecureuil Invest.	453 10	439 90
Ecureuil Monepremière	66095 03	66095 03
Ecureuil Monétaire	38902 32	38902 32
Ecureuil Trésorerie	2400 58	2400 68
Ecureuil Trimestr.	2024 41	2004 37
Elicash	2 763996	2 753996 •
Energia	260 78	248 95
Eparcic	3549 46	3549 46
Eparcourt-Sicav	4269 02	4259 37
Epargne Associat.	24956 43	24672 28
Epargne Capital	10589 28	10484 44
Epargne Croissance	1747 54	1700 77
Epargne Industrie	99 25	96 59
Epargne J.	68845 71	68845 71
Epargne Obligat.	191 08	185 97
Epargne Première	14265 52	14169 33
Epargne Quatre	1093 35	1064 09
Epargne-Unie	1330 76	1298 30
Epargne Valeurs	435 18	423 53
Eufi Cash capi.	8275 91	8275 91 •
Eufinvest capi.	658 59	639 41 •
Eurocic Leaders	1120 72	1088 08
Eurodyn	1228 26	1198 30
Euro Gan	6355 78	6111 33
Europe Nouvelle	547 08	522 27
Fonsicav	14204 82	14204 82
France-gan	10278 91	9993 67
France Garantie	255 87	255 36
France Index Sicav	115 91	112 61
France Obligations	460 95	456 39

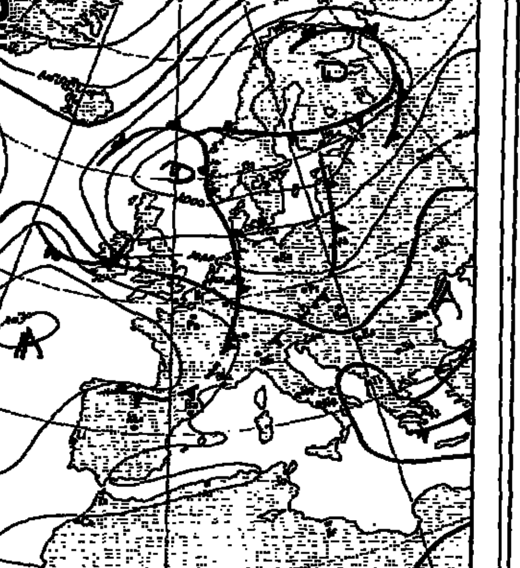
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	484 42	470 31
Francic Pierre	108 75	105 58
Francic-Régions	1239 06	1202 97
Fructi-Associations	34 84	34 84
Fructi-Capi	41 26	40 65
Fructidor	237 76	234 25
Fructifrance act.cfd.	939 09	916 19
Gestilion	14613 28	14540 58
Gest.Associations	172 18	168 39
Horizon	1243 05	1206 84
HLM Monétaire	13730 33	13730 33
Indust.Fse.Court.T.	1448 25	1448 25 •
Interepar	107997 34	104851 79
Interoblig	13786 05	13515 74
Intersélection Fce	544 24	533 57
Japacic	151 85	147 43
Jeunepargne	284 07	279 87 •
Laplacic	2225 29	2221 96
Leumi C.T.	12378 99	12378 99 •
Leumi L.T.	6756 09	6659 31 •
Lion Association	11165 20	11165 20
Lion Institution	29193 23	29120 43
Lionplus	965 18	946 25
Lion Trésor	2087 88	2067 21
Lion 20 000	25909 03	25909 03
Livret Bourse Inv.	567 72	551 18
Livret Portefeuil.	709 36	688 70
Méditerranée	186 49	178 46
Mensuel CIC	10054 36	9953 82
Monédan	67001 78	67001 78
Mone.J	71679 39	71679 39 •
Monévalor	80850 95	80850 95
Mutualité dépôts	13292 75	13266 22
Mutuelle Unie Sel.	139 24	133 24
Natio Court Terme	280007 00	280007
Natio-Epargne	17467 57	17294 62
Natio-Ep. Ret.	129 93	126 45
Natio Eparg.Trésor	7697 81	7682 45
Natio-Imm.	1149 01	1118 26
Natio-Inter	1399	1361 56
Natio-Monétaire	24986 08	24986 08
Natio-Patrimoine	1366 83	1330 25
Natio-Placements	63440 45	63440 45
Natio-Revenu	1035 37	1025 12
Natio Sécurité	11910 07	11910 07
Natio-Valeurs	887 38	863 63
Nippon-Gan	4841 90	4655 67
Nord Sud Dévelop.	1563 24	1560 12
Obli-Associations	152 07	150 66
Oblicic-Mondial	2604 40	2565 91
Oblicic-Régions	1081 10	1065 12
Oblifutur	2809 47	2740 95
Oblig. tres caté.	174 97	172 38
Obilion	1339 39	1326 13
Oblisécurité Sicav	12722 52	12722 52
Oraction	979 02	955 14
Orvalor	6766 37	6633 70
Paribas Capitalisation	1493 20	1471 13
Paribas Opportunités	130 39	125 07
Paribas Patrimoine	586 12	562 23
Patrimoine Retraite	220 19	215 87
Parvalor	622 99	610 77
Placement A.	1481 13	1452 09 •
Placement J.	7130 08	7115 85 •
Placement M.	65980 56	65848 96 •
Placement Nord	1001 21	981 58 •
Plénitude	134 42	130 82
Poste Croissance	21496 25	21474 78
Poste Gestion	64859 42	64859 42
Première Oblig.	11327 01	11315 69
Prévoy. Ecureuil	108 78	107 70

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prév'Associations	29072 47	29072 47
Proficlas	1001 67	977 24
Quarz	135 06	131 79
Réalvalor	803 58	787 82
Renticic	161 62	159 23
Revenus Trimestr.	5344 24	5291 33
Revenu-Vert	1148 05	1131 08
St Honoré Bio-Alim.	996 34	951 16
St Honoré Bons du Tr.	11074 97	11019 87
St Honoré Global	223 66	213 52
St Honoré Invest.	771 10	736 13
St Honoré Pacifique	556 93	530 72
St Honoré PME	537 38	513 01
St Honoré Real	14757 71	14698 91
Sécuricic	1721 33	1721 33
Sécuri-Gan	12641 35	12393 48
Sécuritaux	1374 11	1374 11
Sicasdan	715 27	704 70
Sicav Associations	1821 88	1821 68
SFI-CNP Assur.	651 80	632 82
S.G. Fr. opportunités	1200 41	1176 87
Sicav 5.000	444 32	432 43
S.I. Est	1395 47	1336 38
Silvafrance	725 51	706 09
Silvam	396 59	386 98
Silvarente	221 69	217 34
Silvinter	429 64	418 14
S.N.I.	1186 13	1161 68
Sogenfrance	1127 77	1105 66
Sogépargne	312 53	306 40
Sogevar	1092 88	1071 45
Soginter	1290 29	1264 99
Soleil Investissements	603 72	590 50
Solstice	2182 05	2176 61
State Street Act. Eur.	10322 55	9973 48
State Street Act. Frce.	11188 52	10862 64
State Street Emer. Mts	13256	12618 69
Stratégie Actions	818 19	786 72
Stratégie Rendement	1390 37	1346 61
Technocic	1105 92	1073 71
Techno-Gan	5892 02	5685 40
Thesora	655	649 51
Trésor Plus	1269 83	1257 26
Trésor Trimestriel	1025 20	1015 05
Trésoricic	127952 61	127952 61
Trilion	5150 34	5084 24
UAP Investissement	439 70	423 81
UAP Actions France	610 76	588 68
UAP Act. Select	630 06	607 29
UAP Aedificandi	547 63	527 84
UAP Alizé	197 81	190 68
UAP Alto Sicav	153 34	147 80
UAP Moyen Terme	137 52	132 65
UAP Première Cat.	10570 08	10189 03
Uni-Associations	121 71	121 71 •
Uni-Foncier	1296 20	1254 83
Unifrance	599 90	585 27
Uni-Garantie	1276 03	1250 99
Uni Régions	1429 09	1394 23
Univar	233 73	233 73 •
Univers Actions	1265 93	1235 05
Univers Obligations	1822 26	1777 81
Valorg	2025 72	2023 70
Valrad	52572 11	52546 84

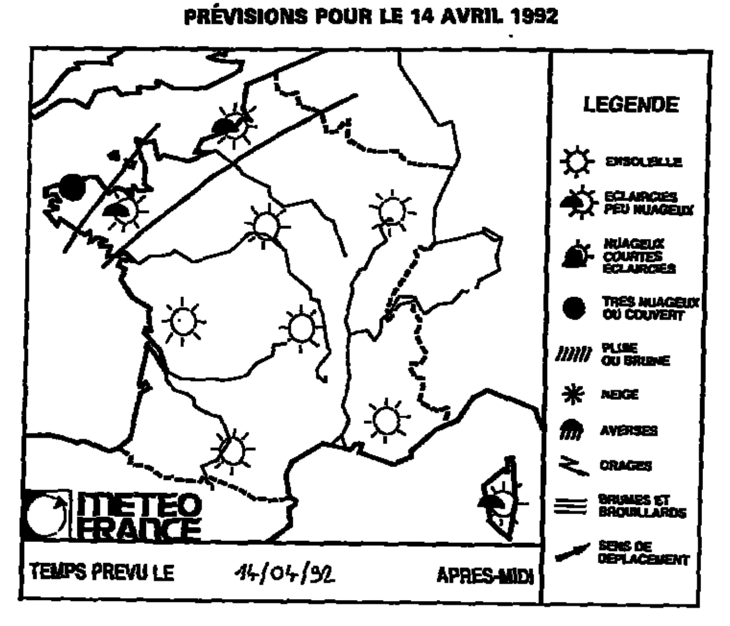
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 AVRIL A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1992

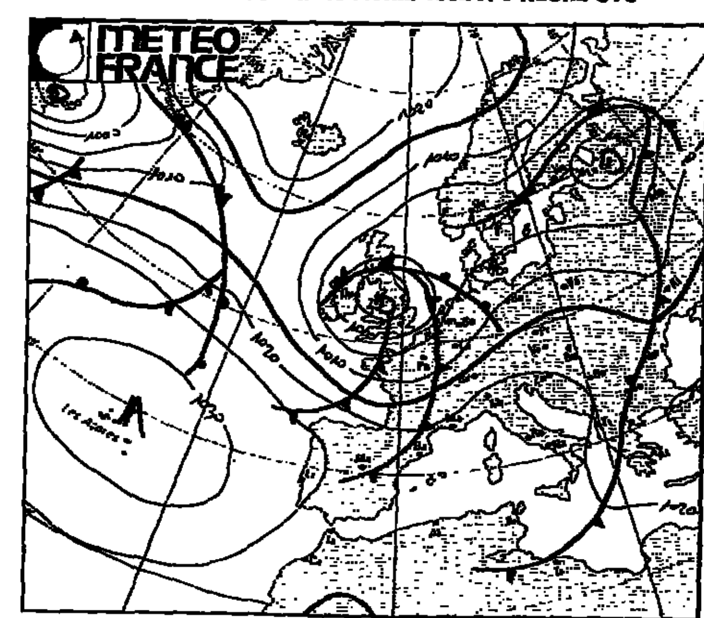


Mardi : arrivée d'une perturbation l'après-midi sur la Bretagne. – Le matin, le ciel sera brumeux sur une bonne partie du pays, puis le soleil brillera largement au fil des heures. Dans le Sud-Ouest, des nuages se développeront et pourront donner quelques averses l'après-midi. Sur la Bretagne, le ciel se couvrira en fin de matinée.

Les nuages atteindront la Normandie et les Pays de Loire et donneront quelques gouttes. A l'avant, le ciel se voilera progressivement. Le vent de sud ouest se renforcera et atteindra 50 kilomètres/heure sur la Bretagne et les côtes de la Manche. En Méditerranée, mistral et tramontane cesseront de souffler.

Les températures minimales seront fraîches, entre 1 et 5 degrés en général. Les maximales seront douces, entre 13 et 17 degrés, localement 20 degrés dans les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-04-1992 à 18 heures UTC et le 13-04-1992 à 6 heures UTC — le 13-04-1992

FRANCE			
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	14	10	C
BORDEAUX	15	5	D
BOURGES	16	2	D
BREST	11	4	D
CAEN	13	4	D
CHERBOURG	13	7	–
CLERMONT-FER	13	6	C
DIJON	18	4	D
GRENOBLE	21	12	C
LILLE	14	2	D
LIMOGES	13	2	D
LYON	19	9	C
MARSEILLE	22	12	D
NANCY	18	5	D
NANTES	16	1	D
NICE	17	9	D
PARIS-MONTS	13	5	D
PAU	14	9	P
PERPIGNAN	19	12	D
RENNES	13	2	D
ST-ETIENNE	17	7	C
STRASBOURG	20	8	N
TOULOUSE	16	9	C
TOURS	15	0	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	20	6	D
AMSTERDAM	14	5	C
ATHÈNES	13	10	P
BANGKOK	39	27	D
BARCELONE	19	7	D
BELGRADE	13	3	D
BERLIN	17	9	N
BRUXELLES	13	4	C
COPENHAGUE	14	5	C
DAKAR	22	18	D
DJERBA	21	12	D
GENÈVE	18	9	D
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	8	6	C
JÉRUSALEM	21	9	D
LE CAIRE	25	15	N
LISBONNE	21	11	D
LONDRES	14	5	D
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	16	4	N
MADRID	22	7	D
MARRAKECH	24	11	D
MEXICO	27	12	–
MILAN	19	5	D
MONTRÉAL	4	0	D
MOSCOU	5	3	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	35	20	D
NEW-YORK	13	4	D
OSLO	12	2	D
PALMA-DE-MAJ	21	4	D
PÉKIN	18	6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	5	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	8	6	C
SYDNEY	24	14	C
TOKYO	16	5	C
TUNIS	20	8	D
VARSOVIE	12	3	C
VENISE	18	7	D
VIENNE	18	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Rideau

QUEL art, quelle maestria pour ne rien dire, ou si peu ! Quelle virtuosité à revendiquer sa part du désastre électoral sans préciser où et comment l'on faillit ! Quel talent d'illusionniste, d'escamoteur ! Faut-il en vouloir aux cinq questionneurs du chef de l'Etat de n'avoir su, ni sur Maastricht, ni sur son analyse des derniers scrutins, lui soutirer de réponses plus précises ? On était comme eux, à la vérité, trop bluffés par les esquives pour penser encore à planter des banderilles.

Plus tard dans la soirée, on tint à accompagner La Cinq jusqu'au bout, jusqu'aux douze coups de minuit pour en voir l'équipage s'engloutir dans la nuit, tous debout sur le pont de leur paquebot absurde. Ce fut une veillée digne, sans colère, joyeuse presque. On serait tenté de dire : leur meilleure soirée depuis le début, depuis l'aube de cette aventure baroque qui naquit dans les paillettes et s'échoua au tribunal de commerce. *«On meurt heureux»*, résuma un journaliste sportif. C'était vrai. Tous les chrysanthèmes et toutes les ronces imaginables ensevelissent déjà la tombe, et il n'est bruit en ville que du partage des dépouilles. Risquons seulement ce constat : parce que ses journalistes étaient jeunes et n'avaient rien à perdre ni à préserver, l'information de La Cinq faisait parfois ce qui ne se fait pas, disait ce qui ne se dit pas. Il n'y avait ainsi sans doute que La Cinq, pour aller «planquer» en bas du domicile de René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, et le harceler à la porte de son immeuble, suscitant de sa part un énervement révélateur – on revit la séquence au cours de la veillée funèbre. Etait-ce bien, mal, était-ce très déontologique ? On ne tranchera pas. Mais pourquoi le cacher, on fut fugacement reconnaissant à la chaîne défunte de secouer pour nous la manche du vieux monsieur trop tranquille.

A l'heure où les carrosses redeviennent citrouilles, après un dernier compte à rebours du personnel rassemblé, un dernier générique où l'on vit le chiffre 5 disparaître de l'autre côté de la Terre, ce fut, comme abondamment promis, l'écran noir, totalement noir comme un rideau, sans neige ni crachouillis. Et on avait beau être prévenu, cela fait drôle, l'écran noir.

On guettait du coin de l'œil la contenance des concurrents. Pour la Deux, Christine Ockrent posa au chef de l'Etat une question grave, au ton juste. Sur la Une, quand l'image revint sur Claire Chazal après le sujet sur la dernière journée de La Cinq... elle souriait, amusée comme par un reportage sur les majorettes de Trifouilly-les-Ombrelles. C'est impitoyable, la télé.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 avril

TF 1

- **20.50** Magazine : Perdu de vue. *Les fins limiers de TF 1...*
- **22.40** Magazine : Combien ça coûte ? Michel Charasse, ministre du budget.
- **23.50** Journal et Météo.
- **0.00** Magazine : Minuit sports.

A 2

- **20.50** Divertissement : Les Inconnus. Spectacle enregistré au Théâtre de Paris. *De nouvelles pitreries.*
- **22.30** ▶ Documentaire : Bonjour, Monsieur Doisneau. ... Ou le photographe arrosé, de Sabine Azéma.
- **23.25** 1. 2. 3. Théâtre.
- **23.30** Journal et Météo.
- **23.45** Téléfilm : Les Derniers Jours de Frank et Jessie James. De William Graham.
- **1.20** Sport : Cyclisme. Rétrospective Paris-Roubaix.
- **1.55** Magazine : Caractères. *Diffusé sur FR 3 le 10 avril.*

FR 3

- **20.10** Divertissement : La Classe.
- **20.45** Cinéma : Les Yeux noirs. ■■ *Film italo-soviétique de Nikita Mikhalkov (1986).*
- **22.45** Journal et Météo.
- **23.05** ▶ Théâtre : Francis. *Pièce de Gérard Guillaumat, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Guillaumat, Stéphane Delbasse.*
- **0.35** Magazine : Ramdam.
- **1.30** Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- **20.35** Téléfilm : Chien et Chat. De Philippe Galand.
- **22.05** Flash d'informations.

En clair jusqu'à 22.15

- **22.10** Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
- **22.15** Cinéma : La Fille du puisatier. ■■ Film français de Marcel Pagnol (1940). Avec Raimu, Fernandel, Josette Day.
- **0.35** Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
- **0.40** Cinéma : Un tempérament de feu. Film américain, classé X, de Paul Thomas (1990).

M 6

- **20.30** Surprise-partie.
- **20.40** Cinéma : Okinawa. ■ Film américain de Lewis Milestone (1950). Avec Richard Widmark, Jack Palance, Reginald Gardiner.
- **22.35** Téléfilm : L'Assassin du métro. De Herschel Daugherty.
- **0.00** Magazine : Culture rock. Présenté par Lio. La saga de Prince.
- **0.30** Six minutes d'informations.
- **0.35** Magazine : Dazibao.
- **0.40** Magazine : Jazz 6. Count Basie (1re partie).
- **2.00** Rediffusions.

LA SEPT

- **20.00** Magazine : Dissensus. D'Olivier Duhamel et Luc Ferry. Invités : Jean-Claude Barreau, Bruno Etienne.
- **21.00** Cinéma : *La Mort en ce jardin.* ■■ Film franco-mexicain de Luis Bunuel (1956).
- **22.45** Documentaire : Boulez XXe siècle. 4. Le matériau.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** L'Histoire en direct. 25 mars 1957 : la naissance du Marché commun.
- **21.30** Dramatique. La Mort d'Empédocle, d'après Hölderlin.
- **22.40** La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.
- **0.05** Du jour au lendemain.
- **0.50** Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** Concert (en direct de la Maison de la culture du Havre) : Christophe Colomb, extraits, Symphonie no 4, de Honegger ; Carnaval d'Aix pour piano et orchestre op. 83b, de Milhaud, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos ; sol. Jean-François Antonioli, piano.
- **23.10** Ainsi la nuit... Par Denise Bahous. Œuvres de Dvorak, Chopin, Mozart, Schubert.
- **0.30** Dépêche-notes.
- **0.35** L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 14 avril

TF 1

- **15.30** Série : Hawaii, police d'Etat.
- **16.30** Série : FDM.
- **16.55** Club Dorothée.
- **17.20** Série : Tarzan.
- **17.45** Série : Premiers baisers.
- **18.25** Jeu : Une famille en or.
- **18.50** Feuilleton : Santa Barbara.
- **19.20** Jeu : La Roue de la fortune.
- **19.50** Divertissement : Le Bébête Show.
- **20.00** Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
- **20.50** Cinéma : Les Compères. ■■ Film français de Francis Veber (1983).
- **22.30** Magazine : Ciel, mon mardi !
- **0.25** Journal et Météo.

A 2

- **15.35** Variétés : La Chance aux chansons
- **16.25** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **16.45** Magazine : Défendez-vous.
- **17.00** Magazine : Giga.
- **18.05** Série : Magnum.
- **18.55** Série : Flic à tout faire.
- **19.25** Divertissement : La Caméra indiscrète.
- **19.59** Journal, Journal des courses et Météo.
- **20.50** Cinéma : Mission. ■■ Film britannique de Roland Joffé (1986).
- **23.00** Débat : Raison de plus. Animé par Claude Sérillon. L'Eglise a-t-elle encore du pouvoir ?
- **0.15** 1. 2. 3. Théâtre.
- **0.20** Journal des courses, Journal et Météo.
- **0.40** Magazine : La 25e Heure.

FR 3

- **15.30** Série : La Grande Vallée.
- **16.25** Magazine : Zapper n'est pas jouer.
- **18.00** Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Yannick Noah.
- **18.30** Jeu : Questions pour un champion.
- **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.00** Un livre, un jour. *Les Boutiques de Cannelle,* de Bruno Schulz.
- **20.10** Divertissement : La Classe.
- **20.45** ▶ Série : L'Air du temps. Odyssée bidon, téléfilm de Don Kent.
- **22.20** Journal et Météo.
- **22.40** Sport : Basket-ball. Final Four 1992 (finale du championnat d'Europe) : Estudiantes de Madrid-Juventut Badalone, à Istanbul.
- **0.00** Magazine : Ticket bleu. Voile : Coupe de l'America.
- **0.30** Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- **13.36** Cinéma : La Fille du puisatier. ■■ Film français de Marcel Pagnol (1940).
- **16.05** Cinéma : La Tribu. □ Film français d'Yves Boisset (1990).
- **17.40** Dessin animé : Les Simpson.
- **18.00** Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30** Ça cartoon.
- **18.50** Le Top.
- **19.20** Magazine : Nulle part ailleurs.
- **20.31** Le Journal du cinéma.
- **20.35** Cinéma : La Gloire de mon père. ■■ Film français d'Yves Robert (1990).
- **22.20** Flash d'informations.
- **22.25** Cinéma : Chasseur blanc, cœur noir. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1989) (v.o.).

M 6

- **16.45** Jeu : Zygomusic.
- **17.15** Magazine : Zygomachine.
- **17.35** Série : Drôles de dames.
- **18.30** Série : Flipper, le dauphin.
- **19.00** Série : La Petite Maison dans la prairie.
- **19.54** Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
- **20.00** Série : Madame est servie.
- **20.30** Surprise-partie.
- **20.40** Téléfilm : Le Mystère du château de Dracula. De Robert Totten, avec Clu Gulager, Mariette Hartley. *Les aventures de deux enfants en vacances.*
- **22.20** Téléfilm : Trois femmes, un été. De Sharron Miller, avec Barry Bostwick, Joanna Cassidy. *Trois histoires d'amour au soleil.*
- **0.00** Documentaire : 60 minutes. Deux fois vingt ans, de Richard Ugolini.
- **0.50** Six minutes d'informations.
- **0.55** Magazine : Dazibao.
- **1.00** Magazine : Rapline.
- **2.00** Rediffusions.

LA SEPT

- **16.30** Danse : Le Dortoir.
- **17.30** Documentaire : Identy Kid. D'Ed Cantu.
- **18.25** Documentaire : Robert Langner, biographie. De Jochen Kuhn.
- **18.50** Flash d'informations (et à 19.20, 19.55, 20.55, 23.00, 23.55).
- **19.00** Documentaire : Science buissonnière. De Francesca Fumagalli et Michele Ostini.
- **19.25** Documentaire : Jean Tardieu ou «le voir-dit». De Françoise Dax-Boyer et Jean-Paul Fargier.
- **20.00** Documentaire : Dood-lin'Len Lye. De Keith Griffiths.
- **21.00** Musique : Perahia joue Beethoven.
- **23.05** Documentaire : Rosella Hightower.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Archipel sciences.
- **21.30** 1988-1991 : la colère des infirmières. Avec Marie-Jo Breteau, Irène Leguay, Michel Poisson, Marie-Noëlle Thibault, Danièle Kergoat.
- **22.40** Les Nuits magnétiques. Banlieues blues. 1. Dans les villes, les quartiers, les maisons...
- **0.05** Du jour au lendemain. Avec Alain Blottière (L'Oasis).
- **0.50** Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** Concert (donné le 8 septembre 1991 lors du Festival de Montreux-Vevey) : Visions de l'Amen pour deux pianos, de Messiaen ; Variations sur un thème de Haydn op. 56b pour deux pianos, de Brahms ; Variations sur un thème de Beethoven op. 35 pour deux pianos, de Saint-Saëns ; Fantaisie-Tableaux pour deux pianos, suite no 1 op. 5, de Rachmaninov, par Martha Argerich et Alexandre Rabinovitch, pianos.
- **22.30** Soliste. Christa Ludwig.
- **23.10** Ainsi la nuit...
- **0.30** Dépêche-notes.

La réunion du comité directeur du PS

M. Fabius se félicite d'un « grand pas en avant » vers le rassemblement des socialistes

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 11 et dimanche 12 avril, a décidé de convoquer un congrès extraordinaire en juillet prochain pour adopter son programme et fixer sa stratégie en vue des élections législatives. Un congrès administratif adoptera une réforme des statuts, destinée à réduire l'emprise des courants sur la vie du parti. M. Laurent Fabius, qui souhaitait initialement un congrès ordinaire, renouvelant la direction, à l'automne prochain, a déclaré que la solution retenue représente *« un grand pas en avant »* dans le sens du rassemblement du parti.

M. Fabius a dressé samedi devant le comité directeur du PS – dont la réunion s'était ouverte par le rapport d'activité du numéro deux rocardien du parti, M. Gérard Lindeperg (*le Monde* daté 12-13 avril) – un inventaire des raisons de la *« défaite »* subie par les socialistes aux élections régionales et cantonales, le mois dernier. Il a évoqué les électeurs perdus par le PS parce que, fonctionnaires, ils se sentent *« oubliés »*; ouvriers, ils s'estiment *« négligés »*; partisans de M. François Mitterrand en 1981 et en 1988, ils ne voient plus *« la différence entre la droite et la gauche »*.

Le premier secrétaire a souligné que le bilan économique de la gauche au pouvoir est positif, mais il a insisté sur la nécessité de répondre au problème du chômage et d'agir *« afin que disparaisse cette idée fausse et délétère d'une gauche qui se moquerait de la sécurité, alors qu'elle est pour nous,* a-t-il dit, *un aspect déterminant du fonctionnement de la démocratie »*. Pour M. Fabius, le *« Trafalgar électoral »* subi par le PS s'explique par le chômage et ses conséquences, mais aussi par *« le discrédit moral qui touche le monde politique »* et par *« l'effet mécanique d'usure des pouvoirs qui frappe la plupart des responsables et des partis de gouvernement »*.

Dans l'action nécessaire pour *« enrayer la chute et regagner la confiance des Français »*, le premier secrétaire a relevé la *« part essentielle »* qui revient au président de la République. *« Il sait que nous sommes et serons à ses côtés »*, a souligné M. Fabius. Il a présenté, ensuite, sa conception de l'évolution du PS. *« Nous avons à opérer,* a-t-il dit, *plus qu'une rénovation, une refondation, et pas seulement du Parti socialiste, mais de ses rapports avec toute la gauche. »* Il a proposé la suppression des logistiques des courants, qui trouveraient à s'exprimer désormais *« au sein du parti »*, et la mise en place d'une commission de réforme des statuts, présidée par M. Daniel Vaillant, jospiniste, responsable des fédérations au secrétariat national. Il a avancé l'idée de créer un « comité des sages », présidé par M. Daniel Mayer, ancien président du Conseil constitutionnel et de la Ligue des droits de l'homme, comité chargé d'examiner les problèmes de déontologie qui pourraient se poser à propos d'un élu ou d'un responsable du PS.

M. Chevènement : « le parti des Mickeys »

M. Fabius a formulé, enfin, le souhait d'avancer la date du prochain congrès du parti. *« La défaite que nous venons de subir,* a-t-il expliqué, *la nécessité de définir précisément notre programme et notre stratégie, l'urgence de nous mettre en position de combat pour les législatives, tout cela milite pour un congrès ordinaire proche. » « Ce congrès doit être l'anti-congrès de Rennes »*, a-t-il dit, et il a souligné sa volonté de préparer cette échéance *« dans un esprit de rassemblement ». « Une politique gouvernementale de gauche, précisément définie et précisément appliquée, un soutien sans faille au président de la République, une stratégie du PS nette, un contrat-programme convaincant, un candidat virtuel à la prochaine élection présidentielle clairement conforté dans sa mission, un parti rénové et rassemblé : c'est,* a conclu M. Fabius, *la meilleure nouvelle que nous puissions porter à tous nos militants et aux sympathisants, qui espèrent. »*

Parmi les autres intervenants, M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a mis en garde le comité directeur contre le congrès souhaité par M. Fabius. *« Ne donnons pas, une fois de plus, l'impression à l'opinion publique que nous sommes plus intéressés par notre propre histoire que par l'histoire du pays »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Un congrès ordinaire doit toujours être une occasion de débat offerte aux militants, et nul ne peut préjuger d'un rassemblement garanti. Faut-il, dans ces conditions, prendre le risque d'un débat interne à l'automne ? »* Jospiniste comme M. Emmanuelli, M. Vaillant, député de Paris, a indiqué qu'il acceptait la proposition de M. Fabius de prendre la responsabilité de la réforme des statuts, mais il a argumenté, lui aussi, contre l'avancement du congrès à l'automne.

M. Jean-Pierre Chevènement a rappelé sa critique, à la fin des années 70, de ce qu'il appelait la *« gauche américaine »*, un *« parti transformé en machine électorale, avec jets de confettis et peut-être, même, campagnes* ad hominem *». « Quinze ans après, nous y sommes !* a-t-il lancé. *Nous sommes devenus un parti de Mickeys ! »* L'ancien ministre de la défense ne pense pas, lui non plus, *« qu'un congrès ordinaire soit le meilleur moyen de rassembler »*, mais, comme M. Emmanuelli, il a laissé la porte ouverte à *« un congrès extraordinaire ou une convention »*. Pour les rocardiens, dont le porte-parole était M. Alain Richard, rapporteur général du budget, la décision de réunir un congrès ordinaire, si elle était adoptée par une majorité contre une minorité, impliquait qu'au sein de la majorité les rapports de force fussent équilibrés entre ses deux principales composantes, les amis de M. Michel Rocard et les fabiusiens.

Au nom des partisans de M. Jean Poperen, M. Philippe Bassinet, député des Hauts-de-Seine, s'est prononcé en faveur d'un *« congrès de mobilisation pour la mise en place d'un contrat proposé aux Français »* et contre *« un parti replié sur lui-même dans l'attente d'une nouvelle direction »*. M. Julien Dray, député de l'Essonne et l'un des chefs de file de la Gauche socialiste, a refusé un congrès destiné à *« redéfinir les contours des courants »* et proposé un congrès centré sur *« la mise en place d'une alliance « rouge-rose-vert »* (communistes, socialistes et écologistes).

La commission des résolutions, composée de représentants de l'ensemble des courants présents à la direction du parti, s'est réunie samedi soir sous la présidence de M. Pierre Mauroy. Ce n'est que vers 2 heures du matin qu'une proposition de M. Bernard Roman, membre du secrétariat national et premier secrétaire de la fédération du Nord, a permis de sortir de l'impasse. Fabiusiens, jospinistes, rocardiens et poperénistes se sont ralliés à l'idée d'un congrès administratif, chargé d'adopter une réforme des statuts, aussitôt suivi d'un congrès extraordinaire consacré aux alliances et au programme. Ces deux congrès, sans renouvellement de la direction, se réuniront du 10 au 12 juillet prochain. Le prochain congrès ordinaire, prévu au printemps 1993, est reporté au mois de décembre de la même année.

Cette proposition a été présentée au comité directeur, dimanche matin, par M. Fabius, et adoptée à l'unanimité moins dix voix contre (le courant Socialisme et République de M. Chevènement), un texte de la Gauche socialiste recueillant deux voix (dont celle de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie). *« C'est un beau succès du PS tout entier qui va avoir les instruments de la reconquête. Nous allons être en situation de faire du bon travail »*, a expliqué M. Fabius à la fin de la réunion, ajoutant : *« Mon rôle est de rassembler tout le monde. Aujourd'hui, nous avons fait un grand pas en avant. »*

P. J.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

De profundis

CE matin, comme tous les matins depuis des années, encore mal réveillée, je me déverse dans mon bocal sur le coup de 6 h 15. J'allume La Cinq, d'un geste machinal, sans la regarder. Son journal, répété de quart d'heure en quart d'heure, je ne risque pas de le manquer. Je m'installe, le transistor toujours vissé à l'oreille. Je l'éteins. Silence. Un silence de mort. Tiens, qu'est ce qui se passe ? Je jette un coup d'œil à la télé. Marquée de carrés multicolores et de rectangles blancs, sur fond quadrillé, une boule.

La boule, ce n'est pas hier soir, quand les confrères ont appuyé sur la manette avant de disparaître, c'est là que je l'ai eue. Un écran noir, enneigé, aurait pu nous faire croire à une panne, nous laisser un vague espoir. Cette mire en forme de couronne mortuaire, elle, dit bien ce qu'elle veut dire : Ci-gît la Cinq, source d'informations, de reportages d'une formidable qualité.

Ci-gît le pluralisme si cher à la démocratie. Trop cher pour échapper à la faillite du privé. Trop cher aussi pour bénéficier des deniers publics pourtant gaspillés « tant et plus », par ailleurs, n'est-ce-pas, François de Closets ? Assez cher pour susciter un formidable mouvement de révolte et de solidarité de la part des Français dont la voix n'a pas réussi à couvrir celle de la France. Celle de l'Etat.

L'Etat-roi, lui, sait ce qui est bon, ce qui est mauvais pour nous, ses sujets. Cette chaîne défunte, cette chaîne vacante, il va en disposer à son gré. Pas au nôtre. Pour tous les habitués, tous les mordus de la Cinq, j'en étais, il y a là quelque chose qui ne tourne pas rond. On nous l'avait donnée, on nous la reprend. Cette faillite, c'est nous qui en faisons les frais.

Et, quelle que soit la solution de remplacement finalement adoptée, elle le sera à notre insu. Alors même que La Cinq, nous avons manifesté, par centaines de milliers, le désir de la ressusciter, de nous l'approprier. On aurait pu nous y aider, n'est-ce pas, Cousteau ? C'était faisable. Ça ne se fera pas. La voilà définitivement enterrée. Regrets éternels.

Au comité central du PCF

Les communistes contestataires s'opposent au « non radical » de M. Marchais aux accords de Maastricht

Les travaux du comité central du PCF, samedi 11 et dimanche 12 avril, ont été marqués par une nouvelle offensive des communistes contestataires contre les orientations de l'état-major du parti et notamment par un débat contradictoire sur les accords de Maastricht.

M. Georges Marchais n'en finit pas de rapiécer les haillons électoraux du Parti communiste français. Dans son rapport au comité central, samedi matin (*le Monde* daté 12-13 avril), il a longuement brodé sur les résultats des élections du 22 et du 29 mars pour faire ressortir à tout prix les motifs de satisfaction nécessaires à l'illustration de ses propres désirs.

Cet exercice de ravaudage n'a fait qu'exaspérer davantage la minorité frondeuse du comité central.

M. Philippe Herzog, en particulier, a réfuté, l'un après l'autre, dans une intervention en forme de réquisitoire, les arguments de M. Marchais. *« Faire 8 % ou un peu plus si l'on compte les voix des candidats communistes contestataires, c'est ni un échec ni une inversion de tendance,* a-t-il répliqué au rapport du secrétaire général du PCF, *mais une pause dans une tendance au déclin prononcé. (...) Nous sommes au pied du mur. Le rapport accentue une politique qui enfonce le PCF. Elle sollicite encore et toujours le refus et l'opposition alors que la société a un besoin vital de construction et de participation. (...) Il faut développer des projets fédérateurs. (...) Or la ligne politique du parti est en miettes. Nous n'abordons pas les enjeux. Nous repoussons les choix des autres sans faire mûrir d'alternative. L'opposition de gauche ? Une attitude qui ne parvient pas à masquer un vide, un manque de construction. La ligne d'union de la gauche du vingt-septième congrès ? La vie la rend tout à fait obsolète. Quant aux façons de faire, les comportements me paraissent extrêmement préoccupants. Il n'y a pas de direction collégiale mais celle d'une fraction. Elle attise nos divisions internes. Le secrétaire général traite avec férocité, au bureau politique, tous ceux qui sont en désaccord avec sa ligne.*

M. Herzog a indiqué, au passage, que la revue *Economie et Politique*, l'organe de l'école marxiste de régulation, dont il est le chef de file, était *« menacée de mort »* à la suite d'une *« campagne de désabonnements massifs »* visant à l'*« étouffer »* : *« Après avoir écarté la section économique des organisations du parti, dans les entreprises et les régions,* a-t-il souligné, *des camarades combattent le pluralisme des communistes dans leurs moyens éditoriaux. »*

« La rage au cœur » de M. Fiterman

M. Charles Fiterman est, lui aussi, revenu à la charge, dimanche matin, pour exprimer son *« sentiment d'effarement mêlé parfois d'un peu d'accablement »* devant le dialogue de sourds qui l'oppose à M. Marchais et pour insister sur trois *« exigences »* qui devraient s'imposer, selon lui, pour assurer *« la survie du parti comme force capable d'exercer une influence significative » : « 1) L'engagement d'un véritable dialogue politique avec toutes les forces qui le souhaitent avec l'objectif concret de faire émerger les convergences politiques possibles, les termes d'une réelle alternative de changement, de construire ainsi une nouvelle entente démocratique, et, sans attendre, promouvoir un mouvement politique de transformation sociale dans des formes qui ne soient pas celles des partis classiques. (...) 2) L'élaboration rapide et la mise en œuvre d'initiatives significatives, visibles, fortes, qui expriment le renouvellement de la conception même, des règles de vie, des pratiques politiques du parti, la volonté d'en finir avec un centralisme inadapté et coûteux, de libérer l'initiative de ses organisations et de ses adhérents avec les moyens d'information, d'échange et de débat que cela suppose. (...) 3) L'impulsion d'un vaste travail théorique et politique portant sur nos choix fondamentaux, sur les conditions et les grands traits du changement de société afin de contribuer à la revivification d'une identité communiste d'aujourd'hui. »*

« Or, je ne vois, au bout du compte, dans ce qui nous est proposé, a ajouté l'ancien ministre d'Etat, *que la poursuite d'une stratégie attentiste, cramponnée à un patrimoine qui se retrécit bataille après bataille.*

Il s'est toutefois passé, dimanche, toujours à huis clos, quelque chose de nouveau au comité central. Comme M. Marchais, la veille, avait annoncé l'engagement d'une *« grande bataille »* contre les accords de Maastricht et le lancement d'une pétition nationale pour l'organisation d'un référendum, en précisant qu'il était *« désireux de favoriser toute confrontation d'idées »*, M. Herzog, partisan d'une approche plus positive de la construction européenne, a pris au mot le secrétaire général en opposant à son *« non radical »* une réponse plus nuancée et en proposant l'organisation d'un référendum comportant non pas deux mais trois options : *« Pour Maastricht, contre Maastricht, pour renégocier ces accords ultérieurement »*. Mettant ainsi dans l'embarras M. Marchais, le chef de file des économistes du PCF a souhaité que le parti se montre plus constructif en menant campagne pour l'organisation d'un référendum comportant les questions suivantes : *« Etes-vous pour ou contre les accords de Maastricht ? Approuvez-vous le principe d'une renégociation des accords de Maastricht et des traités européens pour laquelle les dirigeants de l'Etat français prendraient mandat du Parlement national à partir d'une large consultation des forces sociales et politiques du pays ? »*

MM. Fiterman, Guy Hermier et d'autres « refondateurs » ayant appuyé la démarche de M. Herzog, malgré les tirs de barrage de M. André Lajoinie, le débat n'a pu être esquivé. La proposition de M. Herzog, mise aux voix, n'a recueilli qu'une dizaine de suffrages contestataires, tandis que tous les autres membres du comité central approuvaient sur ce point le contenu du rapport de M. Marchais. M. Herzog était néanmoins satisfait d'être enfin parvenu à débloquer un peu le fonctionnement du « parlement » du PCF. M. Marchais a même accepté que le comité central consacre une session spéciale à la question européenne alors qu'il avait jusqu'à présent rejeté cette idée.

A. R.

M. Nelson Mandela se sépare de son épouse

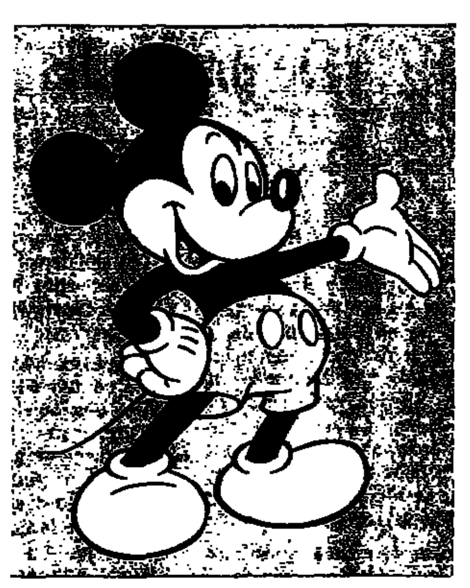
M. Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain (ANC), organisation nationaliste noire sud-africaine, a annoncé, lundi 13 avril à Johannesburg, qu'il se séparait de son épouse Winnie. M. Mandela a fait cette déclaration devant la presse et précisé que cette séparation était due aux *« tensions nées entre eux »*. Il parlait au siège de l'ANC. – (*AFP.*)

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 31 à 42

Le numéro du « Monde » daté 12-13 avril 1992 a été tiré à 529 107 exemplaires.



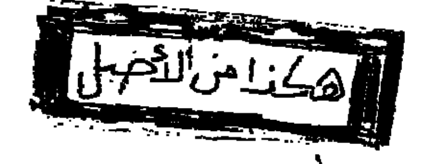
Au moment où Euro Disney s'ouvre à l'Europe, nous aimerions dire à quel point nous sommes heureux d'être en France, et de pouvoir exercer notre métier : apporter le bonheur et la joie. A quel point nous essayons, tous les jours davantage, de contribuer au développement de notre région. A quel point nous sommes reconnaissants envers les autorités nationales et locales de nous avoir accueillis en terre de France. A quel point nous touchent le professionnalisme et la passion de nos 14 000 Cast Members, et à quel point nous apprécions la compétence des différentes entreprises avec lesquelles nous travaillons.

Ce que nous aimerions dire, aujourd'hui, à tous ceux qui ont rendu possible l'impossible, tient en un simple petit mot :

Merci

© Disney





Le Monde

Les anges gardiens de la sécurité



Cheval à bascule qui chute, portique de bébé bancal ou sommier à lattes pinceur, le client n'est pas seul : la Commission de la sécurité des consommateurs, dont le rôle est encore mal connu mais l'action efficace, veille.

page 32

Inde : la faim tue encore

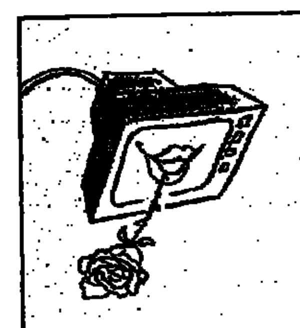




Malgré le « miracle » agricole indien, un tiers de la population souffre encore de malnutrition. Alors que la famine tue les plus déshérités, les entrepôts regorgent de nourriture. Une situation qui gêne le gouvernement.

page 37

Le Prince, Canal + et le plan câble



La comparaison entre le « câblage » allemand et le plan câble français est accablante, explique Paul Fabre dans sa chronique. La concurrence de Canal + et des chaînes publiques et privées a condamné le projet à la gabegie.

page 40

L'ECONOMIE

Tapie de ville, Tapie des champs

Mi-Zorro, mi-prédateurs, ils sont nombreux à suivre le cursus du nouveau ministre

LE modèle est connu : un « gagnant » au langage cru, autodidacte, et médiatique, qui a bâti sa fortune et son image sur la reprise de canards boiteux, les a consolidées grâce au sport et finit logiquement dans la politique. Bernard Tapie, aujourd'hui ministre de la ville, a réussi en dix ans à devenir plus qu'un mythe, presque une référence.

« Souvent des repreneurs d'entreprises nous disent : je suis un petit Tapie », assure un avocat spécialisé. *« Je me souviens d'une assemblée générale de salariés à qui on annonçait l'arrivée de Bernard Tapie. Ils étaient éblouis. On va devenir des « Tapie boys », disaient certains. Pourtant on venait de leur annoncer un plan draconien de suppressions d'emploi ! »*, raconte un ancien syndic en riant.

Qu'on le salue ou qu'on le condamne, le mythe est désormais ancré jusque dans la langue : on dit « un Tapie », comme on disait « un Rastignac », ou « un Rockefeller », cela sans préjuger de l'avenir de l'intéressé... Bernard Tapie finira peut-être en notable, en homme d'Etat, ou en failli, en attendant il incarne pour toute une génération un type précis d'entrepreneur, mi-Zorro, mi-prédateur, un symbole unique créé sur un modèle somme toute assez courant.

Véronique Maurus

Lire la suite page 36

L'essor entravé de la City



La victoire surprise des conservateurs aux élections britanniques du 9 avril a été accueillie avec euphorie par la City. Vitrine et grand bénéficiaire des années Thatcher, le cœur financier du Royaume-Uni a vu son élan cassé par deux années de récession, une concurrence sauvage et une série de scandales. Aujourd'hui, l'heure est à la rigueur : les effectifs et les salaires fondent, les contrôles sont partout renforcés. La City en a conscience : son prestige et ses atouts de principale place financière d'Europe sont en jeu.

Lire page 33 l'article de Marc Roche

Alerte sur l'industrie américaine

Bousculé par les Japonais, le mythe d'une invincibilité industrielle des Etats-Unis se meurt. Des secteurs entiers disparaissent faute d'amélioration des méthodes de production. Malgré des progrès dans le domaine des PME, il manque une vision globale

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« *NOUS ne produisons plus de manière efficace.* » Patrick Windham, collaborateur de Fritz Hullings, sénateur démocrate de Caroline du Sud résume ainsi une inquiétude largement partagée. Les licenciements massifs, les résultats négatifs enregistrés par les sociétés les plus prestigieuses (Ford, IBM...), sous les coups de boutoir de la concurrence japonaise, sont en train de tuer le mythe d'une industrie américaine invincible. Lentement. Car le gouvernement Bush admet à peine que la récession sévissant depuis juillet 1990 ait un caractère spécifique, bref que se pose le problème de la compétitivité de la production américaine.

Les propos méprisants de Yoshio Sakurauchi, président de la Chambre basse japonaise, qualifiant en janvier dernier de *« paresseux, illettrés et inefficaces »* les ouvriers américains, ont provoqué des réactions de colère (la communauté urbaine de Los Angeles a annulé la commande d'un métro automatique au groupe Sumitomo). Cependant, selon plusieurs de nos interlocuteurs, de telles critiques ne sont pas forcément infondées... L'un d'eux, au Sénat, nous racontait ainsi que lorsque l'administration, pour des raisons de sécurité, avait voulu faire passer un test de contrôle à des chauffeurs de poids lourds, ceux-ci avaient massivement « séché » l'examen parce qu'ils craignaient de ne pas être capable de lire les tests ! A Washington, dans les bureaux des commissions du Sénat ou de la Chambre, des *staffers* épluchaient statistiques et études, concluant : l'industrie américaine perd des points, voire disparaît quasiment de secteurs entiers (électronique grand public, machines-outils, automatismes industriels), parce qu'elle n'investit pas assez, surtout parce qu'elle néglige la fabrication, l'amélioration des méthodes de production. *« Les Etats-Unis continuent à aligner les meilleurs savants du monde. Ils font des découvertes remarquables, mais ce sont les Japonais qui les exploitent »*, déplore Patrick Windham.

PRISE DE CONSCIENCE • Elle est nourrie par de nombreuses études que ces jeunes gens affairés ont dévorées. Il y a un an déjà, le Council of competitiveness, une organisation qui rassemble des dirigeants des grandes entreprises, des syndicats et universités les plus prestigieuses du pays, a remué le petit monde washingtonien : portant sur près de cent technologies utilisées dans les secteurs industriels les plus sensibles, son enquête ne concluait-elle pas que, pour un tiers d'entre elles, les Etats-Unis étaient d'ores et déjà soit franchement en retard, soit en déclin. En tête des cinq recommandations formulées par les auteurs, figurait, de façon un peu dramatique, un appel au président George Bush pour qu'il décrète la maîtrise technologique « priorité nationale » (*« Le président devrait agir immédiatement »*...) *« Quoi qu'elle fasse pour hisser son niveau de qualité et de productivité au niveau japonais, l'industrie automobile américaine continuera à perdre des parts de marché, à moins d'un changement radical de la politique industrielle du gouvernement. »* Le rapport publié début 1992 par l'Institut de stratégie économique de Washington, sous le titre *Comment sauver les trois majors*, a de quoi faire frémir les adeptes de la libre entreprise. Soulignant les améliorations de compétitivité accomplies par Ford, General Motors et Chrysler, ses auteurs constatent que Detroit doit néanmoins faire face, pour chaque voiture sortant de ses chaînes, à un coût de production supérieur de 2 000 dollars à celui de ses concurrents japonais (surcapacité de production, charges sociales, salaires, coût du capital).

Aussi les pouvoirs publics doivent-ils corriger le déséquilibre par une politique de soutien et par des mesures de défense commerciale. Le rapport propose ainsi l'octroi d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 15 % pour toute voiture achetée en 1992, mais croissant avec le « contenu local », donc plus avantageux pour les voitures américaines que pour leurs concurrentes japonaises.

Philippe Lemaître

Lire la suite page 34

MODE D'EMPLOI

CONSOMMATION

Les anges gardiens de la sécurité

Mal connue, la Commission de la sécurité des consommateurs a néanmoins des pouvoirs étendus. L'an dernier, elle a enregistré 207 plaintes et porté l'essentiel de ses efforts sur les produits concernant les enfants

LES Français ne le savent pas toujours mais un certain nombre d'anges gardiens veillent sur leur sécurité, passant au crible les produits qu'ils utilisent tous les jours : c'est en particulier le cas de la Commission de la sécurité des consommateurs, qui a une triple mission de détection, de proposition et d'information, et vient pour la septième fois de présenter son bilan annuel.

En 1991, elle a émis 34 avis, 2 de plus que l'année précédente, mais elle a enregistré 207 requêtes, dont 159 entraient dans son domaine de compétence. Par ordre décroissant, elles concernent les accessoires de transport (22), les appareils de cuisine et de préparation alimentaire (21), les jouets, équipements de terrains de jeux, farces et attrapes (19), les véhicules automobiles (16), le matériel d'éclairage, de chauffage et de ventilation (13), les récipients et emballages (11), les substances dangereuses (10)...

ŒUFS SURPRISES • Par trois fois, la Commission s'est saisie d'office : sur des rodonticides (substance à ingérer pour tuer les rongeurs) pouvant être confondus avec des produits alimentaires, des aérosols utilisant comme gaz propulseur des substituts des CFC et sur des barrières de protection pour enfants. Mais dans la majorité des cas, les requêtes émanent de l'extérieur : de simples consommateurs (61 %) qui lui signalent tel ou tel cas (1), d'organisations de défense du consommateur (31 %) ou de sources diverses (de médecins par deux fois seulement).

Une attention particulière a été portée cette année aux articles qui concernent les enfants, d'une part, et à l'ameublement-aménagement de la maison, d'autre part. Ainsi, un avis a été rendu sur les jouets contenus par des œufs Kinder surprises en raison d'accidents intervenus sur des enfants en ayant inhalé ou ingéré des morceaux. Un autre a concerné un thermomètre en forme de poisson de la société Rémond utilisé pour le bain des tout-petits ou un cheval à bascule qui se renversait en arrière.

Même si la Commission de sécurité des consommateurs n'a pas de pouvoir de décision (contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, en Suède ou aux Pays-Bas), ses avis sont suivis d'effets. Généralement, les entreprises concernées prennent les dispositions qui s'imposent, soit en modifiant le produit lui-même pour éliminer le danger (Rémond l'a fait), soit en en précisant l'étiquetage.

Il arrive aussi que la Commission se prononce pour une suspension pure et simple de la commercialisation d'un jouet : c'est le cas pour des boomerangs de la marque Postler ou un portique de bébé de chez Chicco. La société Postler a préféré retirer volontairement du marché les produits incriminés, Chicco modifiant l'étiquetage du sien, à la demande de la direction de la consommation et de la répression des fraudes.

Parfois une étiquette bien faite ne suffit pas et il faut informer sans relâche par des campagnes : c'est le cas pour les risques de suffocation encourus par les jeunes enfants ayant inhalé des cacahuètes et autres graines comestibles, fort prisées des adultes lors des apéritifs. L'introduction de corps étrangers chez les moins de quatre ans constitue en effet la troisième cause d'accidents dus aux jeux et aux jouets après les coupures et les pincements.

Entre la maison et les enfants, la Commission a émis un avis pour une meilleure information sur les risques de brûlures laryngées et pharyngées encourus par des enfants dont on a réchauffé les aliments (notamment des biberons) dans des fours à micro-ondes. Avis suivi d'effet puisqu'une trentaine de fabricants et d'importateurs ont modifié leurs notices d'emploi, apposant parfois des auto-collants sur les appareils... De même, une série de recommandations a été faite pour que la mort-aux-rats ne soit pas confondue avec des bonbons.

MISE EN CONFORMITÉ • La Commission a également préconisé la suspension de la commercialisation et de la location d'appareils destinés à réveiller, à l'aide d'une petite décharge électrique, des enfants commençant à faire pipi au lit. L'entreprise concernée a été sommée de fournir avant le 31 janvier dernier un procès-verbal de mise en conformité des appareils en question.

Mais on trouve aussi une mise en garde contre un sommier à lattes en fils de verre dont des morceaux s'échappaient, une recommandation de normalisation des montages de structures de vérandas et du retrait de la vente par correspondance d'un meuble classeur qui se referme tout seul.

Saisi par l'Union fédérale des consommateurs du mauvais comportement au feu de certains meubles rembourrés, la Commission a tiré la sonnette d'alarme, ce qui conduit à un projet de décret. C'est également le cas pour les lits superposés et lits à mezzanine, étudiés en 1990 et qui, dans 60 % des cas, ne présentent pas de garanties de sécurité suffisantes selon une étude de la direction de la consommation et de la répression des fraudes.

Françoise Vaysse

(1) Commission de la sécurité des consommateurs, tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12 ou par Minitel : 3614 code SECURITAM.

HUMEUR • par Josée Doyère

Doutes

Il y avait eu la Thalidomide et ses malheureux enfants phocomèles – ces bébés aux tout petits bras, nés comme ça parce que leur maman avait absorbé ce médicament pendant leur grossesse. Il y a maintenant le Distilbène et ses 80 000 «filles» susceptibles de présenter des malformations génitales parce que leur maman... (voir plus haut). Aujourd'hui on les recherche, ces victimes potentielles des imprudences d'apprentis-sorciers irresponsables, grâce à la «semaine d'information et de recensement» qui vient de se terminer.

Moi, je trouve ça à la fois dramatique et inquiétant. Dramatique pour les victimes et leurs familles. Inquiétant pour nous tous. Si on a mis ces produits sur le marché, avec les résultats que l'on sait, c'est qu'on avait négligé des précautions essentielles. C'est qu'on s'était contenté de peu quant à l'expérimentation animale, y compris sur le singe, plus proche de l'homme et parfois plus sensible que les petits mammifères aux principes actifs. C'est qu'on n'avait pas su attendre les résultats de recherches complémentaires qui devraient être indispensables avant la commercialisation de produits nouveaux.

Si on a fait autant de victimes, c'est qu'on n'a pas retiré de la vente, très vite, le produit en cause, dès qu'un doute est apparu. Pour le Distilbène, les premiers résultats d'enquête sur l'inefficacité du produit datent de 1953, celles sur sa nocivité de 1971, et il a fallu attendre... 1976 pour que le Vidal, ce dictionnaire des médicaments, en signale aux médecins les effets néfastes (*le Monde* du 30 novembre 1988). Plus de vingt ans pour que le doute – qui doit bénéficier prioritairement au consommateur, ça devient ridicule de le rappeler ! – fasse son effet ! ! ! C'est beaucoup, vous ne trouvez pas ?

Bon, c'est vrai, aujourd'hui, on est beaucoup plus prudent avec les médicaments à prendre en début de grossesse. Mais il n'y a pas que ceux-là. Et on voudrait être sûr qu'il n'y a pas actuellement, chez le potard du coin, un médicament que le médecin de famille vous prescrira en toute innocence, et dont on apprendra dans dix, vingt ou trente ans, qu'il a commis des dégâts irréparables.

On voudrait être sûr que la logique du progrès médical (pour les médecins), du profit (pour les laboratoires pharmaceutiques), de la protection de l'industrie nationale ou européenne (pour les responsables politiques) cèdent et céderont toujours le pas à la logique de la santé publique.

Moi, pour l'instant, et jusqu'à preuve du contraire, j'ai des doutes...

LOIS ET DÉCRETS

Seuil de l'usure

■ En application de la loi du 28 décembre 1966 relative à l'usure, aux prêts d'argent et aux opérations de démarchage, un avis du ministère de l'économie et des finances indique les taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit et les seuils d'usure correspondants applicables au 1er avril 1992. Les taux d'usure des prêts à taux fixe, à taux variable et ceux des prêts relais sont les suivants: 15,89%, 15,49% et 16,19%. Pour les découverts en compte, les prêts permanents et les ventes à tempérament d'un montant supérieur à 10 000 francs, le seuil est de 22,57 %. Pour les prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 100 000 francs, le taux de l'usure est de 20,13 %.
Avis du ministère de l'économie et des finances, **Journal officiel du 20 mars 1992**, p. 3959.

Allocation vieillesse des professions libérales

■ Un décret fixe le montant annuel des cotisations du régime de l'allocation de vieillesse des professions libérales.
Pour l'année 1992, la cotisation annuelle des personnes non salariées ressortissant à la section professionnelle des notaires est portée à 15 748 francs. A l'intérieur de cette section professionnelle, la cotisation est répartie en deux fractions, une première égale à 7 874 francs par notaire, une seconde calculée proportionnellement aux produits de l'étude de l'assujetti.
Pour les autres professions libérales, la cotisation annuelle est fixée comme suit :
- officiers ministériels... 14 840 F
- médecins... 13 076 F
- chirurgiens-dentistes... 13 700 F
- pharmaciens... 13 200 F
- sages-femmes... 12 320 F
- vétérinaires... 13 774 F
- experts-comptables, commissaires aux comptes... 14 072 F
- architectes, ingénieurs et experts et conseils .... 13 520 F

Les cotisations peuvent être réduites sur demande de l'assuré, en fonction de son revenu net imposable, selon les barèmes suivants :
- Des trois quarts, lorsque le revenu est inférieur ou égal à 46 000 francs ;
- de la moitié lorsque ce revenu est inférieur ou égal à 77 500 francs ;
- d'un quart lorsque ce revenu est inférieur ou égal à 108 500 francs.

Décret nº 92-325 du 27 mars 1992, **Journal officiel du 1er avril 1992**, p. 4605.

Assurance invalidité-décès

■ Le montant annuel de la cotisation au régime obligatoire est porté de 638 francs à 656 francs pour 1992, dont 608 francs au titre de l'assurance invalidité-décès et 48 francs au titre de l'assurance-décès. Le montant de la pension d'invalidité est fixé à 37 340 francs par an, à compter du 1er janvier 1992 et le montant du capital-décès passe de 17 170 francs à 17 660 francs pour les décès survenus postérieurement au 31 décembre 1991.
Décret nº 92-351 et arrêté du 1er avril 1992, **Journal officiel du 2 avril 1992**, pp. 4752 et 4756.

LA COTE DES MOTS

Mailing

Cet anglicisme – voire faux anglicisme, nous le verrons – appartient à la fois au domaine de l'économie et à celui de la publicité. Il a donc été concerné par plusieurs arrêtés portant sur le vocabulaire de ces deux secteurs.

Dès 1973, l'administration ratifiait, dans un arrêté relatif à la terminologie économique et financière, le terme *publipostage* : «prospection, démarchage ou vente par voie postale». Dans le domaine de la publicité, les terminologues allaient prendre non sept jours, sept semaines ou sept ans de réflexion, mais une bonne dizaine d'années. Dans un premier temps (24-1-1983), l'équivalent officiellement proposé – *publipostage* – a été avalisé au sens de «prospection, démarchage ou vente par voie postale, comportant souvent l'envoi d'échantillons». Mais l'arrêté du 10 octobre 1985 relatif à l'enrichissement du vocabulaire de l'audiovisuel et de la publicité revenait sur cette définition pour la remplacer par la suivante : «moyen de communication publicitaire par voie postale».

Ce *publipostage* recoupe donc notablement ce que l'on appelle «vente par correspondance», et qui comporte l'envoi postal de catalogues plus ou moins volumineux où sont insérés des bons de commande... Dans son emploi usuel, *publipostage* équivaut donc soit à «envoi de courrier publicitaire», soit à «fait, action, d'envoyer du courrier publicitaire». En fonction du sens précis sous lequel on entend utiliser ce terme, il y a – on le voit – des synonymes possibles, qui peuvent éviter la répétition de ce mot acceptable.

L'anglais *mail* (courrier, poste) vient du... français *malle* («coffre»), qu'on retrouve dans *malle-[poste]*, nom de la voiture hippomobile qui assurait le transport du courrier. D'où l'expression *direct mail* utilisée par les anglophones pour désigner... l'activité qu'en Hexagonie on appelle, par un faux anglicisme, *mailing !*

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE AIR FRANCE ET LA SABENA, approuvé par le gouvernement belge le 4 avril et signé le 10 avril. Air France entrera dans le capital de la compagnie aérienne belge à hauteur de 37,5 % (*le Monde* du 7 avril).

NESTLÉ REMPORTE L'OPA SUR PERRIER. Nestlé et ses alliés ont annoncé le 6 avril qu'ils détenaient 57,6 % du capital de Perrier et 66,6 % des droits de vote, à la suite de l'OPA lancée le 30 mars (*le Monde* du 8 avril).

MANIFESTATION DE 25 000 AGRICULTEURS EUROPÉENS devant le Parlement européen à Strasbourg, le 6 avril, pour protester contre les négociations du GATT et les réformes de la politique agricole commune (*le Monde* du 8 avril).

SIGNATURE DE L'ACCORD ENTRE LA BNP ET LA DRESDNER BANK, le 6 avril, prévoyant des prises de participation croisées entre les deux établissements bancaires français et allemand (*le Monde* du 8 avril).

CHUTE DE L'INDICE NIKKEI. Les 7 et 8 avril, la Bourse de Tokyo atteignait son plus bas niveau depuis novembre 1986 ; la crainte de retraits des capitaux japonais précipite les autres marchés à la baisse. Changement de ton le 10 avril, l'indice Nikkei se reprend fortement (+7,5 %), entraînant les autres marchés. (*le Monde* des 9, 10 et 11 avril).

42e CONGRÈS DE LA CFDT, à Paris du 7 au 10 avril. A l'occasion de l'ouverture du congrès, Jean Kaspar, secrétaire général, lance un appel en faveur de la reconstruction du syndicalisme français. Malgré des contestations, les grandes options de Jean Kaspar sont confirmées (*le Monde* des 8, 9, 10 et 11 avril).

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE M. PIERRE BÉRÉGOVOY devant l'Assembée nationale, le 8 avril : la réduction du chômage, l'encouragement du travail à temps partiel, l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, la suppression du taux majoré de la TVA concernant l'automobile et les produits de luxe sont les principales mesures envisagées (*le Monde* du 10 avril).

... à l'autre

MARDI 14 AVRIL. Paris. Assemblée plénière du Conseil économique et social : présentation du rapport et projet sur la conjoncture économique au 1er semestre 1992.

Grande-Bretagne. Publication de l'indice de production industrielle en février.

Chine. Réunion annuelle à Pékin de la commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique, en présence de M. Boutros-Ghali (jusqu'au 17 avril). Le secrétaire général de l'ONU se rendra ensuite au Cambodge (jusqu'au 20 avril), puis en Thaïlande.

MERCREDI 15 AVRIL. Paris. Colloque «Santé des citoyens et réalités de la médecine» à La Villette, Cité des sciences et de l'industrie (jusqu'au 16 avril).

Etats-Unis. Publication de l'indice de production industrielle en mars.

Libye. Entrée en vigueur de l'embargo aérien et militaire contre la Libye décidé par le Conseil de sécurité le 31 mars.

Genève. Echéance fixée entre les Etats-Unis et la CEE pour tenter de conclure l'Uruguay round.

JEUDI 16 AVRIL. Paris. Situation des transitaires dans le nouveau contexte de l'instauration du grand marché intérieur au 1er janvier 1993 : Philippe Lacarrière, médiateur, remet ses conclusions au gouvernement.

Paris. Discussions entre banquiers et consommateurs sur un code de bonne conduite.

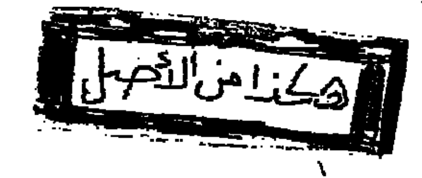
Paris. Grève à la RATP.

VENDREDI 17 AVRIL. Europe et Canada. Vendredi saint, marchés financiers fermés.

SAMEDI 18 AVRIL. Paris. «Journées nationales du bateau», Salon organisé par les professionnels du nautisme (jusqu'au 20 avril).

LUNDI 20 AVRIL. Europe et Canada. Lundi de Pâques férié, marchés financiers fermés.

Séville. Ouverture de l'Exposition universelle 1992, inaugurée par le roi Juan Carlos (jusqu'au 12 octobre).



L'essor entravé de la City

La place financière de Londres a connu en treize ans de pouvoir conservateur un cycle complet de transformation : déréglementation, succès, scandales, récession, reprise en main. Malgré ses excès et ses difficultés actuelles, ce secteur vital de l'Angleterre postindustrielle a des atouts pour l'avenir

LONDRES
correspondance

BUREAUX flambant neufs inoccupés, chantiers béants, magasins de luxe en liquidation, parkings désertés, promoteurs immobiliers groggy sous une masse de dettes... Si les arrogants gratte-ciel de Canary Wharf, la pièce maîtresse des Docklands, pouvaient courber le dos, la City attenante ressemblerait en ce printemps 1992 à un cortège funèbre. Pourtant, dans ce lieu, symbole des bouleversements de treize années de pouvoir conservateur, la récession n'effrite guère l'optimisme des financiers du cru.

Miracle ou mystification? Mystère en tout cas. Au bout du compte, c'est peut-être ici, au cœur de la plus ancienne et la plus importante place financière du monde que l'empreinte du «thatchérisme» est la plus profonde. C'est là que les objectifs pour lesquels la «dame de fer» s'est battue, avec sans doute le plus de conviction, lui ont survécu. La libéralisation tous azimuts des marchés, les privatisations, la redistribution des pouvoirs *via*, entre autres, OPA et coups de Bourse, forment un héritage lourd à assumer.

«Grâce à la droite, les leviers de commande sont désormais entre les mains des seigneurs de la finance. La City contrôle des pans entiers de l'économie britannique. Même la passion de l'argent a bonne presse dans ce pays qui s'est toujours méfié de la réussite matérielle», observe le journaliste Anthony Sampson, auteur d'une célèbre *Anatomie de l'Angleterre*.

Fidèle à sa légende, *«la vieille fille permissive»*, selon notre interlocuteur, a su profiter des richesses produites par la «révolution» conservatrice. L'envolée du chiffre d'affaires, l'afflux des mastodontes internationaux, la création de nouveaux marchés et de produits innovateurs sont autant de signes de succès.

Les «immigrants» se déversent pêle-mêle : aujourd'hui, la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), succursale d'instituts d'émission, et demain, qui sait?, la banque centrale de la CEE. La City s'affiche partout : golden boys, téléphones cellulaires, bars à vin, condominiums et traiteurs huppés... Londres est aujourd'hui la première Bourse d'Europe et attire une partie du volume des places continentales. Son poids est tel que ses dirigeants sont parvenus à faire saboter le projet d'interconnexion des Bourses européennes, «Euroquote». *«Nous sommes idéalement placés pour capter le développement spectaculaire des opérations financières, conséquence du grand marché»*, se réjouit Andrew Hugh-Smith, président du Stock Exchange.

COUPES CLAIRES • Faut-il croire ces panneaux publicitaires? Car il y a bien sûr l'envers de ce fragile décor de Mogador. Entre 1987 et 1991, 55 000 emplois ont été perdus dans le secteur financier; 20 000 devraient encore disparaître cette année, ramenant le total à 317 000. Aucun grand nom n'est épargné par les coupes claires pratiquées dans les rémunérations, les avantages en nature, les primes et notes de frais. L'austérité a succédé à l'euphorie.

Elle semble bien loin l'époque – c'est pourtant hier, le 26 octobre 1987, – où la première place boursière européenne tirait un trait sur un passé, fait de plus de trois cents ans d'habitudes. Le «Big Bang» résultait de trois grandes réformes : la suppression des commissions fixes sur le négoce de titres, la transformation des anciens agents de change *(brokers)* et contrepartistes *(jobbers)* en courtiers autorisés à effectuer des achats et des ventes pour leur compte, et enfin la permission pour les établissements étrangers de contrôler une société de Bourse.

Aussitôt les géants anglo-saxons et plus tard japonais s'engouffrent dans la brèche. Plus timorés, les Européens doivent se contenter des miettes. Des énormes «supermarchés» financiers, intervenant sur tous les compartiments du marché voient le jour. Le choc est violent pour une communauté tribale obéissant jusque-là aux rites particuliers de la parole donnée : *«My word is my bond»*.

CONNIVENCE • Depuis la mise au rencart des vieilles dentelles, des scandales en série ont défrayé et continuent de défrayer la chronique financière et judiciaire. Dans l'affaire Guinness, c'est la crème de la banque d'affaires Morgan-Grenfell qui est convaincue de délit d'initié pour avoir permis au dirigeant du groupe Ernest Saunders et à ses complices (condamnés depuis) de soutenir illégalement le titre lors de l'OPA sur Distillers.

La confiance traditionnelle envers la Banque d'Angleterre a été sérieusement écornée quand on a appris que celle-ci, au courant depuis les années 70 des activités frauduleuses de la BCCI, a attendu le 5 juillet 1991 pour fermer cet établissement à la comptabilité opaque, laissant sur le carreau plus de 12 500 déposants et un trou de quelque 60 milliards de francs! Et quelle meilleure illustration de la connivence tacite entre arbitragistes et banquiers que l'affaire Maxwell (*lire également en page 35*)? Un champ de ruines et de honte pour ces derniers qui, par âpreté au gain, *ont prêté jusqu'au bout à «Bob-le-menteur»*, au mépris des procédures normales d'analyse des risques.

Les accusations de malversation au Lloyd's, numéro un mondial de l'assurance, ont conduit des membres du club, pour la première fois, à refuser d'assumer les pertes suspectes de leurs syndicats. Les ardoises laissées par l'effondrement d'une série de *success stories* des années 80 dont les dirigeants se sont révélés de vulgaires filous, Polly-Peck, Brent-Walker, Barlow-Clowes, sont autant de désillusions pour les épargnants de la City.

> **Tout se passe comme si l'onde de choc du «big bang» n'avait fait qu'effleurer ce monde à part où la nouvelle société cohabite avec l'ancienne**

Derrière le discours libéral, les autorités resserrent les boulons. Le Financial Services Act est promulgué à la fin de 1988, érigeant en principe cette maxime : *«La réglementation suit le marché, pas l'inverse»*. Le Securities and Investment Board (SIB) est créé, pour superviser six Self Regulatory Organisations (SRD), représentant les différentes professions.

«Trop atomisée, trop juridique, trop coûteuse» : la législation, ainsi définie par un banquier français, déplaît à cet univers rétif à la paperasse. Les sauvegardes protégeant les petits investisseurs sont jugées inopérantes. *«Le respect scrupuleux des textes ne suffit pas à assurer le bon fonctionnement des marchés. Pas plus que l'arbitrage à l'amiable des conflits sous l'autorité morale de la Banque d'Angleterre»*, grogne-t-il. La mise en place de contrôles internes aux banques pour lutter contre les délits d'initiés, l'enregistrement de toutes les conversations entre brokers et clients, le renforcement, dans les banques d'investissement, de la «muraille de Chine» séparant le courtage du conseil en fusions et acquisitions ont gonflé les coûts fixes déjà alourdis par les investissements informatiques.

COUR DES GRANDS • *«La concurrence est une bonne chose, mais l'activité ne peut se développer que s'il y a rentabilité. Or trop de gens sont entrés sur le marché. Les marges dans un premier temps réduites sont pratiquement nulles sur certaines transactions comme les bons du Trésor ou le courtage»*, affirme Michael Hughes, économiste en chef de la Barclays-de-Zoete-Wedd.

Pourtant, malgré ces obstacles, chacun semble avoir trouvé ses marques. Les grandes firmes britanniques (Warburg, BZW, Kleinwort...) ont tiré leur épingle du jeu et s'offrent le luxe d'embaucher, d'innover, de se répandre à travers le monde. Si certaines filiales américaines (City Corp, Security Pacific, Chase) dépriment, d'autres comme Goldman-Sachs, pourtant éclaboussée par le scandale Maxwell, ou Morgan Stanley affichent une bonne santé. Malgré la crise économique japonaise, Nomura, Daiwa et consorts consolident leur position. Quant aux Français comme Paribas, Suez ou le Crédit lyonnais, l'achat de participations dans des maisons de taille moyenne leur permet de jouer sans trop de risques dans la cour des grands.

Les firmes traditionnelles, spécialisées dans les «niches» vivent le ralentissement conjoncturel sans état d'âme. Lazard, Cazenove, Rothschild et autres dépositaires historiques de la réputation de la City prospèrent. Tout se passe comme si l'onde de choc du Big Bang n'avait fait qu'effleurer ce monde à part où la nouvelle société cohabite avec l'ancienne.

Depuis 1979, le paysage s'est profondément transformé autour de la Banque d'Angleterre, l'orgueilleuse maison mère à l'ombre de la cathédrale Saint-Paul. La modernisation de la Bourse, l'internationalisation des mouvements de capitaux et l'ancrage à l'Europe monétaire sont passés par là.

La course engagée entre les capitaines de la finance pour le poste de gouverneur de l'Old Lady, vacant l'an prochain, la bataille pour la localisation du siège du futur institut d'émission européen ont davantage passionné la City que les résultats des élections du 9 avril. Serein, Michael Hughes confie avec un clin d'œil : *«Margaret Thatcher pouvait à la limite se passer de nous parce qu'elle jouissait d'un excédent budgétaire. Même vainqueur du scrutin législatif, John Major devra nous parler avec des gants. Car il faudra bien l'aider à combler le trou des dépenses publiques.»*

Marc Roche

Alerte sur l'industrie américaine

Suite de la page 31

La prise de conscience est parfois hésitante. Il est ainsi difficile d'identifier les sentiments exacts de Hans Naumann rencontré dans son usine (récemment acquise), de machines-outils pour l'industrie ferroviaire, située à Troy, sur les bords de l'Hudson, dans l'Etat de New-York : *« Au Japon, dans une usine comme celle-ci, les machines ont sept ans d'âge en moyenne, en Allemagne neuf ans, ici, elles ont entre quinze et vingt ans »*, explique-t-il en faisant visiter ses ateliers.

Cet ingénieur allemand, repreneur d'entreprises, installé aux Etats-Unis depuis belle lurette et qui n'a aucune envie de retourner en Europe (*« Ici il y a de la place... »*), porte un jugement ambigu sur la situation du pays : l'assise industrielle s'est trop réduite ; les bons résultats à l'exportation ne doivent pas faire illusion, étant dus pour l'essentiel à la faiblesse du dollar ; la crise n'a rien d'une récession ordinaire, il faut absolument revitaliser l'industrie... Mais notre homme corrige : *« Dans ce pays, lorsque une difficulté est reconnue par l'opinion et le législateur, c'est comme si la solution était trouvée. »*

ADAPTATION • Confiance donc, et qui grandira évidemment si les indices continuent de s'améliorer. Il suffit d'orienter le projecteur vers les entreprises aux performances brillantes, de se rappeler le rétablissement de la sidérurgie ou de l'industrie chimique, de ne pas perdre de vue les appréciables gains de productivité enregistrés au cours des cinq dernières années, de se laisser raconter l'une ou l'autre *success story*, telle celle, superbe, de Harley Davidson.

A Pittsburgh, le Duquesne-Club, le plus ancien de la ville, respire la prospérité avec ses innombrables salons, fumoirs et suites décorés avec raffinement. Dennis Unkovic, avocat d'affaires et spécialiste écouté du Japon, raconte la métamorphose de sa ville, des crassiers de la sidérurgie aux salles blanches de la high-tech, son internationalisation, comme une démonstration de la capacité d'adaptation de l'industrie américaine. Sans nier les problèmes de la nation, il croit qu'à l'instar de ceux de Pittsburgh ils sont déjà largement résolus. *« Ici, de 1978 à 1981, nous avons perdu 100 000 emplois ; en 1991, ils étaient récupérés. Les Etats-Unis ignoraient ce qu'était la concurrence. Quand celle-ci est arrivée, ils n'ont pas compris. Ils se sont adaptés et nous sommes beaucoup plus compétitifs aujourd'hui qu'il y a dix ans. »*

CARTON JAUNE • A Rochester, sur les bords du lac Ontario, les dirigeants d'Eastman-Kodak, le géant de la photographie, ne semblent pas loin de croire, eux aussi, que la zone de tempête est pour l'essentiel traversée, qu'ils ont opéré à temps leur révolution technologique. Jusque-là, à l'abri de la concurrence, Kodak a vu surgir en 1982, tels des assaillants dévastateurs, les Japonais et leur caméra « tout électronique ». *« Il nous a fallu dix ans pour évaluer l'impact de l'électronique sur notre métier »*, reconnaît William Fowble, le vice-président du groupe.

Dix ans de difficultés, de piétinements ; la recherche d'une nouvelle culture d'entreprise, en essayant néanmoins de préserver les principaux atouts du fonds de commerce, en l'occurrence le film chimique dans la célèbre boîte en carton jaune. *« Nous ne sommes pas seulement conscients de la nécessité d'un changement, nous savons comment changer et nous sommes en train de le faire »*, affirme William Fowble. Production plus flexible, qualité, écoute plus attentive du client : des recettes connues ; ce qui évolue c'est le degré de motivation.

Les dirigeants du groupe mettent l'accent sur l'internationalisation : Kodak est présent en Europe depuis un siècle et ses ventes y représentent 60 % de celles réalisées aux Etats-Unis. Ce qui est nouveau, ce sont les alliances : Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine et Kodak ont récemment racheté ensemble Sterling. Surtout, c'est en coopération avec Philips que Kodak sort cette année son joker, le CD Photo : le film classique, que l'on continuera si l'on souhaite à tirer sur papier, pourra aussi être transcrit sur disquette, puis, par le truchement d'un lecteur compact, fabriqué par Philips, projeté sur un écran de télévision ou d'ordinateur. Dès l'été prochain, le produit sera lancé aux Etats-Unis, en Europe, au Japon. Kodak a misé gros, mais se montre confiant.

COUVEUSE • A l'autre bout de l'Etat, à mi-chemin entre New-York et Montréal, se trouve Troy et, greffés sur le célèbre Institut polytechnique de Rensselaer, quelques-unes de ces organisations qui, dans tout le pays, poussent comme des champignons pour apporter la bonne parole technologique, promouvoir l'esprit entrepreneurial. Ainsi, le North East Manufacturing Technology Center (NEMTC) s'efforce de diffuser auprès des PME les méthodes de production, les technologies conçues dans les laboratoires fédéraux. Ses ingénieurs de terrain sillonnent les routes. Le budget reste modeste en raison des réticences fédérales, commente Marc Tebbano, le directeur du centre, mais l'Etat de New-York a décidé d'apporter son écot.

Toujours à Rensselaer, à 100 mètres du NEMTC, l'*incubator*, une couveuse où les jeunes entreprises viennent se faire materner. *« Il y en avait une dizaine en 1980, on en compte aujourd'hui quatre cent cinquante »*, raconte Mark Rice, le directeur, qui est aussi le président de l'association nationale. Ce brillant manager croit au renouvellement du tissu industriel par le biais des PME : *« Depuis vingt ans, la plupart des emplois créés l'ont été par des PME. Dans le classement établi par* Fortune, *un tiers des cinq cents premières entreprises américaines sont nouvelles et ce sont souvent des PME qui ont grandi. L'*incubator *est là pour les abriter pendant la période de démarrage, mais aussi pour leur fournir des services, leur trouver des financements, les faire profiter de nos relations »*.

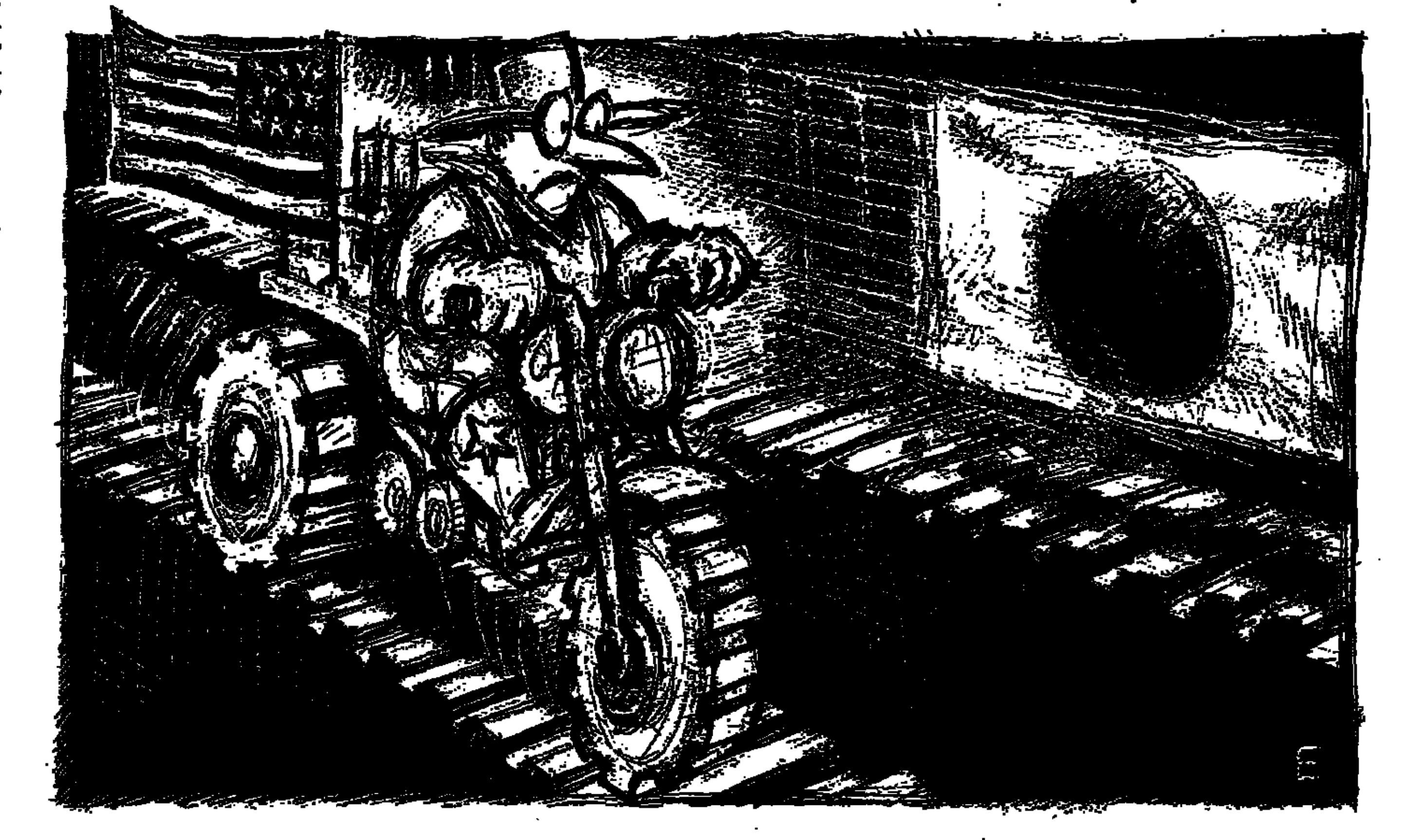
> **“Nous avons besoin d'une politique industrielle (...). Nous n'investissons pas assez (...). Ce pays manque de leadership”**
>
> Raymond Reaves.

INCUBATORS • Tous les *incubators*, Mark Rice en convient, ne fonctionnent pas aussi bien que celui de Rensselaer, qui bénéficie de la proximité de l'université : *« La majorité, souvent parce qu'ils sont trop jeunes, sont inefficaces. Et puis ils souffrent souvent d'être politisés. On y accueille ou on garde une entreprise pour faire plaisir à un notable »*.

Mark Rice croit pourtant aux réseaux pour aiguiser une compétitivité défaillante. Il applaudit lorsqu'on évoque SEMATECH, le consortium créé en 1987 par une quinzaine de grandes sociétés avec l'appui des autorités fédérales pour enrayer le déclin de l'industrie des semi-conducteurs. Les résultats de SEMATECH, qui bénéficie d'un budget annuel de 200 millions de dollars, sont controversés, comme le sont en Europe ceux d'ESPRIT ou de JESSI, mais le consortium a contribué à redonner du tonus à une industrie qui connaissait alors une grave baisse de régime.

L'addition de ces bonnes volontés suffira-t-elle à rendre sa pugnacité à l'industrie américaine ? Comme d'autres, Raymond Reaves, le directeur de l'*Allegheny county planning department* ne le croit pas. Ces efforts, il les juge dispersés, brouillons : du bricolage, sans vision globale. *« Nous avons besoin d'une politique industrielle*, dit-il. *Nous n'investissons pas assez, nous laissons passer des occasions stratégiques, ainsi le train à sustentation magnétique, conçu ici mais développé en Allemagne et au Japon. Ce pays manque de leadership. Nous sommes une minorité à penser ainsi, mais c'est une minorité grandissante. »*

Philippe Lemaître



L'équipée sauvage de Harley-Davidson

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Pour ceux qui la chevauchent, la Harley a un cœur, une âme, une voix de basse profonde qui fait ressembler le bruit des autres motos à celui d'une machine à coudre. Pour beaucoup d'entre eux, la Harley-Davidson c'est le symbole de l'Amérique réelle. » Pour évoquer cette *success story* de l'industrie nationale, la plume parfaitement maîtrisée de Jill Krutick, la jeune femme réservée de Samonon Brothers, qui vient de publier une série d'études (encourageantes) sur l'industrie des loisirs, se fait soudainement lyrique. Au-delà de la magie un peu brouillée, parce qu'assagie, des « gros cubes », c'est la belle histoire d'une reconquête et c'est en cela qu'elle séduit outre-Atlantique.

Aujourd'hui les grosses cylindrées (plus de 850 cc) qu'affectionnait Marlon Brando sortent plus rutilantes que jamais de l'usine d'York, en Pennsylvanie. Pourtant, en fait d'équipée sauvage, c'est une vraie descente infernale qu'a vécue l'entreprise au début des années 80. Chaînes de production obsolètes, qualité défaillante, impuissance face à la déferlante japonaise, sa part de marché s'est trouvée ramenée à 23 % des ventes des « superbikes ». En 1981, quand treize de ses *managers* l'ont achetée au groupe AMF (American Machine and Foundry) pour 81 millions de dollars, Harley-Davidson semblait prête, comme tant d'autres, a être happée par la concurrence japonaise.

En dix ans le redressement a été spectaculaire, et la firme de Milwaukee, dans le Wisconsin (où l'on produit toujours les moteurs, l'assemblage ayant lieu à York), taille à son tour des croupières aux géants nippons. Avec au départ, il est vrai, l'aide des autorités de Washington : les producteurs japonais ayant refusé de s'autolimiter, le président Ronald Reagan imposa pour cinq ans (1983-1988) un droit compensateur sur les importations de grosses machines. La démonstration fut ainsi faite de l'utilité d'une législation commerciale musclée !

Le marché américain de la motocyclette (5 milliards de dollars) demeure dominé par Honda, Yamaha, Kawasaki et Suzuki ; mais la part de Harley-Davidson a plus que quadruplé, bondissant de 4,1 % en 1985 à 17,4 % en 1990, alors que, dans le même temps, celle de Honda revenait de 58,5 % à 27,4 %. Dans le segment des motos de plus de 850 cc, celui où l'entreprise américaine opère, Harley, avec 62 % des ventes en 1990, domine désormais le marché.

A LA JAPONAISE • Les ingrédients du succès sont ce que l'Amérique voudrait retrouver dans l'ensemble de son industrie : une modernisation constante de l'appareil de production grace à un important effort d'investissement, l'amélioration parallèle de la productivité, l'accent sur la qualité et la fidélisation de la clientèle (création de cercles de qualité, de « groupes technologiques » à l'usine d'York), une gestion des stocks serrée, à la japonaise (le « juste à temps »).

« Nous avions une image de mauvais garçons qui avait des effets négatifs sur le plan commercial. Nous nous sommes employés à la corriger, en montrant nos clients tels qu'ils étaient : avides de liberté mais pas de mauvais coups. Nous nous sommes rapprochés d'eux, notamment en créant un club, le Harley Owner's Group (HOG), qui organise des rallyes. Résultat, 96 % de ceux qui possèdent une Harley veulent en racheter », raconte Steven Piehl, le directeur des relations publiques.

Le marché intérieur ayant provisoirement tendance à faiblir, Harley s'est tourné vers l'exportation, augmentant ses livraisons de 23 % par an au cours des cinq dernières années (19 320 en 1990 au lieu de 6 800 en 1986). L'entreprise possède des filiales commerciales en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Japon. Cependant, Jill Krutick déplore qu'Harley n'aie pas l'intention, pour l'instant, de se doter d'une unité de production à l'étranger.

« Notre principal problème c'est de produire suffisamment pour suivre la demande », souligne Steven Piehl. A York, le nouvel atelier de peinture ainsi que la dernière ligne de production – l'atelier mobile a remplacé la chaîne traditionnelle – devrait permettre d'y parvenir. Harley-Davidson, qui vend également à ses fans vêtements et accessoires (une partie non négligeable du chiffre d'affaires), a produit 62 500 motos en 1990 et espère bien atteindre le seuil des 100 000 vers 1996-1997. *« La politique de niche conduite par Harley s'est révélée gagnante. Le nom de Harley reste magique »*, conclut Jill Krutick.

Ph. L.

La déroute des semi-conducteurs

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Amérique, tes puces f... le camp. » Tel est le message, préoccupant, qui ressort d'une étude sur « L'état de l'industrie américaine des semi-conducteurs en 1991 » publiée en janvier dernier par les services de l'expansion économique de l'ambassade de France à Washington.

On y découvre des entreprises très performantes (la croissance moyenne annuelle de l'ensemble des compagnies américaines entre 1985 et 1990 a atteint 19,2 %), consacrant des budgets importants à la recherche (en 1990, entre 8 % et 20 % du chiffre d'affaires), consentant un effort d'investissement considérable (en moyenne, plus de 13 % du chiffre d'affaires), bref peu atteintes par la somnolence que l'on reproche souvent à l'industrie américaine, mais néanmoins menacées car les Japonais sont encore meilleurs !

Résultat, en 1990, les trois principaux producteurs mondiaux de circuits intégrés sont japonais (NEC, Toshiba, Hitachi). Le premier américain, Intel, qui, il est vrai, progresse de façon spectaculaire (croissance annuelle de 23,5 % entre 1985 et 1990), au point de talonner Hitachi, n'est que quatrième. Motorola, également très performant, vient ensuite, à la cinquième ou sixième place selon les classements.

Au total, la part du marché mondial des semi-conducteurs détenue par des entreprises américaines, qui était de 60 % en 1980, est tombée à 35 % en 1989 pour légèrement se redresser à 36,5 % en 1990. Une diminution de 1 % équivaut à une perte de 3 000 emplois. Dans le même temps, la part occupée par les Japonais a bondi de 30 % en 1980 à 52 % en 1989 pour repasser juste au-dessous de la barre des 50 % en 1990. La pause constatée en 1990 dans le recul américain semble davantage imputable à des fluctuations passagères du marché (la chute du prix des mémoires qui a affecté surtout les Japonais) qu'aux résultats d'une réaction américaine.

DOMINATION • Quels sont les raisons du déclin américain ? M. Francis Guastavino, l'auteur de l'étude, énumère la forte intégration verticale des groupes japonais que l'on ne rencontre que dans peu de compagnies américaines (Motorola, Texas Instruments, Harris, AT&T et NCR sont les principales exceptions) et qui permet de mieux amortir les effets des aléas du marché des semi-conducteurs, la délocalisation des fabricants d'appareils électroniques vers l'Asie et, surtout, la stratégie de domination mise en œuvre par les Japonais.

Celle-ci implique :

1) Un effort considérable (R-D) pour améliorer les technologies utilisées et donc la qualité des composants.
2) Une spécialisation à outrance pour la production d'un composant important, à savoir les mémoires dynamiques DRAM avec la volonté de dépasser les Américains dans ce segment du marché.

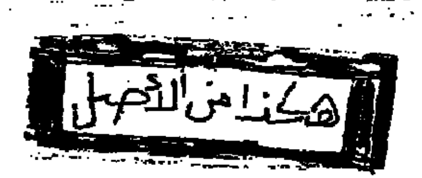
« ... Fin 1980, les Japonais donnaient le coup de grâce aux Américains lorsque NTT et NEC annonçaient leurs premiers prototypes de DRAM 256 kilobits, alors que les Américains bataillaient toujours avec la 64 kilobits ».

3) Le soutien sans faille du ministère japonais du commerce international et de l'industrie.
4) Une politique d'investissement aux Etats-Unis, privilégiant le profit rapide, moins tournée qu'au Japon vers le long terme et l'introduction de nouveaux produits.

Quoique moins rapide, l'érosion de la suprématie américaine en matière d'équipements et de matériaux pour la fabrication de semi-conducteurs est au moins aussi inquiétante. En 1980, les neuf premiers fabricants d'équipements de la planète étaient américains. En 1990, sur les six premiers, un seul (le troisième, Applied Materials) demeure américain. Pour la première fois, en 1990, la part du marché mondial des fabricants d'équipements japonais a été supérieure à celle des Américains. Une évolution qui intervient dans un marché en pleine expansion : plus de 9 milliards de dollars en 1990, au lieu de 2 milliards dix ans plus tôt.

Pire, s'agissant des équipements lithographiques lesquels, souligne l'étude, sont déterminants pour le progrès dans la fabrication des circuits intégrés, les Japonais devancent de très loin les Américains avec 74 % du marché. En ce qui concerne les matériaux, en particulier le silicium, les Américains sont très largement sortis de la production. Cette dépendance dans ce double secteur des équipements et des matériaux a été aggravée par de nombreux rachats de compagnies américaines par des groupes japonais, voire européens.

Ph. L.



Goldman Sachs englué dans la débâcle Maxwell

La filiale internationale de la grande banque d'affaires new-yorkaise s'était imprudemment engagée aux côtés de Robert Maxwell. Elle fait l'objet d'une enquête sur d'éventuelles manipulations de cours en faveur du magnat défunt. Rude coup pour une vieille maison qui proclame son éthique haut et fort

LONDRES
Correspondance

« *JE déclare clairement que nous ne sommes en aucun cas mêlés à la manipulation du cours en Bourse de compagnies appartenant à M. Maxwell. Nous n'avons pas tiré parti des avoirs de retraites ou participé à d'autres activités de nature conspiratrice.* » Eugene V. Fife, PDG de Goldman Sachs International, cache sous son apparence lisse d'*investment banker* américain amène et dur une certaine nervosité. Surtout quand on aborde l'affaire Maxwell.

La banque new-yorkaise est en effet la cible d'une enquête du bureau des fraudes britanniques (SFD) visant de possibles *«manipulations de cours»* des titres de Maxwell Communication Corporation (MCC) au printemps 1991. Goldman Sachs a vendu des titres MCC à des sociétés *off-shore* basées au Liechtenstein et en Suisse qui étaient en fait des coquilles vides créées par Maxwell uniquement pour soutenir les cours de ses actions. Entre mars et avril, le cours de l'action MCC, qui languissait à 150 pence, avait monté en flèche de manière suspecte jusqu'à 240 pence. Apparemment, la maison de courtage se serait contentée d'assurances verbales du magnat comme quoi celui-ci n'avait rien à voir avec ces deux compagnies-écrans.

PÉNIBLE • Le cabinet-comptable Arthur Andersen, chargé de la liquidation des intérêts privés de Robert Maxwell, a découvert qu'à sa mort ce dernier contrôlait en fait 83 % des titres MCC et non pas 68,15 %. *« Contrairement à ce qu'affirme une certaine presse, nous n'avons jamais été un conseiller stratégique de Robert Maxwell. Nos relations étaient purement commerciales... »* La confession de « Gene » Fife sur la « Maxwell connection » ne va guère plus loin : *« Cette affaire n'affecte qu'une partie infime de nos activités... mais c'est pénible... »*

Voilà tout, en effet. « *Mr Chairman* » se laisse difficilement percer à jour, à l'image de Goldman Sachs, fondée à Wall Street en 1869 par un instituteur allemand. Pas question de dévoiler les pertes subies par Goldman sur MCC et sur Mirror Group Newspapers, les deux sociétés cotées du groupe Maxwell.

Comment expliquer qu'une des institutions les plus vénérables de la finance mondiale, qu'une des banques d'affaires américaines les plus réputées pour son sérieux, sa méfiance, sa discrétion, ait été l'un des architectes de la formidable mystification Maxwell ?

Pour Gavin Shreeve, rédacteur en chef du mensuel *The Banker*, cette saga financière impose une remontée dans le temps et une lecture attentive des années 80, celles de la déréglementation financière tous azimuts, de la spéculation effrénée. Pour comprendre comment Goldman Sachs est devenu le principal *market maker* de MCC, le premier courtier des transactions effectuées pour la clientèle, mais également pour son propre compte, il faut comprendre la robustesse des liens entre Robert Maxwell et Eric P. Sheinberg, responsable de l'ensemble des opérations de marché de Goldman Sachs.

Après l'acquisition de l'éditeur américain MacMillan en 1989, Robert Maxwell accepte l'offre de Goldman Sachs de lancer l'école de langues Berlitz sur le marché américain, opération à l'occasion de laquelle il devient l'intime du banquier new-yorkais. Constamment entre deux Concorde, Eric Sheinberg devient un habitué du neuvième étage « présidentiel » de Maxwell House. Les deux hommes partagent le goût du jeu, la rouerie, et s'accommodent mal du ton subtil prisé dans la City. Tant que la boulimie d'achats de Robert Maxwell remplit les caisses de Goldman Sachs, son compère ferme les yeux sur les signes avant-coureurs de la crise du groupe de New Fetter Lane.

« MCC était un de ces titres volatils grâce auquel les opérateurs peuvent gagner beaucoup d'argent. C'est pourquoi les banques ont maintenu les robinets du crédit ouverts jusqu'au dernier moment. Maxwell impressionnait par sa force physique, son moral d'acier, son sens théâtral », nous explique Gavin Shreeve.

Dans sa biographie, *The Outsider*, dont Robert Maxwell était parvenu à faire interdire la publication, Tom Bower va plus loin : *« L'hyperactivisme de son client enchantait Sheinberg. Maxwell bien sûr exigeait obtenir quelque chose en échange pour les affaires qu'il confiait à Sheinberg. En clair, un soutien du titre MCC. »*

MÉTASTATIQUE. • Résultat : le portefeuille MCC de Goldman connaît une progression métastatique. En août dernier, il totalise 143 millions de livres (1,4 milliard de francs), dont 106 millions de garanties sur des prêts. Un mois plus tard, le titre plonge, la dette s'enfle, Maxwell n'a toujours pas remboursé les prêts à sept jours consentis en mars ! Début octobre, le Management Committee (comité de direction), l'instance suprême, réuni en session de crise sous la présidence des coprésidents, Robert Rubin et Stephen Friedman, décide de lui couper les vivres. Fin octobre, Goldman procède à un délestage de ses actions MCC, accélérant la dégringolade du cours. La suite, on la connaît : la mort de Maxwell, les révélations sur la dilapidation des fonds de pension. Un champ de ruines pour la banque new-yorkaise qui avait offert au fondateur de MCC et du Mirror Group Newspapers toute la palette de ses services.

« Eric P. Sheinberg-General Partner »... Goldman Sachs est l'une des rares maisons de titres à avoir préservé une structure partenariale. Ses cent quarante-six associés sont responsables sur la totalité de leur fortune personnelle mais se partagent l'intégralité des bénéfices (estimés à 1 milliard de dollars en 1991). Le mastodonte aux 3 milliards de dollars de fonds propres emploie six mille cinq cents personnes à travers le monde. Chaque visiteur se voit remettre une copie des *« quatorze points de conduite »*. Une véritable bible, dont le septième commandement proclame : *« Il n'y a pas de place chez nous pour ceux qui mettent leurs intérêts propres avant ceux de l'entreprise et ceux des clients. »*

« Un type capable et un bon leader » : c'est ainsi que John Weinberg, le *« vieux sage de Wall Street »* qui était alors aux commandes, avait justifié le choix d'Eugene Fife en 1986 pour diriger l'antenne européenne. La place de Londres est alors en plein « big bang ». Mais, tandis que les géants de la finance, britanniques et étrangers, se jettent sur les intermédiaires condamnés par la déréglementation et gonflent démesurément leurs effectifs, cet ancien lieutenant de l'US Air Force, spécialiste des « fusions et acquisitions », se montre d'abord prudent. Mais devant le formidable développement des transactions (malgré le « typhon » d'octobre 1987) et la concurrence sauvage sur le marché européen, il y a urgence à frapper, à étonner, à décontenancer. Une sorte de Goldman Sachs à rebours se crée petit à petit sur les bords de la Tamise.

ABUS DANGEREUX • Pour établir son leadership en Europe, Eugene Fife brûle de zèle. Fusion ICI-Fujitsu, Ford-Jaguar ou British Airways-British Caledonian, défense victorieuse d'ICI, convoité par Hanson, de Racal Electronics, visé par Williams Holdings, grandes privatisations... La participation à toutes les opérations les plus prestigieuses du redéploiement industriel britannique crée des stars : les Eric Sheinberg, Donald Opatrny et John Thornton, l'économiste en chef Gavyn Davies, oubliant la tradition « couleur muraille » défendue par John Weinberg, foncent sans retenue. Les conseillers internationaux réputés – lord Griffith, ex-conseiller de Margaret Thatcher, Jacques Mayoux, ex-PDG de la Société générale (France), Romano Prodi, ancien président de l'IRI (Italie) – ont pour eux l'expérience d'affaires européennes. Le nouveau siège social de Peterborough Court, qui contraste avec la vétusté du QG de Wall Street, symbolise un « profil haut » totalement étranger à la culture goldmansaxienne.

Attention, abus dangereux. Les armes de Goldman Sachs *International*, celles qui ont cours dans la guerre de Wall Street, où tous les coups sont permis, ébranlent le Stock Exchange. Lord White, le bras droit de lord Hanson, qui tentait l'an dernier de prendre le contrôle du géant chimique ICI, a vu un beau jour sa vie sentimentale étalée à la « une » des tabloïds. Derrière ce déballage, certains ont cru reconnaître la « patte » de « Goldman », conseil d'ICI. *« Ce n'est pas dans nos mœurs »*, proteste-t-on chez Goldman Sachs.

Les succès de la banque d'affaires américaine a fait bien des envieux, qui se réjouissent aujourd'hui de la déroute Maxwell. Cette *« pénible »* affaire n'entame pourtant en rien l'assurance d'Eugene Fife. Rien n'arrêtera Goldman Sachs : *« Notre ambition est simple : être les premiers sur chaque marché local, être le leader en Europe. »*

Marc Roche

Un américain à Paris

« Goldman Sachs, c'est le cadet de nos soucis », affirme, désinvolte, un associé gérant de Lazard Frères. Et pourtant, en l'espace d'un an, dans le domaine des fusions-acquisitions sur le marché français, Goldman Sachs est passé du cinquième au troisième rang.

Ce n'est pas le nombre mais l'importance des transactions qui étonne : le britannique Warburg s'est illustré dans le rapprochement des assureurs Sun Life et UAP, l'américain Salomon Brothers dans celui d'Executive Life avec la MAAF et Altus (groupe Crédit lyonnais). Quant à Goldman Sachs, il a notamment conseillé l'américain Square D lors de son rachat par Schneider.

Les banques d'affaires anglo-saxonnes sont donc plus présentes dans les transactions dites « transfrontalières », où elles représentent l'acquéreur étranger, plutôt que dans les opérations franco-françaises. Faute sans doute d'un réseau qu'elles n'ont pas encore constitué.

Pour cela Goldman Sachs s'est lancé à la conquête de l'Europe. Il vient même d'être nommé conseiller du gouvernement russe pour les investissements étrangers.

« Ce sont les seuls qui peuvent se considérer comme une banque d'affaires anglaise », reconnaît l'un des concurrents français, Jean-Luc Biamonti, vice-président de Clinvest, la banque d'affaires du Crédit lyonnais. Et d'ajouter : *« Ce n'est pas encore tout à fait le cas en France. »*

Pour Goldman Sachs, la pénétration d'un marché doit se faire de manière discrète et sans choquer. *« La tortue qui se hâte lentement »*, telle était l'une des phrases favorites de l'ancien président du groupe, John Weinberg. En France, Goldman Sachs a fait appel en 1988 à Jacques Mayoux, ancien président de la Société générale, ancien directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole et ancien président de Sacilor. Et ce dernier leur a apporté comme première affaire la vente du papetier Aussedat-Rey. *« Quand je suis entré, il n'y avait que deux ou trois Français, aujourd'hui l'équipe en comprend une quinzaine. »*

Plus d'une quinzaine de transactions ont été réalisées en trois ans, la dernière en date ayant été la vente de la participation détenue par la famille Maus dans le Printemps. Le choix final du groupe Pinault comme acquéreur a laissé un goût amer au vendeur. Mais le principe de Goldman Sachs – ne jamais participer à une opération inamicale – était sauf, puisqu'il était du côté du vendeur.

La culture américaine de Goldman Sachs risque pourtant de se heurter en Europe au problème du conflit d'intérêts. Si en matière de fusions-acquisitions outre-Atlantique, voire en Grande-Bretagne, Goldman Sachs s'est contenté de faire des transactions, du conseil, ces activités ne suffisent peut-être pas pour réussir en France, en Italie et même en Allemagne, quand on connaît l'importance des liens entre la banque et l'industrie.

Pour réussir, il lui faudra peut-être prendre des participations dans les sociétés. Au risque, sinon, de voir sa présence sur le Vieux Continent se cantonner aux îles Britanniques. Mais est-ce vraiment l'Europe ?

Dominique Gallois

Tapie de ville, Tapie des champs

Suite de la page 31

Car, à y bien regarder, on en trouve dans tous les coins de France, de ces «self made men» collectionneurs d'entreprises en difficulté, qui, à force d'audace, de talent – et parfois de «magouilles» – se sont constitué un petit empire... sans même parler des grands ancêtres, comme les frères Willot – moins médiatiques mais tout aussi efficaces, – aujourd'hui tombés dans l'oubli, après avoir écumé le textile français dans les années 70.

GLOIRES RÉGIONALES • Qu'ils soient alsacien, bordelais ou breton, spécialisés dans la porcelaine, le travail temporaire ou le transport, qu'ils cultivent ou au contraire récusent la ressemblance avec le maître du genre, tous ces «petits Tapies locaux» sont, chacun dans leur spécialité, des gloires régionales et nombreux sont ceux, qui, comme l'original, «font» aussi dans le sport ou la politique.

De la douzaine de «Tapie des champs» retenus, après enquête par les correspondants régionaux du *Monde*, se dégagent quelques «types purs» ou presque *(lire ci-dessous)*. Jean-Michel Perhirin, le Breton, cultive d'ailleurs volontiers l'analogie, au contraire du Vosgien Alain Thirion, le plus connu, qu'agace toute référence au «modèle». Marc Braillon à Grenoble ou Clément Fayat à Bordeaux correspondent eux aussi au prototype de ces brasseurs d'affaires, hauts en couleur qui peuplent le paysage industriel.

DALLAS • Ils ne sont pas les seuls. Ainsi à Montpellier, Jean-Edouard Robert, surnommé «JER», semble sorti tout droit d'un «Dallas» languedocien. Après un parcours scolaire des plus modestes, il est simple vendeur aux établissements Duroc (bouchons et matières plastiques) dans la région parisienne, lorsqu'il crée, à vingt-cinq ans, sa première entreprise, la SNAP, qui, quelques années plus tard, rachète, avec un groupe allemand... les mêmes établissements Duroc, son premier employeur!

Après ces débuts prometteurs, «JER» se lance dans l'innovation avec un prototype d'analyseur de sang, inventé par de jeunes chercheurs de Sartrouville. Il crée la société ABX et l'installe en 1987 à Montpellier, empochant au passage de conséquentes subventions, pour la revendre deux ans plus tard au groupe pharmaceutique suisse Roche, en prenant soin d'en conserver 10 % du capital et... la direction.

Suivent une série de participations dans des activités aussi diverses que la crevette, le vélo, ou l'analyse d'images médicales, dont le seul point commun est l'innovation. Aujourd'hui l'empire de «JER», quarante-deux ans, déborde largement ABX et ses deux cent cinquante salariés et s'étend jusqu'à Bordeaux, Lorient et même Grenoble. Direct, fonceur, plus créateur que simple repreneur de «canards juteux», Jean-Edouard Robert, en bon «Tapie», a, bien entendu, le goût du sport et des défis : en 1982, il a financé un motard, Michel Guillet, dans le Paris-Dakar.

ROMAN • Autre roman à succès, mais en train de virer à l'aigre, celui de Jean-Michel Aulas, patron de la CEGID à Lyon. Un «vrai faux Tapie», celui-là! Vrai pour son sens des affaires et de la communication, son goût des défis et du sport – il préside le club de football de l'Olympique lyonnais et a sponsorisé Alain Prost. Faux parce que son groupe, qui compte aujourd'hui près de huit cents personnes, est resté centré autour de son métier de base, l'informatique, même si sa diversification à grande vitesse dans les services financiers, le travail temporaire, la maintenance d'ordinateurs, etc., a pu donner une impression d'éparpillement. Après des années d'une réussite presque trop belle pour être vraie, il souffre aujourd'hui dans son «image» de trois revers cumulés : l'échec de la tentative de reprise de son concurrent CCMC en 1987, la chute de son cours en Bourse et l'élimination de l'OL, de la coupe d'Europe par un club turc.

Plus typique peut-être, mais moins heureux, Jacques Simon Bigart, quarante-six ans, a, lui, défrayé la chonique alsacienne des «sauveurs» d'entreprises. Antiquaire de formation, il est passé successivement de la fabrique de copies de meubles anciens, à la production d'outils coupants, pour finalement se lancer dans le textile, reprenant de 1975 à 1988 une dizaine d'entreprises locales. La dernière lui a été fatale : Cernay, neuf cent cinquante salariés, était-elle trop grosse ou trop malade? La société a déposé son bilan en novembre 1991. Jacques Simon Bigart y a englouti, dit-il, 30 millions *«de sa fortune personnelle»*, échec qu'il considère, avec philosophie, *«comme une sanction de la vie économique»*. Il est vrai qu'il conserve, jusqu'à nouvel ordre – et clarification par les syndics, – la propriété du patrimoine immobilier...

LES INCONNUS • Reste les vrais inconnus de la France profonde, les petits, tout petits entrepreneurs aux dents longues qui seront peut-être les vrais Tapie de demain. Georges Médard, quarante ans, et une silhouette – trompeuse – de gauchiste, a secoué la porcelaine de Limoges, en redressant d'abord l'entreprise familiale puis une autre manufacture en perdition, revendue avec profit dix ans plus tard, avant de s'attaquer à une marque plus prestigieuse : les porcelaines Giraud.

Daniel Auclerc, quarante-trois ans, vient, lui, de reprendre la plus ancienne manufacture de tapis d'Aubusson, dans la Creuse, après s'être engagé dans nombre de PME limousines. Norbert Dentressangle, de Saint-Vallier (Drôme), est surnommé le «Tapie du transport» pour avoir repris une bonne quinzaine d'affaires depuis 1987 à la faveur de la déréglementation du transport routier. Enfin, Vincent Martin, un ingénieur mécanicien de formation, totalement obscur, n'en contrôle pas moins huit entreprises – dont quatre dans la Loire, – dans des secteurs aussi divers que l'isolation des bâtiments, la tôlerie fine pour l'électronique, les rayons de bicyclettes et l'équipement des étables...

MYTHE • Il faut se rendre à l'évidence : Bernard Tapie n'est pas unique en son genre. Paradoxalement, le mythe en ressort renforcé. Car si le modèle est banal, l'original reste inégalé. Aucun de ses émules n'approche même de très loin sa renommée, son entregent ou son bagout. Il y a beaucoup de «petits Tapie» des champs, mais un seul ministre de la ville. Un héros ambigu, dont la réussite, souvent disséquée, notamment par Jeanne Villeneuve dans son livre, *le Mythe Tapie* (1), tient à ce qu'il incarne toutes les idées-forces des années 80 – réussite, argent-roi, publicité, triomphe du corps et de l'entreprise. Et aussi que, communicateur plus que gestionnaire, il a su avant tout les «vendre» au grand public.

Véronique Maurus

(1) *Le Mythe Tapie, chronique des années 80*, par Jeanne Villeneuve. La Découverte, 1988.

JE SUIS PARTI DE ZÉRO!





AQUITAINE

Fayat, l'autodidacte

BORDEAUX
de notre correspondante

Un *«petit terrassier corrézien»* devenu le PDG d'un groupe puissant, et, notable parmi les notables, propriétaire d'un grand cru du Bordelais : la vie de Clément Fayat, soixante ans, est une vraie légende d'autodidacte. Comme le veut la tradition, il quitte sa Corrèze natale à l'âge de quinze ans et s'installe à Libourne, où il fonde, sous son nom, en 1957, sa première entreprise de travaux publics. La période est faste et la prospérité vient vite. Le temps de la diversification a sonné.

Entre 1969 et 1990, Clément Fayat reprend onze sociétés dans les secteurs de la construction mécanique ou métallurgique. A ce tableau de chasse s'ajouteront, pendant la même période, dix autres sociétés dans les secteurs de la construction métallique ou métallurgique ou du bâtiment.

Résultat : la holding compagnie financière Fayat chapeaute aujourd'hui vingt-quatre entreprises. Elle emploie 2 600 personnes pour un chiffre d'affaires de 2,18 milliards de francs, en 1990, dont 30 % à l'exportation. Parmi les vingt-quatre entreprises du groupe, onze ont été reprises alors qu'elles étaient en difficulté, et dix ont été rachetées.

Le groupe, également implanté en Espagne où il a racheté un constructeur d'engins de levage, se déploie en France, en Loire-Atlantique, dans l'Allier, dans les Deux-Sèvres, la Loire et la Charente. Pourtant, hormis l'entreprise mère et la holding financière, il n'a finalement créé que deux sociétés.

Clément Fayat n'a pas la réputation d'un tendre en affaires. Il n'hésite ni à licencier ni à restructurer, bref à trancher dans le vif pour *«intégrer dans la logique industrielle du groupe Fayat»* des entreprises qu'il reprend, même s'il se défend de jongler avec ses proies.

Car ce prédateur se veut aussi justicier. Président du tribunal de commerce de Libourne depuis 1985, Clément Fayat a, en 1989, suggéré l'établissement d'un *«casier judiciaire commercial»*, pour *«moraliser le redressement judiciaire»* et éviter que des chefs d'entreprise frappés d'une interdiction de gérer puissent récidiver en s'installant dans le ressort d'un autre tribunal de commerce.

Contrairement au «modèle» Tapie, il ne s'est pas intéressé au sport, mais, en bon Bordelais, au vin. Il acquis en 1969 le Château La Dominique, un des grands crus de Saint-Emilion. La politique en revanche figure au tableau... discrètement il est vrai. En 1989, il y fit une incursion pour les élections municipales. Il prit la tête à Libourne d'une liste «socio-professionnelle» qui débaucha quand même au passage six conseillers municipaux et adjoints du maire sortant, André Teurley (UDF-PR). La candidature surprise de M. Fayat bénéficia finalement à Gilbert Mitterrand qui enleva la mairie. Clément Fayat avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1987. Il vient de recevoir en janvier 1992 l'ordre national du Mérite.

Ginette de Matha

BRETAGNE

Perhirin, le battant

BREST
de notre correspondant

On l'appelle à Lannilis le *«petit Tapie local»*. La formule se veut critique. Il ne s'en offusque pas. Il préfère en délaisser le côté réducteur pour considérer l'homme : *«Tapie, ce n'est pas mon modèle, mais c'est quand même un battant.»* Il aurait mauvaise grâce à le renier : son profil, sa carrière, ses méthodes, ses goûts, tout fait de Jean-Michel Perhirin le type presque pur du vrai «Tapie des champs».

Sa réussite est fulgurante. Ce n'est qu'en 1985 qu'il se lance en prenant la tête d'une société d'électricité générale de soixante salariés à Brest où il était précédemment directeur technique. Aujourd'hui, à quarante et un ans, il «pèse» cinq cents emplois, dont une grosse partie dans le bâtiment. Méthode connue : dans ce secteur difficile, il s'est fait une spécialité dans la reprise des «petites boîtes» locales sous le coup d'un dépôt de bilan ou en proie à de gros soucis de développement, *«quand j'en connaissais la valeur des hommes»*. Plusieurs dizaines d'emplois ont pu ainsi être sauvés ; *«pratiquement, toutes ces sociétés sont maintenant bénéficiaires»*, assure Jean-Michel Perhirin.

En totalisant reprises et créations, il contrôle vingt-cinq entreprises et possède des participations au sein d'une vingtaine d'affaires, ce qui voue aujourd'hui à ce patron une solide assise dans le milieu des entrepreneurs finistériens au point qu'il peut faire le tri dans la pléthore de propositions de reprise qu'il reçoit : *«J'en ai deux par semaine...»*

Outre la réussite rapide, ce brasseur d'affaires a plus d'un trait commun avec le «modèle». Les plaisirs qui compensent des origines modestes : dès qu'il a pu se payer sa première Porsche, il n'a pas hésité : c'était un vieux rêve d'enfant. Le football, pour lequel on ne compte pas. Sollicité pour faire partie d'une société d'investisseurs du Brest-Armorique-Football-Club, alors en première division, il a fait un chèque de 500 000 francs. Le flair et le sens de l'organisation aussi. Ses multiples sociétés sont soudées dans un holding d'où partent trois branches : le bâtiment et l'industrie, l'agroalimentaire et un secteur divers.

Les affaires, le sport, et aussi la politique : Jean-Michel Perhirin est premier adjoint au maire de Lannilis et surtout patron du RPR dans le département du Finistère. Il vient d'enlever un siège au conseil général dans le canton de Lannilis. Homme de terrain, il manie le style direct mais sait soigner ses relations. Jacques Chirac était, en février, son hôte à Plouguerneau, pour un dîner-débat. Les réservations n'ont pas posé de problème : il a repris un hôtel-restaurant dans la commune.

Gabriel Simon

LORRAINE

Thirion, le boulimique

METZ
de notre correspondant

C'est parce qu'il *«ne se sentait pas à l'aise dans ses pompes d'enseignant»*, et s'effrayait à la perspective d'une vie déjà toute tracée à trente-cinq ans, qu'Alain Thirion, alors professeur de physique-chimie, s'est lancé dans les affaires dans le milieu des années 60. Première acquisition : une imprimerie. Il faut un début à tout et la communication le fascine. Il crée donc à Epinal en 1965 le premier journal gratuit français de petites annonces *(Flash 88)*. C'est le succès et l'amorce d'une véritable boulimie d'entreprises.

Aujourd'hui, l'ex-prof dirige 41 entreprises, et emploie globalement 1 600 personnes pour un chiffre d'affaires dépassant le milliard de francs. Outre l'imprimerie et la presse, il touche entre autres le jouet (Joustra), la distribution, la plasturgie et l'immobilier. Pour l'énerver, il suffit de l'appeler le Tapie vosgien. *«Lui c'est lui, moi c'est moi»*, répond-il sèchement en remarquant qu'il ne revend pas les entreprises qu'il a redressées. C'est vrai à une exception près, qu'il reconnaît lui même.

Carrure carrée et habitudes de fonceur, ce patron *«non traditionnaliste»*, comme il le dit lui-même, a-t-il souffert de ne pas être reconnu dans les milieux patronaux, ce qui expliquerait sa boulimie dans les affaires? La rumeur vosgienne l'affirme. De fait, sa dernière acquisition, l'entreprise textile des héritiers de Georges Perrin, symbole d'un grand patronat orgueilleux, conformiste et quasi féodal, a toute les apparences d'une véritable revanche.

N'hésitant pas à provoquer ses pairs – *«le patron d'une société déficitaire pendant quatre années consécutives doit pouvoir être licencié»*, – il refuse pourtant d'être classé comme un marginal. *«Le patronat vosgien m'a élu manager de l'année sans que je sois candidat. C'est une preuve de reconnaissance»*, affirme-t-il. Il est tout aussi fier d'avoir été, au début de cette année, couronné quatrième manager français par un jury de grands patrons pour la revue *Entreprendre*.

Sa méthode? Il respecte *«la convention collective, toute la convention collective mais rien que la convention collective»*. Lorsqu'il reprend une entreprise, les avantages acquis s'envolent et les salaires chutent. *«Ce n'est pas un patron social»*, affirme la CFDT d'Epinal, où on le dépeint comme un loup-garou. Inévitablement il devait, comme Tapie, se lancer dans la politique. Après avoir enlevé, en 1989, la mairie de Bruyères (3 500 habitants), distante de quelques kilomètres de son village natal, il vient d'être élu au conseil régional de Lorraine, pour défendre les Vosges.

Démentant la rumeur qui le veut homme de gauche, il refuse également d'être classé à droite, alors qu'on le décrit comme un poujadiste dans l'entourage du président du conseil général, Christian Poncelet...

Jean-Louis This

RHONE-ALPES

Braillon, l'omnisport

GRENOBLE
de notre correspondant

Jusqu'à tout récemment, la haute et forte silhouette de Marc Braillon se profilait immanquablement dans les affaires grenobloises. Le PDG de RMO, en vingt-cinq ans, a hissé son groupe de travail temporaire au cinquième rang français, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs pour l'activité principale, un millier de salariés permanents et 15 000 intérimaires, des filiales en Afrique, au Brésil, en Espagne. Mais cette entreprise champignon a connu des pertes de 59 millions de francs l'an dernier, et son fondateur doit aujourd'hui batailler pour en conserver le contrôle ; il vient de s'allier avec une banque luxembourgeoise, dont le nom n'a pas été révélé.

C'est vrai que Marc Braillon ne passait pas inaperçu au temps de sa splendeur : son parler direct, ses «coups de gueule» et son enthousiasme le portaient sur tous les fronts, économiques mais aussi sportifs et politiques.

Le sport a d'ailleurs très tôt fait partie de la stratégie d'image de cet ancien arbitre fédéral de football. On l'a vu dans la formule 1, aidant à leurs débuts René Arnoux et Alain Prost ; dans le cyclisme, confiant à Charly Mottet son équipe RMO ; dans la boxe, permettant au Grenoblois René Jacquot de remporter le titre de champion du monde WBC, enfin dans la navigation, en sponsor du bateau du Suisse Laurent Bourgnon, vainqueur en 1991 du Rallye La Baule-Dakar.

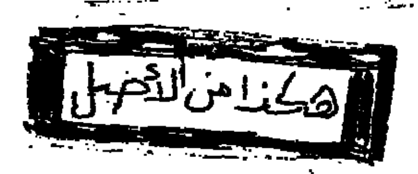
Amateur de symboles, Marc Braillon n'a pas hésité à louer le transatlantique *Norway*, ex-*France*, rebaptisé ... *France* pour organiser en 1989 et 1990 des croisières dans les Caraïbes.

Son expérience politique a été moins heureuse : à la demande d'Alain Carignon, maire et président RPR du conseil général de l'Isère, il s'est présenté en 1988 dans le canton de Goncelin (lieu d'implantation de l'usine Jamet) difficilement gagnable par la droite ; et ce fut un échec.

Avant de rencontrer ses premières difficultés financières, Marc Braillon s'est constitué, par rachats successifs, un groupe très diversifié qui s'inscrit plus dans une stratégie personnelle que dans le cadre d'un plan précis. Il est présent dans les services, le nettoyage et la maintenance industrielle, la formation continue et l'enseignement privé, mais aussi la traduction, l'édition et la presse.

L'«ogre» Braillon a dû réviser à la baisse ses ambitions. Une importante restructuration de son entreprise est en cours : 21 agences de travail temporaire sur 237 ont été fermées, des économies ont été réalisées ; il s'est séparé de plusieurs filiales dont Jamet (vêtements de sport), Envol (agence de voyages), ARM (assurances), ORS (gardiennage), RSH (nettoyage) et RMIE (sous-traitance industrielle) ; enfin, il a fortement amputé son budget sportif, qui est passé de 40 à 20 millions de francs.

Claude Francillon



PERSPECTIVES

INDE

La faim tue encore

Malgré la « révolution verte », qui assure une production globale suffisante, les disettes font toujours de nombreuses victimes dans certains Etats indiens, par suite de l'inefficacité du système de distribution alimentaire, de la misère et de l'indifférence des autorités

NEW-DELHI
de notre correspondant

LES pouvoirs publics le nient, de nombreux Indiens refusent d'admettre ce *« vieux cliché »*, et pourtant les faits sont là : on meurt toujours de faim en Inde. Certes, personne n'ira contester qu'une partie de la population vit ici dans des conditions de total dénuement. Mais le discours officiel se garde bien d'assimiler des situations de *« malnutrition mortelle »* à des *« famines »*, mot tabou. Une série d'articles publiés récemment dans plusieurs quotidiens nationaux indique en tout cas que l'extrême disette fait encore des ravages dans certaines régions reculées du pays.

Durant les deux derniers mois de l'année dernière, environ 500 personnes seraient mortes de faim au cœur des zones tribales du Tripura, dans le Nord-Est, a rapporté l'agence de presse indienne UNI en citant les déclarations du leader d'un parti politique local. Ces informations ont été aussitôt démenties par les autorités ; mais le ministre responsable de cet Etat – dont l'accès reste interdit aux étrangers – a malgré tout reconnu que *« des gens souffrent de la faim à la suite des pluies torrentielles qui ont détruit les dernières récoltes »*. L'envoyé spécial au Tripura du journal *The Hindustan Times*, a cependant confirmé qu' *« un demi-millier de paysans et leur famille ont succombé à la famine après s'être nourri pendant des semaines d'herbes et de racines... »*

« MORT LENTE » • *Le magazine Front line* a consacré il y a quelque temps sa « une » aux déshérités d'une dizaine de districts de l'Etat méridional de l'Andhra Pradesh : entre les mois d'août et de novembre 1991, 73 personnes appartenant à la caste des tisserands sont mortes de faim ou de maladies liées à la malnutrition dans cette région. Certains d'entre eux ont préféré se suicider plutôt que de subir les effets de la *« mort lente »*, soutient *Front line*. Ces tisserands vivent aujourd'hui dans des conditions de tragique pauvreté en raison de la concurrence des filatures industrielles et de la hausse des prix du fil à tisser.

La famine continue par ailleurs d'affecter le district « maudit » de Kalahandi, dans l'Etat oriental de l'Orissa, où les plus démunis de populations tribales très pauvres souffrent régulièrement de la faim depuis plus de sept ans. Devant l'indifférence des autorités de l'Orissa, une commission avait été nommée l'année dernière par la Haute Cour de justice. Après avoir enquêté pendant près d'un an dans les zones les plus touchées, le juge Mishra a remis son rapport le 14 février 1992. Non seulement le magistrat a confirmé *que six personnes étaient bien* mortes de faim, mais il accuse le gouvernement de l'Orissa d'avoir failli à ses obligations en ignorant totalement cette tragédie. Le nombre total des victimes pourrait en outre être bien plus élevé ...

LAXISME • L'Inde n'est pas pour autant revenue au temps des grandes famines qui ont décimé le pays à *l'époque de la colonisation* britannique. La dernière en date remonte à 1943 et provoqua la mort d'environ deux cent mille personnes au Bengale.

Les disettes s'expliquent plus par l'échec ponctuel d'une récolte, la baisse du pouvoir d'achat de certaines catégories socioprofessionnelles ou le laxisme des élus locaux ; ces famines ont lieu sur une échelle relativement réduite et ne remettent donc pas structurellement en cause l'ensemble du système de production du secteur agricole.

A partir du début des années 60, la célèbre *« révolution verte »* a en effet permis à l'agriculture indienne de tripler son rendement grace à l'amélioration du sytème d'irrigation et l'utilisation d'engrais chimiques et de semences sélectionnées. Depuis lors, s'enorgueillissent – à juste titre – les dirigeants indiens, le pays a franchi le cap de l'autosuffisance alimentaire.

Cependant entre 250 et 300 millions d'Indiens, soit un tiers de la population, souffrent de la faim. Et selon les chiffres fournis par la Banque mondiale et l'UNICEF, plus de 40 % d'enfants survivent *« dans des conditions de malnutrition modérées ou graves dans beaucoup d'Etats indiens ». « Nous n'avons pas besoin d'importer de céréales et nous ne dépendons plus de l'étranger pour notre consommation interne, c'est exact*, explique Ashok Gulati, directeur d'un institut de recherche d'économie agricole, *mais l'Inde reste incapable de subvenir aux besoins de chaque individu, pour la bonne et simple raison que les plus pauvres n'ont pas les moyens d'acheter leur nourriture au prix proposés par le marché. »*

APRES TOUT, CE N'EST PAS SI TERRIBLE DE MOURIR DE FAIM SACHANT QU'ON VA ÊTRE ENTERRÉ SOUS DES TONNES DE NOURRITURE

VAZQUEZ DE SOLA

Résultat : en dépit des subventions accordées depuis toujours aux denrées de base et du système de rations alimentaires, les plus démunis – généralement des gens de très basse caste, des paysans sans terre, des intouchables ou des « tribaux » – n'ont guère profité du « miracle » agricole indien...

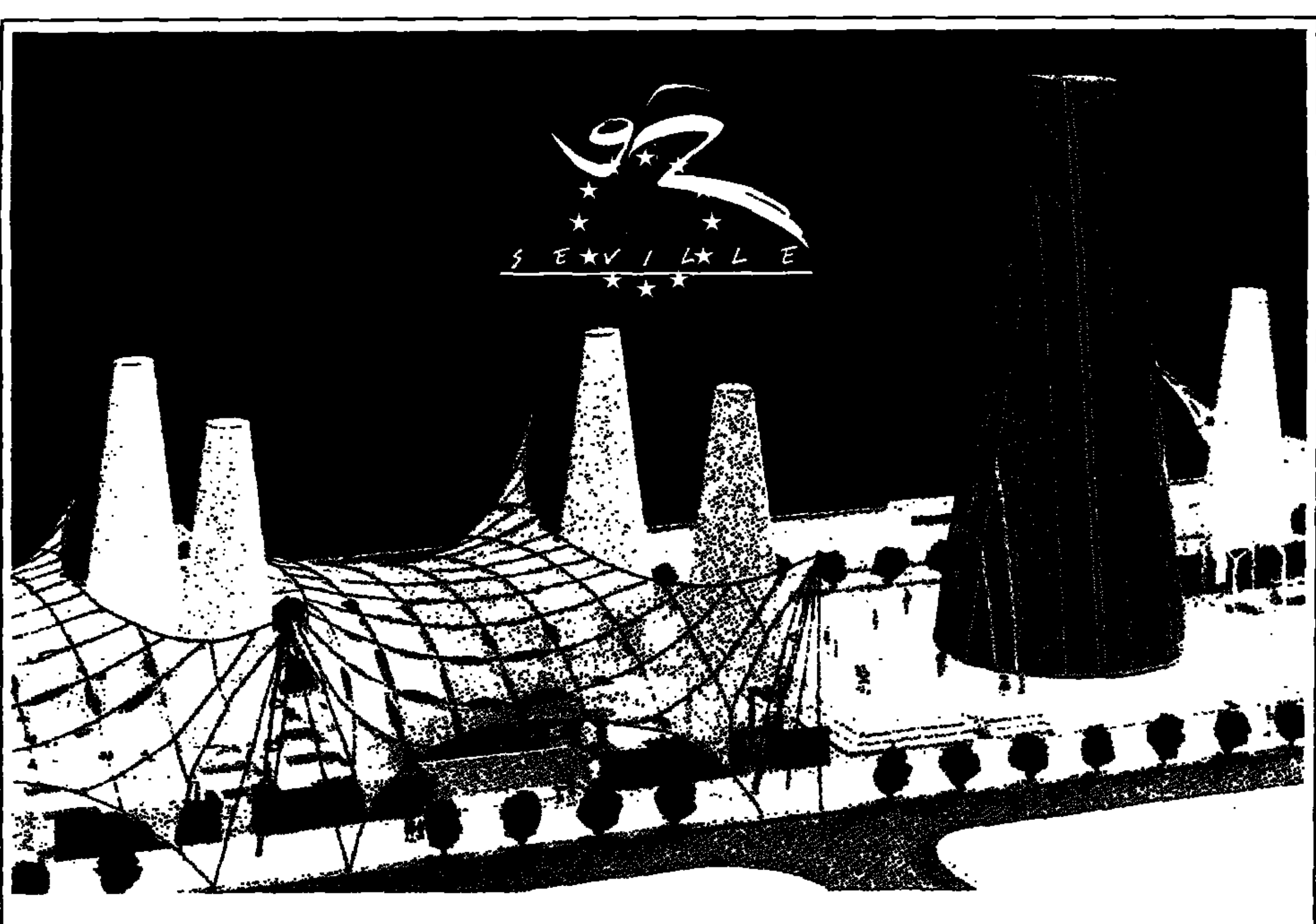
STOCKS • L'Inde n'est pas pour Pourtant l'Inde a produit 177 millions de tonnes de blé et de riz l'année dernière et pourrait, en principe, fournir quotidiennement à chacun de ses 860 millions d'habitants la livre de céréales qui correspond au minimum nécessaire de 2 500 calories.

« Quand on pense aux stocks gigantesques engrangés dans nos entrepôts, il y a de quoi être embarrassé », ajoute Ashok Gulati, qui refuse pourtant d'employer le mot de *« famine »* pour décrire la situation du Tripura, de l'Andhra Pradesh et de l'Orissa. *« Tout le système de distribution alimentaire est à revoir*, explique-t-il. *Il faudrait secouer la léthargie d'une bureaucratie qui ne se montre pas à la hauteur en cas de crise alimentaire. »*

« Quand il y a vraiment urgence, le gouvernement s'en moque », résume brutalement un expert étranger, étonné de voir l'Inde refuser, en pareille circonstance, toute aide extérieure, au nom des sacro-saints principes de *l'autosuffisance* et de l'*« indépendance nationale »*. La remarque de J. B. Patnaik, ancien ministre en chef de l'Orissa, qui avait assuré un jour que certains de ses concitoyens se nourrissaient de fourmis rouges par goût plutôt que par nécessité, se passe évidemment de commentaire... Les réponses du ministre de l'alimentation, Tarun Gogoï, à nos questions sur la situation alimentaire des tribaux de l'Orissa incitent aussi à la réflexion : *« Si des gens mouraient de faim, la question aurait été évoquée au Parlement. Cela n'a pas été le cas, ces informations sont donc fausses. »*

Bruno Philip

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——





L'ÉCONOMIE

DOSSIER

Les offres publiques d'achat



Télémécanique, Bénédictine, La Compagnie industrielle et, plus récemment, le Printemps, Perrier... et bien d'autres, les OPA se multiplient et provoquent des batailles boursières et des contre-OPA. Complexité des montages, mécontentement des minoritaires lésés par la réglementation de 1989, le recours aux tribunaux devient aujourd'hui de plus en plus fréquent. Conscient de ces limites, le gouvernement devrait bientôt annoncer une nouvelle réglementation sur la proposition des professionnels.
Reste que, derrière le spectacle, les enjeux financiers, stratégiques et humains sont considérables. L'OPA de Martini sur Bénédictine représentait 132 fois les bénéfices nets de la société, soit 1,1 milliard de francs.
Beaucoup d'opérations sont sous-tendues par le grand mouvement de réorganisation de l'industrie européenne. Dans cette course à la taille critique, les sociétés françaises sont souvent handicapées, tant par leur sous-capitalisation que par un verrouillage insuffisant, et ont tendance à se faire «grignoter».
Dans les entreprises, les salariés vivent souvent l'OPA comme une agression, surtout lorsque les changements d'actionnaires se multiplient.
L'OPA, arme ultime de la guerre économique ? En tout cas, celle-ci est contestée par une école de pensée qui voit dans ce procédé le retour des jeux du cirque et nie même son efficacité. Les Allemands, eux, n'aiment pas trop et restent, grâce à leur corset juridique, à l'abri du mouvement.

Dossier établi par Catherine Lévi

Quels sont les tenants et aboutissants légaux ?

■ L'OPA est une technique boursière d'origine anglo-saxonne qui permet de prendre la majorité du capital d'une société cotée en faisant connaître publiquement à ses actionnaires son intention d'acquérir leurs titres à un prix déterminé, en général supérieur au cours.

Depuis la réglementation sur les OPA du 2 août 1989 relative à la sécurité et à la transparence du marché financier, le déclenchement de l'OPA sur 66 % du capital est obligatoire dès qu'une personne physique ou morale détient plus du tiers des actions d'une entreprise. Objectif : éviter qu'un groupe puisse nommer ou révoquer le conseil d'administration d'une société en ramassant une minorité importante d'actions en Bourse sans offrir aux actionnaires de racheter leurs titres. L'option 66 % plutôt que 100 % devait aussi permettre aux entreprises françaises, moins capitalisées que certaines de leurs homologues étrangères, de monter des opérations de restructuration.

Ce principe des deux tiers est aujourd'hui contesté, car il peut autoriser des montages dont le seul objectif est d'éviter à l'acquéreur de ramasser la totalité des actions et léser les actionnaires minoritaires face au vendeur du bloc majoritaire comme l'ont montré les affaires des Nouvelles Galeries et du Printemps. Possédant un petit nombre de titres, ces actionnaires risquent en effet de se retrouver dans le tiers non sollicité, donc, *de facto*, écartés de l'alléchante proposition financière et, qui plus est, en possession de titres souvent dépréciés après la fièvre de l'OPA.

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) s'est prononcé le 18 mars dernier en faveur d'une nouvelle règle qui obligera les OPA à porter sur 100 % du capital de la société visée. Les nouveaux textes préparés par la Société des Bourses françaises (SBF) ont été approuvés par le CBV le 8 avril et sont soumis à l'accord du ministère des finances. ■

> "Une des meilleures façons d'éviter les OPA hostiles est de rendre ses actionnaires heureux."
>
> Victor Scherrer, PDG de Pilstral, filiale de Grand Metropolitan

Quelle est la finalité de ces opérations ?

■ Le sujet est controversé. Pour les uns, l'OPA est un outil de restructuration industrielle au service d'une stratégie de croissance externe permettant à une société d'augmenter ses parts de marché, d'occuper de nouveaux créneaux, d'acquérir un réseau de distribution, une marque, etc. Le tout dans un contexte de libéralisme économique et financier favorisant l'internationalisation des entreprises et la course à la taille européenne, voire mondiale.

Les plus sceptiques n'y voient, par contre, que les combats féroces d'un capitalisme déviant, sans éthique, où le pouvoir de l'argent-roi s'exerce au détriment de l'entreprise, considérée comme un bien collectif à vocation sociale.

Particulièrement choquante à leurs yeux est l'OPA sauvage, parfois associée à des délits d'initiés, pratiquée par un raider qui espère réaliser de substantielles plus-values à court terme. Ils dénient surtout l'efficacité de la technique au regard de ses propres objectifs et lui préfèrent les stratégies d'alliance et de coopération. ■

Que se passe-t-il pendant et après ?

■ Lorsqu'une OPA hostile est déclenchée, l'entreprise visée, qui se sent généralement assiégée, mobilise son état-major, voire ses salariés (comme la Télémécanique lors de l'OPA de Schneider), en cellule de crise. Pour susciter ou entretenir la fidélité des actionnaires, les dirigeants les convient à moult réunions explicatives et essayent d'obtenir les appuis sociaux et politiques afin de contenir l'offre.

Activité fébrile également chez l'assaillant où, dès les prémices de la préparation de l'opération, généralement secrète, sont réunis les représentants de la banque-conseil, le cabinet d'avocats d'affaires, l'agence de publicité... Au cours des combats judiciaires, les adversaires s'efforceront de trouver la faille qui permettra de prendre l'avantage tout en veillant à respecter soi-même la réglementation complexe, sujette à interprétation par les autorités boursières.

Après l'OPA, voici venu le temps des restructurations. Objectif : marier les cultures et éviter que les cadres «stratégiques» ne désertent les rangs. Mises au placard, préretraites, mutations, évictions politiques, licenciements, la mutation ne se passe pas toujours sans accroc. ■

Les entreprises françaises sont-elles vulnérables ?

■ *Les* entreprises françaises sont effectivement réputées plus vulnérables aux OPA que leurs grandes homologues étrangères, compte tenu d'un capital souvent imparfaitement verrouillé et trop familial, d'un pouvoir de capitalisation inférieur (40 milliards de francs pour Peugeot contre 85 milliards pour Toyota) et parfois de pratiques réglementaires moins protectrices.

Par exemple, une OPA n'est quasiment pas possible en Allemagne sans le consentement des dirigeants et des actionnaires, car le capital est concentré dans les mains de familles unies par des pactes qui ont au demeurant, compte tenu d'un droit fort souple, la possibilité de se défendre de multiples façons. Les entreprises germaniques marchent aussi main dans la main avec leurs banquiers, qui détiennent le monopole des transactions boursières et sont généralement dépositaires des titres de leurs clients. En ligne de mire aujourd'hui : l'agroalimentaire français, qui suscite la convoitise des multinationales comme l'illustre la bataille géante autour de Perrier.

Au total, fin 1989, sur les 252 secteurs couverts par l'industrie manufacturière, seuls 130 sont entièrement détenus par des capitaux nationaux. De plus, les 35 entièrement sous contrôle étranger génèrent à eux seuls le tiers des exportations et quasiment la moitié des importations de produits de haute technologie. Cette évolution ne manque pas d'inquiéter *(le Capital partagé*, de J.-J. Fougerat) Cette évolution ne manque pas d'inquiéter certains responsables, qui voient dans cette «fuite» des centres de décision nationaux un risque industriel et même politique, malgré les promesses de l'Europe. ■

> "La complexité de la réglementation actuelle favorise des interprétations contradictoires, parfois source de batailles judiciaires, et préjudiciables à la transparence et à la sécurité des marchés tant pour le public que pour les investisseurs étrangers."
>
> Henri Brandford Griffith, avocat à la cour

LEXIQUE

CONSEIL DES BOURSES DE VALEURS (CBV) et SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (SBF). Dès que le Conseil des Bourses de valeurs est saisi du projet d'OPA, il suspend la cotation des titres de la société concernée, informe la direction du Trésor et la direction générale de la concurrence ainsi que la COB. Il dispose de cinq jours pour se prononcer sur la recevabilité de l'offre et fixer les règles de déroulement des OPA. De son côté, la Société des Bourses françaises, institution financière spécialisée, assure le fonctionnement quotidien du marché en appliquant les règles établies par le CBV.

CHEVALIER BLANC. En lançant une offre concurrente, le chevalier blanc vient au secours d'une société «amie» visée par une offre publique d'achat. Mais, parfois, il se transforme en chevalier noir en congédiant par exemple les dirigeants de l'entreprise amie après l'OPA !

COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE (COB). Investie de pouvoirs d'enquête, d'injonction et de sanction, la Commission des opérations de Bourse contrôle l'information diffusée au public et aux actionnaires, assure la surveillance du fonctionnement de la Bourse et donne le feu vert aux OPA (voir *le Monde* du 28 février 1992).

CONTRE-OPA. Une tierce entreprise peut lancer une offre concurrente supérieure d'au moins 2 % après la publication au Bulletin officiel de l'offre principale.

DÉLIT D'INITIÉ. Le délit d'initié punit d'emprisonnement et d'amende toute personne d'une société cotée en Bourse qui, ayant eu vent d'une information non connue du public à l'occasion de ses activités professionnelles, l'a, par exemple, transmise sciemment à un tiers pour qu'il puisse intervenir sur le marché.

OPA AMICALE. Initiée de concert avec l'équipe dirigeante, l'offre publique d'achat amicale est censée répondre à une logique de restructuration du marché et améliorer l'efficacité du système productif au regard d'une gestion déficiente.

OPA SAUVAGE. Une OPA sauvage porterait atteinte à l'indépendance de sociétés prospères. Elle est lancée sans prévenir les dirigeants de l'entreprise visée avec un objectif lucratif à court terme qui ne répond pas à une saine logique économique.

PACTE D'ACTIONNAIRES. Le pacte d'actionnaires est une action de concert légale utilisée pour se défendre contre une OPA hostile. Parmi les clauses les plus classiques, le *droit de préemption* au terme duquel un actionnaire s'engage à céder en priorité les titres visés aux membres du pacte et la *convention d'apport* où les actionnaires s'engagent à apporter leurs titres à l'initiateur d'une OPA, quelles que soient les surenchères ultérieures.

RAIDER. Carnassier pour les uns, brillant capitaliste pour les autres, le raider prend le contrôle d'une entreprise en achetant la majorité des actions, obtient la majorité des votes et installe une nouvelle direction.

LES OPERATIONS DE RAPPROCHEMENT

(1) Cessions de blocs de contrôle suivies d'un maintien de cours qui ont abouti au changement de contrôle et parfois à la fermeture d'une société inscrite à la cote officielle, ou au second marché. *Source : COB*

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les OPA en France*, de Michel Fleuriet, Dalloz Gestion pratique, mai 1991, 136 pages, 90 F.
■ *OPA-OPE, garantie de cours-retrait*, d'Alain Viandier, Litec, avril 1991, 370 pages, 260 F.
■ *OPA et stratégies anti-OPA, une approche internationale*, de Philippe Agnellet, Laurent Geoffroy, Jean-Claude Viarnaud, Editions Eska, mai 1989, 231 pages, 190 F.
■ *Le Capital partage*, de Jean-Jacques Fougerat, Calmann-Lévy, décembre 1991, 217 pages, 120 F.
■ *Dans la jungle des affaires*, de Victor Scherrer, Le Seuil, mai 1991, 315 pages, 120 F.
■ *Les Entreprises de bonne compagnie, stratégies de coopération et de partenariat*, de Tom Lloyd, Calmann-Levy, janvier 1992, 246 pages, 130 F.

VINGT ANS DE BATAILLES BOURSIÈRES

1969, OPA sur Saint-Gobain. – BSN lance une OPA hostile contre Saint-Gobain, qui se solde par un échec car les alliés de cette dernière ont pu acheter – en l'absence de réglementation de la COB à l'époque – les actions sur le marché à un cours supérieur à celui de l'offre.

1987, OPA sur la Télémécanique. – Lors de l'OPA lancée et finalement réussie par Schneider, la Télémécanique a transféré à Framatome, chevalier blanc, des titres hors marché, une opération jugée irrégulière par la cour d'appel de Paris.

1988, OPA sur Bénédictine. – En décembre 1987, en vue d'une augmentation de capital, Bénédictine convoque une assemblée générale pour le 25 janvier 1988. Or, le 8 janvier, Remy Martin avait déposé une OPA, ce qui créait une situation nouvelle. Après ajournement de l'assemblée générale, Bénédictine est passée sous contrôle de son chevalier blanc, Martini, qui a surenchéri sur l'offre de Remy Martin. Depuis la législation de 1989, l'augmentation de capital est possible en cours d'OPA sous certaines conditions.

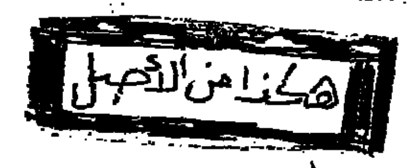
1989, OPA sur la Compagnie industrielle. – Lors de la gigantesque OPA (plus de 27,3 milliards de francs après surenchère) de la Compagnie financière de Suez sur la Compagnie industrielle (contrôlant le groupe Victoire), le tribunal de commerce a interdit la vente hors offre publique des 14,6 % d'actions détenus par ses sous-filiales (bloc d'auto-contrôle).

1989, OPA sur la Compagnie de navigation mixte. – Clarification de l'action de concert (adoption d'une politique commune des actionnaires d'une société menacée) et date-butoir de surenchères, l'opération lancée par Paribas a mis en relief les difficultés d'application de la réglementation.

1991, OPA sur les Nouvelles Galeries. – L'OPA des Galeries Lafayette a montré les limites de la réglementation sur l'OPA partielle. Après l'opération, l'action avait reculé de 40 %, un fort manque à gagner pour les actionnaires des Nouvelles Galeries qui n'avaient pu vendre leurs titres.

1991, OPA sur le Printemps. – L'OPA de Pinault n'a pas fini de faire du bruit. Alors que le détenteur du bloc majoritaire, les familles suisses Maus et Nordmann, a vendu ses actions au prix fort, les minoritaires n'ont pu bénéficier des mêmes avantages sur l'ensemble de leurs titres. En outre, Pinault envisageant de financer le récent rachat de Conforama par la trésorerie et la capacité d'endettement du Printemps, ils craignent de se retrouver avec des titres dépréciés. Plaidant la manipulation frauduleuse et l'action de concert, ils espèrent obtenir une OPA à 100 %. En dernier ressort les petits actionnaires ont été déboutés.

1991, OPA sur Exor. – Une affaire ingérable à multiples rebondissements judiciaires a opposé des géants de l'agroalimentaire européen. Au départ, en novembre 1991, l'Ifint, holding de la famille Agnelli, lançait une OPA sur les deux tiers du capital d'Exor qui contrôle 35 % de Perrier. Ont suivi, l'OPA de Nestlé sur Perrier, de BSN sur Exor et, maintenant, après jugement de la cour d'appel de Paris, celle d'Exor sur Perrier. Soit, depuis le début, quatre OPA concurrentes qui ont fait monter les enchères à 20 milliards de francs. Finalement, après accord à l'amiable, entre les différentes parties, Perrier est passé chez Nestlé.



LIVRES

Produire à la japonaise

Une analyse détaillée et enthousiaste de la méthode de « production au plus juste » qui est à l'origine du développement foudroyant des constructeurs automobiles japonais.

LE SYSTÈME QUI VA CHANGER LE MONDE
par James P. Womack, Daniel T. Jones, Daniel Roos
Dunod, 349 pages, 235 F.

Il est rare qu'un ouvrage de gestion devienne un succès de librairie. Tel est pourtant le cas pour *le Système qui va changer le monde*, un livre sorti en 1990 aux Etats-Unis et dont tous les acteurs de l'industrie automobile ne pouvaient s'empêcher de parler avant même que le livre ne soit traduit et publié en France.

Ce livre est la synthèse des résultats d'un projet de recherches sur l'industrie automobile dans le monde, lancé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology) en 1985. Selon l'éditeur, ce projet IMVP (International Motor Vehicle Program) aurait coûté 5 millions de dollars, soit 27 millions de francs. Que ce chiffre soit ou non véridique, le fait est que l'ouvrage mérite de devenir un livre de référence. Non seulement dans l'industrie automobile, mais aussi dans tous les autres secteurs du secondaire ou du tertiaire. La partie quantitative en fait une remarquable étude comparée des différents systèmes de production dans le monde, et de leur productivité relative. Il analyse les corrélations (ou l'absence de corrélation) entre productivité et qualité d'une part, productivité et automatisation d'autre part. Et permet de comparer les performances des usines japonaises installées au Japon, aux Etats-Unis, ou en Europe et des usines européennes ou américaines sur leur propre territoire.

La partie qualitative est une description de *« la production au plus juste » (lean production* en américain), c'est-à-dire du système de production japonais, dans sa globalité. Cela signifie qu'il ne se limite pas à la méthode Kanban (le fameux zéro stock, zéro défaut. Il décrit les méthodes d'organisation japonaises, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation. Sans oublier les relations avec les fournisseurs et les modes de financement. Il montre pourquoi l'avancement de projet sous la conduite d'un homme-projet, le *shusa*, ayant une réelle autorité, est une des clefs de l'efficacité japonaise. Tout comme la responsabilisation des équipes. Il dépeint les liens très étroits qui unissent le constructeur à son réseau de fournisseurs *(« les relations conflictuelles s'effacent pour laisser place à des relations consensuelles »)* et à son réseau de distribution.

On a souvent parlé de la prise en compte, par les échelons hiérarchiques supérieurs, des suggestions émanant des ouvriers d'une usine. On connaît sans doute moins la façon dont vendeurs et concepteurs de produits échangent aussi des informations ; les méthodes employées pour que chaque vendeur suive l'évolution des besoins de sa clientèle, ce qui explique pourquoi cette clientèle est remarquablement fidèle ; et comment cette fidélité devient un moyen efficace de verrouillage du marché, vis-à-vis des constructeurs étrangers en particulier.

TOYOTISME. • L'explication des modes de financement complète le tableau. Elle conduit les auteurs à montrer comment fonctionnent les réseaux d'entreprises japonais, ces fameux *keiretsu*, qui protègent les entreprises contre les OPA, mais aussi leur permet d'obtenir des prêts bon marché.

A travers un exemple, l'industrie automobile, c'est ainsi l'ensemble des méthodes de gestion japonaises qui est décrit. Et dont doivent pouvoir tirer parti non seulement les industriels, mais aussi les entreprises de services désireuses de diminuer leurs coûts.

Opposant sans cesse le modèle de production de masse (le fordisme), au modèle de production au plus juste (le toyotisme), les auteurs n'oublient pas non plus les spécificités du modèle européen, en matière de sous-traitance, ou de distribution.

Un reproche néanmoins : l'enthousiasme des auteurs pour la production au plus juste occulte certains aspects positifs de la production de masse, qui demeure très efficace dans un marché stable, en forte croissance (il permit aux constructeurs automobiles français de gagner des milliards en 1989. Cet excès d'honneur conduit les auteurs à faire quelques erreurs d'analyse. Deux ans après la sortie du livre aux Etats-Unis, on sourit de lire que *« General Motors et les constructeurs européens... semblent mourir à petit feu, pendant que les entreprises au plus juste – Ford en fait désormais partie – remportent victoire sur victoire »*. Or, en 1991, c'est le contraire qui s'est produit : pendant que Ford déclarait des pertes tant en Amérique du Nord qu'en Europe, General Motors dégageait des bénéfices sur le Vieux Continent. Quant aux européens, ils ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu, Renault, comme Peugeot ou l'ensemble des constructeurs allemands, dégageant tous des benéfices. *« La résistance des « dinosauriens », General Motors, Renault, Volkswagen, Fiat... inaptes à transformer leurs méthodes au cours des années 80 »* nous paraît ainsi être très exagérée. Il suffit de visiter leurs usines pour se rendre compte que ces entreprises mettent en application certains aspects des méthodes de production au plus juste. Mais peut-être les auteurs du *« système qui va changer le monde »* y sont-ils pour quelque chose.

Annie Kahn

NOTES DE LECTURE

L'ALGÉRIE EN CRISE. CRISE ÉCONOMIQUE ET CHANGEMENTS POLITIQUES
Abderrahim Lamchichi. L'Harmattan, 400 pages, 210 F.

L'auteur, qui s'était intéressé au phénomène de l'islamisme au Maghreb, présente ici, dans une démarche sociopolitique et économique, l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance. C'est un ouvrage complet, où de nombreux tableaux et graphiques, ainsi qu'un commentaire un peu lourd, très imprégné du vocabulaire de la sociologie marxiste ou critique, montrent les étapes de la construction d'une industrie d'Etat et la mise en place d'une stratégie du développement. Industries industrialisantes et volontarisme débouchèrent sur les émeutes d'octobre 1988. C'est un peu le livre de l'Etat-FLN, à l'image de cet Etat-FLN, sans excès d'imagination. Outil intéressant, isolé d'ailleurs, pour comprendre les tentations populistes après les erreurs d'un pays.

B. M.

LE COMMERCE INTERNATIONAL
sous la direction de Jean-Yves Capul. les Cahiers français. *La Documentation française, 124 pages, 50 F.*

D'une lecture aérée par de nombreux encadrés et graphiques, voici un document de référence sur les échanges mondiaux. On y parle aussi bien de l'Uruguay Round que de la théorie des avantages comparés, du retour du protectionnisme, des investissements directs dans le monde ou des multinationales. Une partie spéciale est réservée au thème de la France dans le commerce mondial.

P. D.

LA DÉMOGRAPHIE
de Jacques Vallin, La Découverte, coll. Repères, 126 pages, 40 F.

Directeur de recherches à l'INED, *« le meilleur spécialiste français de la mortalité »*, disait Alfred Sauvy, Jacques Vallin propose dans la même collection un troisième ouvrage de démographie : le commentaire est fait. Ajoutons simplement que l'étudiant n'y trouvera pas les démonstrations des principales relations de la démographie, ni de propositions, ni de thèmes novateurs.

En revanche, une présentation : des modèles (populations stables) et concepts (transition, mortalité exogène et endogène, etc.) d'un grand classicisme, ainsi que des données de population d'actualité. Ce livre est donc le premier chapitre indispensable avant d'attaquer toute autre lecture de démographie.

B. M.

LA GRANDE TRANSITION : ÉCONOMIE DE L'APRÈS-COMMUNISME
sous la direction de Gérard Duchene et Robert Tartarin. « Regards sur notre temps ». éditions Cujas. 144 francs, 217 pages.

Ce recueil consacré aux bouleversements économiques actuellement en cours à l'Est rassemble une série de textes de référence. Ils couvrent les principaux aspects de la transition : politique économique, privatisation, démonopolisation, prix, emploi, monnaie, commerce extérieur...

Il constitue un guide indispensable pour celui qui veut approfondir l'enjeu des débats sur les réformes économiques dans les ex-économies planifiées.

A. B.

OPINIONS

CHRONIQUE • par PAUL FABRA

Le Prince, Canal Plus et le plan câble

UNE mésaventure comme celle du «plan» que la gauche a lancé en grande pompe pour le câble, il y a dix ans, est un de ces bides qui font douter, à Londres, Bonn ou Stockholm que les représentants de la France savent bien de quoi ils parlent lorsqu'ils poussent à l'adoption d'une «politique industrielle» pour la Communauté tout entière. Encore, de l'extérieur, n'est-on pas en mesure – c'est une chance – d'en détecter tous les aspects. L'un d'eux se traduit par un scénario édifiant. La République des camarades, version mitterrandienne, bénéficie d'abord largement de la démesure du projet où l'on retrouve tous les ingrédients, baptisés principes, d'une politique inspirée du socialisme (alias gaullisme) national : économie mixte, «culture» dirigée, mirage de la *high tech*. Cela met les camarades en bonne posture pour jouer les sauveteurs quand le sinistre devient patent et général.

La liquidation de La Cinq met en lumière le caractère global de la crise. La politique audiovisuelle de l'Elysée a, entre autres, consisté à courir tous les lièvres à la fois. Pour commencer, on a voulu procéder à un câblage serré du territoire national, à l'instar de ce qui existe en Allemagne, en Belgique, dans les mégalopoles américaines. Les bonnes raisons ne manquaient pas pour cette ambition. Elles sont aujourd'hui encore plus valables qu'hier. Cette technique est moins chère que la transmission par satellite. Une ville d'abonnés au câble, c'est une ville sans antennes sur les toits. La qualité de l'image est constante (soustraite aux aléas de la météorologie) et correspond à celle que donne, sans câblage, un poste exceptionnellement bien réglé. D'autres avantages ont fait l'objet de promesses prématurées. Elles se matérialiseront sans doute dans l'avenir : télévision «de proximité» et télévision «interactive» (services de téléachats, etc.).

A ces motifs s'ajoute un impératif technique que la «haute définition» va rendre encore plus pressant. Même dans un pays comme la France, relativement vaste et peu peuplé (pour l'Europe occidentale), on arrive vite, pour la création de nouvelles fréquences hertziennes, à saturation. C'est ici, pourtant, que le plan a commencé de pécher par incohérence. Comme s'il avait oublié le dispendieux programme de câblage qu'il venait de mettre en route, l'Elysée allait bientôt décider d'augmenter l'offre de télévision hertzienne. Il existe maintenant cinq chaînes nationales de ce type (six, en comptant La Cinq) : TF 1, A 2, FR 3, M 6, Canal Plus. L'Allemagne et les Etats-Unis en sont restés à trois.

L'effet d'éviction du câble a été porté à son comble, avec le lancement de Canal Plus. De toutes les chaînes hertziennes, c'est la seule qui soit payante. Notons que la «gratuité» des autres signifie qu'elles sont payées soit par le consommateur *via* la publicité, soit par le contribuable *via* les subventions aux chaînes déficitaires. Ces coûts ne sont pas directement perceptibles. Au contraire, Canal Plus est une chaîne d'abonnés grâce au procédé du «cryptage» (on ne peut la recevoir en clair qu'en employant un décodeur).

Les usagers se sont montrés moins adeptes de la «société de consommation» que ne l'avaient espéré les chantres du «changer la vie»! Ils ne se sont pas précipités sur tous les abonnements à la fois! Le prix fait réfléchir : par mois, 166 F pour Canal Plus, autour de 150 F (abaissé bientôt à 130 F ?) pour le cable. L'avantage technique du câble n'étant pas à ce point décisif, la compétition va se porter entièrement sur l'attrait des programmes. On ne s'abonne pas à un moyen de transmission! A ce jeu Canal Plus, et son équipe ramassée de professionnels de talent qu'anime André Rousselet, va l'emporter haut la main, un bon marketing aidant. En face d'eux, les sociétés exploitantes du câble, les câblo-opérateurs, dispersent leurs efforts. Les trois plus importantes d'entre elles sont fondées, l'une par la Générale des eaux, l'autre par la Lyonnaise des eaux, la troisième par la Caisse des dépôts. C'est France-Télécom qui finance les gros investissements. Les câblo-opérateurs ne sont pas tellement pressés d'attirer des abonnés. Parce qu'il a su se constituer rapidement une audience, André Rousselet tire admirablement parti du privilège qu'il a reçu de l'Etat : toucher des abonnements. Cet atout se révèle déterminant en période de récession, quand les recettes publicitaires fondent. Canal Plus est une des plus brillantes réussites financières, boursières, managériales et, bien sûr, professionnelles (l'intelligence des goûts du public) de ces dernières années. Ses mérites sont justement reconnus. Ce n'est pas les diminuer que de ne pas en faire un critère absolu de jugement. Impossible, comme on le ferait d'une entreprise privée ordinaire, de se contenter de juger Canal Plus sur ses propres mérites. Cette société doit sa naissance à une décision régalienne. Si son développement se révèle être un facteur d'étouffement, à tout le moins de retard, pour le développement d'autres initiatives régaliennes, elle n'échappe pas à la question : le privilège concédé sert-il ou dessert-il l'effort demandé aux Français pour adapter et moderniser l'audiovisuel?

En ce qui concerne la rivalité de fait entre la chaîne hertzienne payante et les intérêts commerciaux du câble, les choses sont en train de s'arranger. L'ami du Prince s'est fait bon prince. La société dirigée par André Rousselet collabore désormais avec les «éditeurs» des programmes spécifiques au câble. Le «bouquet» des sept chaînes à thème distribuées par le câble (Planète, Ciné-Cinéma, Canal J, TV Sport, etc.) serait en odeur de sainteté auprès d'une clientèle grandissante.

Les résultats de l'apparence de politique menée depuis dix ans peuvent se résumer à quelques chiffres. Le fameux retard à l'égard de l'Allemagne, invoqué à tout bout de champ, prend ici tout son sens dramatique. Il est entièrement imputable à l'incurie gouvernementale (ou présidentielle) française. Le hasard aura voulu que les deux pays se soient lancés simultanément, en 1982, dans l'entreprise du câblage. En dix ans, France Télécom (et son prédécesseur, la Direction générale des télécommunications) a dépensé 14 milliards de francs (hors frais financiers) afin d'installer les câbles nécessaires pour rendre possible le raccordement de 3,8 millions de logements (les «raccordables»).

L'opération a été d'autant plus coûteuse qu'on a cru bon d'en profiter pour promouvoir un matériau nouveau : la fibre optique. On en promettait monts et merveilles pour l'industrie française. Il fallut se rabattre sur la technique éprouvée du câble coaxial en cuivre. Les Allemands s'en étaient accommodés dès le départ. De façon plus classique, des pressions politiques ont trop souvent conduit à multiplier les ouvertures de sites. D'ici à 1995, le total de l'investissement doit s'approcher de la trentaine de milliards. Ce sera dix à quinze milliards de moins que la somme mise en jeu, de 1982 à 1992 par la Bundespost chargée de «câbler» le territoire de la République fédérale.

Le contraste est frappant dès qu'il s'agit de comparer le rendement du capital public affecté, dans les deux pays, à une tâche identique. En France, une petite fraction seulement des foyers raccordables ont décidé de s'abonner au câble. Selon les chiffres officiels, ils seraient un peu plus de 800 000. Mais il semble bien qu'on oublie de radier les désabonnés et les mauvais payeurs. Quoi qu'il en soit, la comparaison avec les 9,4 millions d'abonnés allemands (pour 18 millions de « raccordables ») est accablante.

En Allemagne, les travaux entrepris sont en bonne voie d'amortissement. Pas en France, où le bilan financier est encore sérieusement alourdi par les subventions annuellement allouées aux chaînes publiques. Leur déficit cumulé se monte à quelque 8 milliards. Là aussi, l'Etat avait eu les yeux plus grands que le ventre du marché. Il avait largement surestimé les recettes publicitaires. Il faut encore mentionner les 3,5 à 4 milliards perdus pour construire les deux satellites (TDF 1 et TDF 2) superperfectionnés mais à moitié en panne.

Les Allemands ont tout de suite tiré les conséquences de l'énorme effort financier consenti en faveur du câblage. Dans les municipalités ou quartiers «câblés», un consensus s'est vite établi pour interdire d'installer de nouvelles antennes et coupoles (pour transmission directe en provenance des satellites). Ne reste plus que le raccordement. Les spécialistes français sont de plus en plus nombreux à penser qu'il faudra en passer par là. Faute de quoi, c'est 30 milliards que l'économie française, orientée par la puissance publique, aura, dans ce domaine, dissipés. Cette solution, il est vrai, conférerait aux câblo-opérateurs une position dominante dans leur zone d'exploitation.

Il arrive que les compagnies des eaux adoptent localement des comportements de monopole. Voilà un autre sujet, le respect sans faille du droit des abonnés individuels, que le législateur doit prendre en compte pour sauver le projet. C'est l'arbitraire qui a fait échouer, jusqu'à ce jour, le plan câble.

Le débat sur l'avenir

Osons, camarades !

par DENIS BONVALOT (*) et ALAIN TACQUIN (**)

Dans un contexte national, international, surtout européen, qui exige pour tous les salariés français un outil syndical puissant, adapté et représentatif, le syndicalisme français est affaibli, divisé, souvent inopérant.

Cette situation ne doit pas perdurer. Les querelles de boutique doivent faire place au débat des idées et des projets. C'est de cette confrontation que peut sortir un dessein crédible pour reconstruire le syndicalisme français.

Depuis quelque temps, des signes réconfortants semblent indiquer une évolution. Des actions syndicales montrent que certaines habitudes sectaires sont dépassées. Les non-syndiqués s'organisent à leur façon et prennent ainsi leur place dans le combat revendicatif. Des militants de la FEN, de la CFDT, de FO ou de la CGT, sans renier leur propre engagement, font la démonstration que certains tabous paralysants peuvent être surmontés au profit de l'intérêt général des salariés.

Des barrières existent. Des désaccords subsistent. Des intérêts contradictoires, souvent extérieurs à la mission du syndicat, sont encore trop souvent cultivés.

Oui. Nous en sommes bien conscients. Mais doit-on s'y soumettre ou s'en satisfaire? Non.

Une réflexion collective des syndiqués prenant en compte les opinions de ceux qui ne le sont pas pourra seule définir un nouveau syndicalisme unitaire. Il est possible néanmoins d'avancer quelques réflexions.

Rattraper les retards

L'expérience et la tradition du syndicalisme français ne sont pas à balayer d'un revers de main. Ce dernier doit rattraper les retards qu'il a pu prendre, s'adapter à une société française et à un monde qui ont beaucoup changé.

Les aspirations nouvelles du monde du travail doivent être mieux cernées et mieux prises en compte. Elles recouvrent des exigences nouvelles dans le domaine de la démocratie économique et sociale. Elles obligent à la définition concrète d'une citoyenneté à part entière sur les lieux du travail. Pour cela, un droit syndical adapté doit être conquis. Il doit être reconnu, respecté, élargi, décentralisé jusqu'au poste de travail, quelle que soit la nature ou la dimension de l'entreprise.

Au fil des ans, la division syndicale a mené à une sorte de spécialisation des grandes centrales. Cela a conduit dans de nombreux cas à une opposition artificielle, stérile et injustifiée entre des conceptions et des méthodes d'action syndicale en réalité complémentaires.

Quelques exemples. Doit-on continuer à opposer un syndicalisme de lutte à un syndicalisme de proposition? un syndicalisme de services à un syndicalisme de revendications? un syndicalisme indépendant à un syndicalisme lié à l'ensemble du mouvement social? un syndicalisme d'action à un syndicalisme de réflexion?

A notre avis, l'action syndicale doit prendre en compte l'ensemble de ces conceptions qui ne sont pas contradictoires. Au contraire, leur synthèse offre à la fois l'efficacité et la possibilité de rassembler les salariés.

L'histoire de notre mouvement syndical a été fortement marquée par la politique. Il a payé et paye encore certaines ingérences ou confusions.

Des leçons sont à tirer de cette expérience. Le syndicat est l'organisation de base des citoyens-salariés. Si l'on en convient, nous devons alors reconnaître que le syndicalisme a des limites idéologiques, qu'il ne peut se substituer au rôle et à la fonction d'un parti politique, pas plus qu'il ne peut en être la courroie de transmission. Aujourd'hui, devant la perte de crédibilité ou d'intérêt du syndicalisme, on s'interroge souvent sur le rôle qu'il devrait jouer. On serait tenté de répondre tout simplement : défendre les intérêts particuliers et généraux des salariés.

La France connaît actuellement une situation politique et sociale difficile, complexe, voire dangereuse pour le monde du travail et l'ensemble du corps social.

La seule route

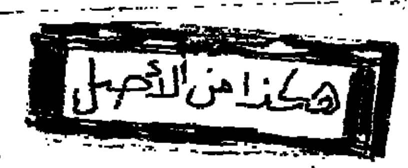
L'émergence d'une extrême droite ouvertement affichée, la montée des intolérances, du racisme et des idées rétrogrades interpellent directement les syndicalistes. Ils doivent faire face à des défis sociaux prioritaires : un chômage insupportable, la marginalisation d'une partie de la population, en particulier de la jeunesse, le maintien d'une vraie protection sociale, un engagement actif dans la construction d'une Europe sociale concrète, etc.

Pour l'heure, les moyens réels du syndicalisme français sont loin d'être à la mesure de ces enjeux. Son affaiblissement a permis dans de nombreuses entreprises ou secteurs professionnels, en particulier dans les PME-PMI, l'existence de véritables déserts syndicaux, où la mémoire et la culture syndicales disparaissent.

Il est temps, grand temps, que les syndicalistes eux-mêmes mettent fin à cette situation qui, à terme, pourrait être irréversible. Il y a urgence sociale, il y a urgence pour la démocratie.

Même si, comme le rappelait dernièrement et à juste titre Jean Kaspar, *«le chemin des convergences n'est pas un long fleuve tranquille»*, c'est bien la seule route qui reste à prendre. Certes, il pourra rester, de ci, de là, d'ultimes réduits. Cela ne doit pas nous empêcher d'oser vouloir changer les choses. Osons vite, camarades!

(*) Ancien secrétaire de la CGT-Lorraine et ancien représentant de la CGT à la FSM.
(**) Ancien responsable de la fédération de la métallurgie CGT et toujours adhérent de la confédération.



OPINIONS

du syndicalisme

Vingt ans d'érosion de la CGT et de la CFDT

par ANTOINE BEVORT (*)

LA faiblesse numérique du syndicalisme français est un fait bien établi, incontesté, dont la mesure exacte demeure cependant un exercice délicat. La France est le seul grand pays industrialisé où aucun organisme de recherche, aucune institution administrative, ne produit régulièrement des statistiques à la fois fiables et détaillées sur les effectifs syndiqués. Que la France soit aussi le pays avec un des taux de syndicalisation les plus bas n'est sans doute pas étranger à cette lacune.

Nous avons tenté de reconstituer l'évolution des effectifs syndiqués à la CGT et à la CFDT depuis 1970 en confrontant les chiffres officiels à des données financières ou administratives publiées plus ou moins régulièrement par les deux confédérations ou certaines de leurs organisations.

Observons d'abord que les confédérations elles-mêmes ne maîtrisent que partiellement le nombre précis de leurs adhérents. Dans les deux organisations, la carte est devenue gratuite ou pluriannuelle, et les effectifs syndiqués sont déduits du nombre de timbres mensuels (trimestriels pour les retraités) achetés par leurs organisations aux trésoreries confédérales. A combien de timbres en moyenne correspondent les adhérents revendiqués par les deux premiers syndicats français ? La CGT comme la CFDT semblent retenir pour leurs chiffrages une moyenne, variable selon les années, oscillant entre six et huit timbres mensuels par adhérent actif. En réalité, le cotisant régulier paie, en moyenne, plus de timbres. Malgré de fortes inégalités entre fédérations, nous avons fondé l'estimation sur la convention commune d'un cotisant régulier réglant neuf timbres mensuels, pour les actifs, et quatre timbres trimestriels, pour les retraités.

Pour la CGT, le chiffrage est effectué à partir des rapports financiers publiés à chaque congrès confédéral. Nous ne disposons que pour une année, 1973, du nombre de timbres actifs payés. Pour toutes les années, la CGT publie en revanche les recettes confédérales au titre de ses cotisations, ainsi que les différents taux de cotisation. En postulant que les proportions relatives d'adhérents retraités et actifs indiquées par la CGT sont exactes, ces données permettent de calculer le nombre de syndiqués.

Dans le cas de la CFDT, nous avons pu vérifier que les chiffres publiés par la confédération entre 1970 et 1983 correspondaient à une moyenne de huit timbres, comme elle l'annonçait. Nous avons pu réunir pour les années suivantes des informations nous permettant de reconstituer le nombre de timbres placés par ses syndicats. L'écart entre notre estimation et les chiffres annoncés par la CFDT est lié à une définition différente du cotisant régulier. Malgré une inévitable marge d'incertitude, ces données permettent de mieux cerner l'évolution sur vingt ans de la syndicalisation à ces deux confédérations, et de comparer leurs fluctuations et leur influence respectives.

Déclin inégal

Globalement, comme le tableau ci-joint l'indique, la CGT a perdu en vingt ans plus des deux tiers de ses effectifs, alors que la CFDT accuse une baisse d'environ 30 %. La CGT a reculé deux fois plus vite que la centrale cédétiste. L'idée assez répandue selon laquelle les deux confédérations seraient touchées par un égal déclin est donc très exagérée. En fait, le tableau montre que si les deux organisations s'inscrivent toutes deux dans une tendance globale de déclin, l'ampleur du recul comme le rythme des fluctuations de la syndicalisation depuis vingt ans sont différents.

Alors que la CGT stagne au début des années 70, les cédétistes connaissent alors une progression assez vive, gagnant environ un quart d'adhérents. Les difficultés de la centrale cégétiste sont nettement antérieures à la fin des années 70, comme le suggèrent d'ailleurs également les chiffres officiels. La CGT n'a guère profité des retombées de mai 68, contrairement à la CFDT, dont les fédérations, notamment ouvrières, ont alors vivement progressé, croissance qui s'est maintenue jusqu'en 1976. A contrario, le renversement de tendance que subit la CFDT à partir de 1977-1978 apparaît comme assez inattendu pour une organisation qui voulait rénover le paysage syndical.

1977 et 1978, années cruciales

Dans la deuxième moitié des années 70, la CGT perd, d'après notre estimation, plus d'adhérents qu'elle ne veut bien le reconnaître officiellement, alors que la CFDT amorce un recul modéré. Les années 1977 et 1978 apparaissent comme une période cruciale dans l'évolution de la syndicalisation. Le déclin cégétiste s'accélère, la centrale cédétiste stagne puis entame le reflux. Malgré des effectifs jusqu'alors faibles à l'aune internationale, les syndicats français jouissaient alors d'une réelle représentativité, que la désyndicalisation va largement entamer.

Quel rôle ont joué la rupture de l'union de la gauche, l'échec électoral de 1978 ? Chacune à sa façon, les deux organisations avaient beaucoup investi dans une victoire politique qu'elles croyaient acquise. Les années 1980-1982 confirment la sensibilité de la syndicalisation au calendrier politique. L'élection présidentielle se traduit par un ralentissement dans les pertes pour la CGT en 1981, amorcé dès 1980, et la CFDT bénéficie même d'un léger progrès en 1982. Mais ce n'est qu'un sursaut provisoire. Les effectifs syndiqués chutent sévèrement par la suite.

Depuis 1978, la CGT a vécu treize années de recul, dont six années de pertes supérieures à 10 %. La CFDT connaît pour sa part quatre années difficiles entre 1983 et 1987, pendant lesquelles ses pertes frôlent chaque fois les 10 %. A partir de 1983, les deux confédérations semblent affronter une même hémorragie. Par rapport au maximum atteint en 1976, la CFDT a donc perdu en une dizaine d'années 45 % de ses adhérents. Mais même calculées ainsi, les pertes – arrêtées depuis 1988 – sont inférieures à celles de la CGT, qui, sur la même période, accuse une baisse de 66 % et continue en outre à s'affaiblir. Il est vrai qu'au cours des années 80 tout semblait se conjuguer pour peser négativement sur la syndicalisation : la crise économique, les difficultés de la gauche, les divisions syndicales, les débats internes.

La fin des années 80 se traduit pour la CFDT par un ralentissement du reflux, et même une reprise des adhésions, alors que les effectifs cégétistes subissent en 1990 un nouveau recul, nié dans les chiffres officiels, mais bien inscrit dans les documents financiers. La CGT a annoncé une progression de ses adhérents pour 1990, alors que, dans le rapport financier, on constate à deux postes différents, directement liés au nombre de cotisants, une baisse des recettes.

Avec 600 000 syndiqués à la CGT, et 428 000 à la CFDT en 1990, les deux premiers syndicats français réunissent à peine 1 million d'adhérents, dont environ 860 000 actifs, alors qu'en 1970 ils comptaient plus de 2 200 000 syndiqués. En vingt ans, la part de la CGT dans l'ensemble des syndiqués des deux centrales est tombée des trois quarts à 58 %. Et si l'on ne comptabilise que les seuls actifs, les deux syndicats sont désormais assez voisins en nombre d'adhérents.

On aurait cependant tort de s'arrêter à ce résultat puisque le tableau souligne également combien l'influence syndicale a reculé pendant ces deux décennies. Alors que les syndicats perdaient des adhérents, le nombre de salariés a continué à croître. En pourcentage de la population active salariée, les taux de syndicalisation, CGT et CFDT réunies, ont plongé. Dans les années 70, le pourcentage de syndiqués, actifs seuls, recule de 13 % à 10 %. Les années 80 divisent ce chiffre par deux.

Il n'est malheureusement pas possible de compléter ces travaux par une estimation des effectifs de FO. Force ouvrière revendique des recettes de cotisation qui semblent peu crédibles, puisqu'elle déclare des recettes supérieures à celles de la CGT. Mais l'épaisseur du mystère qu'elle entretient, comme ses résultats dans les élections professionnelles, auprès des seuls salariés, semblent indiquer qu'elle possède moins d'adhérents que la CFDT. Il appartient à FO, comme aux autres confédérations, de mettre les cartes (et les timbres) sur la table pour compléter ces données et rectifier les approximations et les manques de ces estimations.

	Effectifs totaux (actifs et retraités)		Répartition en % du total		Taux de syndicalisation en % de la population active	
Années	CGT	CFDT	CGT	CFDT	CGT	CFDT
1970	1 870 000	605 000	75,6	24,4	10,2	3,7
1971	1 940 000	628 000	75,5	24,5	10,3	3,8
1972	1 880 000	644 000	74,5	25,5	9,8	3,8
1973	1 850 000	695 000	72,7	27,3	9,4	4,0
1974	1 920 000	701 000	73,3	26,7	9,6	4,0
1975	1 930 000	738 000	72,3	27,7	9,7	4,2
1976	1 780 000	751 000	70,3	29,7	8,8	4,2
1977	1 800 000	750 000	70,6	29,4	8,8	4,1
1978	1 600 000	728 000	68,7	31,3	7,7	4,0
1979	1 400 000	706 000	66,5	33,5	6,7	3,8
1980	1 360 000	673 000	66,9	33,1	6,4	3,6
1981	1 300 000	666 500	66,1	33,9	6,2	3,6
1982	1 150 000	673 500	63,1	36,9	5,4	3,6
1983	1 070 000	612 500	63,6	36,4	5,0	3,3
1984	990 000	537 000	64,8	35,2	4,5	2,9
1985	880 000	483 500	64,5	35,5	3,9	2,6
1986	770 000	444 500	63,4	36,6	3,4	2,3
1987	740 000	425 500	63,5	36,5	3,2	2,2
1988	700 000	412 000	62,9	37,1	3,0	2,1
1989	680 000	414 500	62,1	37,9	2,8	2,1
1990	600 000	428 500	58,4	41,6	2,5	2,1

(*) PSO-CNAM Paris.

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Le commerce extérieur

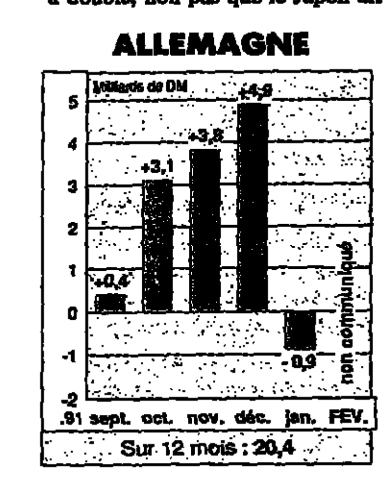
Révélation japonaise

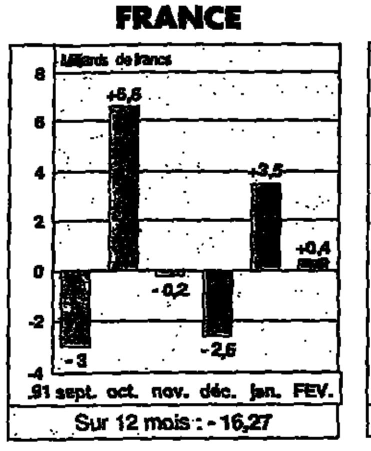
LES échanges entre pays industrialisés étant majoritairement constitués de produits manufacturés, leur structure géographique est rarement susceptible de se modifier rapidement. Les habitudes commerciales et les liens privilégiés entre les partenaires tendent à se perpétrer. Ces caractéristiques sont moins nettes dans le cas des produits primaires dont les fournisseurs sont plus aisément substituables.

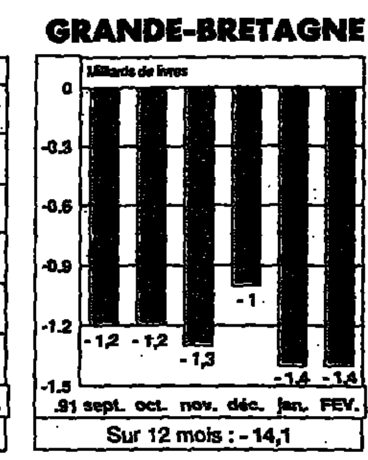
Rien n'est figé cependant, et les changements structurels qui souvent ne se dessinent qu'avec discrétion se révèlent parfois avec brutalité le moment venu, comme l'illustrent les résultats récents du commerce extérieur japonais. Au cours des douze derniers mois, l'excédent nippon a doublé, non pas que le Japon ait réalisé des gains substantiels sur ses marchés extérieurs, mais essentiellement parce que ses importations se sont contractées. Sa facture énergétique s'est allégée grâce à l'évolution favorable du prix du pétrole et du cours du dollar, mais surtout le volume de ses importations de produits manufacturés s'est infléchi.

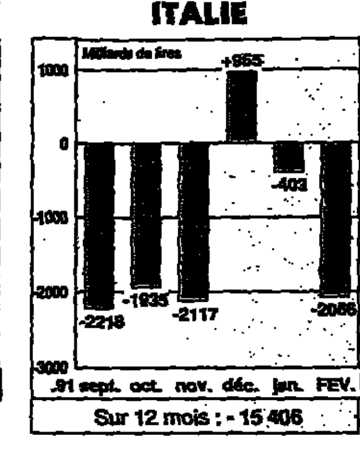
Liée à la période de récession que traverse le Japon, cette évolution est toutefois caractéristique de changements importants intervenus au cours des années passées. L'économie japonaise s'est ouverte aux importations de produits manufacturés de manière tangible depuis le milieu de la décennie 80, de sorte que ces achats deviennent de plus en plus sensibles à la conjoncture intérieure. Ceux d'automobiles varient ainsi fortement, ayant chuté de plus de 11 % en volume en un an.

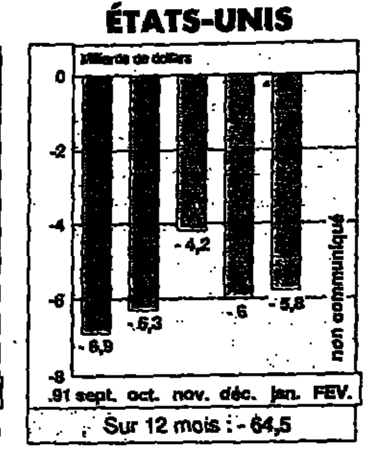
Les entreprises allemandes qui occupent la première place sur ce marché (près de 60 %) ont vu leurs ventes fléchir de 13 %. Les firmes françaises, dont la part est négligeable (5 %), ont néanmoins enregistré de fortes pertes. Le marché japonais, longtemps convoité, devient ainsi un élément de l'évolution des débouchés manufacturiers.

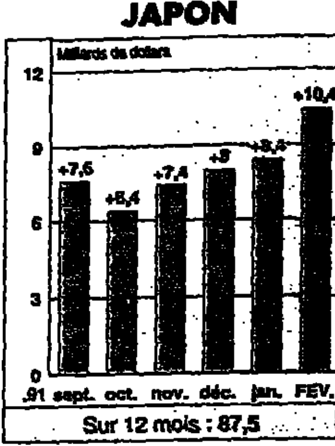












Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales, sauf Japon (en dollar). Sources nationales.

PRÉVISIONS 1992

Tous vers 2 %

C'EST la saison : avec les giboulées de mars, arrivent les premières estimations statistiques de la croissance de l'année précédente dans les différents pays développés. Au vu de ces chiffres, l'année 1991 apparaît marquée par des taux de croissance extrêmement inégaux. Dans le concept le plus fréquemment utilisé, le produit intérieur brut (PIB), les résultats vont de + 4,4 % au Japon à - 2,4 % au Royaume-Uni, en passant par + 3,4 % en Allemagne de l'Ouest, + 1,2 % en France et - 0,7 % aux Etats-Unis.

Cette situation atypique a résulté de deux raisons emboîtées. D'abord, un ralentissement conjoncturel s'est engagé dès 1989 aux Etats-Unis, qui a viré à l'été 1990 à la franche récession : il procédait à la fois du cycle habituel des affaires, lié à la dynamique des stocks et de l'investissement, et d'un cycle d'endettement fondé sur le recours à l'effet de levier et des anticipations de plus-values, particulièrement apparentes sur le marché immobilier. Ensuite, pour une raison circonstancielle – la conjoncture historiquement originale de l'Allemagne, – ce retournement ne s'est pas transmis avec les délais habituels à l'Europe continentale. La croissance allemande, dopée par l'afflux d'immigrants de souche germanique en provenance de l'Europe de l'Est, puis par l'unification, est en effet restée très soutenue jusqu'au printemps de 1991.

Les autres pays d'Europe continentale, notamment ceux qui sont intensément connectés à l'Allemagne (les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche, à moindre degré, la France...), ont reçu de ce fait un fort soutien conjoncturel.

Un net infléchissement s'est alors opéré à partir du printemps de 1991. La croissance allemande a connu une pause, accentuée par les ponctions fiscales du 1er juillet 1991 et le durcissement de la politique monétaire, qui dure encore actuellement. La croissance japonaise s'est interrompue à partir de l'automne, entravée par un retournement brutal de la dynamique d'endettement et de l'évolution du prix des actifs.

A l'inverse, une reprise molle a démarré aux Etats-Unis au printemps de 1991, alimentée par l'arrêt du déstockage et la demande des ménages : sur les neufs derniers mois de 1991, leur consommation a crû au rythme annuel de 1,2 % et leur investissement en logements au rythme annuel de 8,7 %. L'économie française, quant à elle, a maintenu une forte croissance jusqu'au printemps de 1990, avant de connaître un ralentissement sensible pendant une année. Depuis le deuxième trimestre de 1991, la croissance est repartie, tirée par des performances exceptionnelles d'exportation, notamment sur le marché européen.

Ce chassé-croisé va se traduire par une convergence spectaculaire des taux de croissance moyens des grands pays industriels vers un rythme de 2 % en 1992. Elle concernera non seulement les pays du G5 ou du G7, mais aussi beaucoup d'autres. Certes, certains devraient atteindre une croissance légèrement supérieure, comme l'Espagne, et d'autres une croissance légèrement inférieure, comme le Royaume-Uni, mais les écarts resteront modérés. Aux Etats-Unis, la demande interne s'accélère depuis le début de l'année 1992. Contrairement au sentiment qu'avaient traduit sur le moment les enquêtes et sondages, il semble bien que le discours sur l'état de l'Union a dissipé l'attentisme et relancé une dynamique.

Avec un certain délai, l'accélération de la demande va se transmettre à la production et à l'emploi, probablement dès le deuxième trimestre. En moyenne annuelle, la croissance pourrait ainsi atteindre 2 %.

En Allemagne de l'Ouest, le climat des affaires reste dégradé. L'activité devrait rester quasi étale jusqu'à l'été, puis se ranimer progressivement, stimulée d'abord par la suppression du supplément d'impôt direct instauré l'année dernière, puis par les perspectives de détente de la politique monétaire. Ce scénario se traduirait par une croissance de l'Allemagne de l'Ouest proche de 1,5 %.

Parallèlement, l'amélioration de la situation économique des nouveaux Länder se poursuit. Même si son coût est très élevé, le redressement est néanmoins patent. Les consommateurs reviennent vers les produits locaux, les intentions d'investissement s'améliorent, plusieurs branches se sont déjà placées sur une pente ascendante. Si ces évolutions positives se prolongent, la croissance moyenne de l'Allemagne, tous Länder compris, pourrait avoisiner 2 %.

La stagnation de l'activité économique au Japon au quatrième trimestre de 1991 a confirmé l'ampleur du tassement de la conjoncture. Le dernier rapport trimestriel de la Banque du Japon, publié en mars, a illustré la dégradation des perspectives de l'industrie et laissé envisager un recul de l'investissement productif japonais en 1992.

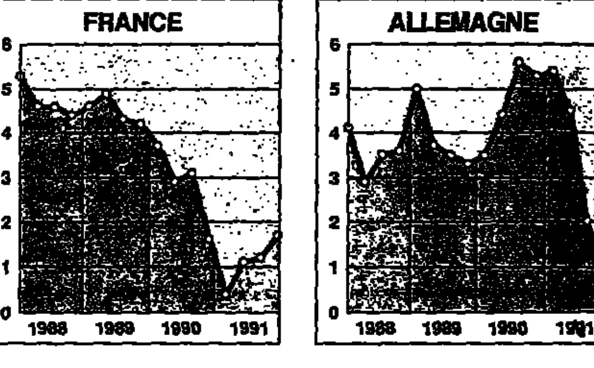
Même en prenant en compte une progression modérée de la consommation des ménages et la volonté affichée par les autorités japonaises d'éviter le basculement dans la récession et de soutenir la croissance, il sera difficile d'obtenir une croissance sensiblement supérieure à 2 %.

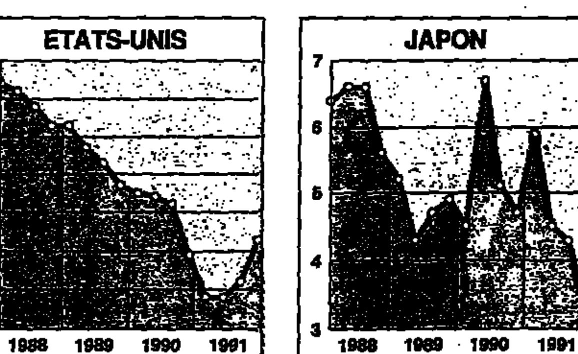
En France, le ministère de l'économie et des finances vient de réviser à la baisse ses prévisions pour les ramener à 2 %. Cette perspective paraît réaliste : elle se fonde sur la double hypothèse d'un retour du comportement d'épargne des ménages à la normale, sans rattrapage des reports de consommation du premier semestre de 1991, et d'une reprise de l'investissement des entreprises en cours d'année.

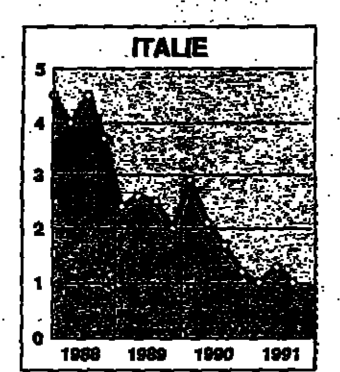
La convergence de 1992 ne sera que transitoire. Au-delà, chacun retrouvera son rythme, fonction de ses caractéristiques structurelles et de sa capacité à les faire évoluer. Dès maintenant, elle cache, sous un apparent parallélisme, des situations qui restent diverses, en termes de tensions inflationnistes, de rentabilité des entreprises, de gains de productivité, et donc de santé économique et financière.

Jean-Michel Charpin,
directeur des études économiques de la BNP

LA CROISSANCE CONVERGENTE







Croissance du PIB/PNB, en glissement annuel, en pourcentage

GATT

Fin de partie

L'URUGUAY ROUND entre dans sa phase finale. Cette négociation longue et complexe, en cours depuis le mois de septembre 1986, vise un nouvel accord associant – par consensus ! – ses cent trois membres actuels. Les difficultés qu'elle a rencontrées sont à la mesure des ambitions qui lui avaient été fixées. Au-delà des sujets traditionnels relatifs au commerce international de produits manufacturés, il s'agit d'intégrer à l'ordre du GATT (general agreement on tarif and trade) des domaines nouveaux : agriculture, services, mesures concernant les investissements, protection de la propriété intellectuelle, et d'y réintégrer les textiles et vêtements, dont le commerce est largement contingenté depuis 1974.

L'agriculture est au centre des discussions. Le problème majeur concerne les subventions grâce auxquelles les Etats-Unis et la Communauté économique européenne inondent les marchés mondiaux de leurs productions agricoles. Il s'agit de réduire les distorsions de concurrence, nuisibles aux producteurs des autres zones, notamment aux agriculteurs locaux des pays importateurs, et de soulager les budgets publics des deux grands blocs exportateurs.

Les enjeux de ces discussions agricoles sont beaucoup moins simples que ne le suggèrent les présentations centrées sur l'empoignade Europe-Etats-Unis : les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs sont clairement distincts ; la Communauté est hétérogène, avec notamment des intérêts divergents entre la France et l'Allemagne ; d'autres pays, en particulier ceux du « groupe de Cairns », entendent bien peser sur les négociations.

L'inclusion des services pose des problèmes nouveaux. Le « principe de la nation la plus favorisée », fondement du multilatéralisme pour le commerce de marchandises, ne s'adapte pas aisément dans le domaine des services. Les Etats-Unis cherchent à exempter plusieurs branches de services de l'application de ce principe, ce qui viderait largement de son sens la négociation sur les services. La libéralisation des échanges met en cause les réglementations internes plus que les dispositifs aux frontières. Elle pose en conséquence problème tant à ceux qui hésitent à déréglementer, notamment parmi les pays du Sud, qu'à ceux qui l'ont déjà fait et qui craignent le gel des situations acquises.

La France, quatrième exportateur mondial, a besoin d'un environnement commercial sûr et prévisible. L'achèvement du Marché unique européen en est aussi une condition nécessaire. Le *statu quo* ne serait conforme aux intérêts français ni dans le domaine agricole ni dans celui des services. L'agriculture française atteint un haut niveau de compétitivité. Sa vocation est d'exporter, non seulement sur les marchés extra-européens, mais surtout sur le marché européen. Les entreprise françaises de services ont des capacités remarquables : elles doivent pouvoir bénéficier du développement prévisible des marchés mondiaux.

J.-M. C.

SECTEUR • Le papier

Au creux de la vague

GROS temps sur l'industrie papetière où, depuis la guerre du Golfe, la résistance de l'emballage ne compense plus la chute brutale, faute de publicité, de la pagination des journaux. Cette atonie de la conjoncture et des surcapacités généralisées ont entraîné un effondrement des prix comme la profession n'en avait pas connu depuis des décennies. *« Actuellement, le prix de la pâte de référence (pâte chimique de résineux) est à son plus bas niveau depuis soixante ans »*, souligne une récente note de conjoncture du Crédit lyonnais, chiffrant à 44 % la baisse des cours en deux ans et demi. A moins de 500 dollars la tonne, rares sont les industriels susceptibles de tirer leur épingle du jeu.

Les papeteries canadiennes n'ont tourné, l'an dernier, qu'à 85 % de leurs capacités, subissant des pertes records évaluées par l'Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP) à plus de 1,5 milliard de dollars canadiens au total (7,3 milliards de francs) : *« Cinq fois plus que lors de la dernière grande crise en 1982. »* Inquiet, le gouvernement d'Ottawa, qui leur avait imposé des taxes et des normes antipollution supplémentaires, a décidé de leur accorder 140 millions de dollars canadiens (640 millions de francs) d'aide sur les cinq prochaines années. En Finlande, les deux grands du secteur, Repola et Kymmene, ont aussi affiché des pertes conséquentes : 1,9 et 1,6 milliard de francs. C'est à peine si Américains et Suédois ont limité la casse, avec des profits en baisse de 49 % pour les premiers, selon le magazine *Business Week*, et de 65 % pour les seconds.

Réductions d'effectifs et fermetures d'usines se sont succédé. Au Canada, pendant le seul mois de février, Canadien Pacifique a annoncé la suppression de 1 900 emplois dans deux papeteries, et Stone Consolidated a prétexté le refus de ses ouvriers d'accepter une baisse de 20 % de leur salaire pour fermer son unité de Bathurst au Nouveau-Brunswick. Aux Etats-Unis, Scott Paper supprimera 3 800 emplois (sur 37 000). Son concurrent International Paper a sacrifié un millier de postes. Quant au géant suédois Stora Kopparbergs Bergslags AB, il aura supprimé au total 6 000 emplois de 1990 à 1992.

La France, où 14 milliards de francs d'investissements auront été réalisés en trois ans (*le Monde* du 10 février 1990), a échappé aux plans sociaux. Mais pas à la morosité de la conjoncture, si l'on en croit les statistiques de la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel). Si la production nationale de papiers et cartons a fortement augmenté (+ 4,5 %), c'est beaucoup grâce au dynamisme des exportations (+ 12 %). Celles de papier journal ont même « explosé » (+ 72 %). Le traditionnel déficit du commerce extérieur s'est donc sensiblement réduit, à 9,9 milliards de francs contre 12,7 milliards en 1990.

Les performances réalisées sur le marché national ont été plus modestes. Habituée à « flirter » avec les 5 % de croissance annuelle, la consommation de papier carton a progressé de 1 % seulement l'an dernier, en raison de la chute de la consommation de papier journal (– 10 %) et de papier magazine (– 6 %) et du léger recul des papiers d'emballage (-1,9 %). Tirée par l'essor des industries agroalimentaires, celle de papiers pour ondulé a, en revanche, légèrement progressé (+ 2,8 %).

1992 s'annonce tout aussi contrastée. En France comme à l'étranger, la reprise se fait molle. Et les motifs d'inquiétude restent au moins aussi nombreux que les raisons d'espérer. La consommation de papier devrait bénéficier des élections et des Jeux olympiques. Mais encore faut-il que les producteurs nationaux puissent en profiter : la Commission européenne n'étudie-t-elle pas une réduction des quotas et des droits de douane sur le papier journal ?

Pierre-Angel Gay

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

